

**ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL**

**GUIDE DU GESTIONNAIRE**



**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

Photographie en page de couverture:  
©FAO/Turi Fileccia

**ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL**

**GUIDE DU GESTIONNAIRE**



**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	7
SIGLES ET ACRONYMES.....	8
<b>1.</b> INTRODUCTION.....	9
Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural .....	9
Comment utiliser ces guides .....	10
<b>2.</b> PORTÉE ET AVANTAGES DE L'ANALYSE SOCIALE .....	11
Portée.....	11
Avantages.....	12
Approche conceptuelle .....	14
<b>3.</b> COMMENT LES ORGANISMES INTERNATIONAUX UTILISENT L'ANALYSE SOCIALE .....	19
Portée et caractère obligatoire ou non .....	19
Intégration au cycle de programmation de l'organisme .....	21
Liens avec les autres études.....	26
Responsabilités en matière d'analyse sociale.....	26
Sources de financement.....	26
<b>4.</b> L'ANALYSE SOCIALE DANS LES DIFFÉRENTES APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT .....	29
Les différentes approches du développement.....	29
Projets d'investissement dans l'agriculture menés par les gouvernements et les donateurs.....	30
Programmes et projets agricoles induits par la demande .....	31
Approches sectorielles dans l'agriculture .....	32
Soutien budgétaire au secteur agricole.....	33
Prêt agricole basé sur les politiques .....	34
Résumé des résultats ventilés par approche de développement .....	35
<b>5.</b> RÔLE DE L'ANALYSE SOCIALE DANS LE CYCLE DU PROGRAMME .....	37
Activités en amont.....	37
Identification .....	39
Conception.....	39
Examen préalable.....	39
Approbation par les organes directeurs.....	40
Mise en œuvre .....	40
Évaluation.....	41

<b>6.</b> ASPECTS DE L'ANALYSE SOCIALE LIÉS À LA GESTION .....	43
Compétences du spécialiste en sciences sociales .....	43
Rôle du spécialiste en sciences sociales .....	44
Responsabilités .....	45
Ressources .....	47
Étapes suivantes .....	49
ANNEXE 1: APPLICATIONS DE L'ANALYSE SOCIALE .....	51
ANNEXE 2: DONNÉES COMPARATIVES VENTILÉES PAR ORGANISME .....	57
ANNEXE 3: LIENS VENTILÉS PAR ORGANISME .....	63

## LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Portée du développement agricole et rural .....	11
Encadré 2: Portée de l'analyse sociale .....	12
Encadré 3: Applications de l'analyse sociale .....	12
Encadré 4: Principaux résultats de l'analyse sociale sur le plan des processus .....	13
Encadré 5: L'inclusion sociale .....	16
Encadré 6: Autonomisation .....	16
Encadré 7: Les principaux concepts liés à la question du genre .....	17
Encadré 8: Processus de sélection sociale .....	22
Encadré 9: Résultats du processus de sélection sociale .....	24
Encadré 10: Réponses en matière de politiques de protection .....	24
Encadré 11: Degrés d'intégration de l'analyse sociale par les équipes de conception du projet .....	25
Encadré 12: Travailler ensemble .....	29
Encadré 13: Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine .....	30
Encadré 14: Informer les parties prenantes .....	32
Encadré 15: Surmonter les défis soulevés par les problèmes sociaux dans le cadre des approches sectorielles .....	32
Encadré 16: Ciblage des paramètres favorisant l'inclusion .....	33
Encadré 17: Analyse sociale du soutien budgétaire .....	34
Encadré 18: Analyse sociale en amont .....	37
Encadré 19: Retour d'informations sur le processus de mise en œuvre .....	41
Encadré 20: Produits du spécialiste en sciences sociales au sein de l'équipe de conception .....	46
Encadré 21: Avantages du travail d'équipe interdisciplinaire .....	48

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Mandats sectoriels des organismes et approches de l'analyse sociale .....	20
Tableau 2: Mesures de protection intéressant le secteur agricole.....	23
Tableau 3: Résultats attendus et indicateurs de l'analyse sociale ventilés par approche de développement .....	35
Tableau 4: Qui fait quoi? .....	43
Tableau 1A: Secteurs productifs .....	51
Tableau 1B: Services agricoles.....	53
Tableau 1C: Développement rural .....	54
Tableau 1D: Aide d'urgence .....	55
Tableau 1E: Nouvelles initiatives .....	55
Tableau 2A: Portée et caractère obligatoire de l'analyse sociale .....	57
Tableau 2B: Contribution de l'analyse sociale au cycle de programmation des organismes.....	58
Tableau 2C: Liens entre l'analyse sociale et d'autres études .....	60
Tableau 2D: Responsabilité pour l'analyse sociale .....	61
Tableau 2E: Sources des fonds ventilées par organisme de financement .....	62

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Approche conceptuelle de l'analyse sociale .....	15
Figure 2: Analyse sociale dans le cycle du programme .....	38





## REMERCIEMENTS

Les trois guides de la série **Analyse sociale pour les projets d'investissement agricole et rural** ont bénéficié de la participation de nombreux collaborateurs au sein et en dehors de la Division du Centre d'investissement de la FAO (TCI). L'initiative a été menée, pilotée et coordonnée par Mme Ida Christensen (sociologue rurale TCI) qui, avec Mme Pamela Pozarny (sociologue rurale TCI), a révisé les versions successives et fourni nombre de données techniques. L'auteur principal, Mme Clare Bishop-Sambrook (économiste agricole/spécialiste en matière de genre et de ciblage) a mis au point la version définitive des trois guides sur la base des ébauches préparées par Mme Alice Carloni (ancienne sociologue rurale principale TCI).

Nombreux sont les membres du personnel TCI qui ont apporté leur contribution aux divers stades de leur préparation, de l'identification des besoins à la mise en page définitive. Les premières ébauches ont bénéficié des commentaires constructifs des collègues du TCI: M. David Colbert (fonctionnaire principal, environnement), Mme Ilona de Borhegyi (chargée de l'information sur les investissements), M. Random Dubois (fonctionnaire principal, environnement), M. Guy Evers, (Directeur adjoint), M. Deep Ford (économiste principal), M. Claudio Gregorio (chef, service Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe, Asie centrale et Asie du Sud), M. Jim Hancock (chargé de la gestion des ressources naturelles), M. Selim Mohor (ancien chef, service Amérique latine et Caraïbes), M. Thomas Muenzel (économiste principal), et M. Frits Ohler (fonctionnaire agricole principal). On doit en outre au regretté M. Estanislao Gacitúa-Marió, spécialiste en développement social en chef, équipe chargée des politiques et de l'analyse sociale à la Banque mondiale, et à M. Sonomi Tanaka, spécialiste en développement social en chef au Département du développement durable de la BASD, de nous avoir communiqué les points de vue précieux de deux des plus proches partenaires de la FAO, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BASD).

La dernière mouture a été confiée à une équipe interdisciplinaire et interrégionale du TCI qui a veillé à en améliorer la qualité sur le plan technique, composée de: Mme Astrid Agostini (économiste), M. Yoshiko Ishihara (sociologue rural), Mme Alberta Mascaretti (chef du service Afrique), M. Hermann Pfeiffer (fonctionnaire agricole principal) et M. Garry Smith (conseiller principal). Leurs contributions ont été particulièrement utiles. Enfin, la Direction de la Division du Centre d'investissement a généreusement fourni le soutien financier et institutionnel indispensable à la préparation de ces guides.

## SIGLES ET ACRONYMES

AIPS	Analyse des impacts sur la pauvreté et le social
BAfD	Banque africaine de développement
BAAsD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
LIL	Prêt au développement des connaissances et de l'innovation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
VAM	Cartographie et analyse de la vulnérabilité
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

# 1. INTRODUCTION

Les organismes internationaux de financement et les gouvernements emprunteurs se sont engagés, dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à promouvoir des investissements en matière de nutrition, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté spécifiquement axés sur les catégories les plus pauvres de la population. La plupart ont également pris des engagements en matière d'objectifs de développement social concernant en particulier le développement équitable, l'égalité entre les sexes, la protection sociale et la paix.

Étant donné que la grande majorité des populations pauvres vivent et travaillent dans des zones rurales, les investissements dans l'agriculture et le développement agricole peuvent apporter une contribution significative à la réalisation de ces objectifs. Toutefois, contrairement à l'idée généralement admise selon laquelle tout investissement visant à promouvoir la croissance du secteur agricole a nécessairement pour effet de réduire la pauvreté, l'expérience montre que des investissements non ciblés visant à accroître la production agricole ne contribuent guère à améliorer la situation des pauvres.

L'analyse sociale est un outil qui permet de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des réformes institutionnelles et des projets et programmes d'investissement spécifiquement axés sur les pauvres. Elle permet une meilleure compréhension des complexités de la diversité sociale, des sexes, des spécificités et des différentes dimensions de la pauvreté (faibles revenus, manque d'actifs, vulnérabilité, exclusion, impuissance, impossibilité de faire entendre sa voix et incapacité de résister aux chocs, notamment). La perspective de l'analyse sociale permet au responsable de la planification et au praticien de placer le facteur humain – parties prenantes, groupes cibles, bénéficiaires visés ou autres personnes affectées – au centre même des interventions de développement.

## Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural

Bien qu'il existe de nombreux manuels et guides de l'utilisateur en matière d'analyse sociale, rares sont ceux qui traitent de son application pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural. Pour combler cette lacune, la Division du Centre d'investissement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré trois guides complémentaires dans le cadre d'une série intitulée « L'analyse sociale pour les projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural ». Le Centre d'investissement reconnaît que le travail de conception, de supervision, de soutien et d'évaluation inhérent aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural sera plus pertinent, efficace et durable s'il repose sur une bonne compréhension des priorités de développement des personnes, de leur moyens d'existence et de leur environnement socioéconomique.

Les trois guides fournissent des instructions sur la façon d'appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils préconisent notamment que :

- Les investissements dans l'agriculture soient d'emblée conçus dans une perspective proactive qui mette les individus au centre de la réflexion et se soucie de leur inclusion sociale, dès les premières étapes de la programmation et du cycle du projet;
- L'analyse sociale renforce la capacité des investissements dans l'agriculture de réduire la pauvreté rurale et de promouvoir l'inclusion sociale, une plus grande équité entre les sexes et un développement durable;
- Une approche interdisciplinaire holistique de l'analyse sociale s'impose pour une bonne prise en compte des rapports entre les questions sociales et les aspects techniques, institutionnels et économiques de la conception du projet et pour veiller à ce que les objectifs d'ensemble du programme incorporent les aspects pertinents de l'environnement socioéconomique et culturel;

- L'analyse sociale présente un intérêt général, elle doit s'appliquer à toutes les activités de programme et ne pas rester le sujet de préoccupation des seuls spécialistes en sciences sociales;
- Les experts en sciences sociales répercutent les priorités des bénéficiaires visés et des autres parties prenantes dans les négociations avec les gouvernements et les donateurs concernant les investissements dans l'agriculture;
- Le processus de l'analyse sociale contribue à renforcer l'appropriation par la communauté locale des programmes d'investissement et la compréhension mutuelle entre les organismes de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés tout en renforçant la capacité de mise en œuvre des acteurs au niveau local; et
- L'analyse sociale puisse s'appliquer à tous les stades du cycle des projets de programmation et à tous les types d'investissement dans l'agriculture.

## Comment utiliser ces guides

Ces guides poursuivent deux grands objectifs:

- sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'incorporer l'analyse sociale dans le travail ordinaire de la mission; et
- doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail sur le terrain et l'élaboration d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projet et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides (section 2);
- l'emploi de l'analyse sociale dans trois perspectives intéressant respectivement:
  - les organismes internationaux (section 3);
  - les approches du développement (section 4); et
  - le cycle du programme (section 5);
- les aspects de la conduite de l'analyse sociale concernant le gestionnaire - tels que le recrutement, les rôles et responsabilités (section 6).

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durable permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique homme-femme dans le contexte de l'agriculture et du développement rural (section 2);
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale (section 3);
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet (section 4);
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse (section 5); et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement (section 6).

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liés au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions (section 2);
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages (sections 3 à 7); et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale (section 8).

## 2. PORTÉE ET AVANTAGES DE L'ANALYSE SOCIALE

Cette section décrit les objectifs et la portée de l'analyse sociale ainsi que les principaux avantages découlant de son intégration dans les activités de programme. Elle examine aussi le cadre conceptuel et s'attache à montrer par quelles voies l'analyse sociale intégrée à la conception des projets peut contribuer à réduire la pauvreté rurale.

### Portée

L'analyse sociale, apparue dans les années 1980 dans les programmes des grandes banques multilatérales d'investissement, se présente de prime abord comme un outil permettant de distinguer les interventions de développement en fonction de leur impact négatif potentiel sur des groupes vulnérables spécifiques. Les approches ayant évolué, l'analyse sociale poursuit aujourd'hui deux objectifs principaux:

- faire en sorte que les interventions de développement soient axées sur les besoins des personnes, favorisent l'insertion sociale, soient équitables et viables en s'assurant une prise directe avec les contextes locaux, la culture et les moyens d'existence; et
- protéger les intérêts des membres les plus faibles de la population.

L'analyse sociale est un outil essentiel pour améliorer la capacité de croissance agricole et ainsi aider à réduire la pauvreté, en faisant en sorte que les investissements agricoles (voir Encadré 1) atteignent les pauvres et les aident à développer leurs avoirs et leur résilience aux chocs. Les investissements directs au profit des ruraux pauvres – pour leur permettre de renforcer leurs revenus, leurs avoirs, leurs capacités, leur possibilité de se faire entendre et de gagner en autonomie – sont indispensables pour assurer une croissance économique équitable et durable.

#### Encadré 1: Portée du développement agricole et rural

Le développement agricole est basé sur les activités; il comprend les investissements dans la terre et l'eau, les cultures, l'élevage, l'exploitation des forêts, la pêche, la gestion des ressources naturelles, le commerce de denrées et l'emploi agricole.

Le développement rural est plus large que le développement agricole – il a une base territoriale. Le développement rural comprend aussi les infrastructures, les services sociaux et économiques ruraux, la finance rurale et les activités rurales non agricoles.

L'analyse sociale peut porter sur une grande variété de sujets, énumérés à l'Encadré 2.

### Encadré 2: Portée de l'analyse sociale

- Analyse des conditions socioéconomiques actuelles, des moyens d'existence et des vulnérabilités ruraux
- Analyse des normes et croyances culturelles
- Analyse de genre
- Analyse des institutions
- Analyse des parties prenantes
- Examen social
- Application des politiques de protection sociale
- Analyse des impacts socioéconomiques des réformes politiques
- Identification des groupes cibles et des mécanismes de ciblage
- Élaboration de contributions sur la base de l'analyse sociale, de l'intégration de la parité hommes-femmes et des processus participatifs
- Suivi axé sur la parité hommes-femmes et la pauvreté
- Évaluation des impacts sociaux

L'analyse sociale peut s'appliquer à n'importe quel secteur, sous-secteur, type d'intervention de développement ou instrument de financement, allant de la réforme politique aux programmes d'investissement ou d'assistance technique, dans un contexte urbain comme rural (voir Encadré 3). Elle est menée par des sociologues, des anthropologues et des spécialistes en matière de parité hommes-femmes et de moyens d'existence aux divers stades de la programmation et du cycle de projet de l'organisme. Toutefois, l'analyse sociale étant multidisciplinaire par nature, elle doit s'appliquer à toutes les activités de programme et ne pas rester le sujet de préoccupation des seuls spécialistes en sciences sociales.

### Encadré 3: Applications de l'analyse sociale

L'analyse sociale est utile dans une grande variété de contextes de développement rural. Les tableaux de l'Annexe 1 fournissent des exemples d'application d'analyse sociale dans:

- les activités productives locales (Tableau 1A);
- les investissements visant à améliorer la portée et la qualité des services agricoles et de la finance rurale (Tableau 1B);
- le développement rural et la gouvernance (Tableau 1C);
- l'aide d'urgence (Tableau 1D); et
- les nouvelles initiatives, concernant par exemple les fluctuations des prix alimentaires et le changement climatique (Tableau 1E).

## Avantages

Les résultats de l'analyse sociale permettent d'affiner l'orientation stratégique du projet dès la phase de conception et de mise en œuvre. Ils se traduisent par:

- une conception de l'investissement agricole plus proactive, davantage centrée sur les individus et soucieuse de leur inclusion sociale, dès les premières étapes de la programmation et du cycle de projet;
- une plus grande pertinence et efficacité socioéconomique des interventions proposées;
- une plus grande efficacité du ciblage;

- un renforcement des processus de planification participatifs de la communauté jusqu'au système de planification officiel en passant par les organisations locales;
- une plus grande capacité des groupes sociaux désavantagés de se faire entendre et de peser sur les décisions au niveau de la planification du projet; et
- une appropriation locale du projet renforcée à tous les niveaux.

De façon générale, ces résultats renforcent la capacité des investissements dans l'agriculture de réduire la pauvreté rurale et de promouvoir l'inclusion sociale, une plus grande équité entre les sexes et un développement durable.

En plus de son impact sur la conception du projet, l'analyse sociale favorise, grâce à ses modalités de déploiement, l'ancrage local et le consensus entre les organismes de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés autour d'une stratégie de projet donnée, tout en renforçant la capacité des acteurs locaux de la mettre en œuvre. On trouvera à l'Encadré 4 une description des principaux résultats de l'analyse sociale sur le plan des processus.

#### Encadré 4: Principaux résultats de l'analyse sociale sur le plan des processus

- **Un rôle d'intermédiaire honnête:** L'expert en sciences sociales fait entendre la voix des bénéficiaires visés et des autres parties prenantes dans les négociations avec les gouvernements et les donateurs concernant les investissements dans l'agriculture, en se faisant le porte-parole de leurs priorités et préoccupations.
- **La consultation des parties prenantes:** Toutes les parties prenantes doivent être associées au processus de conception pour renforcer leur appropriation du projet et s'assurer que les points de vue et opinions de tous les groupes de la population sont entendus.
- **Une plus grande capacité des partenaires locaux à entreprendre l'analyse sociale et des moyens d'existence:** Les spécialistes en sciences sociales qui travaillent en soutien des équipes gouvernementales doivent chercher à renforcer la capacité de leurs partenaires locaux à entreprendre des analyses sociales et des moyens d'existence.
- **Une compréhension interdisciplinaire des rapports existant entre les questions sociales et les autres questions liées à la conception du projet:** Quand le travail de diagnostic est entrepris conjointement par les membres de l'équipe de préparation de projet (composée, par exemple, d'agronomes, de spécialistes de l'élevage, d'ingénieurs en irrigation et d'économistes), il existe un réel potentiel d'apprentissage interdisciplinaire. Les membres de l'équipe comprennent comment les questions sociales se rattachent aux questions techniques, institutionnelles, économiques et sanitaires. Quand les principaux membres de la future équipe chargée de la mise en œuvre peuvent participer aux études de diagnostic, les résultats sont encore meilleurs.
- **Une utilisation accrue de l'approche participative:** Le spécialiste en sciences sociales guide et soutient l'équipe technique dans l'utilisation des approches participatives pertinentes.
- **La participation du gouvernement:** Au stade de la conception du projet, il est impératif de s'assurer que le gouvernement et les organismes en charge de la mise en œuvre comprennent clairement et assimilent la nature des groupes cibles, les mesures ciblant la pauvreté, la parité hommes-femmes et les aspects sociaux de la conception du projet.
- **Créer des liens entre les personnes:** Le principal résultat obtenu au travers du processus de formulation en général, y compris dans le cas de l'analyse sociale, consiste à « faire bouger les choses de l'intérieur » en mettant en contact la future unité de gestion du programme avec les entités extérieures capables de faciliter la mise en œuvre sous plusieurs aspects.

## Approche conceptuelle

On trouvera à la Figure 1 une illustration de la façon dont l'analyse sociale contribue à la réduction de la pauvreté.

Les principaux composants de l'analyse sociale apparaissent dans la partie inférieure du schéma. L'analyse sociale contribue au processus de développement en abordant le contexte socioéconomique sous l'angle des dynamiques des moyens d'existence ruraux actuels et de leurs vulnérabilités, des rôles et relations en matière de parité hommes-femmes, des politiques et institutions, des normes culturelles et croyances, des parties prenantes et des défis spécifiques auxquels sont confrontés les groupes vulnérables et défavorisés.

L'analyse sociale débouche ainsi sur la prise en compte, au stade de la conception du projet, des paramètres concernant l'identification des groupes cibles et des mécanismes de ciblage, des occasions d'intégrer la problématique de genre, des approches participatives, des mécanismes de protection (au besoin) et des mesures opérationnelles visant à assurer une participation des pauvres et assure l'équité entre les sexes dans les activités planifiées et les avantages qui en découlent.

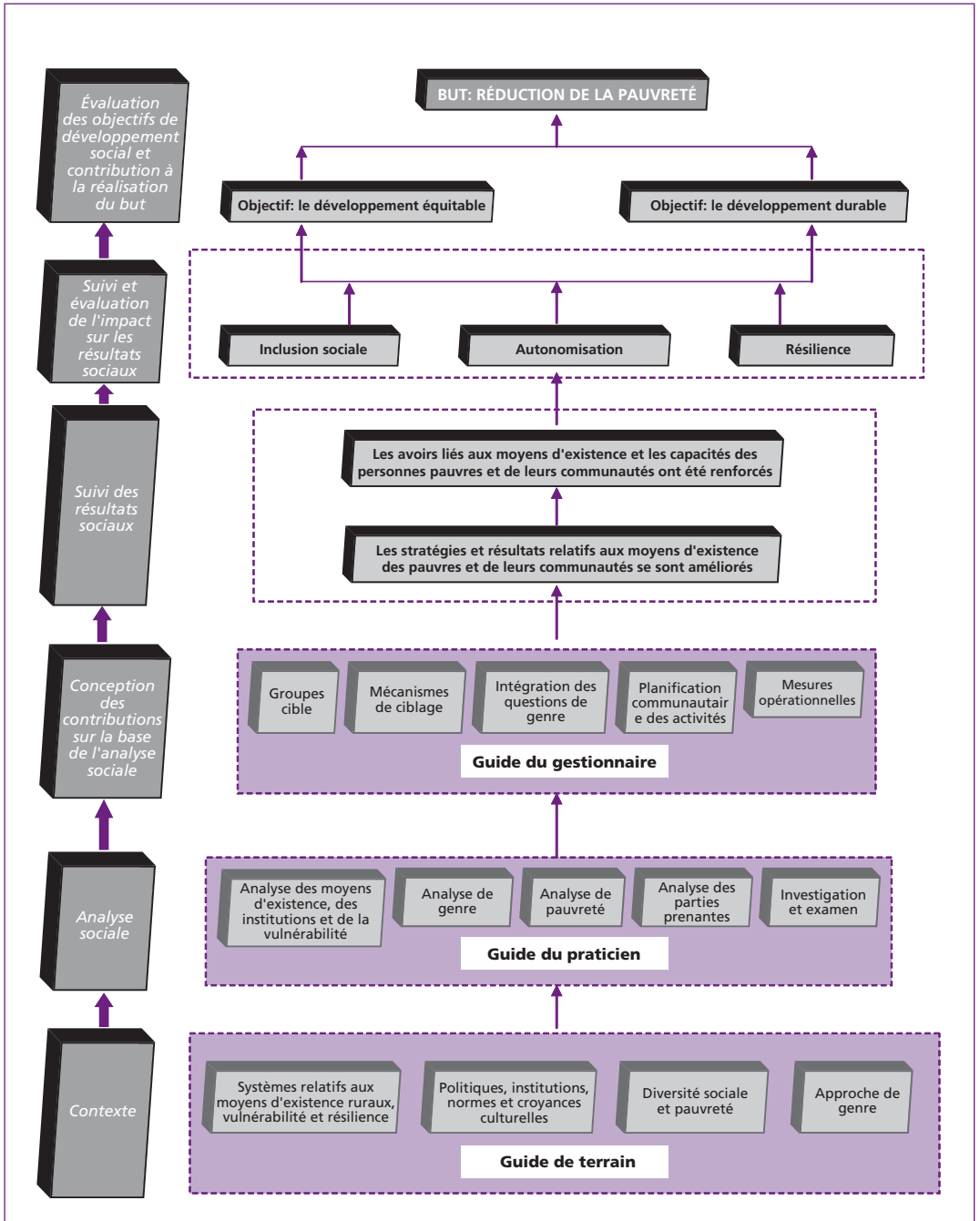
L'un des objectifs est de renforcer les avoirs liés aux moyens d'existence, les capacités des pauvres et de leurs communautés et d'améliorer leurs stratégies de survie ainsi que les résultats obtenus. Le suivi, l'évaluation de l'impact et l'évaluation des aspects sociaux de la mise en œuvre du projet aident à maintenir les activités de développement dans la bonne direction. Ces activités servent d'interface entre la conception de projet et les résultats, d'une part, et la réalisation des buts et objectifs de développement, de l'autre.

La réalisation de l'objectif final de réduction de la pauvreté passe par un développement à la fois équitable et durable. Ces deux objectifs sont exposés de manière plus détaillée ci-dessous.

*Les questions du « quoi et pourquoi » sont traitées de façon approfondie dans le Guide du praticien tandis que les aspects pratiques sur la façon de mener le travail de terrain pour l'analyse sociale sont présentés dans le Guide de terrain.*



Figure 1: Approche conceptuelle de l'analyse sociale



### *Un développement équitable*

Le développement équitable est essentiel pour réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté – la croissance économique seule ne permet pas nécessairement d'atteindre cet objectif. Un développement équitable passe nécessairement par une large inclusion sociale et l'autonomisation des populations pauvres et défavorisées. L'inclusion sociale leur donne un meilleur accès à l'éducation de base, aux services de santé, à l'eau potable, aux routes, aux intrants agricoles, aux conseils et aux marchés (voir Encadré 5). L'autonomisation permet aux femmes et aux hommes pauvres et socialement défavorisés de renforcer leurs avoirs et leurs capacités, notamment pour se faire entendre et participer à la prise de décision (voir Encadré 6). Parmi les moyens d'améliorer l'inclusion sociale et l'autonomisation, on peut citer: les politiques favorisant les pauvres et les réformes institutionnelles, l'investissement dans le capital humain et social, la protection sociale et l'investissement direct dans les avoirs liés aux moyens d'existence possédés et contrôlés par les pauvres et les autres groupes défavorisés.

#### **Encadré 5: L'inclusion sociale**

L'inclusion sociale vise à permettre aux personnes pauvres et défavorisées d'avoir accès aux infrastructures publiques, aux services et aux opportunités en principe accessibles à tous, mais dont ils ne peuvent bénéficier à l'heure actuelle. Parmi les facteurs d'inclusion sociale rurale, on peut mentionner:

- un meilleur accès aux terres, à l'eau, aux ressources naturelles, aux intrants de production abordables et une meilleure utilisation de tous ces facteurs;
- un meilleur accès à des conseils techniques pertinents; et
- un meilleur accès à l'énergie, aux transports, aux communications et aux marchés et une meilleure utilisation de tous ces facteurs.

#### **Encadré 6: Autonomisation**

Les projets agricoles qui investissent exclusivement dans des avoirs naturels, physiques et économiques sans développer les acquis humains et sociaux permettant aux communautés et aux ménages de gérer et entretenir les ressources, ont tendance à avoir un impact moins durable sur la réduction de la pauvreté que ceux qui prennent en compte tous les aspects de la mise en valeur des actifs. Parmi les facteurs d'autonomisation, on mentionnera:

- le renforcement des aptitudes techniques et de gestion des petits producteurs;
- le renforcement des organisations rurales de citoyens;
- la prestation de services ruraux centrés sur le client et induits par la demande;
- la participation accrue des personnes à la prise de décisions décentralisées sur l'investissement public dans l'infrastructure rurale, la recherche agricole et les services de vulgarisation et services sociaux.

L'égalité entre les sexes est une composante essentielle du développement équitable (voir Encadré 7). Elle passe par l'équité entre les sexes (la recherche de l'impartialité et de la justice) et l'autonomisation des deux sexes (ce qui consiste en accroître la capacité des femmes et des hommes à contrôler leur vie). L'intégration des questions de genre permet aux femmes et aux hommes de bénéficier des mêmes opportunités ou chances dans leur vie en termes de:

- accès et contrôle sur les ressources y compris la terre, les ressources naturelles, le bétail et le produit de leur travail (sous forme de revenu, salaire ou autres types de rémunération);
- participation au débat et à la prise de décision dans le ménage et la communauté; et
- accès à l'éducation, aux services de santé, aux intrants et conseils techniques, aux transports, aux marchés et aux services publics.

### Encadré 7: Les principaux concepts liés à la question du genre

**L'égalité des sexes** signifie que les femmes et les hommes jouissent de libertés, de conditions, de possibilités et de droits égaux dans l'accès et le contrôle des biens et des ressources ayant une valeur sociale et qu'ils bénéficient du même statut au sein d'une société. Cela ne signifie pas que les femmes et les hommes soient les mêmes, mais plutôt que leurs similarités et différences sont reconnues et valorisées de manière égale.

**L'équité entre les sexes** promeut l'impartialité et la justice dans la répartition des avantages et responsabilités entre femmes et hommes. Étant admis que les femmes et les hommes ont des besoins et pouvoirs différents, il s'agit de recenser ces différences et de prendre les mesures propres à corriger les déséquilibres entre les sexes. L'équité peut être considérée comme un moyen alors que l'égalité est une fin. L'équité mène à l'égalité.

**L'autonomisation des sexes** se réfère au processus visant à accroître les possibilités offertes à l'individu d'avoir le contrôle sur sa propre vie. L'autonomisation des femmes ou des hommes passe par le renforcement de leur pouvoir de décision ainsi que de la possibilité de faire entendre leur voix, de décider des questions à débattre, de négocier et de mettre en question les coutumes du passé.

**L'intégration des questions de genre** fait référence au processus consistant à s'assurer que les femmes et les hommes ont un accès et un contrôle égal des ressources, produits du développement et sur la prise de décision à toutes les étapes des processus, projets, programmes ou politiques de développement.

### *Développement durable*

Le développement durable dépend de la résilience, c'est-à-dire de la capacité des ménages et des communautés de résister aux tensions et aux chocs et de s'en remettre.

La réduction et la gestion des risques dans le secteur rural améliorent la capacité à prévoir et à anticiper les catastrophes naturelles (telles que les sécheresses, inondations et le changement climatique), les conflits et chocs économiques (par ex. les variations des prix relatifs des matériaux et produits agricoles) et les modifications dans la disponibilité des denrées alimentaires, à y résister et à s'en remettre. L'intégration de l'analyse sociale à la conception des projets permet d'améliorer la gestion et la réduction des risques en veillant à ce que les interventions de développement:

- améliorent la capacité des États et communautés à prévoir, éviter et gérer les risques;
- améliorent la résilience des pauvres et des quasi-pauvres face aux risques;
- renforcent la capacité des pauvres à résister aux chocs externes et à s'en remettre, au lieu de s'enfoncer dans la pauvreté; et
- réduisent le risque que les investissements agricoles provoquent involontairement des tensions ou des conflits sociaux ou nuisent à des groupes pauvres et vulnérables et réduisent par conséquent le risque que l'organisme soit exposé aux critiques et reçoive une mauvaise presse.

L'intégration de l'analyse sociale à la conception du projet accroît la probabilité que les avantages directs des interventions perdurent au-delà de la fin du programme ou du projet. Les activités visent notamment à:

- s'assurer que les partenaires et les bénéficiaires ciblés participent à la formulation et à la mise en œuvre du programme afin que les priorités d'investissement identifiées répondent aux besoins locaux;
- encourager l'appropriation des infrastructures et des services publics au sein des districts et des communautés qui les utilisent;
- impliquer les communautés locales dans le fonctionnement et l'entretien des actifs créés ou améliorés au moyen des interventions de l'organisme assurant le financement; et
- améliorer la probabilité que l'infrastructure, les services ou les entreprises soutenus par le projet puissent résister aux chocs économiques et environnementaux et s'en remettre.



## 3. COMMENT LES ORGANISMES INTERNATIONAUX UTILISENT L'ANALYSE SOCIALE

Cette section compare la façon dont l'analyse sociale est utilisée dans les six organismes internationaux principaux qui travaillent dans le développement agricole et rural et l'aide d'urgence: la Banque mondiale<sup>1</sup>, la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque africaine de développement (BAfD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Le PAM est inclus même s'il ne finance pas de projets d'investissement agricole, en raison de la forte synergie entre l'aide humanitaire basée sur la nourriture qu'il fournit et les opérations d'urgence de la FAO. La FAO ne figure pas dans la liste parce qu'elle ne dispose pas de politique unifiée propre en matière d'analyse sociale et des moyens d'existence et parce que chaque unité recourt à des approches différentes.

On trouve également dans cette section un examen des mandats des organismes concernant l'analyse sociale, l'intégration de l'analyse sociale dans leur cycle de programmation et les sources de financement. L'Annexe 2 présente les données citées à l'appui sous forme de tableau tandis que les liens renvoyant aux ressources ventilées par organisme sont présentés à l'Annexe 3.

### Portée et caractère obligatoire ou non

On peut ranger les différentes approches de l'analyse sociale adoptées par les six organismes internationaux en deux grandes catégories selon qu'elles s'accompagnent de politiques de protection sociale obligatoires ou non (Tableau 1). Quatre de ces organismes (la Banque mondiale, la BASD, la BAfD et la BID) ont tendance à utiliser l'analyse sociale de manière proactive afin de: (a) renforcer l'importance des secteurs sociaux dans leurs stratégies d'aide aux pays et dans le travail politique et analytique; et (b) adopter des politiques de protection sociale réactives visant à prévenir et atténuer les impacts négatifs potentiels des investissements en dehors des secteurs sociaux. Dans la pratique, pour l'application des politiques aux secteurs de l'agriculture et du développement rural, on a eu tendance à privilégier la protection sociale obligatoire au détriment du ciblage proactif non obligatoire de la pauvreté et des questions de genre (Annexe 2, Tableau 2A).

En général, l'examen social préliminaire est obligatoire pour toutes les catégories d'opération, tandis que l'analyse sociale approfondie ne l'est que pour deux d'entre elles: la catégorie A qui poursuit des objectifs sociaux explicites ou de réduction de la pauvreté; et la catégorie B qui déclenche au moins une politique de protection sociale.

Le FIDA et le PAM diffèrent davantage des autres organismes car ils cherchent avant tout à cibler leur assistance directement sur les personnes démunies et en situation d'insécurité alimentaire et n'ont pas de politiques de protection sociale. Leurs interventions en matière de développement agricole et rural se focalisent sur l'amélioration des actifs liés aux moyens d'existence des pauvres et le renforcement de leur capacité à résister aux chocs et à s'en remettre.

La politique de ciblage du FIDA nécessite que tous les exposés des options et stratégies d'intervention pour le pays et documents de conception de projet se fondent sur une analyse de genre et de la pauvreté. Le PAM

<sup>1</sup> La Banque mondiale utilise les expressions « analyse sociale » pour se référer au processus d'ensemble à toutes les étapes du cycle de programmation et du projet, « évaluation sociale » à propos de l'analyse sociale entreprise directement par le personnel et les consultants de développement social de la Banque et « étude sociale » pour indiquer une étude sociale approfondie entreprise pendant la préparation du projet sous la responsabilité du pays emprunteur.

exige une cartographie et l'analyse de la vulnérabilité (VAM) comme point de départ de tous les programmes de pays tandis que les conceptions de projet exigent soit une VAM soit une évaluation des besoins d'urgence, ainsi qu'un ciblage par sexe dans toutes ses opérations conformément à sa politique de genre.

Dans la plupart des organismes, il est formellement exigé que le programme final ou le document de projet présenté pour approbation aux organes directeurs comporte une analyse de genre, de pauvreté et/ou une analyse sociale sous une forme ou une autre.

**Tableau 1: Mandats sectoriels des organismes et approches de l'analyse sociale**

Les mandats et les groupes cibles	Banque mondiale	BasD	BafD	BID	FIDA	PAM
Portée du mandat de l'organisme	Multi sectoriel et inclus le secteur social	Multisectoriel et inclus le secteur social	Multisectoriel et inclus le secteur social	Multisectoriel et inclus le secteur social	Sectoriel: réduction de la pauvreté par l'agriculture	Aide humanitaire multisectorielle et sécurité alimentaire
Politiques de protection sociale obligatoires?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
• Acquisition de terres/réinstallation involontaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
• Populations autochtones	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
• Habitants des forêts	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
• Perte d'emplois	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Investissements directs dans le secteur social?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non (seulement de manière périphérique)	Oui
• Éducation	Oui	Oui	Oui	Oui	Alphabétisation	Oui
• Santé	Oui	Oui	Oui	Oui	Projets du Fonds Belge de Survie	Oui
• Sensibilisation au VIH/SIDA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
• Protection sociale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Politique en matière de ciblage des pauvres	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Tous les projets contribuent-ils à la réduction de la pauvreté?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Tous les projets ciblent-ils directement les pauvres?	Non	Non	Non	Non	Oui; pauvres actifs dans les zones rurales	Oui; pauvres souffrant de la faim

## Intégration au cycle de programmation de l'organisme

Tous les organismes recommandent l'utilisation de différents types d'analyse sociale tout au long de leur cycle de programmation, de la préparation des stratégies de pays jusqu'à l'évaluation (Annexe 2, Tableau 2B). Certaines de leurs caractéristiques sont examinées ci-dessous.

### *Stratégies de pays des organismes*

Il existe un consensus sur le fait que les stratégies de pays des organismes doivent dériver de la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et des stratégies sectorielles pour l'agriculture et le développement rural. Les stratégies individuelles de pays pour les agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) s'alignent sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

Les organismes multisectoriels, comme la Banque mondiale et la BASD, ont intégré l'analyse sociale dans la formulation des stratégies de pays afin de souligner l'importance des secteurs de la santé, l'éducation et la protection sociale au regard des secteurs productifs. En ce qui concerne l'agriculture, on met l'accent sur l'augmentation de la productivité et la promotion des exportations ou le remplacement des importations agricoles, sans trop se soucier de réduire la pauvreté en intervenant sur l'agriculture et les moyens d'existence, ni d'associer les petits exploitants pauvres au processus.

Les plus petites agences comme le FIDA – et dans une moindre mesure le PAM – ont de plus en plus tendance à exiger l'utilisation de données secondaires provenant des DSRP et des évaluations de la pauvreté par le gouvernement et les autres organismes de financement pour les missions en matière de stratégie de pays. Toutefois, la consommation individuelle et les indicateurs sociaux ne suffisent pas à identifier les investissements stratégiques dans le secteur agricole. Les équipes de pays doivent mener leur propre analyse des modèles d'accès aux terres et aux avoirs liés aux moyens d'existence et de contrôle sur eux; sur cette base, elles pourront identifier les occasions stratégiques d'investissement pour leur organisme dans la réduction de la pauvreté rurale par l'agriculture.

### *Examen social*

L'examen social consiste à passer rapidement en revue les propositions relatives à de nouveaux investissements potentiels afin d'identifier les questions sociales à aborder au stade de la conception et de la mise en œuvre (voir Encadré 8). Il ne porte pas seulement sur les mesures de protection sociale – dont le champ d'application est en fait très réduit – mais aussi sur d'autres types de question d'ordre social.

## Encadré 8: Processus de sélection sociale

### **Mesures de protection sociale**

- Est-il probable ou non que des mesures de protection s'imposent (voir Tableau 2 ci-dessous)?
  - réinstallation involontaire/acquisition de terres;
  - populations autochtones; et
  - autres (habitants de la forêt, perte d'emploi).
- Si cela est probable ou possible, que faut-il faire en termes d'analyse sociale et de conception de mécanismes de protection sociale?

### **Interventions ciblées**

- L'opération comporte-t-elle un objectif de développement social explicite?
- Si oui, de quelles contributions supplémentaires a-t-elle besoin pour l'analyse sociale?

### **Prêts basés sur des politiques**

- La réforme des politiques aura-t-elle un impact négatif sur certaines personnes du fait des changements dans l'accès aux services publics, l'emploi, les prix, les actifs ou les transferts et les impôts?
- Si oui, quelles études supplémentaires de politique sont nécessaires?

### **Autres impacts négatifs**

- Même si le programme ou projet ne déclenche aucune politique de protection, est-il probable qu'il ait des impacts négatifs sur les ménages pauvres, les femmes, les jeunes ou les minorités ethniques?
- Si oui, comment en modifier la conception pour réduire ces impacts négatifs éventuels?

### **Ciblage social proactif**

- Est-il possible d'améliorer le processus ascendant de planification du programme ou du projet, l'inclusivité sociale, le ciblage de la pauvreté ou par sexe ou l'autonomisation des agriculteurs?
- Si oui, comment ces questions peuvent-elles être abordées dans le processus de conception et de mise en œuvre du projet?

Tous les grands organismes multilatéraux actifs dans l'agriculture et le développement rural examinent les nouveaux investissements potentiels dès les toutes premières étapes du cycle de programmation pour voir s'ils cadrent avec leurs politiques et les priorités opérationnelles du pays. Par ailleurs, au sein des quatre organismes dotés de politiques de protection sociale (Banque mondiale, BAsD, BAfD et BID), chaque proposition d'investissement est examinée au moyen de l'analyse sociale pour déterminer si elle doit ou non s'accompagner de mesures de protection. Les projets s'accompagnant de politiques de protection sociale concernent notamment: l'achat de terres et la réinstallation involontaire, les populations autochtones, les personnes vivant des produits de la forêt, les travailleurs licenciés contre leur volonté et les services publics pour tous. La liste des questions de protection intéressant le secteur agricole est présenté au Tableau 2. Pour les agences comme le FIDA et le PAM, le but principal du processus de sélection sociale est le ciblage social proactif.



Tableau 2: Mesures de protection intéressant le secteur agricole

Type de projet ou activité	Questions de protection sociale
Irrigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacements de populations hors de la zone inondée par le barrage; achats de terres; réinstallation involontaire et compensation pour les pertes de terres, de biens et de moyens d'existence</li> <li>• Sécurité du barrage</li> <li>• Perte d'opportunités d'emploi pour les ouvriers agricoles suite à des économies réalisées sur le travail agricole (il s'agit moins d'une question de protection sociale en tant que telle que d'un impact négatif potentiel)</li> </ul>
Routes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacements de populations en raison du passage d'une route; achat de terres; compensation pour les pertes de terres et de propriétés</li> <li>• Augmentation des accidents de la route (impact négatif potentiel)</li> </ul>
Restructuration/ privatisation agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licenciement de personnel agricole du fait de la restructuration du Ministère de l'agriculture et organismes para-étatiques; perte d'emploi pour les ouvriers des plantations</li> <li>• Toute activité impliquant l'achat de terres (de nouveaux bâtiments pour le Ministère de l'agriculture, construction de bureaux et de logements pour les agents de vulgarisation; construction de centres de formation)</li> </ul>
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de terres/droits au bail par des concessionnaires commerciaux; déplacement d'habitants de la forêt et d'autres personnes tributaires des forêts, de ses produits et sous-produits pour leurs subsistance</li> <li>• Réinstallation involontaire</li> <li>• Dépossession des personnes tributaires de la forêt de leurs droits fonciers coutumiers</li> <li>• Incidence sur les populations autochtones</li> <li>• Perte de moyens d'existence ou d'emplois liés à la forêt</li> </ul>
Développement agricole/services agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout projet impliquant l'achat de terres, le déplacement de populations ou l'expropriation de propriétés</li> <li>• Tout projet susceptible d'affecter des populations autochtones</li> <li>• Tout projet impliquant le licenciement d'ouvriers</li> </ul>
Gestion du bétail/ des parcours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout projet impliquant l'achat de terres et la clôture de pâturages communs, susceptible de nuire aux utilisateurs coutumiers en limitant leur accès</li> </ul>
Gestion/ préservation des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout projet impliquant l'achat de terres et la clôture de ressources de propriété commune (forêts, pâturages, étendues d'eau) susceptible de nuire aux utilisateurs coutumiers en limitant leur accès</li> <li>• Tout projet impliquant l'expulsion d'utilisateurs coutumiers de zones protégées</li> <li>• Tout projet affectant des populations autochtones habitant dans des zones protégées ou à proximité</li> </ul>
Infrastructure sociale de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout sous-projet communautaire impliquant l'achat de terres ou le déplacement de population (pour des routes, écoles, cliniques); compensation pour les pertes</li> </ul>
Infrastructure économique de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout sous-projet communautaire impliquant l'achat de terres, le déplacement de population ou la perte de biens (pour des routes, marchés, équipements pour la transformation, centres de formation)</li> </ul>
Amortissement des investissements dans les services publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact probable des réformes sur le coût d'accès aux services publics comme la santé, l'éducation, l'irrigation, l'eau potable, les services vétérinaires pour les pauvres</li> </ul>

Pour les projets impliquant une politique de protection ou poursuivant des objectifs explicites d'analyse sociale, le processus de sélection sociale initial est suivi d'une analyse sociale détaillée dont l'examen tiendra compte (voir Encadré 9).

#### Encadré 9: Résultats du processus de sélection sociale

- La classification de l'opération d'investissement future selon sa probabilité de déclencher des politiques de protection de l'organisme et ampleur de l'impact prévu sur les gens affectés;
- Une liste de questions à aborder et une liste des futures mesures de protection sociale exigées pour se conformer aux politiques de protection (quand une opération risque de déclencher les mesures de protection de l'organisme ou que le doute plane sur cette éventualité);
- Une liste des questions sociales devant être abordées et un relevé des enquêtes sociales plus détaillées à mener aux étapes suivantes du cycle de programmation et du projet (pour les opérations poursuivant des objectifs explicites de développement social);
- Une liste de questions sociales potentielles pouvant faire l'objet d'une considération ultérieure (volontaire) par l'équipe de conception (pour les opérations ne déclenchant pas de mesures de protection sociale et ne poursuivant pas d'objectif explicite de développement social).

#### Conception du projet

Tous les organismes intègrent les conclusions de l'analyse sociale dans la conception de projet dans une certaine mesure, principalement déterminée par l'existence de questions de protection sociale. Pour les projets comportant des questions de protection sociale reconnues, les documents de conception de projet doivent résumer les conclusions de l'évaluation sociale, répondre à chaque recommandation et joindre un résumé des projets d'ajustement social exigés (voir Encadré 10). L'organisme joue un rôle de surveillance et veille à ce que les conclusions et recommandations de l'évaluation sociale soient dûment prises en compte dans la conception du projet.

#### Encadré 10: Réponses en matière de politiques de protection

Les politiques de protection sociale visent à prévenir et atténuer les dommages injustifiés causés aux personnes et à leur environnement dans le processus de développement, à indemniser les gens affectés et à restaurer les moyens d'existence au moins à leur niveau précédent. Le type de réponse est déterminé par la nature du projet:

- **Projets conventionnels:** Les organismes exigent l'élaboration d'un plan satisfaisant de réinstallation ou de participation des populations autochtones.
- **Projets impulsés par la demande:** Les organismes exigent un cadre acceptable de réinstallation ou de participation des populations autochtones. Le cadre trace le schéma de l'élaboration en continu des plans spécifiques au site de réinstallation ou de participation des populations autochtones, au fur et à mesure que de nouveaux sites sont identifiés pendant la mise en œuvre du programme.

En revanche, pour les projets qui ne déclenchent pas de politiques de protection de l'organisme, l'application des conclusions de l'évaluation sociale est essentiellement volontaire. On laisse d'ordinaire au chef de mission ou au responsable de la tâche, conseillé par le spécialiste en sciences sociales, le soin de déterminer quelles conclusions de l'évaluation sociale et recommandations seront prises en compte dans la conception de projet. La plupart des organismes sont incapables de vérifier s'il est dûment tenu compte des conclusions et recommandations de l'évaluation sociale dans la conception de chaque projet. À l'exception du FIDA, qui réexamine tous les documents de conception de projet pour s'assurer qu'ils coïncident avec sa politique de ciblage mise en place en 2006 et fondée sur l'optimisation de l'inclusivité.

Quand l'application des conclusions de l'analyse sociale est facultative, le processus de conception en est d'autant plus influencé que le spécialiste en sciences sociales fait partie intégrante de l'équipe de conception (voir Encadré 11). Les avantages sont mutuels. Les contributions de l'analyse sociale ont plus de chances d'être pertinentes, pratiques et faciles à intégrer quand les membres de l'équipe de conception savent et comprennent comment les dimensions sociales s'articulent avec les dimensions techniques et institutionnelles.

De plus, l'équipe de conception, en interaction directe avec le spécialiste en sciences sociales, sera probablement plus attentive à ses suggestions que si elle n'avait qu'un rapport écrit à consulter.

### Encadré 11: Degrés d'intégration de l'analyse sociale par les équipes de conception du projet

#### **Élevé**

- Au FIDA, l'analyse sociale, de pauvreté et de genre fait partie intégrante du processus de conception; le/ la responsable de l'analyse sociale fait généralement partie de l'équipe de conception et travaille en permanence avec le chef d'équipe, l'économiste et l'agronome sur le terrain pendant à peu près trois semaines.
- À la BID, des spécialistes du développement social, de l'environnement et de la protection font partie des équipes de projet pour tous les projets de la catégorie A et certains de la catégorie B.

#### **Moyen**

- À la BAfD, le spécialiste en sciences sociales est généralement membre de l'équipe de soutien technique à la préparation de projet, mais il mène son travail de terrain de manière indépendante.
- Au PAM, l'équipe de conception se base sur les résultats de la VAM, qui sont mis à jour régulièrement.

#### **Limité**

- À la Banque mondiale, l'évaluation sociale prend en général la forme d'un exercice à part, indépendant. Les membres réalisent leurs visites de terrain et leur analyse de façon autonome et communiquent par écrit leurs contributions au travail de conception sans être membres de l'équipe de conception de projet.
- À la BAfD, l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux constitue une activité indépendante du projet.

#### **Mise en œuvre et suivi**

D'un organisme à l'autre, l'importance accordée à l'analyse sociale, après le stade de la conception et de l'approbation par les organes directeurs, varie considérablement. Pendant la mise en œuvre du projet, les spécialistes en sciences sociales chargés du suivi des projets de la Banque mondiale, de la BASD, de la BAfD et de la BID ont tendance à se focaliser sur les plans sociaux d'atténuation de l'impact des projets qui déclenchent leurs politiques de protection sociale. La Banque mondiale et la BAfD prévoient également un suivi des résultats en matière de développement social pour les projets classés parmi les « interventions ciblant la pauvreté ». En dehors de ces cas, le suivi des résultats sociaux ne retient guère l'attention.

À l'inverse, au FIDA et au PAM, l'accent mis sur le ciblage social proactif au stade de la conception du projet est complété lors de la mise en œuvre par le caractère prioritaire accordé au suivi de son efficacité. Le FIDA exige que tous les projets effectuent un suivi des indicateurs des systèmes de gestion des résultats et de l'impact, qui prennent en compte les OMD et les objectifs fondamentaux du FIDA énoncés dans son cadre stratégique. Par ailleurs, sa politique de ciblage exige que l'efficacité de tous les projets soit évaluée en continu. Les bureaux de pays du PAM assurent un suivi des bénéficiaires pour les opérations et une analyse permanente de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire reflétant les changements dans la production végétale et l'élevage et dans le pouvoir d'achat au sein des districts et des communautés visés.

## Liens avec les autres études

Certains organismes considèrent l'analyse sociale comme un exercice indépendant tandis que d'autres la combinent avec l'évaluation environnementale ou avec l'analyse de pauvreté et/ou l'analyse de genre (Annexe 2, Tableau 2C). À la Banque mondiale, l'analyse sociale est d'ordinaire indépendante de l'analyse de pauvreté ou de genre, mais elle est souvent combinée à l'évaluation environnementale. À la BAsD, analyse sociale et analyse de pauvreté vont de pair. Au FIDA, l'analyse sociale va de pair avec les analyses de pauvreté et de genre. Au PAM, l'analyse sociale va de pair avec l'évaluation de vulnérabilité.

Au FIDA et au PAM, c'est au spécialiste en sciences sociales qu'incombe en principe la tâche de réaliser les analyses de pauvreté et de genre, ce qui n'est pas toujours le cas. Distinguer l'analyse sociale de l'analyse de pauvreté et de genre risque d'entraîner le gaspillage des ressources et une perte de cohésion.

## Responsabilités en matière d'analyse sociale

Les responsabilités en matière d'analyse sociale varient selon les organismes et le stade du cycle de projet (Annexe 2, Tableau 2D). La Banque mondiale se distingue en ce qu'elle confie aux gouvernements emprunteurs la charge de réaliser une évaluation sociale détaillée lors de la préparation de projet. Elle conserve toutefois la responsabilité du processus de sélection sociale initial au stade de la conception, visant à déterminer si un projet est susceptible de déclencher des mesures de protection sociale et à évaluer la nécessité de procéder à une analyse sociale plus approfondie pendant la préparation du projet. Elle se réserve également la tâche d'appliquer l'analyse sociale au stade de l'examen préalable du projet, sur la base des conclusions de l'évaluation sociale faite par l'emprunteur.

Encore récemment, des organismes comme la BAsD et la BAfD ne faisaient pas de distinction claire entre les rôles de l'organisme et de l'emprunteur en ce qui concerne l'analyse sociale. Elles en prenaient d'ordinaire la responsabilité jusqu'à l'étape de l'approbation par les organes directeurs, mais récemment elles ont procédé à un transfert de responsabilités sur le modèle de la Banque mondiale.

Le FIDA a tendance à laisser plus de responsabilités au pays en ce qui concerne la préparation de projet, y compris dans les études de diagnostic dans le domaine socioéconomique et des moyens de subsistance. Les consultants du FIDA conçoivent les études de diagnostic participatives et le travail de terrain est confié à des consultants locaux sous contrat ou entrepris conjointement par les consultants du FIDA et les membres de l'équipe nationale. Aux yeux du FIDA, ce dernier procédé apparaît comme un moyen de promouvoir la compréhension mutuelle et le consensus sur la conception de projet avec ses futurs partenaires de mise en œuvre.

Les emprunteurs et, en particulier, les unités de gestion du programme d'exécution prennent en charge les activités d'analyse sociale pendant la mise en œuvre et le suivi, avec la contribution des spécialistes et des consultants des organismes pendant les missions de supervision et de soutien à la mise en œuvre, et assurent le respect des mesures de protection. La section 6 donne plus de détails sur les responsabilités en matière d'analyse sociale.

## Sources de financement

La Banque mondiale, à la différence des autres organismes, attend de l'emprunteur qu'il prenne en charge le coût de l'évaluation sociale au stade de la préparation de projet (Annexe 2, Tableau 2E). Elle ne prend en charge que les activités menées par ses propres spécialistes et consultants en développement social, comme le processus de sélection sociale au stade de la conception de projet et l'évaluation sociale avant la présentation aux organes directeurs. Le coût de ces activités est couvert par un budget régional de soutien, au lieu du budget de préparation de projet. Les chefs d'équipe de projet aident parfois les

pays emprunteur à faible revenu à mobiliser des subventions pour couvrir le coût de l'évaluation sociale, surtout dans le cas où un projet déclenche une ou plusieurs politiques de protection sociale.

La BAsD finance l'analyse sociale sur son budget de subvention pour l'assistance technique préparatoire. La BAfD intègre en général l'analyse sociale à ses missions de préparation et la finance par leur budget propre. Auparavant, le FIDA comptait sur des fonds d'affectation spéciale et les projets de coopération technique de la FAO pour financer l'analyse sociale au stade de la préparation de projet, mais contraintes budgétaires obligent, sa contribution au stade de la conception se limite de plus en plus à l'intégration d'un spécialiste en sciences sociales dans l'équipe de préparation de projet, financé sur le budget de préparation de projet.

Quand le coût de l'analyse sociale est exclusivement financé sur ce budget, les ressources disponibles pour les autres aspects de la préparation s'amenuisent. Comme les budgets de préparation de projet ont diminué en termes réels sur les dix dernières années, les organismes n'ayant pas accès à des fonds d'affectation spéciale ont considérablement réduit les budgets de l'analyse sociale. Celles qui financent des programmes et projets impulsés par la demande reportent de plus en plus l'analyse sociale à l'étape de la mise en œuvre, de façon à l'intégrer aux coûts du projet.



## 4. L'ANALYSE SOCIALE DANS LES DIFFÉRENTES APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT

On a vu dans la section précédente les différences existant entre les organismes internationaux en matière d'analyse sociale. Cette section propose d'examiner l'évolution du rôle de l'analyse sociale et du spécialiste en sciences sociales, en accord avec l'évolution des différentes approches du développement.

### Les différentes approches du développement

Jusqu'à la fin des années 1980, les donateurs se sont chargés de la conception et de la mise en œuvre de presque tous les projets d'investissement agricole. Depuis les années 1990, ce sont les États, et de plus en plus les bénéficiaires ou les communautés, qui mènent les programmes et les projets. On s'est en effet rendu compte que les stratégies de croissance basées sur la production agricole définies de façon étroite et limitée, et imposées par en haut, n'avaient que peu à offrir à la plupart des petits et moyens producteurs dont les intérêts, priorités et capacités à adopter de nouvelles pratiques et de nouvelles technologies sont trop hétérogènes. Les approches flexibles impulsées par la demande permettent de surmonter ces défis en proposant une grande variété d'innovations techniques possibles – dans l'espoir d'offrir quelque chose à chacun – et en dotant l'unité de gestion de projet des moyens nécessaires pour répondre aux demandes les plus diverses des clients.

Cette évolution favorisant les projets induits par la demande s'est accompagnée d'une tendance à confier au donateur la coordination à l'appui des programmes d'investissement dans le secteur agricole, au début, puis des approches agricoles sectorielles. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005 et l'Initiative Unité d'action des Nations Unies de 2007 (voir Encadré 12) ont contribué à renforcer la coordination.

#### Encadré 12: Travailler ensemble

##### ***Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, 2005***

La déclaration exprime le consensus atteint par la communauté internationale sur la voie à suivre pour réformer les modalités de fourniture et de gestion de l'aide afin d'en augmenter l'efficacité et d'en améliorer les résultats. Elle repose sur cinq principes qui se renforcent mutuellement:

- **L'appropriation:** Les pays partenaires prennent effectivement en main leurs politiques et stratégies de développement et coordonnent les actions de développement.
- **L'alignement:** Les donateurs accordent leur soutien de façon générale en fonction des stratégies nationales de développement, des institutions et procédures des pays partenaires.
- **L'harmonisation:** Les actions des donateurs sont plus harmonisées, transparentes et collectivement efficaces.
- **La gestion axée sur les résultats:** Les ressources sont gérées et la prise de décision est améliorée en vue des résultats de développement.
- **La responsabilité mutuelle:** les donateurs et partenaires sont coresponsables des résultats de développement.

##### ***Unis dans l'action***

Cette initiative lancée en 2007 par les Nations Unies cherche à répondre aux défis d'un monde en pleine transformation, et analyser la façon dont les agences de l'ONU peuvent renforcer leur coordination à l'égard de l'aide au développement, sur la base des quatre principes: un dirigeant, un programme, un budget et un bureau.

En Afrique, un pas de plus a été fait vers une harmonisation accrue des priorités et d'une utilisation plus efficace et efficiente des ressources financières avec le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) (voir Encadré 13). Certains donateurs, au lieu de financer des programmes et des projets indépendants, préfèrent désormais apporter un soutien budgétaire ou un financement basé sur les politiques. Cette approche offre de nombreux avantages: nouvelles opportunités, économies d'échelle, plus grande appropriation par le gouvernement et en fin de compte, davantage d'impact.

### Encadré 13: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine

L'objectif du PDDAA est d'éliminer la faim et de réduire la pauvreté grâce au développement de l'agriculture. Les États africains ont convenus d'augmenter l'investissement public dans l'agriculture d'un montant équivalent à au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux et d'élever la productivité agricole d'au moins 6 pour cent.

Depuis son adoption en 2003, les partenaires au développement ont travaillé en étroite collaboration pour en renforcer les processus et en consolider les piliers.

Il en est résulté une harmonisation accrue du soutien des donateurs aux activités et aux programmes d'investissement du PDDAA. Le Fonds fiduciaire multi-donateurs cible des lacunes spécifiques en matière de financement, de capacité et de technologie, il facilite la création de partenariats et de coalitions entre les institutions africaines, les partenaires et les donateurs et il complète les ressources existantes mobilisées autour des piliers du PDDAA et des autres priorités thématiques.

## Projets d'investissement dans l'agriculture menés par les gouvernements et les donateurs

Les investissements des donateurs ou du gouvernement obéissent à une stratégie prédéterminée (visant par exemple à accroître la production agricole, la productivité et les revenus des exploitants). Pour ce faire, ils fournissent aux ménages un accès à des conseils techniques, à des intrants et technologies de production, au crédit et au marché pour des denrées prédéterminées, sélectionnées pour leur potentiel et leur rendement économique élevés. La réussite de la stratégie du projet dépend de l'adoption par les producteurs des technologies proposées et de leurs résultats, ce qui dépend à son tour de la justesse du diagnostic initial concernant les contraintes techniques et potentielles dans la zone du projet. L'unité de gestion du projet et les organismes de mise en œuvre ont tendance à intervenir du haut vers la base pour faire passer des messages, promouvoir certaines technologies, des intrants et des changements de comportement auprès des producteurs.

Le spécialiste en sciences sociales joue un rôle pratique et dynamique dans les investissements des donateurs. Dès les premières étapes de l'identification du projet, il lui faut déterminer dans quelle mesure les bénéficiaires visés peuvent accepter et adopter les technologies et les services associés. En sa qualité de membre de l'équipe de conception, il est en mesure d'influer directement sur la conception du projet en interprétant et en appliquant les politiques de ciblage du donateur en matière de pauvreté et de genre. Il se charge de l'étude socioéconomique et de diagnostic des systèmes de subsistance, si elle est jugée nécessaire, en travaillant avec un homologue local ou plusieurs, à l'identification des groupes cibles. Ses attributions s'étant enrichies avec le temps, il se charge désormais de la conception des mécanismes de ciblage et, dans certains organismes, des composantes ou activités découlant de l'analyse sociale. La conception des composantes et des activités est cependant le plus souvent confiée à une autre personne que celle qui est chargée du diagnostic socioéconomique et du ciblage.

Dans les projets d'investissement menés par le gouvernement, les principales fonctions de l'analyse sociale sont similaires à celles des projets menés par les donateurs. La principale différence tient au fait que le spécialiste en sciences sociales n'intervient pas directement dans l'exécution, mais seulement en appui de



ses homologues de l'équipe locale de préparation et doit s'assurer que les organismes gouvernementaux de mise en œuvre comprennent la définition du groupe cible, les mécanismes de ciblage proposés et les composantes sociales, et sont d'accord pour les mettre en œuvre.

## Programmes et projets agricoles induits par la demande

Un programme induit par la demande suppose un changement radical d'approche: il ne s'agit plus de faire passer des messages venus d'en haut, mais tout au contraire de partir des besoins de l'exploitant en remontant vers le haut. Les exploitants participent activement au même titre que les fournisseurs de services et d'assistance technique pour identifier les priorités et les interventions qu'ils jugent les plus pertinentes pour leur propre situation et ils peuvent avoir accès à un soutien individuellement ou en groupes. Le rôle de l'unité de gestion consiste à informer, faciliter, financer et assurer le suivi, tandis que la prestation de services est généralement confiée à un sous-traitant extérieur.

L'adoption de la démarche du développement induit par la demande a profondément modifié la nature du travail du spécialiste en sciences sociales. L'approche « recherche et développement », qui incite les exploitants à participer activement à l'élaboration de la technologie agricole durant la phase de mise en œuvre, rend le travail de diagnostic participatif initial moins important. L'évaluation participative des besoins et les mécanismes communautaires de planification des actions font partie intégrante du processus d'autonomisation des exploitants et de participation à l'identification des améliorations à apporter à leurs systèmes de production et de subsistance. L'analyse sociale n'en reste pas moins très importante, même dans des projets participatifs, afin de comprendre les institutions et les structures de pouvoir locales.

Le mode de sélection des participants au projet s'en est également trouvé profondément modifié. Dans les projets du gouvernement ou des donateurs, c'était à l'unité de gestion de sélectionner les communautés et les participants sur la base des critères de ciblage donnés. Dans les projets induits par la demande, ce sont, en général, les communautés et les bénéficiaires qui se sélectionnent eux-mêmes sur la base de leur intérêt pour ce que le projet a à offrir et de la vigueur de l'initiative locale. L'unité de gestion peut n'avoir qu'un contrôle limité sur la participation des femmes, par exemple, parce que les membres du groupe d'exploitants s'auto-sélectionnent eux-mêmes pour éviter le risque d'un écart trop grand entre les groupes cibles choisis (par ex. les petits exploitants) et ceux qui participent réellement au projet. Les stratégies de ciblage pour les projets induits par la demande comportent normalement des mécanismes multiples de ciblage de sorte que l'unité de gestion puisse avoir différents moyens d'atteindre les bénéficiaires et de réduire les erreurs d'inclusion ou d'exclusion et par là les résistances communautaires. Dans le cadre d'un développement induit par la communauté, le choix des mécanismes et procédures appropriés suppose une compréhension claire du contexte social et des différences de pouvoir (par ex. en ce qui concerne le processus de définition des priorités et de composition du comité de sélection). On examinera la question dans le Guide du praticien.

Dans les projets induits par la demande, les campagnes de communication et d'information jouent un rôle essentiel pour informer le public et les bénéficiaires potentiels des projets du chemin à suivre pour accéder aux activités qui les intéressent (voir Encadré 14). Le développement des institutions de base (par ex. les organisations communautaires) et le renforcement des capacités comme vecteur d'autonomisation des pauvres et de leur participation y auront également plus de place. Par exemple, dans ces projets, les efforts d'intégration de la problématique de genre se focalisent sur la sensibilisation aux questions de genre comme mesure habilitante plutôt que sur des composantes spécifiques du projet ou des lignes de crédit pour les femmes.

### Encadré 14: Informer les parties prenantes

Les projets induits par la demande exigent la mise en place de mécanismes de communication différents (par ex. des ateliers de démarrage) pour informer les parties prenantes et les partenaires de mise en œuvre:

- des opportunités de projets;
- des groupes cibles visés;
- des implications du passage d'un mode de fonctionnement où les directives venaient d'en haut et à l'initiative du gouvernement, à un mode de fonctionnement où il s'agit de répondre à la demande du client; et
- des droits et responsabilités réciproques du gouvernement, des donateurs et des communautés.

## Approches sectorielles dans l'agriculture

De nombreux donateurs ont adopté les approches sectorielles pour financer les investissements dans le domaine de la santé, de l'éducation et des routes, mais elle fait encore figure de nouveauté dans le secteur agricole. Le modèle repose sur un programme de développement de l'ensemble du secteur agricole piloté par le gouvernement et une solide coordination avec les donateurs. Dans certains cas, les fonds des donateurs sont acheminés moyennant un mécanisme de financement unique où les fonds sont mis en commun. Mais dans la plupart des cas, les donateurs peuvent soutenir l'approche sectorielle et continuer à financer directement des projets individuels dans le cadre des approches sectorielles.

### Encadré 15: Surmonter les défis soulevés par les problèmes sociaux dans le cadre des approches sectorielles

Les donateurs soucieux de s'attaquer aux problèmes sociaux dans le cadre des approches sectorielles peuvent suivre les stratégies suivantes:

- **Veiller à ce que les quartiers et les ménages les plus pauvres au sein du district soient adéquatement couverts:** Un donateur soucieux de renforcer le ciblage de pauvreté d'une approche sectorielle doit établir des rapports étroits de collaboration avec les groupes à l'intérieur du pays chargés d'établir les critères et procédures pour l'affectation de fonds entre les districts, les outils d'évaluation de la performance et de suivi-évaluation des résultats et résultats des programmes.
- **Prévoir des engagements en faveur de l'inclusion sociale et de l'autonomisation lorsque les activités sont livrées par des sous-traitants:** Il convient de négocier les conditions du contrat avec les autres membres du groupe multi-donateurs, en particulier les critères relatifs à l'inclusion de la pauvreté, au ciblage de genre et à l'évaluation des offres.
- **Adopter des procédures communes:** Pour chaque question sur laquelle un donateur souhaite intervenir, il lui faut d'abord identifier le responsable de cette question dans le pays et ensuite un allié potentiel parmi les donateurs pour former un consensus en faveur du changement.
- **Utiliser le système de suivi du gouvernement:** Un organisme axé sur la réduction de la pauvreté peut rappeler au gouvernement et aux donateurs leurs engagements en faveur de services agricoles inclusifs pour les encourager à assurer un suivi visant à déterminer quelles catégories d'exploitants (par ex. pauvres ou moins pauvres) sont effectivement affectés par le projet afin de prendre des mesures correctives si nécessaire.

Les approches sectorielles diffèrent des projets induits par la demande ou dirigés par les donateurs et le gouvernement parce que le fonctionnement des projets y est régi par un ensemble de politiques et de

procédures établies par le gouvernement avec l'approbation des donateurs et la prise de décision passe à une équipe multi-donateurs dirigée par le gouvernement. La prise en compte des questions sociales dans ce cadre pose un défi particulier et que seul un petit nombre de donateurs sont prêts à relever. Un seul organisme, disposant d'un seul vote dans le groupe de gestion du fonds collectif, n'a guère de poids et ne peut rien faire sans le soutien des autres partenaires. On trouvera à l'Encadré 15 un exposé des moyens permettant de surmonter ces défis.

Compte tenu de ces difficultés, il apparaît nécessaire pour les donateurs d'établir une présence importante dans le pays et de mettre en place une équipe de personnes qualifiées pour représenter le point de vue de l'organisme et pour participer au dialogue politique. Il leur faut également participer régulièrement aux réunions du groupe de financement collectif, du consortium des donateurs et des groupes de travail thématiques. Les approches sectorielles présentent d'énormes difficultés pour des donateurs n'ayant qu'une faible implantation dans le pays parce que le personnel du siège et les consultants internationaux envoyés en visite ne disposent pas des points d'appui nécessaires dans le pays.

L'analyse sociale dans le cadre des approches sectorielles s'attache avant tout à définir les règles du jeu. Elle peut néanmoins promouvoir une meilleure inclusion sociale en renforçant le ciblage en matière de pauvreté et de genre (voir Encadré 16). Elle permet également d'améliorer la conception institutionnelle à la base en offrant aux ruraux pauvres, hommes et femmes, la possibilité d'influer sur le contenu de l'approche sectorielle et des plans de développement agricole au niveau décentralisé – où se situe l'essentiel du financement du programme.

#### Encadré 16: Ciblage des paramètres favorisant l'inclusion

Il ressort du dialogue avec les parties prenantes à tous les niveaux que la notion d'inclusion est mieux acceptée que celle de ciblage, qui suggère des mesures venant d'en haut et excluant certaines catégories. Le message doit être que la croissance agricole permet de réduire la pauvreté dans la mesure où les petits exploitants sont directement associés aux activités, notamment les minorités pauvres comme celles des bergers et cultivateurs de terres sèches dans des zones où les pluies sont faibles et irrégulières. L'inclusion sociale peut être renforcée grâce à une combinaison de:

- mesures habilitantes (par ex. sensibilisation, plaidoyer, dialogue politique);
- mesures d'autonomisation (par ex. renforcement de la planification participative au niveau du village et aux échelons supérieurs, renforcement des organisations basées sur la communauté moyennant la constitution de réseaux nationaux d'organisations de petits exploitants);
- mesures de procédure (visant par ex. à s'assurer que les critères d'éligibilité existants n'excluent pas les femmes ni les pauvres, exigeant qu'un pourcentage substantiel des subventions au niveau du district soit dépensé au niveau du village et aux échelons inférieurs du district); et
- un ciblage direct des personnes souffrant d'insécurité alimentaire.

On trouvera plus de détails sur ces différentes options dans le Guide du praticien.

## Soutien budgétaire au secteur agricole

Le soutien budgétaire au secteur agricole suppose l'intégration des fonds fournis par les donateurs au budget du gouvernement et l'adoption de procédures publiques pour la planification des achats, les décaissements et la gestion financière. Le gouvernement peut ensuite mobiliser ces fonds et les dépenser pour toute activité prévue au budget du Ministère de l'agriculture, qui les gère directement. Dans le cas d'un soutien budgétaire pur et simple, il n'y a pas d'unité de gestion de projet ou de coordination des donateurs et pas de présentation de rapports distincts aux donateurs sur les fonds dépensés ou les résultats du programme.

C'est un mode de financement qui convient lorsque les donateurs sont d'accord avec les priorités du budget du Ministère de l'agriculture. Les gouvernements tendent à privilégier cette approche de préférence à l'assistance aux projets et aux programmes parce que le soutien budgétaire n'est assorti d'aucune condition et ne comporte aucune obligation de présentation de rapports aux donateurs individuels. Cette méthode a la faveur d'un nombre croissant de donateurs bilatéraux. Toutefois, le soutien budgétaire ne convient pas dans les cas où les donateurs tiennent à s'assurer de l'efficacité des méthodes d'affectation des ressources et de gestion. En pareils cas, un prêt basé sur les politiques serait plus indiqué.

La décision de passer au soutien budgétaire est souvent précédée d'un examen des dépenses publiques afin de comprendre la composition du budget du ministère. L'analyse sociale joue un rôle de premier plan pour permettre une meilleure compréhension des avantages des dépenses publiques dans l'agriculture, en termes de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire (voir Encadré 17).

### Encadré 17: Analyse sociale du soutien budgétaire

L'analyse sociale des programmes de soutien budgétaire au secteur agricole se centre sur l'impact favorable, neutre ou négatif du point de vue des pauvres, des dépenses publiques en faveur du secteur agricole. En particulier, elle examine les avantages découlant des dépenses publiques en matière de soutien aux prix et de subventions, de recherche agricole, de services de conseil et de vulgarisation agricole et de renforcement des capacités, notamment.

Elle s'efforce de montrer, à la lumière des analyses sur les rôles de genre et les moyens d'existence ruraux, quelles activités et services financés par le budget sont susceptibles d'avantager les producteurs directs plutôt que le personnel du gouvernement, les petits producteurs par rapport aux producteurs commerciaux, et les femmes par rapport aux hommes. Les outils analytiques appropriés sont ceux utilisés pour l'analyse de l'impact social des réformes politiques (par ex. l'analyse des impacts sur la pauvreté et le social, AIPS, de la Banque mondiale et les analyses équivalentes dans d'autres organismes).

## Prêt agricole basé sur les politiques

Le prêt basé sur les politiques met les fonds provenant des donateurs à la disposition d'un gouvernement pour leur utilisation dans un secteur particulier à la condition que ledit gouvernement modifie l'une ou plusieurs de ses politiques. Cette approche vise à faciliter une mobilisation rapide, les fonds des donateurs étant débloqués par tranche de dépenses sitôt que certains objectifs politiques ou seuils de déclenchement sont atteints. Les donateurs optent pour cette approche lorsqu'ils estiment que la croissance dans le secteur agricole est paralysée par des politiques qui inhibent l'initiative privée. Un gouvernement peut par exemple être invité à suspendre les subventions sur les engrais (qui immobilisent plus de 50 pour cent des dépenses publiques dans le secteur agricole) comme condition pour avoir accès aux fonds. Les fonds d'un prêt basé sur les politiques ne sont pas liés d'avance à un emploi particulier et peuvent servir à toutes les catégories de dépenses figurant au budget du ministère, qui ne sont pas sur la liste des dépenses expressément exclues.

Certains organismes de financement, comme la Banque mondiale, fournissent l'essentiel de leur soutien aux pays en développement au moyen de ce mécanisme. L'AIPS de la Banque mondiale aide les décideurs et les fonctionnaires à mieux comprendre les implications sociales des réformes politiques. La BASD a ses propres directives prévoyant une analyse semblable des effets sociaux des réformes politiques.

Le spécialiste en sciences sociales intervient la plupart du temps en amont des prêts basés sur les politiques. Il s'attache en particulier à établir des diagnostics et des modèles de scénarios alternatifs, sur la base des changements intervenus dans les politiques ou dans le calendrier des réformes, et à analyser les effets positifs et négatifs potentiels des réformes politiques et à déterminer qui seront les gagnants et perdants. En second lieu, il s'occupe de concevoir des filets de sécurité et des mesures d'atténuation de l'impact social.

## Résumé des résultats ventilés par approche de développement

Le Tableau 3 présente une illustration des résultats attendus et des indicateurs de l'analyse sociale ventilés par approche de développement.

Tableau 3: Résultats attendus et indicateurs de l'analyse sociale ventilés par approche de développement		
Approche de développement	Quels changements résulteront de l'analyse sociale?	
	Résultats	Indicateurs
Projet mené par les donateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'efficacité du ciblage: les avantages pour les ménages pauvres et les femmes sont supérieurs dans les projets recourant à l'analyse sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organismes de mise en œuvre et le gouvernement comprennent et appliquent correctement les procédures participatives et les mesures de ciblage</li> <li>• Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires du projet</li> <li>• Pourcentage de petits exploitants pauvres parmi les bénéficiaires du projet</li> </ul>
Projet mené par le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'efficacité du ciblage</li> <li>• Amélioration de la capacité des homologues locaux d'entreprendre l'analyse sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organismes de mise en œuvre et le gouvernement comprennent et appliquent correctement les procédures participatives et les mesures de ciblage</li> <li>• Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires du projet</li> <li>• Pourcentage de petits exploitants pauvres parmi les bénéficiaires du projet</li> </ul>
Approches sectorielles de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La façon dont les fonds gouvernementaux sont affectés aux districts est moins préjudiciable pour les districts pauvres et au sein de chaque district</li> <li>• Le processus de planification de l'agriculture au niveau du district procède davantage de la base au sommet</li> <li>• Renforcement de la capacité du personnel de district et des communautés de planifier et mettre en œuvre des sous-projets dans le cadre de leur plan de développement du district</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La part des districts pauvres dans les ressources de projet n'est pas inférieure à leur part dans la population totale</li> <li>• Au moins x% des districts sont éligibles à des subventions en bloc majorées sur la base des évaluations de performance</li> <li>• Les services au public de vulgarisation et de recherche agricole sont plus axés sur le client: x% des sujets de recherche et de vulgarisation émanent des petits producteurs</li> <li>• Suite au renforcement des capacités financé par le projet, le gouvernement et les organismes de mise en œuvre comprennent et appliquent correctement les procédures participatives (le cas échéant)</li> <li>• Le système de suivi-évaluation du Ministère de l'agriculture fournit des données ventilées par sexe sur les exploitants formés et les groupes d'exploitants contactés par les services de vulgarisation</li> </ul>

(suite)

Tableau 3 (suite)

Approche de développement	Quels changements résulteront de l'analyse sociale?	
	Résultats	Indicateurs
Soutien budgétaire au Ministère de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une part plus grande des ressources publiques destinées à l'agriculture est allouée à des activités profitant directement aux petits exploitants femmes et hommes (lorsque l'examen des dépenses publiques et la restructuration du budget précédent et conditionnent l'octroi du soutien budgétaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite au renforcement des capacités financé par le projet (le cas échéant), le gouvernement et les organismes de mise en œuvre comprennent et appliquent correctement les procédures participatives</li> <li>• Pourcentage du budget du Ministère de l'agriculture allant à la petite production</li> </ul>
Prêt à l'agriculture basé sur les politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement comprend l'impact que la réforme des politiques aura vraisemblablement sur les pauvres sous l'effet combiné des changements affectant l'emploi, les prix, les actifs, les taxes/subventions</li> <li>• Les éventuels impacts négatifs des réformes sur les pauvres sont évités ou atténués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans d'atténuation préparés par le gouvernement sont conformes aux normes de l'organisme de financement</li> <li>• Les mesures d'atténuation sont mises en œuvre avec succès</li> <li>• Le nombre et le pourcentage de personnes affectées dont les moyens d'existence ont été rétablis à leur niveau d'avant l'intervention</li> </ul>

## 5. RÔLE DE L'ANALYSE SOCIALE DANS LE CYCLE DU PROGRAMME

Cette section présente les informations concernant le rôle de l'analyse sociale aux différents stades du cycle de programmation et du projet, élaborées à partir des expériences des six organismes internationaux examinés à la section 3. Les termes « programme » et « projet » sont ici interchangeables.

La plupart des organismes s'occupant d'investissement dans le développement rural et agricole subdivisent le cycle de programmation et de projet en six stades: **identification, conception, examen préalable, approbation par les organes directeurs, mise en œuvre** et **évaluation**. Au stade de la mise en œuvre, on peut distinguer l'efficacité du projet (liée à sa capacité à mobiliser les fonds), le démarrage du projet, l'examen à mi-parcours et l'achèvement. Certains organismes distinguent également un stage « **en amont** » qui précède le cycle du programme, correspondant à l'analyse économique et de pauvreté, au travail sectoriel et à la formulation de la stratégie de pays. La Figure 2 illustre le rôle de l'analyse sociale aux différents stades du cycle de programmation des investissements agricoles.

### Activités en amont

Un consensus fort existe entre les organismes de financement sur la nécessité d'intégrer l'analyse sociale et des moyens d'existence à l'évaluation de pauvreté et au travail sectoriel, qui se font en amont, certaines le font d'ailleurs déjà (voir Encadré 18). L'adoption de l'approche exposée dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement a rendu indispensable une analyse plus systématique de la pauvreté et des implications sociales des réformes. La première est axée sur la pauvreté du point de vue du revenu (mesurée par la consommation par tête), la seconde sur les indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation et à l'accès aux services publics dans le cadre des OMD. Il reste toutefois possible de renforcer le travail d'évaluation de la pauvreté en incorporant des concepts liés aux moyens d'existence tels que la possession d'actifs, le capital social, les moyens de subsistance, la façon de gérer le risque et l'aptitude à résister aux chocs et à s'en remettre.

#### Encadré 18: Analyse sociale en amont

La Banque mondiale a élaboré une gamme d'outils d'analyse sociale utiles à ce stade du cycle de programmation, notamment l'évaluation participative de pauvreté et l'AIPS pour n'en citer que deux.

L'AIPS aide les responsables des politiques et les fonctionnaires du gouvernement à mieux comprendre les implications sociales des réformes politiques, moyennant une analyse des impacts distributionnels potentiels – positifs et négatifs – des réformes politiques sur le bien-être des différents groupes de parties prenantes et en particulier des pauvres et des personnes vulnérables. On citera à titre d'exemple l'analyse du démantèlement de l'intervention gouvernementale au sein du sous-secteur du coton ou l'analyse de l'impact des fluctuations du prix des denrées alimentaires sur les ménages pauvres dans les pays en développement.

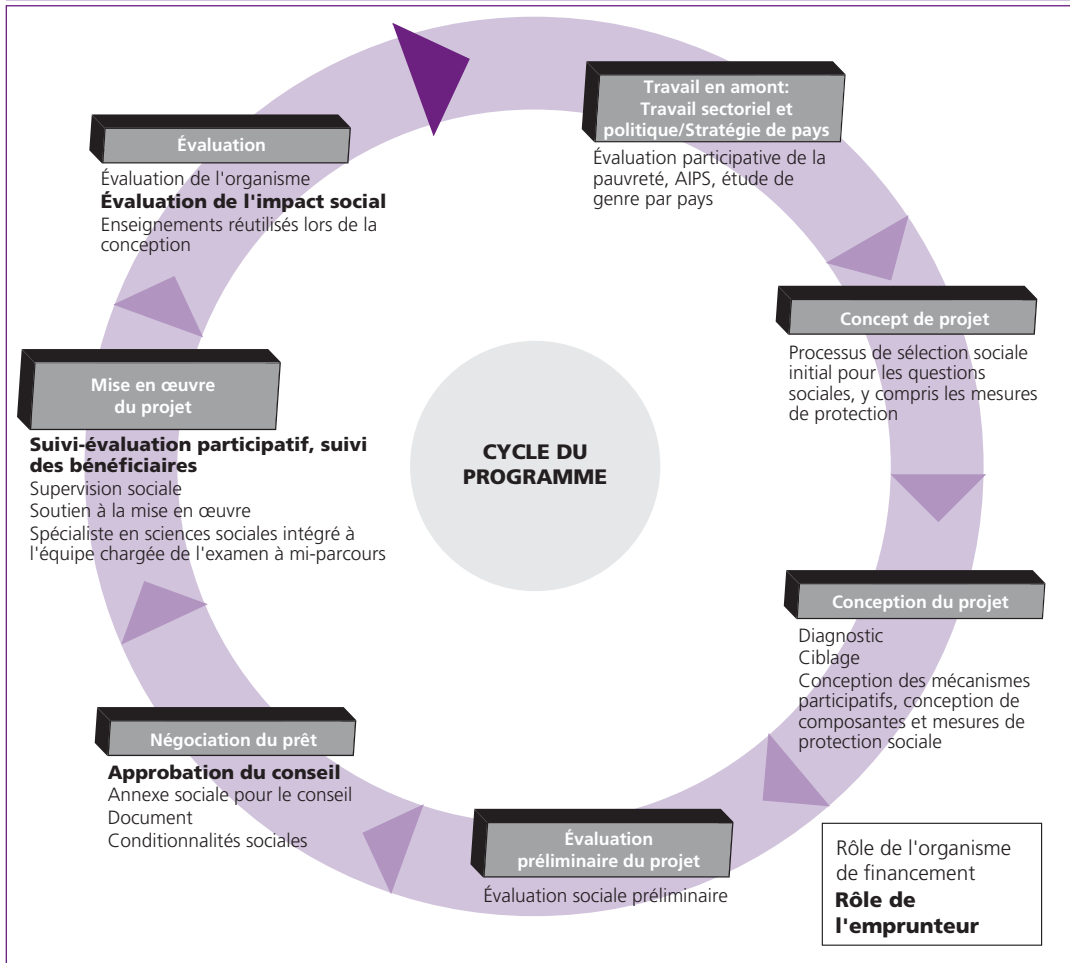
L'analyse examine les effets prévisibles des réformes politiques en privilégiant cinq grands facteurs ou mécanismes de transmission: l'emploi, les prix, l'accès aux biens et services, les actifs et les taxes et subventions. L'AIPS est généralement menée par une équipe du pays, avec l'assistance des spécialistes de la Banque mondiale.

La BASD procède à un type d'analyse similaire des effets sociaux des réformes politiques selon les directives qui lui sont propres.

Tous les organismes ne consacrent pas les mêmes ressources à l'analyse sociale au stade de la préparation de leur stratégie de pays. Les grandes institutions multisectorielles, comme la Banque mondiale, ont tendance à y consacrer davantage de ressources que les organismes plus petits. L'intégration de l'analyse sociale dans la formulation de la stratégie de pays pour les grandes institutions multisectorielles a eu pour effet positif d'accroître les investissements dans des secteurs comme la santé, l'éducation et la protection sociale. Cela s'est traduit également par une augmentation du montant total des investissements dans l'agriculture et le développement rural, en considération du fait que la majorité des pauvres se trouvent dans le secteur rural.

Les petits organismes en revanche disposent de ressources plus limitées à consacrer à l'analyse sociale au stade de la stratégie de pays et sont parfois contraints de recourir à des sources de données secondaires, qui ne sont pas toujours adaptées à leurs exigences.

Figure 2: Analyse sociale dans le cycle du programme





## Identification

Au stade de la conception, les possibilités de concevoir le projet dans un sens qui privilégie les objectifs de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'égalité entre les sexes sont multiples. Mais la réflexion proactive sur des variantes conceptuelles de projets doit être menée sur le terrain, plutôt qu'au bureau, avant que le concept de départ ne se cristallise. C'est le moment voulu pour envisager des arbitrages et variantes conceptuelles, avant de lier l'institution de financement à un organisme de mise en œuvre particulière et avant que les intérêts acquis dans un concept de projet donné ne se soient solidifiés au point de rendre impossible tout changement de concept. Les ressources consacrées à l'analyse des partenaires à la mise en œuvre éventuels et à l'évaluation de leurs capacités doivent être suffisantes.

Le processus de sélection sociale débute normalement dès que possible dans le cycle de programmation de l'organisme. Il prévoit un examen rapide des propositions de nouveaux investissements potentiels visant à identifier les questions sociales à prendre en compte au stade de la conception et de la mise en œuvre du projet. Ce processus peut se répéter à diverses étapes du cycle, de façon de plus en plus approfondie.

## Conception

L'analyse sociale apporte deux contributions majeures à la conception du projet, en particulier pour des interventions ciblées sur la pauvreté. Tout d'abord, sous la forme d'une étude des systèmes agraires (ou de production) et de façon plus générale des systèmes de subsistance, confiée à une équipe interdisciplinaire ou plus souvent menée conjointement avec les organismes en charge de l'exécution, ou encore menée sur la base de données secondaires et de consultations choisies. L'étude comporte également une analyse de pauvreté et de genre, des profils d'organisation et de groupes, une analyse des parties prenantes, une évaluation des institutions, une consultation participative et une analyse de risque lié aux moyens d'existence découlant du contexte de vulnérabilité.

*On trouvera les détails relatifs aux systèmes de subsistance ruraux et aux études y afférentes dans le Guide du praticien et les outils et listes récapitulatives pour le travail sur le terrain dans le Guide de terrain*

Ensuite, durant la préparation du projet, le spécialiste en sciences sociales se charge de réaliser de concevoir, de définir les phases et d'établir les devis des processus participatifs en faveur des pauvres, les arrangements institutionnels à la base, les mécanismes de ciblage de la pauvreté et du genre, les systèmes de remontée des informations pour le suivi et l'évaluation et autres éléments basés sur les conclusions de l'analyse sociale.

*Le Guide du praticien présente le rôle de l'analyse sociale plus en détail dans la conception des composantes des projets relatifs aux investissements dans l'agriculture et le développement rural*

## Examen préalable

Le stade de l'évaluation est particulièrement important lorsqu'entrent en jeu des politiques de protection sociale. Les spécialistes en sciences sociales de l'organisme doivent évaluer la qualité de l'évaluation sociale et des plans sociaux d'atténuation concernant la réinstallation ou la participation des populations autochtones sur la base de ce qu'a préparé l'emprunteur. La mission d'examen initial doit chercher à vérifier si les conclusions de l'analyse sociale et les plans d'atténuation sont dûment pris en compte dans le document d'évaluation et les tableaux d'estimation des coûts. L'évaluation doit également porter sur l'engagement de l'emprunteur et sa détermination à mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'atténuation.

Lorsque les mesures de protection sociale n'entrent pas en considération, l'analyse sociale au stade de l'évaluation préliminaire peut être plus sommaire et se contenter de déterminer si la conception du projet est réaliste du point de vue social et si elle pourra être mise en œuvre, compte tenu des lacunes au niveau des capacités locales, des compétences et de l'engagement des organismes de mise en œuvre. Il est également important de déterminer dans quelle mesure le gouvernement comprend les objectifs de développement social et institutionnel et s'engage à les réaliser.

Au stade de la préparation du manuel de mise en œuvre du projet, l'analyse sociale doit se centrer avant tout sur les institutions, les règles et les comportements en vue d'assurer la transparence et l'accès aux ressources du projet. La participation des responsables de la mise en œuvre à la préparation du document favorise une meilleure compréhension et appropriation du projet.

## Approbation du conseil

Les dispositions contractuelles légales sont particulièrement importantes pour les projets prévoyant l'application de mesures de protection. Elles permettent à l'organisme de financement de tenir l'emprunteur pour légalement responsable de la mise en œuvre des plans de compensation et d'atténuation exigés. Pour les projets ne prévoyant pas l'application de ces mesures, il est plus délicat d'intégrer les aspects du ciblage social (tels que les cibles relatives au genre) aux dispositions légales parce qu'il est difficile de les faire respecter.

## Mise en œuvre

Au stade de la mise en œuvre du projet, l'analyse sociale apporte une contribution utile à la planification participative, au suivi des bénéficiaires, aux organisations basées sur la communauté et au système de suivi-évaluation.

La période allant du lancement du projet à la fin de la première année de déploiement complet des opérations est cruciale pour le succès de la mise en œuvre future des composantes sociales du programme. Il est particulièrement important d'assurer une diffusion la plus large possible des informations sur le projet et sur les modalités d'accès à ses ressources pour assurer la transparence et l'égalité des possibilités de participation. On aura recours à des campagnes d'information publique et des ateliers de lancement pour informer les personnes du projet de ce qu'il a à offrir. C'est aussi le moment de renforcer les capacités et le sentiment d'appropriation au niveau local en sensibilisant et en formant les partenaires à la mise en œuvre aux techniques participatives et à l'intégration du genre.

La première année offre l'occasion de tester et d'ajuster les procédures prévues dans le manuel de mise en œuvre du projet et de vérifier par la pratique ce qui marche en matière de ciblage de pauvreté et de genre. Malheureusement, le bon déroulement des activités est souvent perturbé par des blocages institutionnels, des retards dans le recrutement du personnel et des consultants pour lancer le processus et le manque de clarté parmi le personnel de l'unité de gestion du projet.

Dans les projets induits par la demande, l'analyse sociale est normalement intégrée à la mise en œuvre du projet dans le cadre d'un processus d'évaluation en continu des besoins participatifs et de planification. Des équipes de facilitation multidisciplinaires au niveau du district et du sous-district assistent les facilitateurs communautaires pour réaliser et mettre à jour ou valider les évaluations des besoins participatifs et les plans d'action communautaire qui servent ensuite à élaborer des plans de district à moyen terme ainsi que les plans de travail et budgets annuels.

Tous les organismes n'accordent pas la même attention aux questions sociales durant la supervision du projet. Lorsque les missions de soutien à la mise en œuvre vont de pair avec la supervision du projet, il est plus facile de comprendre comment les aspects fiduciaires – tels que la mobilisation des fonds,

achats et gestion financière – affectent la mise en œuvre des éléments relatifs aux aspects sociaux et au renforcement des capacités et, par conséquent, la réalisation des aspects sociaux des objectifs de développement. Il est également plus facile de voir en quoi les activités reposant sur l'analyse sociale contribuent au succès de la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs généraux du programme.

Le système de suivi-évaluation peut intégrer une perspective sociale dans l'enquête de base ainsi que des indicateurs concernant les aspects sociaux et le genre au regard des produits du programme, des résultats et des impacts dans le cadre logique où le cadre des résultats. L'évaluation participative des impacts, intégrée au système de suivi-évaluation, permet aux membres de la communauté (bénéficiaires ou non) de faire savoir à l'unité de gestion du programme s'ils sont satisfaits des processus et des résultats du projet et de dire en quoi le projet a modifié leur vie et leurs moyens d'existence. On trouvera à l'Encadré 19 une description des autres méthodes favorisant le retour d'informations sur le processus de mise en œuvre.

#### Encadré 19: Retour d'informations sur le processus de mise en œuvre

- **Suivi participatif:** il associe les bénéficiaires du projet aux activités de suivi, d'enregistrement et de présentation de rapports sur les avantages du projet.
- **Suivi des bénéficiaires:** il permet au gestionnaire du projet de comprendre quelles catégories de personnes le projet touche et de faire les ajustements qui s'imposent en cours de route pour renforcer l'efficacité du ciblage en améliorant l'inclusion des ménages pauvres, des femmes, des jeunes, des minorités ethniques et des autres groupes désavantagés.
- **Évaluation des bénéficiaires:** elle est particulièrement utile lors de l'examen à mi-parcours car elle permet d'obtenir directement le point de vue des bénéficiaires aux différents niveaux – des ménages d'exploitants jusqu'aux organismes de mise en œuvre sur le terrain – sur le projet, ses avantages et ses faiblesses et les domaines où des améliorations peuvent être apportées.
- **Atelier annuel des parties prenantes:** il offre une autre occasion de recueillir les points de vue des intéressés.

## Évaluation

L'évaluation des impacts du point de vue social au stade de la mise en œuvre du projet et lors de l'examen à mi-parcours est complétée par une analyse d'impact social une fois le projet achevé.

Tous les rapports sur l'achèvement de la mise en œuvre doivent aborder les questions concernant l'inclusion, la pérennité des avantages et des impacts socioéconomiques. Les enseignements tirés de ces rapports et d'autres types d'évaluation sont pris en compte dans les opérations ultérieures de l'organisme.

Les enseignements relatifs aux aspects sociaux du développement rural et de l'agriculture – en matière notamment d'inclusion, d'autonomisation et de durabilité – doivent absolument être pris en compte dans le système de gestion des connaissances du projet, partagés et validés parmi les pairs et diffusés.



## 6. ASPECTS DE L'ANALYSE SOCIALE LIÉS À LA GESTION

Cette section examine certains aspects pratiques de la gestion en ce qui concerne l'intégration de l'analyse sociale à la conception des investissements, le soutien à la mise en œuvre et les missions d'évaluation. Elle examine les compétences et le rôle du spécialiste en sciences sociales, les responsabilités des différents acteurs en matière d'analyse sociale et les besoins en ressources humaines nécessaires pour s'acquitter de ces tâches aux différents stades du cycle du programme.

### Compétences du spécialiste en sciences sociales

Les spécialistes en sciences sociales peuvent provenir d'horizons différents (Tableau 4), selon le sous-secteur et le type d'intervention exigée. Dans ce guide, le terme de « spécialiste en sciences sociales » fait référence à des personnes ayant une formation professionnelle en développement rural, sociologie rurale, anthropologie socioéconomique ou du développement, complétée par une expérience spécifique dans un ou plusieurs des domaines suivants: gestion des ressources naturelles basées sur la communauté, moyens d'existence ruraux, genre, évaluation des besoins participatifs et planification, sécurité alimentaire des ménages, diagnostic des systèmes agraires, institutions rurales ou gouvernance décentralisée. Les domaines de chevauchement entre ces professions sont nombreux.

Tableau 4: Qui fait quoi?

Type de spécialiste	Compétences spécifiques liées à l'analyse sociale
Sociologue rural	Stratification socioéconomique, problématique des sans-terres, groupes cibles, ciblage
Anthropologue	Populations autochtones, minorités ethniques, bergers, valeurs culturelles
Spécialiste en développement rural	Un peu tout sans réelle spécialisation - Généraliste
Spécialiste en institutions rurales	Organisations et institutions rurales, gouvernance, décentralisation
Gestion des ressources naturelles	Gestion des ressources naturelles basées sur la communauté, foresterie, bassins versants
Spécialiste en moyens d'existence	Actifs, chocs, résilience, stratégies de survie, rétablissement des moyens d'existence, gestion des risques
Spécialiste en urgence	Aide d'urgence, protection et rétablissement des moyens d'existence, gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, personnes déplacées à l'intérieur du pays
Facilitateur de mécanismes participatifs	Évaluation des besoins et planification participatives, facilitation des ateliers
Économiste rural	Budget récoltes et cheptel, besoins en main-d'œuvre et budget de l'exploitation
Spécialiste des questions de genre	Analyse de genre, formation genre, autonomisation des femmes, ciblage de genre
Analyste de la pauvreté	Évaluations de la pauvreté, études sur les dépenses et la consommation des ménages

Un bon spécialiste en sciences sociales aura six compétences de base:

- une expérience dans le secteur rural (essentielle) et une expérience dans la petite production agricole (hautement désirable);
- une expérience préalable des projets d'investissement dans l'agriculture;
- un diplôme universitaire en sociologie rurale, anthropologie, étude du développement rural ou d'une discipline apparentée;
- la volonté de travailler au service des pauvres, des femmes et des groupes désavantagés;
- une passion pour le travail de terrain, pour les rencontres avec des personnes de tout horizon et le souci d'être à leur écoute pour comprendre et démêler les complexités des modes d'existence ruraux; et
- un caractère serviable, terre à terre, orienté vers la solution de problèmes pratiques et ayant un robuste esprit d'équipe. Les spécialistes en sciences sociales doivent favoriser l'apprentissage interdisciplinaire sur les rapports entre les questions de genre et les questions socioéconomiques d'un côté et de l'autre les aspects techniques et institutionnels des projets, programmes et mesures politiques particulières. L'apprentissage interdisciplinaire mutuel entre l'équipe et le gouvernement doit aussi être encouragé.

Quoique certains économistes ou agronomes aient acquis les compétences exigées en matière d'analyse sociale et analyse de genre, les gestionnaires doivent donner la préférence à des professionnels qui ont reçu une formation reconnue ou qui ont une expérience de terrain substantielle en sociologie, anthropologie ou dans une discipline étroitement associée.

## Rôle du spécialiste en sciences sociales

Le spécialiste en sciences sociales tient lieu d'intermédiaire indépendant entre trois parties prenantes principales: l'organisme de financement, le gouvernement bénéficiaire, et les bénéficiaires visés. Il se fait le promoteur d'un processus de collaboration objective où chaque partie prenante peut examiner les interventions proposées – y compris leurs avantages et désavantages ainsi que les domaines de convergence et de divergence – et faire des propositions pour modifier la conception ou les arrangements de mise en œuvre afin que les interventions proposées soient acceptables pour toutes les parties. Le spécialiste en sciences sociales n'a pas pour vocation de vendre le concept de projet d'une partie prenante à une autre. En sa qualité d'intermédiaire indépendant, il doit présenter un tableau véridique des impacts sociaux probables du projet et de son acceptabilité pour les bénéficiaires visés. S'il apparaît qu'une intervention de l'organisme peut avoir des impacts négatifs sur les pauvres ou que les avantages risquent d'être accaparés par les élites, le spécialiste en sciences sociales doit encourager le dialogue entre les différentes parties prenantes pour adapter l'intervention afin d'éliminer ce type de problème.

Le spécialiste en sciences sociales rend des comptes à différentes personnes: au jour le jour, au chef d'équipe – qu'il s'agisse d'un gestionnaire de l'organisme ou d'un chef d'unité du gouvernement; en matière d'assurance de la qualité, aux spécialistes en sciences sociales de l'organisme de financement. En sa qualité d'intermédiaire indépendant, il rend également des comptes aux membres du groupe cible visés par l'organisme pour s'assurer qu'ils sont dûment consultés pour ce projet et que les mesures de protection sont appliquées, si nécessaire.

Si, dans cette section, l'accent est mis sur le rôle individuel du spécialiste en sciences sociales, il ne faut pas oublier que tous les membres de l'équipe doivent partager les valeurs qui sous-tendent le projet et intégrer les considérations de l'analyse sociale dans leur propre travail. Le spécialiste en sciences sociales peut être tenté de jouer le rôle de porte-parole au sein de l'équipe et de champion des intérêts des femmes et des hommes des ménages les plus pauvres. Mais il est souvent plus efficace – en particulier dans les discussions avec le gouvernement – de permettre aux personnes d'exprimer ce qu'elles souhaitent par l'intermédiaire de leur propre porte-parole. L'une des fonctions principales du spécialiste consiste à renforcer la capacité

des bénéficiaires visés et autres personnes affectées de faire entendre leurs voix et points de vue durant le processus de négociation entourant la conception du projet et durant la mise en œuvre.

## Responsabilités

L'organisme de financement et le gouvernement sont responsables en dernier ressort de l'exécution correcte du travail d'analyse sociale. La responsabilité des spécialistes en sciences sociales consiste à effectuer l'analyse et celle de l'unité de gestion à mettre en œuvre les recommandations.

### *Donateur/organisme de financement*

La responsabilité de l'analyse sociale incombe en dernier ressort au donateur ou à l'organisme de financement notamment pour ce qui est de:

- la réalisation de l'analyse sociale et des moyens d'existence en amont du projet pendant l'élaboration de la stratégie pays;
- l'examen des concepts du projet pour déterminer si des questions d'ordre social ou relatives à la protection sociale sont soulevées (le cas échéant);
- l'assistance au gouvernement pour mobiliser les ressources sous forme de subventions afin de financer l'évaluation sociale et les études relatives à la protection sociale (le cas échéant);
- l'idonéité de l'analyse sociale et de la conception sociale, y compris l'identification des indicateurs relatifs aux aspects sociaux et au genre, avant l'approbation du projet par les organes directeurs de l'organisme;
- la supervision des questions liées à la protection sociale pendant la mise en œuvre; et
- la signature de l'évaluation du rapport d'achèvement de la mise en œuvre concernant l'impact social sur la pauvreté et les questions de genre.

### *Gouvernement du pays bénéficiaire*

Il incombe à l'emprunteur de:

- s'assurer qu'une équipe de conception locale est en place et dispose des ressources nécessaires pour mener à terme le processus de conception dans le respect des normes de l'organisme de financement;
- financer le coût de l'évaluation sociale et de la conception pour tout plan ou cadre qui serait jugé nécessaire au titre de la protection sociale (si l'organisme de financement le demande);
- établir une équipe nationale de haut niveau pour piloter le projet et un secrétariat national au service de l'équipe. L'équipe devra compter au moins un membre chargé de suivre la mise en œuvre des aspects touchant les questions sociales, la pauvreté et le genre. Elle devrait se réunir au moins une fois par an pour adopter le plan de travail et le budget annuels et examiner l'efficacité du ciblage des autres aspects sociaux;
- fournir les ressources adéquates pour permettre aux membres de l'équipe nationale de pilotage ou au secrétariat – y compris la personne chargée des aspects touchant les questions sociales, la pauvreté et le genre – d'effectuer périodiquement des visites sur le terrain afin de suivre les progrès de la mise en œuvre; et
- d'approuver le rapport d'achèvement de mise en œuvre de l'unité de gestion du programme.

### *Équipe de conception*

Il incombe à l'équipe de conception, qu'elle soit formée et pilotée par l'organisme de financement, le gouvernement ou les consultants:

- la conception du programme;
- la réalisation de l'évaluation sociale;
- la conception des mesures de ciblage en matière de genre et de pauvreté (voir Encadré 20);

- l'attribution des responsabilités de manière explicite en matière de ciblage de la pauvreté et de genre dans le respect du mandat du personnel de la future unité de gestion du programme;
- la conception des mesures inspirées de l'analyse sociale contribuant au succès des investissements dans l'agriculture et le développement rural;
- la conception des plans ou cadres, selon les besoins, de protection sociale; et
- la formulation des procédures du manuel de mise en œuvre du programme en matière de ciblage, de planification participative, de suivi et d'évaluation.

### Encadré 20: Produits du spécialiste en sciences sociales au sein de l'équipe de conception

- Un rapport écrit, généralement sous la forme d'un document de travail ou d'une annexe au rapport de préparation du projet, décrivant les conditions sociales dans la zone du projet et les parties prenantes. Le spécialiste détermine si les politiques de protection sociale entrent en jeu et, dans ce cas, conçoit un plan d'atténuation approprié, définit les groupes cibles et conçoit les mesures de ciblage.
- Des contributions à l'aide-mémoire de la mission et des sections du document de conception sur les questions de pauvreté et de genre, les groupes cibles, les mesures de ciblage, les processus participatifs et la conception des contributions basés sur l'analyse sociale.
- Des contributions au manuel de mise en œuvre du projet concernant les groupes cibles, les processus de planification participative, le renforcement des capacités, le renforcement des organisations basées sur la communauté, les contributions basées sur l'analyse sociale et les stratégies de protection sociale.

### Unité de gestion du projet

Il incombe au chef de l'unité de gestion du projet de s'assurer que:

- le ciblage de pauvreté et de genre se conforme aux indications du manuel de mise en œuvre du projet et que les membres de l'équipe de gestions du projet comprennent leur rôle dans le processus;
- les mesures habilitantes prévues dans le plan de travail et de vie du projet sont mises en œuvre conformément au plan (par ex. campagnes visant à sensibiliser le gouvernement, le personnel de l'organisme de mise en œuvre et les communautés à la nécessité d'inclure les pauvres et les femmes, campagnes d'information publique et mesures visant à promouvoir la transparence et formation aux questions de genre);
- le responsable du ciblage de pauvreté et de genre au sein de l'unité de gestion du projet dispose de ressources nécessaires pour s'acquitter de sa tâche;
- le personnel du district et les fournisseurs de services ont reçu la formation adéquate pour appliquer les procédures de ciblage et pour mettre en œuvre les processus de planification participative prévus dans le document de conception;
- le système de suivi-évaluation permet de d'établir un suivi des contacts avec les bénéficiaires ventilés par genre et autres paramètres liés à la situation socioéconomique (par ex. santé, âge, caste ou ethnicité); et
- le suivi des résultats du ciblage et des initiatives de développement social se fait en continu.

### La FAO et les autres organismes de coopération

Le rôle des institutions de coopération consiste à s'acquitter de fonctions, telles que la conception du projet et la supervision de la mise en œuvre pour le compte d'un autre organisme de financement. Dans ce contexte, la FAO a un rôle particulier à jouer en sa qualité d'intermédiaire indépendant et se doit à ce titre de:



- faciliter le dialogue au stade de la conception du projet avec les parties prenantes (à savoir l'organisme de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés); et
- réconcilier les perspectives du gouvernement, de l'organisme de financement et de bénéficiaires au moment de préparer le rapport d'achèvement de mise en œuvre, d'évaluer les impacts et de tirer les leçons de l'expérience.

## Ressources

Cette sous-section se penche sur les exigences relatives aux ressources nécessaires pour l'analyse sociale, exprimées en termes de durée de vie de taille et de composition de l'équipe, et en montant total de personnes / semaine pour la réalisation des contributions au niveau international et local, aux différents stades du cycle de programmation. Toute référence aux coûts est délibérément omise du fait qu'ils varient considérablement d'un pays à l'autre et avec le temps.

### *Processus de sélection sociale*

La sélection sociale des interventions envisagées par l'organisme peut être confié à l'organisme lui-même (son personnel ou ses consultants) ou – c'est de plus en plus souvent le cas – au personnel d'un bureau de pays de l'organisme. Il doit être réalisé par un généraliste qui comprend bien les politiques de l'organisme et le secteur considéré. Il faut trois jours environ pour passer en revue l'ensemble des documents relatifs à l'examen préliminaire et à la préparation d'un projet d'investissement. La sélection sociale réalisée au niveau du bureau de pays est souvent plus efficace parce que le personnel et les consultants sont généralement plus au fait de la situation du pays et mieux placés pour visiter la zone du projet pour voir le développement proposé et pour consulter le gouvernement et les autres parties prenantes à moindre frais.

### *Étude de diagnostic de la situation sociale et des moyens d'existence*

Une étude rapide visant à établir un diagnostic de la situation sociale et des moyens d'existence, pouvant s'intégrer éventuellement, mais pas nécessairement à la mission de conception, doit constituer le point de départ de l'identification des groupes cibles, du ciblage et de la formulation des contributions basées sur l'analyse sociale. Une telle étude peut prendre entre trois jours minimum (dans le cadre d'une mission de conception ordinaire) et six semaines, selon le temps et les ressources disponibles. L'étude diagnostic idéale menée dans le cadre d'une mission de conception de trois semaines dure de sept à dix jours. La même étude, menée séparément, doit dans l'idéal disposer de trois semaines. Cependant, même une étude de diagnostic courte vaut mieux qu'aucune.

*On trouvera plus de détails sur les études de diagnostic dans le Guide du praticien et le Guide de terrain.*

L'équipe nationale chargée de mener l'étude de diagnostic doit être composée de personnel des services de l'organisme de mise en œuvre détaché par le gouvernement pour trois semaines environ. Selon les qualifications et l'expérience des membres de l'équipe nationale, un consultant international expérimenté peut leur venir en aide dans la conception de l'étude, le démarrage du travail de terrain et l'analyse des conclusions. Un consultant peut permettre d'améliorer considérablement la qualité et la pertinence des conclusions de l'étude de diagnostic et leur utilisation dans la conception du projet, tout en offrant la possibilité de renforcer les capacités locales au moyen d'activités de formation et grâce à l'expérience pratique acquise sur le terrain. Lorsque le projet couvre une zone géographique étendue, une équipe de préparation locale peut être privilégiée par rapport à une mission de durée limitée du fait qu'il est possible d'étaler le travail de diagnostic sur une série de visites d'une ou deux semaines dans différentes régions du pays.

### Conception du projet

Dans le cadre des projets d'investissement dans l'agriculture impulsés par le donateur, les activités de diagnostic, de ciblage et de conception sont généralement rassemblées dans une mission ponctuelle de trois semaines menée par une équipe interdisciplinaire, qui compte parmi ses membres un spécialiste en sciences sociales. Lorsque l'initiative du projet revient au gouvernement, ces activités sont menées par des spécialistes en sciences sociales du pays dans le cadre d'une équipe interdisciplinaire locale de conception (dont les travaux couvrent une période prolongée) ou confiées, élément par élément, à des cabinets de consultants locaux travaillant sous contrat (chaque fois pour deux ou trois semaines). Le travail d'équipe interdisciplinaire présente de nombreux avantages (voir Encadré 21).

#### Encadré 21: Avantages du travail d'équipe interdisciplinaire

En qualité de membre permanent d'une équipe de conception interdisciplinaire, le spécialiste en sciences sociales est bien placé pour:

- faire prendre conscience aux autres membres de l'équipe de la façon dont les questions d'ordre social, de pauvreté et de genre s'articulent avec les questions de conception technique;
- influencer la conception générale en se faisant l'écho des priorités exprimées par les bénéficiaires visés; et
- contribuer à ce que le projet soit mieux ciblé, plus participatif et plus efficace en matière d'autonomisation des femmes et des pauvres.

### Mise en place du projet

L'unité de gestion du projet et les partenaires de mise en œuvre devraient compter parmi leur personnel au moins une personne qualifiée en matière de ciblage de la pauvreté et de genre, de facilitation des processus participatifs, chargée de s'assurer que les exigences en matière de protection sociale sont respectées. Tous les mécanismes et outils utilisés par le projet doivent prendre en compte le genre, l'âge, la pauvreté et les autres aspects sociaux repris dans le cadre logique du projet et le système de suivi-évaluation et représentés dans les comités du projet.

### Soutien à la mise en œuvre du projet

Dans l'idéal, un spécialiste international en sciences sociales devrait participer deux fois par an à des missions de soutien de deux semaines. Cette intervention doit se concevoir de préférence comme partie intégrante des missions de soutien à la mise en œuvre et de supervision pour faciliter les synergies entre les différentes activités concernant les aspects techniques, sociaux, économiques et environnementaux et pour s'assurer que les idées et commentaires relatifs aux questions sociales, tant à des fins de supervision que de mise en œuvre, soient consignées dans un rapport formel et remontent jusqu'à l'unité de gestion et au gouvernement. Une autre méthode consiste à faire travailler en partenariat un consultant international avec un consultant national pour la première année de mise en œuvre afin d'offrir au consultant national une occasion de renforcer ses capacités sur le terrain. Le donateur peut de cette façon s'en remettre au consultant national pour la plupart des activités de soutien à la mise en œuvre et faire appel au consultant international dans les grandes occasions comme l'examen à mi-parcours et la supervision finale.

### Évaluation de l'impact social

Une évaluation de l'impact social recourant aux méthodes qualitatives exige, au minimum, la prise en charge de la participation d'un chef d'équipe international pendant deux ou trois semaines, d'un assistant et des frais et indemnités de déplacement à l'intérieur du pays pour une équipe pays de taille variable (comptant d'ordinaire de quatre à six membres). Lorsque le donateur exige la réalisation d'une analyse d'impact social formelle, il faut prévoir beaucoup plus de temps, jusqu'à deux déplacements du spécialiste international pour se rendre dans le pays et donc des frais d'autant plus élevés.

La prise en charge des frais d'affectation de personnel au niveau national pour l'évaluation qualitative de l'impact social varie selon que l'évaluation est externe ou interne. Dans le premier cas, c'est le donateur qui prend en charge les frais exposés par le consultant, pour le déplacement et les indemnités journalières. Dans le cas d'une évaluation interne menée conjointement par l'organisme de financement, les frais des membres du comité de pilotage du gouvernement et de l'unité de gestion du programme, le coût des déplacements internes et des indemnités journalières pour les membres du comité de pilotage et le personnel du projet sont imputés au projet. Par ailleurs, dans un souci d'objectivité, l'unité de gestion du projet peut sous-traiter l'étude d'impact et faire appel à des institutions locales qualifiées comme des universités, des cabinets de consultants ou l'Office national de la statistique. Dans les cas où l'évaluation de l'impact social incombe au gouvernement, le coût est d'ordinaire incorporé au budget de suivi-évaluation du projet.

### Évaluation

Pour les missions d'évaluation, deux possibilités principales se présentent: une mission ponctuelle menée par trois à cinq spécialistes ou consultants internationaux pendant environ trois semaines, suivie d'une période d'une ou deux semaines pour la rédaction des rapports – soit sur place dans le pays, soit de retour à la base; ou alors une courte mission préliminaire du chef de l'équipe d'évaluation (menée conjointement si possible avec le responsable de l'évaluation de l'organisme) pour planifier la mission et établir les bases d'un contrat pour une évaluation de l'impact social et une mission d'évaluation complète à une date ultérieure une fois terminée l'évaluation de l'impact social. La première option est moins coûteuse pour le donateur, mais la deuxième peut livrer plus d'information.

Toutes les évaluations externes de projets devraient compter un spécialiste en sciences sociales dans l'équipe, de préférence ayant des compétences en matière de genre et tous les membres de l'équipe d'évaluation devraient être suffisamment informés de tous les aspects du projet relatifs au genre et aux activités en faveur des pauvres. La participation aux missions d'évaluation permet au spécialiste en sciences sociales d'acquérir une expérience de première main des enseignements acquis qu'il pourra appliquer dans d'autres contextes.

### Achèvement de la mise en œuvre

Le gouvernement lance le processus en préparant le rapport d'achèvement de la mise en œuvre faisant état de ses propres réalisations, de ses faiblesses et des enseignements acquis. L'organisme de financement prépare ensuite son rapport sur la base du rapport du gouvernement et de ses propres observations. La mission de deux semaines liée au rapport d'achèvement de la mise en œuvre est menée par l'organisme de financement et comprend normalement un spécialiste technique (en agriculture, foresterie, pêche ou gestion des ressources naturelles) et un économiste pour recalculer les taux de rentabilité ex post sur la base des coûts réels du projet, des superficies cultivées et des rendements. Il est rare qu'un budget soit prévu pour qu'un spécialiste en sciences sociales puisse participer à la mission, mais les membres de l'équipe chargés de l'élaboration du rapport sur l'achèvement la mise en œuvre ont toute latitude pour examiner les questions sociales et juger sur cette base des succès du projet et des enseignements à tirer.

### Étapes suivantes

Le Guide du praticien traite en profondeur les questions du « pourquoi » et du « quoi » en décrivant le cadre des moyens d'existence durables, les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale, la variété des éléments à prendre en compte dans la conception du projet et les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement.

Le Guide de terrain fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liés au travail sur le terrain en passant en revue les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions, les activités de collecte des données et les listes récapitulatives à différent niveaux et 13 outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale.



## ANNEXE 1: APPLICATIONS DE L'ANALYSE SOCIALE

Tableau 1A: Secteurs productifs

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Développement agricole intégré basé sur la zone	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commercialiser les systèmes agraires traditionnels dans les zones marginales à haut risque pour l'exploitation</li> <li>• Cibler les ménages pauvres en ressources</li> <li>• Répondre aux besoins des cultivateurs itinérants, des chasseurs-cueilleurs des zones tribales</li> <li>• Zones affectées par des conflits sociaux aigus</li> <li>• Zones où le métayage, la location, le manque de terres sont importants</li> <li>• Zones où l'on sait peu de choses sur les personnes et leurs systèmes de subsistance</li> </ul>
Agriculture axée sur les produits de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sert de base à la sélection des produits et des différentes solutions offrant un potentiel plus grand de réduction de la pauvreté</li> <li>• Interventions concernant les biens de base produits, transformés ou commercialisés essentiellement par des petits exploitants</li> <li>• Investissements commerciaux susceptibles de saper les moyens d'existence des petits producteurs, transformateurs ou commerçants</li> <li>• Interventions susceptibles de causer des pertes d'emplois importantes (par ex. restructuration de domaines agricoles)</li> <li>• Investissements liés à des achats de terres par des entreprises commerciales et déplacements éventuels des usagers traditionnels</li> <li>• Privatisation de fermes collectives et d'État transmises aux travailleurs agricoles</li> <li>• Projet prévoyant la participation au capital en qualité d'actionnaires de petits exploitants dans des entreprises commerciales agroalimentaires</li> </ul>
Irrigation à petite échelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception de procédures pour la formation et le renforcement d'associations d'utilisateurs de l'eau</li> <li>• Participation des agriculteurs à la gestion et à l'entretien des installations d'irrigation</li> <li>• Efforts visant à améliorer la gestion des eaux à des fins agricoles</li> </ul>
Gestion du cheptel et des parcours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque l'objectif consiste à accroître le rendement en lait, viande, laine fine ou cachemire aux dépens de l'utilisation du cheptel à d'autres fins traditionnelles</li> <li>• Ciblage de la pauvreté et de genre de petites installations de production laitière, de volailles ou de petits ruminants</li> <li>• Gestion des parcours basée sur la communauté</li> <li>• Évaluation des implications sociales et en matière de genre des mesures concernant le contrôle de la grippe aviaire et de la peste porcine</li> </ul>

(suite)

Tableau 1A (suite)

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ciblage des investissements axé sur la pauvreté et le genre concernant:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- la sylviculture communautaire</li> <li>- la sylviculture sociale</li> <li>- l'agroforesterie</li> <li>- la mise en valeur des sous-produits forestiers</li> </ul> </li> <li>• Pour comprendre l'impact des investissements sur les populations autochtones et les personnes vivant de la forêt</li> </ul>
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des pêcheries artisanales à petite échelle</li> <li>• Introduction de codes de conduite pour la gestion durable des ressources de la pêche artisanale</li> <li>• La sécurité en mer</li> <li>• Amélioration de la transformation et de la commercialisation traditionnelles du poisson, notamment lorsqu'elles sont gérées par de petits transformateurs et des commerçants femmes</li> <li>• Conception des procédures pour la cogestion des ressources de propriété commune de la pêche ou d'infrastructures collectives comme les sites de débarquement, les chaînes du froid ou les camions frigorifiques</li> </ul>
Gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ciblage des investissements axé sur la pauvreté et le genre dans la gestion durable:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des ressources appartenant à la communauté</li> <li>- mise en valeur/gestion des terres</li> <li>- conservation des sols sur les terres appartenant à la communauté</li> <li>- gestion des bassins versants</li> <li>- mise en valeur des terres humides</li> <li>- gestion de la biodiversité</li> </ul> </li> </ul>
Développement de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la chaîne de valeur en faveur des pauvres</li> <li>• Accès au commerce équitable ou aux marchés de produits du commerce éthique</li> <li>• Renforcement des associations de petits producteurs</li> <li>• Renforcement de la capacité des petits producteurs pour leur permettre de négocier avec succès avec des opérateurs plus puissants de la chaîne de valeur dans l'espoir d'accroître leur part de valeur ajoutée</li> <li>• Activités visant à permettre aux petits producteurs des pays en développement de répondre aux exigences en matière de certification, de traçabilité, de conditionnement et d'hygiène, condition préalable pour accéder aux chaînes de valeur</li> </ul>
Développement de l'entreprise rurale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'entreprise et diversification des moyens d'existence en faveur des pauvres</li> <li>• Ciblage axé sur la pauvreté et le genre lié au développement de l'entreprise rurale</li> <li>• Ciblage des jeunes ruraux</li> <li>• Mécanismes d'auto-emploi pour les personnes souffrant d'un handicap ou les personnes vivant avec le VIH/SIDA</li> <li>• Formation et renforcement de groupes d'entreprises</li> </ul>

Tableau 1B: Services agricoles

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Services agricoles de conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation des systèmes de vulgarisation agricole fonctionnant sur la base des directives et message venus d'en haut en système de conseil répondant aux besoins des exploitants et axés sur le client</li> <li>• Renforcement des activités axées sur le genre et la pauvreté</li> <li>• Compréhension de l'impact de la privatisation sur le coût des services de vulgarisation et de leur utilisation par les pauvres</li> </ul>
Services de santé animale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de l'impact prévisible de la privatisation sur l'accès et le recours aux services vétérinaires par les petits éleveurs pauvres</li> <li>• Conception de stratégies visant à fournir des services vétérinaires aux bergers transhumants</li> <li>• Élaboration de rapports sur les connaissances techniques et des autochtones concernant les maladies animales et leur traitement</li> </ul>
Mise au point et diffusion de la technologie agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception de mécanismes visant à promouvoir la participation des petits exploitants à la définition des programmes de recherche agricole</li> <li>• Conception des investissements dans la mise au point et mise à l'essai participatives à la ferme des technologies basées sur l'apport des exploitants</li> <li>• Conception des actions de recherche avec les exploitants novateurs</li> </ul>
Finance rurale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ciblage de pauvreté et de genre pour le microcrédit rural</li> <li>• Conception de mécanismes d'assurance des récoltes et du cheptel basés sur des indicateurs en faveur des pauvres</li> </ul>

Tableau 1C: Développement rural

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Développement induit par la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation et planification des besoins participatifs</li> <li>• Intégration des plans d'action communautaire dans les plans de développement de district</li> <li>• Mobilisation de la contribution communautaire correspondant aux subventions de contrepartie</li> <li>• Propriété, gestion et entretien communautaires des installations</li> <li>• Suivi citoyen de la mise en œuvre communautaire de sous-projets</li> <li>• Évaluation basée sur la communauté des produits et résultats des sous-projets</li> </ul>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions visant à encourager les citoyens à peser sur les décisions en matière de dépenses publiques</li> <li>• Conception de stratégies visant à renforcer la transparence et les mécanismes obligeant les élus à rendre des comptes à leurs électeurs</li> <li>• Mise au point d'outils spécialisés tels que le budget lié au genre et l'examen participatif des dépenses publiques</li> </ul>
Organisations rurales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de soutien aux: <ul style="list-style-type: none"> <li>- conseils des élus des collectivités locales</li> <li>- comités villageois de développement</li> <li>- organisations de producteurs</li> <li>- organisations d'agriculteurs</li> <li>- organisations axées sur les produits de base</li> <li>- organisations de la société civile</li> <li>- organisations basées sur la communauté</li> <li>- groupements d'entreprises</li> <li>- groupes de femmes</li> <li>- groupes de jeunes</li> <li>- syndicats ruraux</li> <li>- réseaux d'organisations basées sur la communauté</li> </ul> </li> </ul>
Régime foncier/ administration des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme agraire en faveur des pauvres</li> <li>• Renforcement des droits fonciers des femmes</li> <li>• Protection des droits fonciers des populations autochtones</li> <li>• Conception de mesures de protection contre d'éventuels effets négatifs imprévus de l'établissement de titres, sur les droits fonciers coutumiers des femmes et des pauvres</li> <li>• Protection des utilisateurs coutumiers contre l'accaparement des terres</li> </ul>



Tableau 1D: Aide d'urgence

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Aide d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situations d'urgence à l'évolution lente, situations d'urgence prolongées ou complexes et rétablissement des moyens d'existence post-urgence et situations d'urgence à évolution rapide sitôt passée la phase aiguë</li> <li>• Évaluation et cartographie de la vulnérabilité</li> <li>• Évaluation des besoins d'urgence</li> <li>• Identification des pauvres souffrant de la faim</li> <li>• Évaluation de l'impact des catastrophes naturelles et des situations d'urgence complexes sur les actifs liés aux moyens d'existence</li> <li>• Activités visant à permettre à la population locale de rétablir ses actifs liés aux moyens d'existence</li> <li>• Promotion du rétablissement rapide des moyens d'existence</li> <li>• Planification et mise en œuvre du redressement basé sur la communauté</li> <li>• Compréhension du rôle des organisations et institutions locales concernant l'identification des besoins, la planification participative, la sélection des bénéficiaires, le suivi des droits aux prestations et les comités de distribution</li> <li>• Vérification que les actifs créés profitent aux plus pauvres</li> <li>• Promotion de la parité hommes-femmes dans les situations d'urgence et au cours du redressement post-urgence</li> </ul>

Tableau 1E: Nouvelles initiatives

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Initiative liées aux fluctuations des prix des denrées alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiatives agissant sur l'offre visant à accroître la production vivrière dans l'espoir de réduire la flambée des prix des denrées alimentaires pour: <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les impacts potentiels de la perte de terres au profit de concessions commerciales sur les systèmes agraires des éleveurs pratiquant le pastoralisme et les petits exploitants qui ont besoin de ces terres pour le pacage extensif et la régénération de la fertilité du sol moyennant le recours aux jachères</li> <li>- examiner le risque que les subventions non ciblées sur les engrais, les semences et les carburants avantagent principalement les producteurs commerciaux non pauvres plutôt que les petits exploitants pauvres</li> <li>- renforcer les avantages directs pour les femmes et les hommes parmi les petits producteurs transformateurs et commerçants de denrées alimentaires</li> </ul> </li> <li>• Initiatives agissant sur la demande pour protéger le capital humain des ménages</li> <li>• tributaires des marchés incapables de se procurer suffisamment de nourriture pour répondre à leurs exigences et nutritionnelles a minima faute d'un pouvoir d'achat suffisant</li> <li>• Filets de sécurité ciblés liés à la production visant à permettre aux ménages ruraux pauvres de compléter leur production domestique au moyen de programmes « vivres contre travail » sur la base des actifs communautaires</li> </ul>
Adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension de l'importance des menaces pesant sur les ressources naturelles au sein des systèmes de subsistance (par ex. dans les terres basses et les États insulaires exposés à des inondations en raison de l'élévation du niveau des océans)</li> <li>• Implications en matière de déplacements forcés des personnes et de pertes d'actifs</li> <li>• Identification de la diversification des moyens d'existence et/ou éventuels de moyens d'existence alternatifs</li> </ul>



## ANNEXE 2: DONNÉES COMPARATIVES VENTILÉES PAR ORGANISME

Tableau 2A: Portée et caractère obligatoire de l'analyse sociale

Exigences	Banque mondiale	BAoD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Examen des interventions liées aux questions sociales?	Oui, examen de tous les projets et crédits basés sur les politiques en amont visant à déterminer les probabilités de déclenchement de mesures de protection sociale	Oui, toutes les stratégies de pays et les projets financiers intermédiaires du secteur public sont soumis à une analyse AIPS préalable	Oui, examen de toutes les opérations visant à déterminer leur contribution potentielle à la réduction de la pauvreté; une stratégie sociale et environnementale initiale est exigée pour tous les projets	Oui, examen de toutes les opérations visant à déterminer leur contribution potentielle à la réduction de la pauvreté; une stratégie sociale et environnementale initiale est exigée pour tous les projets	Oui, une analyse de pauvreté et de genre et un exercice de ciblage est exigé pour toutes les opérations	Une cartographie et une VAM sont exigées pour toutes les opérations
L'analyse sociale au stade de l'évaluation préliminaire est-elle un préalable obligatoire à l'approbation par les organes directeurs?	Oui; pour les projets « sociaux » à l'exception des crédits pour l'enseignement et l'innovation, des crédits adaptables au titre du programme et des projets de la deuxième phase lorsque les informations de la première phase sont suffisantes; elle est exigée pour les projets qui entraînent l'application des politiques de protection	Pas pour tous les projets; oui pour les interventions axées sur la réduction de la pauvreté et pour tous les projets qui entraînent l'application d'une ou plusieurs politiques de protection sociale	L'élaboration d'une stratégie sociale et environnementale complète n'est exigée que pour les projets comportant un impact social négatif probable (catégorie 1) ou un impact social négatif éventuel (catégorie 2)	L'élaboration d'une stratégie sociale et environnementale complète n'est exigée que pour les projets comportant un impact social négatif probable (catégorie 1) ou un impact social négatif éventuel (catégorie 2)	Tous les documents destinés aux organes directeurs doivent comporter une analyse de pauvreté et de genre satisfaisante	L'analyse sociale n'est pas obligatoire mais l'évaluation VAM est obligatoire pour tous
L'analyse sociale est-elle exigée pour le travail économique et sectoriel en amont des projets et pour les crédits basés sur les politiques?	Oui, une AIPS est exigée pour les crédits basés sur les politiques lorsqu'il existe une possibilité d'impact négatif; le travail sectoriel économique incorporant une évaluation préliminaire de pauvreté de genre	Oui, une AIPS est exigée pour le travail en amont	Non	Oui, lorsqu'il existe une possibilité d'impact négatif	Pour toutes les évaluations préliminaires de pauvreté au niveau régional et les stratégies basées sur l'analyse sociale	Sans objet
L'analyse sociale est-elle exigée pour les projets du secteur privé?	Oui, pour Africa Finance Corporation et les crédits financiers intermédiaires	Oui, pour les crédits financiers intermédiaires	Oui, pour les crédits financiers intermédiaires	Oui, lorsqu'il existe une possibilité d'impact négatif	Sans objet (aucun projet du secteur privé)	Sans objet

Tableau 2B: Contribution de l'analyse sociale au cycle de programmation des organismes

Stade du cycle	Banque mondiale	BA5D	BAfD	BID	FIDA	PAM
Travail économique sectoriel	Évaluation participative de pauvreté, AIPS, évaluation de genre pays, cadre d'évaluation des conflits, évaluation de la gouvernance pays	Stratégie pays de pauvreté, analyse pays de genre	Stratégie pays de pauvreté	Pendant la stratégie et la programmation pays, certains secteurs produisent également des documents spécifiques au secteur et des notes politiques	Affectations de fonds basées sur les performances (les pays qui ont de bons résultats en matière de ciblage de pauvreté et de genre reçoivent plus de fonds)	VAM
Exigences de l'analyse sociale en matière de stratégie pays	Résumé de l'évaluation de DSRP/ pauvreté, intégration de la perspective de genre social sectoriel dans la stratégie d'aide de pays	Oui, résumé obligatoire de la stratégie sociale et de réduction de la pauvreté/ AIPS/ intégrée dans l'étude de la stratégie de pays des opérations et le plan de soutien au pays	Analyse de pauvreté au niveau du pays, stratégie de genre – non obligatoire; questions sociales couvertes dans la stratégie d'aide de pays	Non obligatoire mais souvent inclus dans la stratégie de pays	Programme pays d'opportunités stratégiques sur la base d'une analyse de pauvreté et de genre obligatoire	Programme pays sur la base d'une VAM ou d'une évaluation des besoins d'urgence obligatoires
Concept du projet	Examen social	AIPS	Stratégie sociale et environnementale initiale	Stratégie sociale et environnementale initiale		
Préparation et examen préliminaire du projet	Évaluation sociale et plan d'atténuation exigés pour les projets ayant des objectifs sociaux ou déclenchant des mesures de protection sociale	Analyse sociale et de pauvreté complète exigée pour les interventions ciblant la pauvreté et les projets déclenchant des mesures de protection sociale	Évaluation de l'impact social et environnemental exigée; plan de gestion en la matière exigé pour tous les projets déclenchant des mesures de protection sociale	Évaluation de l'impact social et environnemental exigée pour les projets déclenchant des mesures de protection sociale	Analyse de pauvreté et de genre exigée pour la conception de tous les projets	VAM et évaluation des besoins d'urgence exigée comme contribution à la conception des programmes pays et des projets

(suite)

Tableau 2B (suite)

Stade du cycle	Banque mondiale	BAoD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Négociations des crédits	Les conventions de prêt doivent comprendre les cadres des politiques de réinstallation/ les plans des populations autochtones, les cadres de planification des populations autochtones	Les conventions de prêt doivent comprendre les cadres des politiques de réinstallation/ les plans des populations autochtones, les cadres de planification	Audit de préapprobation; les conventions de prêt doivent comprendre le plan de gestion environnementale et sociale	Les conventions de prêt prévoient des exigences de protection dans les plans de gestion environnementale et sociale	Les conventions de prêt peuvent inclure le ciblage (facultatif)	Sans objet
Présentation aux organes directeurs et approbation	Tout projet qui déclenche les mesures de protection sociale exige un résumé du plan d'atténuation dans le document d'évaluation initiale du projet	Résumé de la stratégie de réduction de la pauvreté exigé pour le rapport au président	Analyse de l'impact social et environnemental y compris l'approche d'atténuation pour tout projet de catégorie 1	Tout plan de gestion environnementale et sociale déclenchant des mesures de protection (tout projet de catégorie A, certains de catégorie B)	Analyses sociale et de pauvreté exigées dans les documents destinés aux organes directeurs	VAM ou évaluation des besoins d'urgence exigée, mais pas d'analyse sociale
Analyse sociale en continu durant la mise en œuvre	De plus en plus important: de nombreux prêts au développement des connaissances et de l'innovation (LIL) et prêts au titre du programme d'adaptation l'intègrent au projet	Pour les projets qui déclenchent des mesures de protection sociale	Pour les projets qui déclenchent des mesures de protection sociale	Pour les projets de la catégorie A qui déclenchent les mesures de protection sociale	Reconnu, mais pas inscrit dans une politique officielle	Très important: l'évaluation VAM se fait en continu
Intégrer le suivi du contact avec les bénéficiaires, l'évaluation préliminaire des bénéficiaires ou l'évaluation de l'impact social dans le dispositif de suivi-évaluation	Non (mais l'évaluation des bénéficiaires et l'évaluation de l'impact social sont une bonne pratique recommandée)	Projets comportant des plans d'atténuation de l'impact social	Projets comportant un plan de gestion environnementale et sociale	Projets comportant un plan de gestion environnementale et sociale	Oui (projets tenus de suivre l'efficacité du ciblage)	Le suivi du contact avec les bénéficiaires est réalisé
Supervision de la mise en œuvre du projet	Supervision sociale pour les interventions ciblées et les mesures de protection: Évaluation des bénéficiaires à mi-parcours	Supervision sociale pour les interventions ciblées et les mesures de protection	Supervision sociale pour les mesures de protection	Supervision sociale et environnementale menées conjointement pour les projets activant les mesures de protection	Missions de soutien à la mise en œuvre pour les questions sociales	Évaluations VAM en continu

(suite)

Tableau 2B (suite)

Stade du cycle	Banque mondiale	BAsD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Achèvement du projet	Apprentissage Intensif; Rapport d'achèvement de la mise en œuvre	Rapport d'achèvement de la mise en œuvre	Rapport d'achèvement de la mise en œuvre	Rapport d'achèvement de la mise en œuvre	Rapport d'achèvement du projet de l'emprunteur	
Évaluation	Analyse de l'impact social: facultatif	Analyse de l'impact social: facultatif	Analyse de l'impact social: facultatif	Analyse de l'impact social: facultatif	Analyse de l'impact social: facultatif	

Tableau 2C: Liens entre l'analyse sociale et d'autres études

Liens entre l'analyse sociale et ...	Banque mondiale	BAsD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Analyse de la pauvreté	À part	Liée	Intégrée à l'évaluation environnementale (limitée)	Peut être intégrée à l'évaluation environnementale	Inclut l'analyse sociale	-
Analyse de genre	À part	Intégrée à l'analyse sociale	Intégrée à l'évaluation environnementale	Peut être intégrée à l'évaluation environnementale	Inclut l'analyse sociale	-
Évaluation institutionnelle	À part	Intégrée à l'analyse sociale (analyse d'impact limitée)	Intégrée à l'évaluation des institutions et des politiques du pays	À part	Couverte dans les analyses de pauvreté et de genre	-
Aspects sociaux de l'évaluation environnementale	Souvent combinée	À part	Fait partie de l'évaluation environnementale	Fusionnée avec l'évaluation environnementale	À part	-
Évaluation des vulnérabilités	-	-	-	-	-	Inclut l'analyse sociale

Tableau 2D: Responsabilité pour l'analyse sociale

Responsabilité pour l'analyse sociale	Banque mondiale	BAsD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Sélection initiale et classification des projets à venir au regard des questions sociales	Spécialistes en développement social de la Banque mondiale, en consultation avec le chef d'équipe	Spécialistes en développement social (y compris les consultants)	Personnel du développement social (ou consultants sous-traitants)	Personnel de l'unité (ou consultants) secteur technique et mesures de protection environnementale et sociale	Tous les exposés des options et stratégies d'intervention (COSOP) examinés pour le ciblage – pas de classification	
Décision d'entreprendre l'analyse sociale	Chef d'équipe, Banque mondiale: spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social/mesures de protection environnementale et sociale	Gestionnaire du programme pays	Pas d'analyse sociale (VAM ou analyse des besoins d'urgence)
Conception de l'analyse sociale approfondie au stade de la conception du projet	Conception de l'emprunteur; les spécialistes en développement social de la banque mondiale peuvent aider l'emprunteur	Consultants engagés dans le cadre de l'assistance technique préparatoire au projet	Emprunteur ou département des opérations	Personnel (ou consultants) du secteur technique et des mesures de protection environnementale et sociale	Consultants	Sans objet
Réalisation de l'analyse sociale approfondie	Emprunteur: consultants nationaux ou internationaux	Équipe de sociologues dans le cadre de l'assistance technique préparatoire au projet: nationale ou internationale	Emprunteur: consultants nationaux ou internationaux	Emprunteur: consultants nationaux ou internationaux	Consultants (nationaux ou membres de l'équipe de conception du projet)	Fonctionnaires du bureau de pays chargé de la VAM
Assurance et optimisation de la qualité de l'analyse sociale	Banque mondiale: spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social/mesures de protection environnementale et sociale	Équipe de développement du projet et conseiller en matière de genre de la division des politiques et du conseil technique, et examens de l'optimisation de la qualité	Fonctionnaires des bureaux régionaux et du siège chargés de la VAM
Prise en compte des conclusions de l'analyse sociale dans la conception du projet	Il incombe au chef d'équipe d'intégrer les conclusions de l'analyse sociale (et de l'évaluation dans le document d'examen initial du projet	Chef d'équipe pour la conception du projet	Chef d'équipe pour la conception et les opérations	Spécialistes en développement social/mesures de protection environnementale et sociale	Responsables: chef d'équipe pour la conception du projet et gestionnaire du programme pays	Bureau de pays

(suite)





## ANNEXE 3: LIENS VENTILÉS PAR ORGANISME

### **Banque africaine de développement**

Site Internet sur la réduction de la pauvreté

<http://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/topics/poverty-reduction/>

Site Internet sur les questions de genre

<http://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/sectors/gender/>

Egalité entre les femmes et les hommes et renforcement de l'autonomie des femmes: un plan d'action actualisé en matière de genre (UGPOA) 2009 –2011

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Gender%20Equality%20and%20Women%E2%80%99s%20Empowerment%20an%20Updated%20Gender%20Plan%20Of%20Action%20%20UGPOA%29%202009-2011%20FR.pdf>

Lignes directrices pour l'évaluation intégrée des impacts environnementaux et sociaux (2009)

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Lignes%20Directrices%20pour%20L%27evaluation%20Integree%20des%20Impacts%20Environmetal%20aux%20et%20Socieux.pdf>

Politique en matière de déplacement involontaire de populations

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/10000009-FR-POLITIQUE-DE-DEPLACEMENT-INVOLONTAIRE-DES-POPULATIONS.PDF>

### **Banque asiatique de développement**

Handbook on social analysis (2007)

<http://www.adb.org/Documents/Handbooks/Social-Analysis/default.asp>

Poverty handbook analysis and processes to support ADB operations: A working document (2006)

<http://www.adb.org/Documents/Handbooks/Analysis-Processes/default.asp>

Site Internet sur les questions de genre et le développement

<http://www.adb.org/gender/default.asp>

Site Internet sur les politiques de protection sociale

<http://www.adb.org/safeguards/default.asp>

### **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**

Site Internet sur la division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural

<http://www.fao.org/economic/esw/esw-home/fr>

Site Internet sur les questions de genre

<http://www.fao.org/gender/gender-home/fr>

Programme d'appui aux moyens d'existence (LSP)

[http://www.fao.org/es/esw/lsp/fr/index\\_fr.html](http://www.fao.org/es/esw/lsp/fr/index_fr.html)

Programme d'analyse socioéconomique et d'étude de la parité hommes-femmes (ASEG)

<http://www.fao.org/gender/seaga/seaga-home/fr/>

Le rôle des femmes dans l'agriculture: Comblent le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement, Rome: Rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011

<http://www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr/>

**Banque interaméricaine de développement**

Poverty reduction and promotion of social equity, Strategy document (2003)  
<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=351709>

Guidelines for sociocultural analysis (2001)  
<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=362224>

Operational policy on gender equality in development (2010) <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=35428399>

Guidelines for resettlement plans (2001)  
[http://www.iadb.org/pri/PDFs/B\\_ResettlePlan.pdf](http://www.iadb.org/pri/PDFs/B_ResettlePlan.pdf)

Environment and safeguards compliance policy (2006)  
<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=1481950>

**Fonds international de développement agricole**

Ciblage, atteindre les ruraux pauvres (2006)  
[http://www.ifad.org/pub/policy/target/targeting\\_f.pdf](http://www.ifad.org/pub/policy/target/targeting_f.pdf)

Gender plan of action  
<http://www.ifad.org/gender/policy/action.htm#design>

Framework for gender mainstreaming in IFAD's operations  
<http://www.ifad.org/gender/framework/index.htm>

Cadre stratégique du FIDA 2007-2010  
<http://www.ifad.org/gbdocs/eb/89/f/EB-2006-89-R-2-Rev-1.pdf>

IFAD comprehensive participatory planning evaluation  
<http://www.ifad.org/gender/tools/gender/planning.htm>

IFAD rural poverty portal  
[www.ruralpovertyportal.org](http://www.ruralpovertyportal.org)

**Banque mondiale**

Integrating Gender into the World Bank's Work: A Strategy for Action (2002)  
<http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/strategypaper.pdf>

Gender, agriculture and rural development, A learning module  
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTGENDER/0,,contentMDK:20192985~menuPK:489246~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:336868,00.html>

Guide de Référence pour l'analyse sociale: Intégration des dimensions sociales dans les projets appuyés par la Banque  
[http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/04/03/000442464\\_20130403115726/Rendered/PDF/304420WP0FRENC00sourcebook00Public0.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/04/03/000442464_20130403115726/Rendered/PDF/304420WP0FRENC00sourcebook00Public0.pdf)

Guide pour l'Analyse des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) - Évaluation des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) des réformes et des programmes d'aide au développement  
[http://siteresources.worldbank.org/INTPSIA/Resources/490023-1121114603600/14804\\_PSI-A-French.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTPSIA/Resources/490023-1121114603600/14804_PSI-A-French.pdf)

Policy and social impact analysis (PSIA) toolkit  
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPSIA/0,,contentMDK:20465285~menuPK:1108016~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:490130,00.html>

Safeguards and sustainable policies in a changing world  
[http://siteresources.worldbank.org/EXTSAFANDSUS/Resources/Safeguards\\_eval.pdf](http://siteresources.worldbank.org/EXTSAFANDSUS/Resources/Safeguards_eval.pdf)

Site Internet sur le développement et les questions de genre  
<http://www.worldbank.org/en/topic/gender>

### **Programme alimentaire mondial**

Site Internet des publications du PAM  
<http://fr.wfp.org/publications/list>

Politique du PAM en matière de problématique de genre  
<http://www.wfp.org/content/wfp-gender-policy>

Évaluation des besoins d'urgence (2004)  
<http://www.wfp.org/sites/default/files/Emergency%20Needs%20Assessment%20.pdf>

Les trois guides montrent comment appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils poursuivent deux grands objectifs:

- Sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'intégrer l'analyse sociale au travail ordinaire de la mission;
- Doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail de terrain et la conception d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projets et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides;
- l'emploi de l'analyse sociale dans les trois perspectives intéressantes respectivement:
  - les organismes internationaux;
  - les approches de développement;
  - le cycle du programme;
- les aspects relatifs à la gestion – tels que le recrutement, les rôles et responsabilités – de la réalisation d'une étude d'analyse sociale.

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durables permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique de genre dans le contexte de l'agriculture et du développement rural;
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale;
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet;
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse; et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement.

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liée au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions;
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages; et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale.

I2816F/1/12.14

# ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL

## GUIDE DU PRATICIEN



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

Photographie en page de couverture:  
©FAO/Giulio Napolitano

**ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL**

**GUIDE DU PRATICIEN**



**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).



# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	7
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	8
<b>1.</b> INTRODUCTION.....	9
Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural .....	9
Comment utiliser ces guides .....	10
<b>2.</b> PAUVRETÉ, MOYENS D'EXISTENCE RURAUX ET QUESTIONS D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES.....	11
Définition de la pauvreté.....	11
Approche axée sur les moyens d'existence durables .....	12
Cadre des moyens d'existence durables .....	13
Perspectives des moyens d'existence en matière de réduction de la pauvreté.....	21
Diversité sociale et pauvreté.....	22
Les moyens d'existence ruraux selon une perspective de genre.....	23
<b>3.</b> POINTS D'ENTRÉE POUR L'ANALYSE SOCIALE .....	27
Analyse des moyens d'existence, des institutions et de vulnérabilité .....	27
Analyse de genre .....	30
Analyse de la pauvreté .....	33
Analyse des parties prenantes .....	35
Examen des documents de projet.....	37
<b>4.</b> UTILISATION DE L'ANALYSE SOCIALE DANS LA CONCEPTION DU PROJET .....	41
Identification des groupes cibles.....	41
Mécanismes de ciblage .....	44
Intégration de la dimension de genre .....	51
Évaluation participative des besoins et planification communautaire des activités .....	53
Mesures opérationnelles .....	56
<b>5.</b> PRÉSENTATION DES RÉSULTATS .....	59
Rapport écrit.....	59
Texte pour le document de conception principal.....	62
Contribution au manuel de mise en œuvre du projet .....	63

<b>6.</b>	<b>SUIVI DES ASPECTS SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT</b> .....	<b>65</b>
	Facteurs sociaux pris en compte dans les activités de suivi et de contrôle.....	65
	Évaluation de l'impact social.....	68
	Facteurs sociaux utiles à l'évaluation.....	70
	 ANNEXE 1: EXEMPLES DE MATRICES DE SYNTHÈSE.....	 73

## LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Indicateurs de pauvreté pour le ciblage géographique.....	12
Encadré 2: Similarités entre les approches axées sur les systèmes agricoles et sur les moyens d'existence durables.....	13
Encadré 3: Exemples d'avoirs entrant dans les moyens d'existence.....	14
Encadré 4: Exemple d'application du pentagone des avoirs, Mali.....	15
Encadré 5: Exemple d'évaluation de la dotation en avoirs des ruraux et des interventions visant à renforcer les moyens d'existence, Zimbabwe.....	16
Encadré 6: Exemples de vulnérabilités rurales.....	19
Encadré 7: Exemples d'institutions rurales.....	20
Encadré 8: Exemples de ménages pauvres et de groupes désavantagés.....	23
Encadré 9: Répartition du travail entre les sexes et charges de travail dans l'Éthiopie rurale.....	24
Encadré 10: Exemples de parties prenantes.....	36
Encadré 11: Formulation de la stratégie de ciblage.....	41
Encadré 12: Exemples de groupes cibles.....	42
Encadré 13: Exemples de critères de sélection des groupes cibles.....	43
Encadré 14: Estimation du nombre de bénéficiaires.....	43
Encadré 15: Exemple de voies de sortie de la pauvreté dans le cadre d'un programme en Ouganda.....	44
Encadré 16: Exemples de ciblage géographique.....	45
Encadré 17: Exemples d'auto-ciblage.....	46
Encadré 18: Exemples de ciblage direct.....	47
Encadré 19: Exemples de mesures d'autonomisation.....	48
Encadré 20: Exemples de mesures de procédure.....	49
Encadré 21: Exemples de mesures habilitantes.....	50
Encadré 22: Exemples d'intégration de la dimension de genre.....	52
Encadré 23: Éléments à prendre en considération pour la planification communautaire dans une perspective de genre.....	55
Encadré 24: Exemples de mesures opérationnelles de mise en œuvre des aspects sociaux de la conception du projet.....	56
Encadré 25: Exemple de plan de document de travail: pauvreté, genre et ciblage.....	60
Encadré 26: Distinction entre les données ventilées par sexe et par genre.....	67

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1A: Analyse des composantes d'un projet d'irrigation à petite échelle ventilées par bénéficiaire et par question d'équité, Malawi.....	73
Tableau 1B: Matrice de stratégie de ciblage pour un programme de soutien aux services agricoles, Botswana .....	75
Tableau 1C: Matrice d'intégration du genre au développement de la chaîne de valeur des oléagineuses, Ouganda.....	77

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cadre des moyens d'existence durables .....	14
Figure 2: Relation entre moyens d'existence et pauvreté.....	22



## REMERCIEMENTS

Les trois guides de la série **Analyse sociale pour les projets d'investissement agricole et rural** ont bénéficié de la participation de nombreux collaborateurs au sein et en dehors de la Division du Centre d'investissement de la FAO (TCI). L'initiative a été menée, pilotée et coordonnée par Mme Ida Christensen (sociologue rurale TCI) qui, avec Mme Pamela Pozarny (sociologue rurale TCI), a révisé les versions successives et fourni nombre de données techniques. L'auteur principal, Mme Clare Bishop-Sambrook (économiste agricole/spécialiste en matière de genre et de ciblage) a mis au point la version définitive des trois guides sur la base des ébauches préparées par Mme Alice Carloni (ancienne sociologue rurale principale TCI).

Nombreux sont les membres du personnel TCI qui ont apporté leur contribution aux divers stades de leur préparation, de l'identification des besoins à la mise en page définitive. Les premières ébauches ont bénéficié des commentaires constructifs des collègues du TCI: M. David Colbert (fonctionnaire principal, environnement), Mme Ilona de Borhegyi (chargée de l'information sur les investissements), M. Random Dubois (fonctionnaire principal, environnement), M. Guy Evers, (Directeur adjoint), M. Deep Ford (économiste principal), M. Claudio Gregorio (chef, service Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe, Asie centrale et Asie du Sud), M. Jim Hancock (chargé de la gestion des ressources naturelles), M. Selim Mohor (ancien chef, service Amérique latine et Caraïbes), M. Thomas Muenzel (économiste principal), et M. Frits Ohler (fonctionnaire agricole principal). On doit en outre au regretté M. Estanislao Gacitúa-Marió, spécialiste en développement social en chef, équipe chargée des politiques et de l'analyse sociale à la Banque mondiale, et à M. Sonomi Tanaka, spécialiste en développement social en chef au Département du développement durable de la BASD, de nous avoir communiqué les points de vue précieux de deux des plus proches partenaires de la FAO, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BASD).

La dernière mouture a été confiée à une équipe interdisciplinaire et interrégionale du TCI qui a veillé à en améliorer la qualité sur le plan technique, composée de: Mme Astrid Agostini (économiste), M. Yoshiko Ishihara (sociologue rural), Mme Alberta Mascaretti (chef du service Afrique), M. Hermann Pfeiffer (fonctionnaire agricole principal) et M. Garry Smith (conseiller principal). Leurs contributions ont été particulièrement utiles. Enfin, la Direction de la Division du Centre d'investissement a généreusement fourni le soutien financier et institutionnel indispensable à la préparation de ces guides.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CSA	Centre de services agricoles
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
USD	Dollars des États-Unis
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

# 1. INTRODUCTION

Les organismes internationaux de financement et les gouvernements emprunteurs se sont engagés, dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à promouvoir des investissements en matière de nutrition, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté spécifiquement axés sur les catégories les plus pauvres de la population. La plupart ont également pris des engagements en matière d'objectifs de développement social concernant en particulier le développement équitable, l'égalité entre les sexes, la protection sociale et la paix.

Étant donné que la grande majorité des populations pauvres vivent et travaillent dans des zones rurales, les investissements dans l'agriculture et le développement agricole peuvent apporter une contribution significative à la réalisation de ces objectifs. Toutefois, contrairement à l'idée généralement admise selon laquelle tout investissement visant à promouvoir la croissance du secteur agricole a nécessairement pour effet de réduire la pauvreté, l'expérience montre que des investissements non ciblés visant à accroître la production agricole ne contribuent guère à améliorer la situation des pauvres.

L'analyse sociale est un outil qui permet de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des réformes institutionnelles et des projets et programmes d'investissement spécifiquement axés sur les pauvres. Elle permet une meilleure compréhension des complexités de la diversité sociale, des sexes, des spécificités et des différentes dimensions de la pauvreté (faibles revenus, manque d'actifs, vulnérabilité, exclusion, impuissance, impossibilité de faire entendre sa voix et incapacité de résister aux chocs, notamment). La perspective de l'analyse sociale permet au responsable de la planification et au praticien de placer le facteur humain – parties prenantes, groupes cibles, bénéficiaires visés ou autres personnes affectées – au centre même des interventions de développement.

## Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural

Bien qu'il existe de nombreux manuels et guides de l'utilisateur en matière d'analyse sociale, rares sont ceux qui traitent de son application pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural. Pour combler cette lacune, la Division du Centre d'investissement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré trois guides complémentaires dans le cadre d'une série intitulée « L'analyse sociale pour les projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural ». Le Centre d'investissement reconnaît que le travail de conception, de supervision, de soutien et d'évaluation inhérent aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural sera plus pertinent, efficace et durable s'il repose sur une bonne compréhension des priorités de développement des personnes, de leur moyens d'existence et de leur environnement socioéconomique.

Les trois guides fournissent des instructions sur la façon d'appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils préconisent notamment que :

- Les investissements dans l'agriculture soient d'emblée conçus dans une perspective proactive qui mette les individus au centre de la réflexion et se soucie de leur inclusion sociale, dès les premières étapes de la programmation et du cycle du projet;
- L'analyse sociale renforce la capacité des investissements dans l'agriculture de réduire la pauvreté rurale et de promouvoir l'inclusion sociale, une plus grande équité entre les sexes et un développement durable;
- Une approche interdisciplinaire holistique de l'analyse sociale s'impose pour une bonne prise en compte des rapports entre les questions sociales et les aspects techniques, institutionnels et économiques de la conception du projet et pour veiller à ce que les objectifs d'ensemble du programme incorporent les aspects pertinents de l'environnement socioéconomique et culturel;

- L'analyse sociale présente un intérêt général, elle doit s'appliquer à toutes les activités de programme et ne pas rester le sujet de préoccupation des seuls spécialistes en sciences sociales;
- Les experts en sciences sociales répercutent les priorités des bénéficiaires visés et des autres parties prenantes dans les négociations avec les gouvernements et les donateurs concernant les investissements dans l'agriculture;
- Le processus de l'analyse sociale contribue à renforcer l'appropriation par la communauté locale des programmes d'investissement et la compréhension mutuelle entre les organismes de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés tout en renforçant la capacité de mise en œuvre des acteurs au niveau local; et
- L'analyse sociale puisse s'appliquer à tous les stades du cycle des projets de programmation et à tous les types d'investissement dans l'agriculture.

## Comment utiliser ces guides

Ces guides poursuivent deux grands objectifs:

- sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'incorporer l'analyse sociale dans le travail ordinaire de la mission; et
- doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail sur le terrain et l'élaboration d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projet et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides (section 2);
- l'emploi de l'analyse sociale dans trois perspectives intéressant respectivement:
  - les organismes internationaux (section 3);
  - les approches du développement (section 4); et
  - le cycle du programme (section 5);
- les aspects de la conduite de l'analyse sociale concernant le gestionnaire -tels que le recrutement, les rôles et responsabilités (section 6).

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durable permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique homme-femme dans le contexte de l'agriculture et du développement rural (section 2);
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale (section 3);
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet (section 4);
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse (section 5); et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement (section 6).

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liés au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions (section 2);
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages (sections 3 à 7); et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale (section 8).



## 2. PAUVRETÉ, MOYENS D'EXISTENCE RURAUX ET QUESTIONS D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

Cette section aborde la question de la pauvreté et décrit l'approche axée sur les moyens d'existence durables – cadre conceptuel pour la compréhension des dynamiques en matière de moyens de subsistances ruraux, de diversité sociale et de genre dans le contexte de l'agriculture et du développement rural. Une telle analyse des moyens de subsistance, menée et incorporée de manière efficace à la conception du projet, augmente les chances que les interventions du projet répondent aux priorités et besoins réels de la population visée. Promouvoir la sécurité alimentaire, améliorer la résilience et vaincre la pauvreté passe nécessairement par la prise en compte des atouts, des stratégies de survie et des moyens d'existence des ménages, des femmes vulnérables et des pauvres, et par l'identification des principaux obstacles qui les empêchent de se doter de moyens d'existence durables.

Toutes les personnes impliquées dans les aspects techniques du développement agricole et rural cherchent à appréhender les points forts et vulnérabilités en matière de pauvreté, de moyens d'existence ruraux et de genre. C'est le spécialiste en sciences sociales qui facilite souvent les études et valide les conclusions dans le cadre d'une démarche multidisciplinaire à laquelle il associe les autres membres de l'équipe.

### Définition de la pauvreté

Pour décrire et évaluer la pauvreté dans ses dimensions diverses dans un contexte donné, quel qu'il soit, et comprendre les causes, les processus et le degré de pauvreté dans les différents groupes de la population, il est indispensable de recourir à une combinaison d'indicateurs permettant de mesurer la pauvreté et la privation.

La plupart des évaluations de pauvreté et des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) définissent la pauvreté selon une diversité de points de vue. Selon l'un de ces points de vue, la pauvreté est définie par un niveau de consommation inférieur à un niveau de référence correspondant au coût d'un régime alimentaire minimum. Sur la base des données fournies par les enquêtes sur la consommation des ménages, les évaluations de pauvreté estiment la proportion de personnes d'une région ou d'une catégorie professionnelle dont le niveau de consommation ou de dépenses par tête est inférieur au niveau de référence en question. On parle alors généralement de pauvreté en termes de revenus ou de sécurité alimentaire.

Dans une autre perspective, on mesure la pauvreté sociale à l'aune d'indicateurs reconnus de façon internationale relatifs à l'état de santé, au niveau d'éducation et à l'accès aux services publics. Ainsi, selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), regroupant les indicateurs relatifs aux dimensions de base de la qualité de vie, est pauvre qui a une durée de vie courte et est privé d'éducation et d'accès aux ressources publiques et privées. L'indice complémentaire de développement humain du PNUD fournit une synthèse des indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'études et de revenu (revenu par tête).

Ces deux perspectives, utilisées pour définir la pauvreté, influencent le contenu des stratégies de réduction de la pauvreté. Les évaluations qui définissent la pauvreté en termes de faible niveau de consommation (pauvreté en termes de revenu), se focalisent en général sur la croissance économique et les transferts de revenus pour permettre aux ménages de mieux affronter les chocs provoquant une baisse passagère de leur niveau de consommation, alors que celles qui définissent la pauvreté en termes d'indicateurs sociaux, ont plutôt tendance à recommander une augmentation des investissements dans le développement humain et social.

Le problème que rencontrent les organismes œuvrant au développement agricole et rural, tient au fait que ces deux mesures de la pauvreté ne disent pas grand-chose sur les actifs agricoles, les moyens de subsistance des ménages agricoles et leur résilience ou vulnérabilité face aux chocs. L'approche basée sur les moyens d'existence peut pallier à cet inconvénient en attirant l'attention sur les actifs de production, les moyens d'existence, les effets des chocs sur la pérennité de ces moyens et sur les résultats des stratégies liées aux moyens d'existence (en termes de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du bien-être général).

Une troisième perspective – dont il est fait moindre cas dans les travaux d'évaluation de la pauvreté – porte sur la pauvreté en actifs, mesurée en fonction de cinq types de capital définis dans le cadre des moyens d'existence durables. Selon une quatrième perspective, souvent liée à la précédente et qui a tendance à se diffuser dans différents organismes internationaux, l'accent est mis sur la vulnérabilité ou l'incapacité de résister aux chocs et de s'en remettre. Ces deux dernières perspectives sont abordées plus en détail ci-dessous.

Les gouvernements et donateurs qui souhaitent réduire la pauvreté devront faire des choix informés afin de déterminer s'il faut se concentrer sur des zones fortement peuplées et comptant de nombreux pauvres ou des zones moins peuplées comptant moins de pauvres en chiffres absolus mais où la proportion de pauvres est plus élevée. Dans les zones éloignées faiblement peuplées (voir Encadré 1), la proportion de pauvres et le degré de pauvreté sont généralement élevés (par ex. dans les montagnes ou les déserts). Dans certains pays, il n'est pas rare de trouver des poches de pauvreté abritant certains groupes spécifiques de personnes au sein de zones rurales d'où la pauvreté a largement disparu.

### Encadré 1: Indicateurs de pauvreté pour le ciblage géographique

Parmi les indicateurs de pauvreté particulièrement utiles pour le ciblage géographique figurent:

- le taux de pauvreté: le pourcentage de personnes vivant dans une région ou appartenant à une catégorie socioprofessionnelle dont le revenu par tête est inférieur au seuil de pauvreté;
- la densité de la pauvreté: le nombre absolu des personnes pauvres dans une région; et
- le degré de pauvreté: l'écart existant entre le revenu moyen et le seuil de pauvreté.

## Approche axée sur les moyens d'existence durables

Le cadre des moyens d'existence durables offre un point de départ pour:

- comprendre la dynamique des moyens d'existence en termes de systèmes de subsistance, de sources de vulnérabilité et de résilience, de rôle de la culture, des institutions et des politiques;
- étudier les rapports entre les ménages ruraux et le contexte physique, sociopolitique, institutionnel et de genre qui entoure le développement agricole;
- identifier les causes de la pauvreté et les options permettant aux pauvres d'y échapper; et
- élaborer des stratégies visant à renforcer les moyens de subsistance ruraux.

L'approche des moyens d'existence durables offre également un cadre permettant de rassembler d'autres experts techniques (agronomes, spécialistes de l'élevage, ingénieurs en irrigation, sylviculteurs notamment) et de favoriser l'échange interdisciplinaire entre les membres de l'équipe tout comme l'approche axée sur les systèmes agricoles (voir Encadré 2). Pour ce qui est des aspects sociaux et techniques de la conception de projet et de ses résultats, il importe de comprendre le rôle des moyens d'existence des femmes, des hommes, des jeunes et des vieux, des pauvres et des moins pauvres, et de la diversité qui existe au sein de ces groupes.

## Encadré 2: Similarités entre les approches axées sur les systèmes agricoles et sur les moyens d'existence durables

En matière d'analyse des moyens d'existence ruraux, nombreux sont les parallèles entre l'approche axée sur les moyens d'existence durable et celle axée sur les systèmes agricoles.

Un système agricole fait référence à la population vivant au sein d'exploitations distinctes mais ayant en gros les mêmes bases de ressources, de schémas d'entreprises, de moyens de subsistance et de contraintes au niveau des ménages, à l'égard desquels il conviendrait d'appliquer des stratégies de développement et des interventions similaires. Selon l'échelle de l'analyse, un système agricole peut englober quelques dizaines ou plusieurs millions de ménages.

La conception de l'approche axée sur les systèmes agricoles remonte aux années 1970. Si à l'origine les considérations de productivité technique primaient, cette approche se veut aujourd'hui plus holistique et propose plus généralement d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des ménages. D'où la nécessité d'aborder de nombreuses thématiques, touchant notamment la structure des ménages, la dotation en avoirs et la résilience, le genre, les réseaux sociaux, les institutions locales, les informations, les politiques et les marchés. Les outils analytiques deviennent de plus en plus participatifs et font plus de place aux savoirs locaux, à la planification de groupe et au suivi.

L'approche axée sur les systèmes agricoles intègre les analyses multidisciplinaires de la production et de ses rapports avec les principaux déterminants biophysiques et socioéconomiques du système agricole: ressources naturelles et climat, science et technologie, libéralisation des échanges et développement du marché, politiques, institutions et biens publics et information et capital humain.

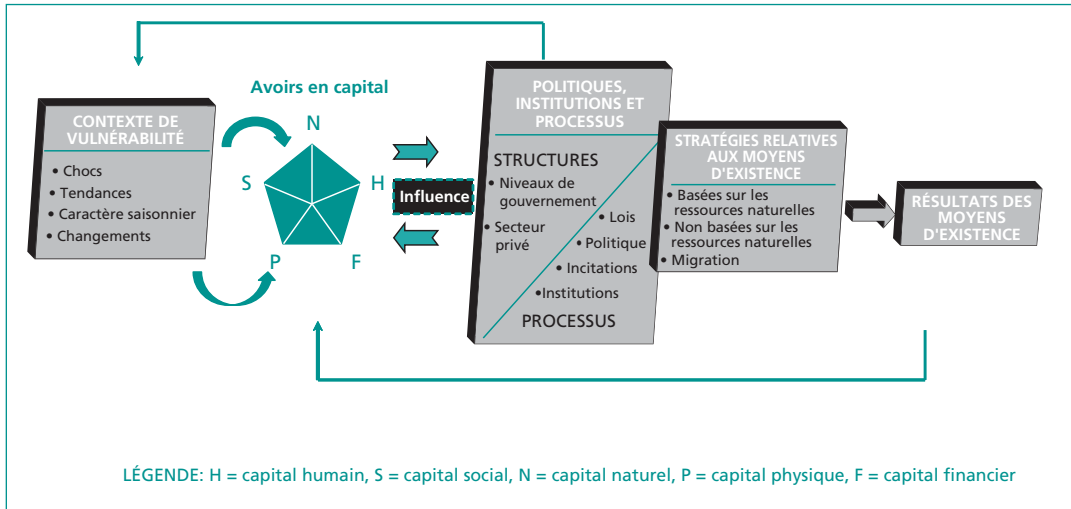
## Cadre des moyens d'existence durables

Un moyen d'existence comprend les capacités, les avoirs (à la fois les ressources matérielles et sociales) et les activités nécessaires à un individu pour gagner sa vie<sup>1</sup>. Un moyen d'existence est durable à condition de pouvoir résister aux périodes difficiles et aux chocs et maintenir ses capacités et atouts au moment présent et dans le futur sans saper la base de ressources naturelles.

Le cadre des moyens d'existence met en lumière l'interaction entre les systèmes de subsistance des ménages d'une part, et l'environnement extérieur – le milieu naturel et le contexte culturel, politique et institutionnel – de l'autre (Figure 1). On trouvera ci-dessous des explications sur chacune des cases du cadre et sur les interactions entre les différentes composantes.

<sup>1</sup> Définition mise au point à l'origine par Robert Chambers en 1998.

Figure 1: Cadre des moyens d'existence durables



Source: Adapté par la FAO à partir du diagramme de flux original préparé par DFID en 1999.

### Avoirs entrant dans les moyens d'existence

Les avoirs entrant dans les moyens d'existence sont au cœur de l'analyse des moyens d'existence et corrélés. Ils sont regroupés en actifs humains, naturels, financiers, physiques et sociaux (voir Encadré 3) et constituent la base des ressources de la communauté et des différentes catégories de ménages. Chaque groupe est représenté sur un axe différent du pentagone des avoirs en capital à la Figure 1. On peut mesurer systématiquement les avoirs en fonction des critères retenus et noter leur importance relative sur l'axe approprié.

### Encadré 3: Exemples d'avoirs entrant dans les moyens d'existence

**Capital humain:** membres du ménage, main-d'œuvre active, éducation, connaissances et compétences, état de santé.

**Capital naturel et agricole:** terres agricoles, sol fertile, pâturages communs, forêt, végétation, ressources en eau (y compris l'irrigation), cultures, arboriculture, élevage, pêche, produits sauvages et biodiversité.

**Capital physique:** intrants agricoles, outils et équipements, pompes pour l'irrigation, matériel de transformation, véhicules, maisons, conseils techniques, routes, entrepôts, marchés, centres de santé, foyers communautaires.

**Capital financier:** épargne, emprunt, or/bijoux, crédit, remises de fonds, assurances, subventions, argent liquide.

**Capital social:** réseaux de parenté, groupes d'agriculteurs et organisations communautaires, moyens d'expression et influence sociopolitique, pouvoir, gouvernance (régime foncier par exemple).

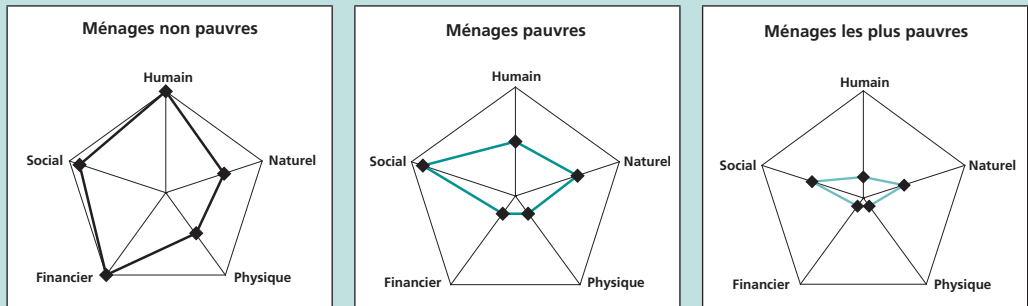
La taille et la forme du pentagone des ressources – qui représente le montant et l'importance relative de chaque type de capital – varient entre les communautés et entre les ménages aisés et pauvres au sein d'une même communauté. Par exemple, pour des raisons historiques, les communautés riches peuvent contrôler plus de terres et de ressources naturelles que les communautés pauvres et, au sein de toute

communauté, les ménages aisés contrôlent une plus grande superficie de terre, plus d'animaux d'élevage et plus de capitaux financiers et physiques que les ménages pauvres (voir l'exemple du Mali à l'Encadré 4). Une solide compréhension des avoirs liés aux moyens d'existence offre un bon point de départ pour identifier les réponses potentielles des projets (voir Encadré 5).

#### Encadré 4: Exemple d'application du pentagone des avoirs, Mali

Le pentagone des avoirs est un outil simple servant à illustrer les différences entre les catégories de ménages au regard de leur avoirs en capital naturel, physique, financier, humain et social. Chaque type de capital est reporté sur un axe distinct. Comme l'illustre le schéma ci-dessous (sur la base d'un exemple d'une zone d'agriculture pluviale du centre du Mali), dans une communauté donnée, la taille et la forme du pentagone des avoirs ont tendance à varier en fonction du niveau de richesse des différentes couches socioéconomiques. Dans cet exemple, la taille relative et la forme du pentagone sont théoriques, les avoirs n'étant pas quantifiés en dollars.

#### Propriété et maîtrise des avoirs



**Capital humain** - Les ménages non pauvres présentent un score élevé en termes de capital humain parce qu'ils constituent des groupes de personnes importants, comptent de nombreuses épouses et un grand nombre d'adultes aptes au travail plus instruits et mieux formés. Les ménages les plus pauvres sont souvent dirigés par des femmes, comptent très peu de membres, peu instruits ou pas du tout, un seul membre apte au travail et une forte proportion de membres qui ne travaillent pas du fait de l'âge ou d'un handicap.

**Capital naturel et agricole** - D'ordinaire, les ménages non pauvres contrôlent la plupart des terres irrigables de bonne qualité, le long des fleuves et des terres d'agriculture pluviale les plus fertiles. Ils possèdent un cheptel nombreux de gros bétail et de petits ruminants. Les pauvres n'ont généralement accès qu'à des terres sèches de moindre qualité et plus éloignées du village. Ils possèdent généralement une paire de bœufs pour labourer, quelques chèvres et moutons. Les plus pauvres – en particulier les ménages dirigés par une femme – n'ont qu'un accès très limité à la terre en général et possèdent tout au plus un âne, quelques poules ou une chèvre.

**Capital physique** - Les ménages non pauvres vivent bénéficient de grands logements permanents, possèdent des équipements agricoles plus modernes comme des véhicules, des puits et des pompes d'irrigation en plus des charrettes et charrues à traction animale, de grands greniers et des motocyclettes. Les pauvres en général ne peuvent compter que sur la traction animale. Les plus pauvres vivent dans de petits hameaux de maisons en terre au toit de chaume et sont dépourvus d'équipement agricole.

(suite)

**Capital financier** - Les non-pauvres sont plus susceptibles que les pauvres de disposer d'économies en espèces et des remises de fonds de parents travaillant dans les zones urbaines et à l'étranger. Les plus pauvres n'ont que des dettes.

**Capital social** - Les non-pauvres disposent en général d'un capital social plus important que les autres ménages du fait de leur appartenance à des réseaux de parenté solides et de leur rôle de dirigeant dans les organisations de village. Les plus pauvres ont des réseaux de parenté faibles et il est rare qu'ils appartiennent à des organisations communautaires ou participent à la gestion du village.

### Encadré 5: Exemple d'évaluation de la dotation en avoirs des ruraux et des interventions visant à renforcer les moyens d'existence, Zimbabwe

Avoirs liés aux moyens d'existence	Evaluation sur la base des avoirs	Réponses envisageables
<b>Ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Malnutrition importante</li> <li>• Mortalité infantile et maternelle élevée</li> <li>• Contraintes de main-d'œuvre</li> <li>• Nombreux ménages dirigés par une femme, manquant de main-d'œuvre, d'argent, d'accès aux ressources et de réseaux</li> <li>• Taux élevé de prévalence du VIH/SIDA entraînant des charges liées aux soins dispensés aux malades, une augmentation du nombre de personnes à charge du ménage et une diminution de l'espérance de vie et des ressources du ménage</li> <li>• Faible niveau d'instruction post primaire</li> <li>• Niveau d'alphabétisation convenable</li> <li>• Accès limité à la formation, aux connaissances, aux possibilités de perfectionnement des compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer des initiatives visant à protéger les capacités de production au bénéfice des ménages les plus vulnérables</li> <li>• Soutenir les potagers communautaires en incluant les ménages vulnérables</li> <li>• Renforcer les capacités des collectivités locales, des prestataires de services, de la société civile et des Organisations non gouvernementales (ONG), en travaillant avec les communautés, en particulier avec les ménages vulnérables</li> </ul>
<b>Ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sols infertiles</li> <li>• Entraves croissantes à l'accès à la terre, notamment aux pâturages</li> <li>• Précipitations insuffisantes et irrégulières</li> <li>• Sources d'eau limitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la fertilité du sol par des techniques agricoles de conservation et de meilleures technologies</li> <li>• Accroître l'accès à des sources d'eau fiables</li> <li>• Diffuser/répliquer les jardins communautaires</li> </ul>

<b>Ressources physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès limité à l'irrigation</li> <li>• Sources d'eau/puits/barrages insuffisants</li> <li>• Accès limité aux intrants agricoles</li> <li>• Vente de bétail à des fins de trésorerie</li> <li>• Maladies animales, soins vétérinaires insuffisants</li> <li>• Manque d'équipements pour la production et la génération de revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation/construction de petits barrages et ouvrages d'irrigation</li> <li>• Réparation/création de nouveaux puits et soutenir les associations communautaires de gestion/ utilisation de l'eau</li> <li>• Améliorer l'accès aux intrants et à l'équipement agricole</li> <li>• Soutenir les actions communautaires de santé animale</li> <li>• Soutenir les entreprises productives</li> </ul>
<b>Ressources financières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de capital de démarrage</li> <li>• Peu d'options de génération de revenus</li> <li>• Faible circulation monétaire – échanges basés sur le troc</li> <li>• Emploi transfrontalier peu rémunérateur</li> <li>• La plupart des anciennes banques, caisses de crédit et de financement ont fait faillite et n'ont plus le soutien des ONG</li> <li>• Nouvelles sources génératrices de revenus ou augmentation des sources « secondaires » (par ex. collecte du bois à brûler, cueillette de noix marula, fabrications artisanales, orpaillage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les entreprises commerciales productives (intrants, marchés, cultures, horticulture, élevage)</li> <li>• Fournir les actifs indispensables aux associations pour lancer de petites entreprises</li> <li>• Renforcer les capacités des groupes en matière de gestion des affaires et de marketing</li> </ul>
<b>Capital social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopératives/associations établies s'occupant de jardinage, petit élevage, transformation alimentaire</li> <li>• Associations existantes dans le domaine de la protection sociale/assistance mutuelle (par ex., groupes s'occupant de services funéraires, groupes liés à l'église, VIH/SIDA, groupes de soins et groupes de soutien à domicile) et pratiques existantes (par ex. exonération des droits de scolarités locaux, soins à domicile pour les orphelins et les enfants vulnérables avec le soutien des ONG)</li> <li>• Collectivités locales et assemblées opérationnelles en place au niveau du village, de l'arrondissement, du district et de la province</li> <li>• Processus participatifs existants de planification du développement</li> <li>• Rôles et poids insuffisants des femmes dans les processus de prise de décision et aux postes de direction des institutions rurales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les institutions pour soutenir les groupes et associations communautaires</li> <li>• Renforcer les structures de la collectivité locale en favorisant l'inclusion aux processus participatifs de planification</li> <li>• Créer des mécanismes de transmission et des systèmes de coupons pour inclure les plus vulnérables</li> <li>• Fournir un soutien pour renforcer les performances des groupements d'agriculteurs, y compris aux niveaux décentralisés</li> </ul>

### Stratégies relatives aux moyens d'existence

Les stratégies relatives aux moyens d'existence représentent la variété et la combinaison d'activités et de choix que les populations effectuent de façon à parvenir à leurs objectifs de survie. La section centrale du cadre des moyens d'existence durables illustre le rapport entre avoirs ou capacités des ménages et les choix de vie qui s'offrent aux différentes couches socioéconomiques. Les stratégies relatives aux moyens d'existence sont aussi façonnées par le contexte politique et institutionnel existant.

En fonction de leurs objectifs personnels, leurs ressources de base et leur compréhension des choix à leur disposition, les différentes catégories de ménages – pauvres et moins pauvres élaborent et poursuivent différentes stratégies de vie. Elles tiennent compte de considérations à court terme sur la façon de gagner sa vie, de réagir aux chocs et de gérer les risques, et d'aspirations à long terme, comme offrir un bon mariage à ses enfants, devenir autonomes et veiller sur leurs parents lorsqu'ils deviennent trop vieux pour subvenir à leurs besoins. Les ménages possédant de nombreux biens tels que la terre, l'eau, les animaux d'élevage, le matériel et l'argent, un niveau d'instruction de connaissances plus élevé, ainsi que de meilleurs réseaux sociopolitiques, ont généralement un choix plus vaste de moyens d'existence que les ménages possédant peu d'avoirs. Un ménage peut également mettre en œuvre différentes stratégies, ce qui peut être positif si cela permet au ménage de diversifier ses activités et ses entreprises génératrices de revenus pour assurer au moins ses besoins et son revenu de base. Cette diversification risque toutefois de créer des tensions entre les membres du ménage s'ils rivalisent entre eux pour l'utilisation du peu de ressources disponibles.

### *Résultats des stratégies relatives aux moyens d'existence*

Les stratégies relatives aux moyens d'existence servent aux membres du ménage à atteindre des résultats en termes de sécurité nutritionnelle et alimentaire, de sécurité du revenu, de santé, de bien-être, d'accumulation d'actifs et de statut dans la communauté. L'insécurité sur le plan de l'alimentation et des revenus, la grande vulnérabilité face aux chocs, les pertes d'avoirs et l'appauvrissement sont la conséquence de l'échec de ces stratégies. Les stratégies des ménages et leurs résultats sont influencés par leur contexte de vulnérabilité (par ex. le fait d'être exposé à des chocs imprévus) et leur capacité à résister aux chocs, qui dépend à son tour de leur dotation en actifs.

### *Systèmes de subsistance*

Un système de moyens d'existence comprend la totalité des activités entreprises par un ménage type pour assurer sa survie. La plupart des ménages ruraux comptent plusieurs personnes qui disposent d'un revenu et mènent en même temps une combinaison d'activités agricoles et non agricoles, de culture et d'élevage au sein et en dehors de l'exploitation au cours des différentes saisons. Chaque membre du ménage peut avoir une occupation principale et mener en parallèle différentes activités saisonnières. Les membres du ménage peuvent verser leurs revenus au pot ou à la caisse commune ou en conserver une partie pour leurs dépenses personnelles.

Outre les tâches productives, différentes tâches domestiques doivent être réalisées (par ex. aller chercher l'eau et le combustible, cuisiner et s'occuper des enfants). Le système de subsistance prévoit également la participation à des activités politiques et socioculturelles communautaires. Il reflète la répartition des efforts des membres du ménage entre cultures, élevage, travail en dehors de la ferme, travail non agricole et tâches à effectuer au niveau du ménage et de la communauté.

### *Contexte de vulnérabilité et résilience*

Des événements imprévisibles peuvent ébranler les moyens d'existence des ménages et les faire basculer dans la pauvreté (voir Encadré 6). Le contexte de vulnérabilité fait référence aux tensions et aux chocs de nature et d'intensité diverses auxquels ils sont exposés. Le risque varie en fonction du lieu de vie pour les chocs climatiques, ou de facteurs historiques, politiques et économiques pour les chocs provoqués par l'homme. Certains chocs sont à effet immédiat (tremblements de terre par exemple) d'autres à effet plus lent (érosion des sols ou changement climatique). Il importe de distinguer les chocs dont l'origine est extérieure à la communauté et qui touchent toutes les personnes de la même région, des chocs particuliers qui ne touchent que certains ménages. On trouvera à la Figure 1 une illustration de la façon dont le contexte de vulnérabilité a un impact sur les avoirs liés aux moyens d'existence ruraux.



### Encadré 6: Exemples de vulnérabilités rurales

**Chocs dus au climat et catastrophes naturelles:** sécheresses, tremblements de terre, ouragans, cyclones, raz-de-marée, inondations, tempêtes de neige, gelées précoces, vagues de froid ou de chaleur extrêmes, changement climatique

**Épidémies de nuisibles et de maladies:** attaques d'insectes, de prédateurs et de maladies affectant les cultures, les animaux et les personnes

**Chocs économiques:** changements brutaux dans l'économie nationale ou locale et dans son intégration à l'économie mondiale qui affectent les prix, les marchés, l'emploi et le pouvoir d'achat

**Troubles sociaux:** guerres, conflits armés, États déchus, déplacements de populations, destruction de vies humaines et de propriétés

**Instabilité politique:** incertitude et changement

**Tensions saisonnières:** insécurité alimentaire durant la saison où sévit la faim

**Tensions environnementales:** dégradation des terres, érosion des sols, incendies de forêt, pollution, changement climatique

**Chocs d'ordre privé:** maladie ou mort dans la famille, perte d'emploi ou vol de propriété personnelle

**Vulnérabilité structurelle:** impossibilité de se faire entendre ou de déposer des plaintes

Il existe une double causalité entre le contexte de vulnérabilité et la possession d'avoirs. Les avoirs (qu'il s'agisse de terre, d'eau, de cheptel, de logements, d'équipement, de capital financier ou humain et de liens sociaux) aident à protéger les moyens d'existence des personnes et permettent aux non-pauvres de ne pas basculer dans la pauvreté en renforçant leur capacité de résister à des chocs tels que les sécheresses, catastrophes naturelles, troubles sociaux et bouleversements du marché qui poussent leurs voisins dans la pauvreté.

Les chocs, au contraire, dépossèdent les personnes de leurs avoirs. Le cheptel, l'équipement et le capital financier sont les éléments les plus vulnérables aux chocs. Dans les cas extrêmes, les ménages qui se trouvent dans des situations désespérées peuvent être forcés de vendre leurs terres. Le capital humain est généralement moins vulnérable parce qu'on peut difficilement le voler ou l'emporter (même s'il est vulnérable face à la maladie, la mauvaise santé, aux agressions comme le viol, et à la mort). Dans les sociétés où le prestige social est étroitement associé à la richesse, un ménage qui perd ses terres et ses avoirs a de fortes chances de perdre également son capital social, tandis que dans une société où le prestige social dérive des ancêtres de la famille et de leur réputation, un ménage qui perd ses richesses peut conserver une bonne part de son capital social.

La résilience fait référence à la capacité de résister aux chocs et de s'en remettre. Les ménages qui disposent de moyens d'existence diversifiés et solides sont non seulement moins vulnérables mais également en mesure d'adopter des stratégies de survie variées et sont mieux à même de reconstituer leurs actifs à la suite de chocs. Les ménages possédant de nombreux actifs liés aux moyens d'existence sont généralement plus aptes à conserver leur niveau de vie et leurs biens face aux chocs que les ménages qui possèdent peu d'avoirs. Les ménages mieux lotis et disposant d'économies peuvent acheter des aliments en cas de mauvaises récoltes. Ils ont suffisamment d'animaux, si bien qu'ils peuvent en perdre ou en vendre quelques-uns et en conserver suffisamment pour la reproduction et pour reconstituer leurs troupeaux après que la période critique est passée.

Les ménages possédant peu de biens (par ex. peu de terre, peu d'animaux, des capitaux physiques et financiers limités, peu de travail dans la famille, une instruction limitée et peu de capacités de négociations) sont beaucoup plus vulnérables face aux chocs externes que les ménages possédant des biens. Face à une sécheresse prolongée, à de mauvaises récoltes, les ménages pauvres sont d'abord obligés de vendre

leurs animaux à un prix bas pour acheter des céréales pour nourrir leur famille. Plus la situation critique dure, plus ils épuisent leurs biens jusqu'au moment où il ne leur reste plus rien à vendre sauf leur travail et même leur travail est limité en raison de la faim et de leur santé défaillante. Quand ils perdent leurs biens, ils perdent leurs moyens d'existence.

Les filets de sécurité et les autres formes de protection sociale communautaires peuvent aider à pourvoir aux besoins des membres de la communauté qui se trouvent provisoirement ou de manière permanente incapables de subvenir à leurs propres besoins de base. Des mécanismes de solidarité peuvent exister entre groupes apparentés, entre patrons et clients, ou entre différentes couches socioéconomiques, ou entre des membres de groupes d'entraides au travail. Parmi les mécanismes informels d'assurance sociale, on trouve des sociétés funéraires et des clubs d'épargne tournante (tontines).

### *Environnement culturel, politique et institutionnel*

L'environnement socioculturel, politique et institutionnel (voir Encadré 7) représente un ensemble important de facteurs externes qui influencent les possibilités dont disposent les personnes en matière de moyens d'existence, d'accès aux avoirs et de vulnérabilité face aux chocs. Ils influencent directement les stratégies de survie des ménages en déterminant les activités qui sont légales/illégalles et appropriées/inappropriées pour les femmes et pour les hommes, en créant des incitations à poursuivre certains choix et activités plutôt que d'autres et en influençant la perception de l'efficacité de stratégies particulières pour parvenir aux résultats désirés.

#### Encadré 7: Exemples d'institutions rurales

Le terme d'« institution » fait référence à la fois aux organisations formelles composées de membres et à l'ensemble invisible de normes traditionnelles qui régissent la vie politique, économique et sociale. Parmi ces institutions figurent:

- **Les institutions sociales et culturelles:** les familles, les liens de parenté, le mariage, la religion, les groupes de solidarité
- **Les organisations à adhésion formelle:** coopératives, groupes enregistrés, groupe de producteurs, organisations communautaires
- **Les organisations informelles:** les groupes d'entraide au travail ou les tontines
- **Les institutions politiques:** le Parlement, l'État de droit, les partis politiques au niveau national et local
- **Les institutions économiques:** les marchés, les entreprises privées, les banques, les droits fonciers, le système fiscal, le partage des bœufs d'attelage

Les efforts visant à la réduction de la pauvreté ont plus de chance de succès lorsqu'ils sont mis en œuvre dans un environnement institutionnel et politique propice. Lorsque par exemple les institutions locales sont égalitaires, autonomes, indépendantes, démocratiques et responsables devant leurs citoyens, il est plus facile pour les gens – pauvres et moins pauvres – d'avoir accès aux actifs dont ils ont besoin pour survivre. Un environnement politique et institutionnel n'est pas propice lorsque les pauvres sont victimes de discrimination, ce qui leur rend difficile l'accès aux avoirs et réduit par conséquent leur chance d'échapper à la pauvreté.

### *Liens et boucles de rétroaction*

On trouve dans le cadre des moyens d'existence durables de nombreux liens et boucles de rétroaction importants parmi lesquels:

- Le contexte de vulnérabilité influence l'accumulation et l'amenuisement des avoirs des ménages liés aux moyens d'existence par le biais des chocs et des situations de tension.

- Les politiques et les institutions influencent les schémas d'accès aux avoirs liés aux moyens d'existence des ménages et des communautés et les mécanismes de contrôle de ces actifs.
- Les politiques et les institutions peuvent augmenter ou diminuer la vulnérabilité de chacun face aux chocs.
- La possession d'avoirs réduit la vulnérabilité et augmente la résilience et la capacité de résister aux chocs.
- La possession d'avoirs de la part des ménages élargit les possibilités de choix.
- Les possibilités de choix en matière de moyens d'existence influencent les choix de stratégie de survie.
- Le résultat positif ou négatif des stratégies de survie est fonction de l'éventail plus ou moins grand du choix entre les stratégies.
- Les résultats positifs des stratégies de survie d'une saison renforcent la possibilité pour le ménage de préserver et d'accumuler des avoirs pour la saison suivante.
- Des résultats négatifs forcent les ménages pauvres à vendre, à perdre ou à entamer leur dotation en avoirs, ce qui réduit leurs possibilités en matière de moyens d'existence pour la saison suivante.
- Le transfert des actifs d'une génération à l'autre permet aux personnes non-pauvres de renforcer la sécurité pour les futures générations et de faire des plans pour leur vieillesse.

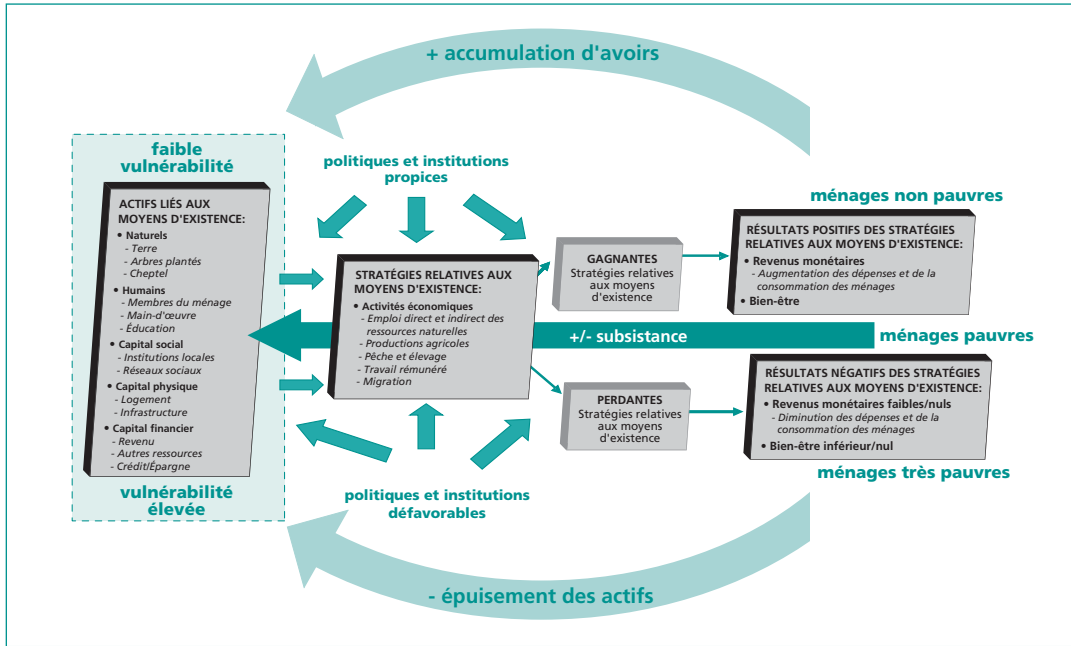
## Perspectives des moyens d'existence en matière de réduction de la pauvreté

Pour de nombreux ménages, la pauvreté est un état transitoire qu'ils connaissent à diverses périodes de leur vie tandis que pour d'autres il s'agit d'un état chronique. La Figure 2 présente une illustration des processus qui font basculer dans la pauvreté et de ceux qui permettent d'en sortir. Y sont décrits les processus d'accumulation d'avoirs (situation des ménages non pauvres) et d'épuisement des actifs (situation des ménages très pauvres). Les ménages pauvres qui survivent simplement de façon stable sont représentés au centre du schéma.

Les ménages non pauvres disposent d'une base d'avoirs solide qui, combinée avec des politiques et institutions propices, leur permet d'adopter des stratégies liées aux moyens d'existence gagnantes donnant des résultats positifs sur le plan du revenu, de la sécurité alimentaire, du bien-être et de l'épargne. L'épargne accumulée se transforme en avoirs supplémentaires. Lorsque se produisent des chocs et des tensions saisonniers, ces avoirs permettent aux ménages non pauvres d'acheter des aliments et d'assurer leur consommation sans vendre leur terre ni leur cheptel.

Les ménages très pauvres sont plus vulnérables face aux politiques et institutions défavorables, qui ne leur laissent que peu de possibilité de subsistance. Ils ne sont pas en mesure d'adopter les stratégies relatives aux moyens d'existence des non-pauvres parce qu'ils manquent de terre, de cheptel et d'équipement agricole. Ils n'ont pas de quoi acheter des intrants de production et ne peuvent pas emprunter à la banque, ils n'ont qu'un niveau élémentaire d'instruction et des réseaux sociaux faibles. Ils sont contraints de se livrer à une combinaison d'activités qui les rémunèrent très mal pour leur travail. Ils sont aussi très vulnérables face aux chocs parce qu'ils ne disposent pas d'avoirs sur lesquels ils puissent compter quand ils se trouvent dans le besoin. C'est ainsi qu'ils enregistrent des résultats négatifs au regard de leur stratégie d'adaptation, que leurs actifs continuent de s'épuiser et qu'ils sont pris dans la spirale de la paupérisation.

Figure 2: Relation entre moyens d'existence et pauvreté



Le cadre des moyens d'existence durables sert à identifier les opportunités de réduire la pauvreté parce qu'il souligne les liens entre la vulnérabilité, les contextes politiques et institutionnels d'un côté et les actifs et les revenus au niveau des ménages de l'autre. Les interventions de développement peuvent se déployer sur trois fronts – soit séparément soit en combinaison – pour permettre aux ménages pauvres de surmonter leur pauvreté:

- aider les ménages à renforcer et diversifier leurs avoirs liés aux moyens d'existence, en particulier en termes de capital humain et social;
- transformer le contexte politique et institutionnel pour rendre positif un contexte négatif; et
- réduire la vulnérabilité en renforçant la résilience au niveau du ménage et de la communauté, tout en soutenant les efforts de prévention des catastrophes et la gestion des risques aux échelons supérieurs des institutions.

## Diversité sociale et pauvreté

Par diversité sociale, on entend des différences entre catégories de personnes concernant l'accès et la maîtrise qu'ils ont par rapport aux actifs liés aux moyens d'existence, leur richesse relative, la sécurité des moyens d'existence, le statut social, le sentiment d'appartenance à différents groupes sociaux ainsi que les normes culturelles et les croyances (voir Encadré 8). Chaque communauté a sa propre façon de classer les ménages en fonction des différences de niveau de richesse, de la sécurité des moyens d'existence et leur statut social.

La diversité sociale constitue un défi formidable au regard de l'inclusion sociale et de l'accès universel aux services de base et à l'infrastructure dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'économie. L'approche axée sur les moyens d'existence offre un moyen d'étudier de manière systématique les différences dans les systèmes de subsistance des groupes traditionnellement désavantagés et marginalisés.

### Encadré 8: Exemples de ménages pauvres et de groupes désavantagés

- Les exploitants pauvres en ressources, en particulier dans les régions exposées à de fréquentes catastrophes naturelles
- Ménages de travailleurs ruraux sans terre
- Personnes déplacées
- Réfugiés
- Ménages dirigés par une femme
- Ménages dirigés par un jeune
- Jeunes sans emploi
- Personnes âgées
- Personnes souffrant de handicap
- Castes ou groupes ethniques marginalisés
- Personnes et ménages infectés ou affectés par le VIH/SIDA et autres maladies transmissibles et chroniques

Les schémas relatifs à la possession d'avoirs et à la possibilité d'intervenir dans le débat politique sont différents pour les femmes et les hommes, les jeunes et les aînés, les personnes ayant ou non un handicap, les groupes ethniques dominants et dominés, les classes sociales ou les castes, les groupes professionnels tels que exploitants agricoles et éleveurs et les propriétaires fonciers, les locataires ou les métayers et les travailleurs sans terre.

La diversité sociale fait également référence aux différences au sein du ménage reposant sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial et le handicap. En général, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes, de même que les ménages dirigés par une femme sont désavantagés par rapport à ceux dirigés par un homme. Toutefois, les évaluations de pauvreté reposant sur la consommation par tête concluent bien souvent que, bien que certains ménages dirigés par des femmes soient plus pauvres que la plupart des ménages dirigés par un homme, une proportion non négligeable de ménages dirigés par des femmes ont un niveau de dépenses par tête supérieur à celui de ménages dirigés par des hommes. Il existe également des différences dans les activités et revenus liés aux moyens d'existence entre les femmes vivant dans des ménages dirigés par un homme et les femmes qui dirigent leur propre ménage.

De même, les jeunes et les enfants sont généralement désavantagés par rapport aux adultes, les jeunes célibataires par rapport aux adultes mariés, les belles-filles par rapport aux belles-mères, et les personnes âgées, faibles et handicapées par rapport aux personnes sans handicap. Les ménages infectés et affectés par le VIH/SIDA et d'autres maladies chroniques épuisent souvent leurs avoirs dans le cadre de leur stratégie d'adaptation (par ex. pour se procurer de l'argent pour les soins médicaux), ont moins d'options en matière de stratégies de subsistance et sont plus vulnérables que d'autres ménages face aux chocs.

## Les moyens d'existence ruraux selon une perspective de genre

L'analyse des moyens d'existence ruraux dans une perspective de genre permet de mieux comprendre les raisons sous-jacentes et leurs implications, des différences entre les femmes et les hommes, en termes de rôle et de charge de travail, d'accès aux ressources et aux avantages et le contrôle qu'ils exercent sur eux, de participation à la prise de décision et de besoins et priorités. Elle permet également d'apprécier les différences d'impact des politiques, des programmes, des projets et de la législation sur les femmes et les hommes.

L'approche axée sur les moyens d'existence durables peut servir de point de départ pour un examen des questions liées aux moyens d'existence dans une perspective de genre. Les différences entre les femmes et les hommes, entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes, entre les femmes qui dirigent leur propre ménage et les autres, se reflètent dans leurs stratégies relatives aux moyens d'existence basées sur leurs avoirs, leur vulnérabilité et leurs résultats. Ce cadre peut également servir à détecter l'impact sur les moyens d'existence de politiques et d'institutions partiales en termes de la parité.

### *Rôles et relations en matière de genre*

Les rôles et responsabilités en matière de genre font référence à des concepts culturels concernant les rôles, responsabilités et comportements que les hommes et les femmes sont censés adopter dans une société donnée. Ces termes établissent une distinction entre hommes et femmes du point de vue social et biologique. Contrairement à ce qui se passe sur le plan biologique, les rôles et comportements liés au genre et les rapports de genre entre hommes et femmes varient considérablement d'une culture à l'autre, ont un caractère dynamique et peuvent évoluer, même si des aspects de ces rôles ont leur origine dans les différences biologiques entre les sexes.

Les rôles liés au genre sont des comportements appris dans une société, communauté ou autre groupe spécifique donné, qui conditionnent la façon de percevoir les activités, les tâches et les responsabilités comme étant propres aux hommes ou aux femmes. Les rôles liés au genre varient en fonction de l'âge, de la classe, de la race, de l'ethnicité, de la religion et de l'environnement géographique, économique et politique. Les changements qui surviennent dans les rôles liés au genre sont bien souvent une réaction à des changements intervenus dans le contexte économique, naturel ou politique, y compris les efforts de développement.

Les femmes et les hommes jouent des rôles divers au sein de la société: dans la production, la reproduction et au niveau domestique ou de la communauté. Les hommes ont tendance à se concentrer sur les rôles liés à la production et à la communauté et à remplir ces différents rôles de manière consécutive. Les femmes au contraire assument souvent leurs trois rôles simultanément et doivent gérer leur temps en conséquence (voir Encadré 9).

### **Encadré 9: Répartition du travail entre les sexes et charges de travail dans l'Éthiopie rurale**

Dans la plupart des communautés rurales d'Éthiopie, les femmes travaillent du lever au coucher du soleil et, contrairement aux hommes, ne disposent que de peu de temps pour les loisirs et pour leur vie sociale.

#### **Charges de travail**

La durée totale de la journée de travail pour les femmes ne varie pas beaucoup entre les saisons sèches et humides. Elles travaillent de 10 à 12 heures par jour, la moitié du temps à des tâches ménagères comme aller chercher de l'eau et du bois de chauffe, préparer et cuisiner les aliments et s'occuper des enfants. Au sein des systèmes agricoles pluviaux, la charge de travail des hommes est moins importante durant la saison sèche parce qu'ils ne participent que dans une mesure très restreinte aux tâches ménagères. Pour les hommes disposant de terres irriguées, c'est vers la fin de la saison des pluies que la charge de travail est la plus importante, lorsqu'ils récoltent, battent et vannent leurs cultures pluviales et qu'en même temps ils préparent les terres irriguées.

#### **Travail agricole**

Les femmes sont la principale source de main-d'œuvre du secteur agricole; elles se consacrent souvent à des activités exigeant dextérité et minutie, comme la culture des semis dans les serres, la transplantation et l'arrachage des mauvaises herbes. Elles se chargent également d'activités étroitement liées à leurs responsabilités au sein du ménage, comme le stockage des produits, la transformation et la valorisation. En général, les tâches manuelles plus lourdes, comme la préparation de la terre et le labour avec les bœufs, incombent aux hommes. Ils jouent un rôle dominant dans la sélection des semences, ce qui reflète leur meilleur accès aux connaissances, et s'acquittent de tâches spécialisées comme les semailles et l'épandage des engrais.

Lorsque le temps presse, en particulier pour l'arrachage des mauvaises herbes et les récoltes, les femmes et les hommes travaillent ensemble avec d'autres membres du ménage. Les ménages les plus riches font souvent appel à de la main-d'œuvre extérieure rémunérée en pleine campagne agricole alors que les ménages de niveau de richesse moyen auront plutôt tendance à participer à des groupes d'entraide au travail et des groupes de travail les jours de fête, tout en employant de la main-d'œuvre extérieure et en faisant appel à la parenté.

### **Activités de subsistance hors de la ferme**

Les femmes rurales se livrent à une variété d'activités hors de la ferme, qui reflètent en partie les systèmes agricoles locaux et dépendent également de la dotation en ressources et du niveau de richesse. Les femmes venant de ménages riches et de niveau moyen vendent souvent leurs produits agricoles, alors que les femmes pauvres s'emploient comme travailleurs occasionnels sur les exploitations et dans les maisons des ménages plus riches. Elles récoltent également des ressources naturelles pour les revendre (bois de chauffage, épis de millet et herbes) ou ont des activités exigeant peu d'intrants comme le filage du coton ou la fabrication d'*injera* pour la vente.

Les hommes entreprennent également diverses activités hors de l'exploitation, qui sont étroitement liées au niveau de richesse. Les hommes riches s'adonnent souvent à des activités exigeant du capital comme la vente des produits agricoles, l'investissement dans des équipements de transformation ou dans des propriétés, ou dans le prêt d'argent. Les hommes pauvres sont le plus souvent comme travailleurs occasionnels, s'occupent des récoltes et de vendre des ressources naturelles ou migrent temporairement à la recherche de travail.

### **Accès aux ressources et contrôle exercé**

L'accès implique la possibilité d'utiliser les ressources tandis qu'exercer le contrôle signifie avoir le pouvoir de définir l'usage qui sera fait des ressources et d'imposer ce choix aux autres. En général, les femmes et les hommes ont différents niveaux d'accès aux ressources et de contrôle sur les ressources nécessaires à leur travail.

Bien que les femmes puissent avoir accès à une variété d'avois indispensables pour remplir leurs tâches au sein du ménage et de la communauté, elles n'exercent pleinement leur contrôle que sur un petit nombre d'entre eux – ceux qui sont le plus étroitement associés à leur rôle domestique, en général (par ex. les ustensiles de cuisine et les moulins à maïs manuels) et sur des technologies de base (par ex. les houes à main).

Il existe également des différences entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le contrôle sur les profits tirés de la production. Cela reflète en partie la contribution des femmes et des hommes à une entreprise, mais également l'utilisation des produits au sein du ménage ou pour la vente, les normes culturelles concernant les entreprises des femmes et des hommes ainsi que la domination exercée par les hommes en tant que chef de ménage et, par conséquent, les prérogatives qu'ils s'accordent sur les ressources les plus importantes comme la terre.

### **Processus de prise de décision**

Les processus de décision, à la fois au sein du ménage et dans le domaine public – groupes d'entreprises, organes communautaires de prise de décision, comités de districts et régionaux, organes de direction, par exemple – reflètent bien souvent les rôles liés au genre. Les hommes sont plus susceptibles d'être membres d'associations axées sur la production ou de type social et d'y occuper un poste de direction, alors que les femmes sont en général des membres ordinaires d'associations moins nombreuses, ce qui reflète leur rôle au sein du ménage et de la communauté.





## 3. POINTS D'ENTRÉE POUR L'ANALYSE SOCIALE

Dans la section précédente, ont été précisés les principaux paramètres des moyens d'existence ruraux que l'analyse sociale cherche à comprendre. Cette section passe en revue les cinq principales approches analytiques qui servent de points d'entrée à la réalisation de l'analyse sociale (à savoir l'analyse des moyens d'existence, des institutions et de la vulnérabilité, l'analyse de genre, l'analyse de pauvreté, l'analyse des parties prenantes et l'analyse d'investigation des documents de projet). On trouvera pour chacun, une description des principaux thèmes de discussion ainsi qu'une liste des liens renvoyant aux sources de données, aux listes récapitulatives et aux outils participatifs pertinents mentionnés dans le Guide de terrain.

### Analyse des moyens d'existence, des institutions et de vulnérabilité

#### *But*

L'analyse des moyens d'existence, des institutions et de vulnérabilité est la pierre angulaire de l'analyse sociale. Les informations qui en découlent constituent l'un des principaux points d'entrée pour la conception de projet.

#### *Calendrier*

L'analyse des moyens d'existence fait partie intégrante du processus de conception du projet. Certains de ces aspects peuvent aussi s'intégrer à l'enquête initiale et à l'évaluation d'impact.

#### *Processus*

L'analyse des moyens d'existence dans le développement rural permet de comprendre les différences systématiques existant entre les différentes catégories de ménages (basées sur le niveau de richesse, l'origine ethnique ou la caste, le genre et l'âge) au regard de leur accès aux avoirs liés aux moyens d'existence et de la maîtrise qu'ils en ont, des systèmes et stratégies agricoles, de subsistance et de leurs résultats et de leur sécurité. Elle s'efforce également de comprendre les institutions locales, les règles et normes régissant les comportements et leurs effets positifs ou négatifs pour les moyens d'existence locaux. L'analyse se propose d'identifier les sources de vulnérabilité qui peuvent miner les moyens d'existence et faire basculer les ménages dans la pauvreté. Elle examine les rapports entre les causes et les conséquences des problèmes liés aux moyens d'existence et identifie les moyens de résoudre ces problèmes dans le contexte local. Elle aborde toutes les questions énumérées dans les cases du cadre des moyens d'existence durables (voir Figure 1, section 2).

## Thèmes pour l'analyse sociale

### **Contexte socioéconomique**

- Histoire de la communauté et tendances se dégageant des principaux événements socioéconomiques
- Base des ressources naturelles de la communauté
- Infrastructures de la communauté

### **Classement par niveau de richesse, analyse des moyens d'existence et de vulnérabilité**

- Composition de la communauté ventilée par groupes socioéconomiques et selon le sexe du chef de ménage
- Avoirs liés aux moyens d'existence: humains, naturels, physique, financiers et sociaux
- Stratégies liées aux moyens d'existence: agricoles, non agricoles, hors exploitation
- Résultats des moyens d'existence: sécurité alimentaire, revenu, santé, bien-être, statut social
- Contexte de vulnérabilité: chocs, stratégies de survie, sources de résilience

### **Analyse des parties prenantes et des institutions**

- Principales organisations et groupes de la communauté, adhérents, dirigeants
- Prise de décision dans les organisations et la communauté
- Parties prenantes: intérêts et influence

### **Priorités, besoins et opportunités**

- Principaux problèmes de la communauté liés aux moyens d'existence
- Principales opportunités liées aux moyens d'existence
- Principales priorités selon les dirigeants, les hommes et les femmes, les pauvres et les non-pauvres

### **Considérations relatives au projet**

- Contexte relatif à la denrée ou à l'activité au centre du projet
- Feedback sur le projet et les prestataires de services préférés

## Liens avec le Guide de terrain

Thème	Sources des données	Listes récapitulatives et outils de terrain
Contexte socio économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données secondaires</li> <li>• Discussions au niveau national et régional</li> <li>• Discussions au niveau du district</li> <li>• Réunion communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative au niveau national et régional</li> <li>• Liste récapitulative au niveau du district</li> <li>• Liste récapitulative communautaire 1</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 1: chronologie des événements</p> <p>Outil de terrain 2: Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence</p>
Classement par niveau de richesse, analyse des moyens d'existence et de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> <li>• Entretiens individuels auprès des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative communautaire 2</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse</p> <p>Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence</p>
Analyse des parties prenantes et des institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> <li>• Discussions en groupe de réflexion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative communautaire 3</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes</p> <p>Outil de terrain 6: Analyse des parties prenantes</p>
Priorités, besoins et opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> <li>• Discussions en groupe de réflexion</li> <li>• Entretiens individuels auprès des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative communautaire 4</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 7: Analyse des problèmes</p> <p>Outil de terrain 8: Classement par paires</p>
Considérations liées au projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative communautaire 5</li> </ul>

*On trouvera plus de détails sur les méthodes de collecte des données, les outils participatifs et les listes récapitulatives dans le Guide de terrain.*

## Analyse de genre

### *But*

L'analyse de genre identifie la répartition des rôles et responsabilités entre les femmes et les hommes, leur accès respectif aux ressources et aux services ainsi que le contrôle qu'ils en ont, leur base de connaissances et leur accès aux informations, leur participation à la prise de décision et leur rôle en qualité de dirigeants des institutions, des organisations et des réseaux locaux. Intégrer une analyse de genre approfondie au stade de la conception du projet permet d'identifier les lacunes en matière de genre, d'y remédier et de soutenir les activités stratégiques visant à promouvoir l'autonomisation sociopolitique et économique des femmes et des hommes.

Une analyse de genre menée de manière participative favorise une prise de conscience des femmes et des hommes au niveau local des différents types d'inégalité existante entre les sexes et leur permet de prendre des mesures visant à les réduire.

### *Calendrier*

L'analyse de genre s'intègre en principe à l'analyse des moyens d'existence et constitue de ce fait une autre pierre angulaire de la conception de projet. Elle devrait aussi faire partie intégrante de la mise en œuvre du projet et des activités permettant d'en suivre les progrès et d'en évaluer l'impact.

### *Thèmes pour l'analyse de genre*

#### **Contexte socioéconomique**

- Démographie
- Indicateurs nationaux des inégalités entre les sexes, tel l'indice d'autonomisation de genre du PNUD
- Dispositions coutumières du régime foncier et droit de succession
- Accès légal et culturellement accepté des femmes aux services et aux ressources
- Autres thématiques sociales susceptibles d'intéresser le projet

#### **Répartition des rôles et responsabilités de genre en matière de production et de systèmes de subsistance**

- Activités typiques des hommes et des femmes dans l'agriculture et l'élevage
- Charge de travail et emploi du temps des femmes et des hommes (au regard de leur rôle au sein du ménage en matière de production et de reproduction)
- Responsabilité des femmes et des hommes pour ce qui est de nourrir et d'habiller la famille

#### **Accès aux ressources et contrôle exercé**

- Accès aux ressources et contrôle exercé par les femmes et les hommes sur les avoirs de production et du ménage
- Principales sources de revenus des femmes et des hommes et postes de dépenses
- Contrôle exercé par les femmes et les hommes sur les revenus de diverses origines
- Analyse des schémas d'accès aux services de vulgarisation, de finance rurale et de commercialisation agricole

**Compétences, connaissances et informations**

- Priorités et besoins des femmes et des hommes dans les activités de recherche agricole et de transfert de technologies
- Accès des femmes et des hommes aux services de vulgarisation et à la formation agricoles
- Réseaux de communication et d'information des femmes et des hommes

**Rôle des femmes et des hommes dans la prise de décision**

- Participation des hommes et des femmes à la prise de décision au sein du ménage, des groupes et de la communauté
- Participation des femmes au sein de la collectivité locale, aux organisations de producteurs et organisations communautaires
- Accès des femmes à des postes de direction dans le secteur public, les collectivités locales, les organisations de producteurs et organisations communautaires au niveau national et décentralisé
- Renforcement des capacités des femmes en qualité de membres et de dirigeants des organisations

**Priorités, besoins et opportunités**

- Principaux problèmes liés aux moyens d'existence pour la communauté, selon les femmes et les hommes
- Principales opportunités prioritaires en termes de moyens d'existence, selon les femmes et les hommes

**Considérations liées au projet**

- Impact probable du projet en matière de genre
- Corrélation entre les activités de projet et les rôles de genre, les moyens d'existence, les ressources et les contraintes
- Représentation des femmes dans les organes de décision liés au projet

**Liens avec le Guide de terrain**

Thème	Sources des données	Listes récapitulatives et outils de terrain
Contexte socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données secondaires</li> <li>• Discussions au niveau national et régional</li> <li>• Discussions au niveau du district</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Listes récapitulatives au niveau national et régional</li> <li>• Liste récapitulative au niveau du district</li> </ul>
Rôles, responsabilités et charge de travail selon le sexe dans les systèmes de production et de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 9: Calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes</p> <p>Outil de terrain 10: Schéma des activités quotidiennes</p>

(suite)

Thème	Sources des données	Listes récapitulatives et outils de terrain
Accès aux ressources et contrôle exercé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 11: Accès aux ressources et contrôle exercé</p> <p>Outil de terrain 12: Sources et emploi des revenus monétaires</p>
Compétences, connaissances et informations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 11: Accès aux ressources et contrôle exercé</p> <p>Outil de terrain 13: Matrice du processus de prise de décision</p>
Prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)</li> <li>• Organisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 13: Matrice du processus de prise de décision</p> <p>Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes</p>
Priorités, besoins et opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> <li>• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative communautaire 4</li> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 7: Analyse des problèmes</p> <p>Outil de terrain 8: Classement par paires</p>
Situations et perspectives socioéconomiques pour les ménages dirigés par des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> <li>• Groupes de réflexion de ménages dirigés par des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse</p>
Considérations liées au projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> </ul>

## Analyse de la pauvreté

### But

Le travail de diagnostic pour les projets axés sur la pauvreté vise à faciliter la compréhension de la nature et des causes profondes de la pauvreté et à en déduire l'éventail des actions à mener pour s'attaquer à ces causes.

### Calendrier

C'est l'une des tâches fondamentales de la conception de projet, qui exige le recours à la fois aux données secondaires et aux résultats du travail de terrain tirés des analyses de genre et des moyens d'existence.

### Processus

L'analyse distingue entre les facteurs qui affectent tous les ménages d'une région donnée (par ex. faible fertilité des sols, dégradation des terres, sécheresse, inondations, mauvaises récoltes fréquentes) et les facteurs qui affectent seulement les ménages les plus pauvres (par ex., le manque de terre, le manque de bétail, l'analphabétisme, la mauvaise santé, le manque de main-d'œuvre, les ventes forcées d'avoirs).

Si le projet se propose de réduire la pauvreté de manière durable, il ne suffit pas de faire en sorte que le revenu ou le niveau de consommation des ménages s'élève au-dessus du seuil de pauvreté établi. Encore faut-il s'assurer que le ménage ne retombe pas dans la pauvreté à l'occasion d'une mauvaise récolte ou d'une autre catastrophe naturelle, économique ou sociopolitique. Aussi l'analyse considère-t-elle la pauvreté comme une situation dynamique et généralement transitoire. Certains vivent dans un état de pauvreté chronique, mais bien souvent les personnes basculent dans la pauvreté ou en sortent sous l'effet de changements de situation et de période. Tout au long du projet, les mécanismes de ciblage font l'objet d'un suivi étroit et des mécanismes de réclamations permettent aux gens de mettre en cause les décisions.

### Thèmes pour l'analyse de la pauvreté

#### **Stratification de la population**

- Stratification de la population en fonction du niveau relatif de richesse ou de sécurité alimentaire; les ménages sont classés en fonction de leur condition économique « élevée », « moyenne » ou « basse » au sein du village;
- Une analyse comparative des ménages aux différents degrés de richesse servira à analyser le processus de différenciation socioéconomique et expliquer pourquoi certains ménages peuvent devenir riches alors que les autres sont pauvres;

#### **Processus d'appauvrissement**

- Distinction entre:
  - les facteurs qui exercent une pression constante à la baisse sur le revenu des ménages (par ex. de mauvaises récoltes successives, des sécheresses sur plusieurs années successives, l'effondrement des prix à la production); et
  - les facteurs ponctuels qui peuvent faire basculer les ménages dans la pauvreté (par ex. une catastrophe naturelle, maladie ou décès du principal soutien de famille);
- Dynamique d'entrée et de sortie de la pauvreté, examen de la façon dont varient les vulnérabilités des ménages et leurs raisons, ainsi que des caractéristiques et stratégies d'adaptation qui leur permettent de renforcer leur résilience et l'ensemble de leurs moyens d'existence;

(suite)

**Échapper à la pauvreté**

- Mécanismes qui permettent aux ménages d'échapper à la pauvreté et d'entamer un processus d'accumulation de capital;
- Stratégies mises en œuvre par les ménages non-pauvres pour ne pas tomber dans la pauvreté; identifier les stratégies dont le projet pourrait favoriser l'adoption;
- Facteurs qui empêchent les autres ménages d'emboîter le pas; déterminer si le projet pourrait supprimer ces contraintes.

**Liens avec le Guide de terrain**

Thème	Sources des données	Listes récapitulative et outils de terrain
Contexte socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données secondaires</li> <li>• Discussions au niveau national et régional</li> <li>• Discussions au niveau du district</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative au niveau national et régional</li> <li>• Liste récapitulative au niveau du district</li> </ul>
Caractéristiques de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> <li>• Discussions en groupe de réflexion</li> <li>• Entretiens individuels auprès des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Listes récapitulative communautaire 1 et 2</li> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 1: Chronologie des événements</p> <p>Outil de terrain 2: Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence</p> <p>Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse</p> <p>Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence.</p>
Causes de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions en groupe de réflexion</li> <li>• Entretiens individuels auprès des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative communautaire 2</li> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> <li>• Liste récapitulative pour les entretiens individuels auprès des ménages</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse</p> <p>Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence</p>



Thème	Sources des données	Listes récapitulative et outils de terrain
Stratégies d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions en groupe de réflexion</li> <li>• Entretiens individuels auprès des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Listes récapitulative communautaire 2 et 3</li> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> <li>• Liste récapitulative pour les entretiens individuels auprès des ménages</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse</p> <p>Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence</p> <p>Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes</p>
Priorités, besoins et opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> <li>• Discussions en groupe de réflexion</li> <li>• Entretiens individuels auprès des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative communautaire 4</li> <li>• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes</li> <li>• Liste récapitulative relative aux ménages individuels</li> </ul> <p><i>Plus:</i></p> <p>Outil de terrain 7: Analyse des problèmes</p> <p>Outil de terrain 8: Classement par paires</p>

## Analyse des parties prenantes

### *But*

En matière d'activités de développement, les personnes et les institutions ont souvent des priorités, des besoins, des intérêts et des préférences différentes selon les ressources et avoirs à leur disposition. Les conflits d'intérêt sont fréquents, en particulier en raison de la rivalité pour l'utilisation de ressources limitées.

L'analyse des parties prenantes vise à identifier les principales parties prenantes (à savoir, les institutions, les organismes et les individus) dans une intervention de développement donnée ainsi que leurs rapports et leur importance dans le processus de prise de décision. Cela aide à identifier les divergences et les conflits potentiels entre les parties prenantes ainsi que la résistance et les menaces potentielles quant aux interventions proposées. Ce type d'analyse met également en lumière les synergies, les opportunités de partenariat et de collaboration avec les parties prenantes pour réaliser les objectifs de développement.

L'analyse des parties prenantes se propose avant tout de faire en sorte que la conception des investissements agricoles et ruraux soit réaliste et d'optimiser les résultats gagnant-gagnant des interventions proposées parmi les parties prenantes. Elle permet d'identifier des actions visant à réduire les risques et les défis et à promouvoir des possibilités de mettre en œuvre une activité.

### Calendrier

L'analyse des parties prenantes peut être utilisée à chaque étape du cycle de projet de façon de plus en plus approfondie à chaque étape successive:

- Préparation du projet: identifier les principales parties prenantes et les consulter afin de bien comprendre le contexte général dans lequel sont proposées les interventions de développement;
- Négociation et approbation des prêts: identifier les intermédiaires dont l'approbation est indispensable pour obtenir l'approbation du projet au parlement;
- Mise en œuvre: constituer de vastes coalitions pour soutenir les bénéficiaires qui ont peu d'influence politique et de possibilités de se faire entendre, comme les populations indigènes; et
- Soutien au suivi et à la mise en œuvre: aider à comprendre les changements dans les rapports et les positions relatives des parties prenantes en raison des interventions de développement et des modifications du contexte. L'analyse aide à identifier les redistributions de pouvoir et d'influence en matière de prise de décision, les gagnants et les perdants et les conséquences non voulues. Lorsque l'analyse a lieu durant les phases de suivi et d'examen à mi-parcours, elle permet d'identifier les mesures à prendre pour adapter la conception du projet afin d'atteindre les objectifs.

### Processus

L'analyse des parties prenantes vise à identifier les différentes catégories de parties prenantes (voir Encadré 10); l'enjeu pour chacune d'elles dans une intervention donnée – projet, programme ou réforme des politiques; l'impact probable du projet – qu'il soit positif ou négatif – sur leurs moyens d'existence; et leur capacité respective d'influer sur les résultats du projet. Dans sa forme la plus simple, cette analyse permet aux planificateurs du développement d'identifier les catégories de personnes qui ont un intérêt dans une intervention donnée alors que dans sa forme développée, elle suppose l'organisation de consultations et de négociations directes.

#### Encadré 10: Exemples de parties prenantes

Parmi les parties prenantes figurent:

- le gouvernement
- le donateur
- les bénéficiaires visés (par ex. les femmes et les hommes dans les ménages propriétaires d'un petit lopin et les ménages sans terre)
- les travailleurs du développement sur le terrain (par ex. ceux des services de vulgarisation, des ONG et les prestataires de services privés)
- les autres personnes concernées (par ex. des non-bénéficiaires qui pourraient être chassés des forêts ou forcés de quitter leur terre à cause de la construction d'un barrage)

## Thèmes pour l'analyse des parties prenantes

### Identification des parties prenantes

- Catégories de parties prenantes, leurs intérêts et influence;
- Intérêts et réactions des différents groupes aux activités de projet proposées;
- Caractéristiques des gagnants et perdants potentiels;
- Personnes contrôlant l'approbation du projet;
- Alliés et coalitions potentiels;

### Identification des activités

- Consultations des parties prenantes;
- Activités visant à renforcer la participation au débat et l'influence des parties prenantes susceptibles d'être négativement affectées par le projet;

## Liens avec le Guide de terrain

Thème	Sources des données	Listes récapitulative et outils de terrain
Analyse des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion communautaire</li> <li>• Discussions en groupe réflexion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste récapitulative communautaire 3</li> </ul> <i>Plus:</i> Outil de terrain 6: Analyse des parties prenantes

## Examen des documents de projet

### But

L'examen a pour but de préciser les objectifs du projet ou du programme proposé et d'en assurer la pertinence.

### Calendrier

Dans l'idéal, l'examen de la documentation de projet démarre au cours de la phase de conception. Il peut aussi avoir lieu au stade de l'évaluation (par un examinateur extérieur et le spécialiste en sciences sociales), des missions de soutien au suivi et à la mise en œuvre, et d'évaluation d'impact.

### Processus

L'examen porte sur la documentation de projet (c'est-à-dire le rapport de conception ou document d'évaluation), les documents techniques de travail ou les annexes et le cadre logique en vue de préciser:

- les détails de la justification du projet au regard des groupes cibles;
- l'adéquation des activités de projet proposées par rapport aux ressources et objectifs en matière de moyens d'existence des ménages ruraux types;
- la mesure dans laquelle les activités proposées favorisent les pauvres, l'égalité entre les sexes et renforcent l'autonomisation des femmes; et
- les liens entre les conclusions de l'analyse sociale et les autres études techniques d'une part et la conception du projet de l'autre.

L'examen aboutit à la formulation de recommandations pour renforcer la conception et la mise en œuvre du projet. On trouvera un exemple d'analyse de la conception du projet du point de vue du bénéficiaire au Tableau 1A de l'Annexe 1.

## Propositions de questions pour l'examen des documents de projet

### **Logique et approche du projet**

- Quelle est la stratégie du projet – que cherche-t-il à introduire ou à modifier?
- De quelle façon découle-t-il de l'analyse des contraintes et opportunités?
- Dans quelle mesure tient-il compte des enseignements tirés des activités de consultation et d'information liées au contexte menées dans le pays, des autres projets et des bonnes pratiques?
- Quelles alternatives ont été envisagées et écartées?
- Quelles en seraient les implications au niveau domestique pour les différentes catégories de personnes?

### **Groupe cible**

- Quels sont les groupes cibles?
- Quels sont la stratégie et les mécanismes de ciblage du projet?
- Si les groupes cibles ne sont pas précisés, pour qui est conçu le projet? Comment cela a-t-il été décidé?
- Quelles sont les hypothèses relatives aux types de ménages qui sont censés réagir aux interventions du projet? Les obstacles?

### **Objectifs du projet**

- En quoi les principaux objectifs du projet reflètent-ils les besoins, les priorités et les défis liés à l'amélioration des moyens d'existence des petits exploitants et des pauvres ruraux?
- Les objectifs tiennent-ils compte de mesures en faveur des pauvres visant à améliorer leurs débouchés, à réduire la pauvreté et à donner plus d'autonomie aux femmes et aux jeunes?

### **Composantes, sous-composantes et activités du projet**

- En quoi les composantes/activités reflètent-elles les priorités impulsées par la demande et pour quels groupes?
- Dans quelle mesure la stratégie du projet s'ajuste-elle aux stratégies liées aux moyens d'existence des différentes catégories de ménages?
- Quelles sont les dispositions visant à assurer que les pauvres, les femmes et les groupes les plus vulnérables puissent avoir accès au projet et en bénéficier?
- Les composantes/activités visent-elles à toucher les petits exploitants, les femmes, les jeunes et les pauvres? Si oui, comment?
- Sont-elles appropriées au regard des capacités des institutions existantes? Quelles implications pourraient avoir des activités de projet pour les différents ménages?
- Certaines activités prévoient-elles la mise en place de filets de sécurité ou d'actions spécifiques pour venir en aide aux ménages les plus vulnérables et les plus pauvres?

### **Composantes du projet ventilées par postes de financement**

- En quoi le devis du projet reflète-t-il des priorités en faveur des pauvres?
- Des ressources suffisantes sont-elles prévues pour assurer la participation des femmes et des groupes vulnérables?
- Les ménages pauvres en avoirs seront-ils en mesure de participer aux activités du projet?
- Des ressources sont-elles prévues pour mettre en place des filets de sécurité ou des mesures/contingents spécifiques?
- Des ressources suffisantes sont-elles prévues pour l'intégration de la thématique genre, le cas échéant?

**Coût du projet**

- La communauté locale est-elle censée apporter une contribution?
- Ces hypothèses sont-elles réalistes?
- Des ressources adéquates sont-elles prévues en ce qui concerne les dimensions sociales et « de processus » telles que le ciblage, le suivi-évaluation participatif, le renforcement des capacités et la pérennité du projet?

**Document principal et documents techniques**

- Les examens, évaluations et documents de travail techniques tiennent-ils compte du contexte et de la problématique propres aux pauvres, aux personnes vulnérables, aux femmes et aux jeunes?
- Les principaux points de l'analyse sociale et de la conception sont-ils effectivement repris dans le document principal?
- Les facteurs de contraintes liées à la pauvreté, la sécurité alimentaire et la croissance économique sont-ils ventilés par catégorie de richesse et par sexe dans les diagnostics et conclusions techniques?
- Existe-t-il un document de travail portant spécifiquement sur la pauvreté, les questions sociales, le genre, les groupes vulnérables? Si oui, s'accompagne-t-il des analyses appropriées? Sinon, où trouve-t-on ces analyses?
- Le document comporte-t-il une analyse institutionnelle?

**Bénéfices**

- Quelles sont les hypothèses relatives à la valeur supposée des bénéfices attendus au niveau de l'activité et au niveau du ménage (tirées des analyses utilisant ou non des modèles de moyens d'existence agricoles propres au projet)?
- De quelle façon et à quel niveau les bénéfices du projet sont-ils censés toucher directement les pauvres et les femmes et leur venir en aide?
- Sont-ils relativement adéquats et réalistes comptes tenus de la durée du projet?

**Bénéficiaires**

- À combien estime-t-on le nombre des ménages bénéficiaires et de la population totale?
- Quels sont les ratios/pourcentages/nombres de femmes, jeunes et autres catégories vulnérables (par ex. les ménages touchés par le VIH/SIDA)?
- Quel est le nombre des bénéficiaires visés par les mesures de protection sociale?

**Prix et marchés**

- Les hypothèses relatives aux prix payés aux producteurs avec et sans le projet sont-elles réalistes?
- Les effets de l'augmentation de la production sur les marchés et les prix sont-ils réalistes?
- Quelles sont les implications en matière de genre liées à la production et à la commercialisation?
- Quelles sont les sources d'informations sur les prix et les marchés?

**Risques**

- Les risques couvrent-ils les dimensions institutionnelles, sociales et de genre, susceptibles d'avoir un effet sur les résultats du projet?
- Les mesures d'atténuation sont-elles appropriées et réalistes?

**Cadre logique, cadre de résultats et indicateurs de suivi-évaluation**

- Le cadre logique et le mécanisme de suivi-évaluation incorporent-ils des mesures et indicateurs explicites permettant d'assurer que les pauvres, les groupes vulnérables et les femmes seront couverts par le projet et en bénéficieront?
- Prévoient-ils une ventilation par sexe? Cet aspect peut-il être amélioré?
- Le mécanisme de suivi-évaluation prévoit-il des processus participatifs? Selon quelles modalités et dans quelle mesure?



## 4. UTILISATION DE L'ANALYSE SOCIALE DANS LA CONCEPTION DU PROJET

Le recours à l'analyse sociale dans l'identification et la mise en œuvre des activités vise avant tout à renforcer l'impact social du projet. Le résultat est atteint lorsque les couches les plus démunies de la population ou les régions le plus souvent délaissées par les efforts de développement rural peuvent bénéficier des avantages d'un programme ou d'un projet donné. Pour les projets prévoyant la mise en œuvre de mesures de protection sociale, un objectif supplémentaire consiste à concevoir des mesures d'atténuation.

Les composantes reposant sur l'analyse sociale doivent être conçues au stade de la préparation du projet. Celle-ci consiste à tracer les grandes lignes de la stratégie de ciblage (voir Encadré 11) et à identifier l'ensemble des activités et investissements et en dresser le devis et l'échéancier. On peut alors estimer le coût total du projet, dont on se servira dans l'analyse du taux de rentabilité. Au stade de l'évaluation, la principale tâche consiste à préparer les sections du manuel de mise en œuvre du projet concernant les procédures participatives de planification et de suivi-évaluation.

### Encadré 11: Formulation de la stratégie de ciblage

Sur la base des conclusions de l'analyse socioéconomique et de genre, le ciblage consiste à :

- identifier les groupes cibles pour les interventions de projet;
- concevoir les mécanismes de ciblage;
- rendre les mécanismes de ciblage opérationnels; et
- suivre l'efficacité du ciblage durant la mise en œuvre.

Cette section présente une description des mesures visant à s'assurer que les pauvres peuvent participer, sur la base de l'égalité entre les sexes, aux activités de développement rural et agricole et en bénéficier conformément aux objectifs d'ensemble du projet. Parmi les mesures en question figurent l'identification des groupes cibles et les mécanismes de ciblage, l'intégration de la problématique hommes-femmes, l'élaboration des approches participatives et les aspects opérationnels.

### Identification des groupes cibles

#### *But*

Le ciblage consiste en un ensemble de mesures visant à augmenter les chances que la plupart des bénéficiaires d'une intervention profitent aux bénéficiaires visés. Les stratégies ciblant différentes catégories de personnes varient généralement en fonction de la possession d'avoirs et des stratégies liées aux moyens d'existence des catégories visées. Un ciblage proactif permettra de réduire les écarts de revenus entre les pauvres, les disparités entre les sexes et les désavantages liés à la classe sociale, la caste, l'ethnie ou le handicap. La première étape de ce processus consiste à identifier les groupes cibles pour les interventions du projet (voir Encadré 12).

### Encadré 12: Exemples de groupes cibles

- Ménages pauvres en ressources
- Ménages dirigés par des femmes
- Ménages sans terres
- Femmes
- Jeunes
- Travailleurs licenciés
- Minorités ethniques
- Personnes vivant avec le VIH/SIDA
- Personnes handicapées
- Communautés vivant dans les régions exposées aux catastrophes naturelles
- Communautés vivant dans des régions éloignées et inaccessibles
- Communautés vivant dans des régions touchées par des conflits

#### *Définition des groupes cibles*

Le terme de « groupe cible » fait référence aux personnes qui sont censées réagir, en tant que participants au projet, aux opportunités de développement offertes par une intervention. Il renvoie à des catégories de personnes que le gouvernement ou les donateurs désignent comme étant les principaux bénéficiaires visés par l'intervention. Il n'implique pas que les bénéficiaires visés aient une conscience de classe commune ou des liens de solidarité. En général, ils ne constituent pas un groupe formel, mais plutôt une catégorie de personnes vaguement définie, comme par exemple les petits producteurs, les cueilleurs de produits non ligneux de la forêt ou les artisans pêcheurs.

Par population cible, il faut entendre l'ensemble des personnes d'où proviennent les participants au projet et ses bénéficiaires. Au sens large, cet ensemble coïncide avec la population totale de la région du projet. Au sens étroit, suivant la définition de la stratégie de ciblage, il coïncide avec le nombre total de personnes relevant des catégories identifiées par le gouvernement et les donateurs, qui ont le plus de chance de voir leurs moyens d'existence s'améliorer grâce aux bénéfices tirés du projet. Au lieu de toujours chercher à toucher le plus grand nombre de personnes, il est parfois préférable de viser à assurer des résultats solides et durables. Il arrive ainsi que la cible réelle au cours de la période de décaissement ne représente que 20-30 pour cent de la population potentiellement éligible.

L'identification des groupes cibles – en consultation avec l'organisme de financement, l'organisme de mise en œuvre et les communautés – passe par l'élaboration d'une typologie des différentes catégories de ménages de la population locale reposant sur tout un ensemble de critères.

Bien que le principal indicateur utilisé dans l'évaluation de la pauvreté soit le niveau du revenu par tête (consommation) par rapport au seuil de pauvreté, une pareille mesure peut ne pas servir à grand-chose dans les interventions de ciblage de projets qui ont des exigences très rigoureuses en matière de données. De plus, c'est souvent en combinant d'autres dimensions de la pauvreté (par ex. la sécurité alimentaire, la répartition de la possession d'avoirs, les stratégies liées aux moyens d'existence, la répartition des rôles entre les sexes au sein du ménage et les différences d'âge) que l'on arrive le mieux à expliquer les différences en termes de richesse et d'opportunité, plutôt que sur la seule base du niveau de consommation ou des dépenses par tête. Il est généralement préférable par conséquent de recourir à une combinaison de critères mesurant la pauvreté pour définir les groupes cibles, sans perdre de vue les plus faciles à observer tels que l'emploi, la taille de l'exploitation ou le nombre de têtes de bétail (voir Encadré 13).



### Encadré 13: Exemples de critères de sélection des groupes cibles

- Groupes situés dans les zones géographiques les plus pauvres
- Taille type de l'exploitation en dessous d'un certain plafond
- Nombre de têtes de bétail inférieur à un certain niveau
- Appartient aux couches socioéconomiques pauvres ou les plus pauvres
- Insécurité alimentaire
- Tributaire pour sa survie des revenus d'un emploi occasionnel
- Type d'occupation, d'activités économiques
- Revenu monétaire inférieur à un niveau donné
- Absence de remises de fonds provenant de membres ayant migré vers la ville
- Ménages dirigés par des femmes
- Jeunes et groupes défavorisés

La définition du groupe cible doit être réaliste et sans ambiguïté et permettre une identification facile et efficace des bénéficiaires du projet, sans entraîner de frais administratifs excessifs (voir Encadré 14). Il importe également de conserver une certaine souplesse dans l'approche du ciblage, en prévoyant le recours à des méthodes participatives de ciblage social communautaires.

### Encadré 14: Estimation du nombre de bénéficiaires

Les planificateurs de projets doivent être particulièrement réalistes dans l'estimation du nombre de ménages qui sont censés tirer un directement avantage du projet. Les spécialistes techniques travailleront en étroite collaboration avec les spécialistes en sciences sociales afin de parvenir à une estimation conjointe du nombre de personnes, parmi celles qui reçoivent les messages du projet, susceptibles de réagir et de participer. Ce nombre de bénéficiaires servira ensuite de base à l'analyse des coûts et des avantages réalisée par l'économiste et au calcul du taux de rentabilité du projet. Il ne doit pas y avoir de contradiction entre le groupe cible tel qu'il est défini dans le rapport de l'analyse sociale et les hypothèses relatives aux nombres et aux caractéristiques des bénéficiaires retenues dans les modèles économiques du projet.

### *Compatibilité entre groupes cibles et conception du projet*

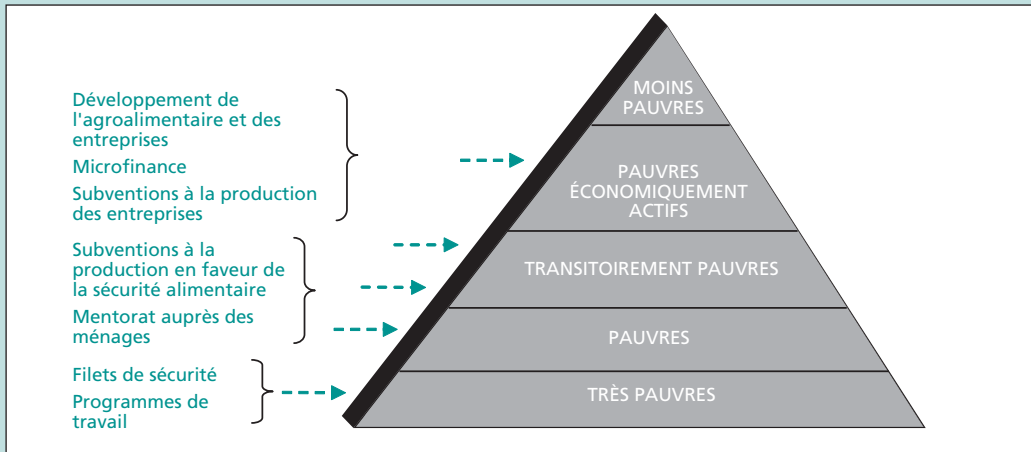
Pendant le travail de conception du projet, le spécialiste en sciences sociales, en collaboration avec d'autres membres de l'équipe, veille à ce que la stratégie du projet prenne pleinement en compte la dotation en avoirs et les stratégies liées aux moyens d'existence des ménages non pauvres, pauvres et les plus pauvres (voir Encadré 15). Il établit qui est en mesure de participer aux activités de projet proposées. Dans certains projets, il peut y avoir de nombreux groupes cibles différents. S'il apparaît que les ménages les plus pauvres risquent de ne pas participer du tout faute de ressources, les spécialistes en sciences sociales peuvent proposer des façons d'adapter les activités du projet pour les rendre plus accessibles à ces ménages et moins risquées. Pour ce qui est des composantes et sous-composantes du projet induites par la demande, il est possible d'offrir un « menu d'options » ou des « approches graduées » permettant de répondre aux contraintes et aux priorités des différentes populations cibles.

### Encadré 15: Exemple de voies de sortie de la pauvreté dans le cadre d'un programme en Ouganda

Il existe de nombreux niveaux de pauvreté dans les communautés rurales en Ouganda, des ménages pauvres et très pauvres, aux provisoirement pauvres qui franchissent constamment le seuil de pauvreté dans un sens ou dans l'autre, jusqu'aux pauvres économiquement actifs et aux moins pauvres. Pour établir ces catégories, on tient compte de la taille du ménage et des caractéristiques de ses membres (en particulier, du niveau d'éducation, des conditions de vie, du degré d'exclusion des affaires communautaires, de la vulnérabilité en termes de santé et de sécurité alimentaire, des sources de revenus et de la possession d'avoirs ou d'accès à des actifs). Nombreux sont les pauvres qui à un moment cessent de l'être, selon leur cycles de subsistance.

Dans la pyramide ci-dessous, la stratification des différentes catégories de ménages correspond aux différents niveaux de richesse.

#### Rapports entre les activités de programme et les groupes de bénéficiaires par niveau de richesse



Le programme a proposé des activités graduées pour répondre aux besoins de groupes spécifiques de petits exploitants, notamment:

- la création d'entreprises et d'activités dans l'agroalimentaire, avec un microfinancement de soutien pour ceux qui sont économiquement actifs;
- des subventions à la production pour les entreprises afin de renforcer la productivité agricole de ceux qui sont économiquement actifs et temporairement pauvres;
- des subventions à la production pour assurer la sécurité alimentaire et le mentorat personnalisé auprès des ménages pauvres et temporairement pauvres; et
- des filets de sécurité et programme de travail pour les ménages les plus pauvres.

En outre, diverses activités de programme d'intérêt général ont été introduites concernant notamment la planification participative au niveau communautaire, la construction de routes d'accès communautaires et plusieurs initiatives pour clarifier les droits et arrangements fonciers.

## Mécanismes de ciblage

### But

Le ciblage vise à promouvoir une participation à caractère inclusif qui permette aux ménages pauvres, aux femmes et aux groupes désavantagés de tirer parti des opportunités économiques sur le même pied que le reste de la population, si ils le souhaitent.

Le ciblage ne se focalise pas exclusivement sur les pauvres en laissant de côté les non-pauvres. Une stratégie de ciblage bien conçue prévoit des activités qui promeuvent l'autonomisation des ménages et de la communauté en améliorant les moyens d'existence et répond aux besoins prioritaires des groupes les plus vulnérables et des femmes. Il comporte également des mesures d'accompagnement pour soutenir un développement socialement équitable et durable, notamment le dialogue politique et la sensibilisation.

La présente section porte sur:

- les trois modalités conventionnelles de ciblage: géographique, auto-ciblage et ciblage direct;
- les mesures d'autonomisation visant à renforcer la capacité, les compétences et la participation aux débats des exploitants pauvres, des femmes et des groupes sociaux marginaux;
- les mesures de procédure visant à accroître la transparence et à lever les barrières administratives; et
- les mesures habilitantes tendant à créer un environnement politique et institutionnel propice à un développement inclusif et équitable et à l'égalité entre les sexes.

On peut résumer les informations relatives à la stratégie de ciblage sous forme de matrice (voir Tableau 1B de l'Annexe 1).

### *Ciblage géographique*

Le ciblage géographique fait référence aux méthodes utilisées pour sélectionner les districts et sous-districts et les communautés les plus pauvres. C'est un moyen efficace d'atteindre les pauvres par des programmes qui ne couvrent pas l'ensemble du pays. Il donne de meilleurs résultats lorsque les niveaux de vie au sein des communautés pauvres sont relativement homogènes, mais n'est guère utile lorsque la plupart des pauvres vivent et travaillent comme travailleurs occasionnels dans des zones géographiques bien dotées en ressources agricoles et représentent une faible proportion de la population rurale (environ de 10 à 25 pour cent). On peut également inclure les communautés mieux loties lorsqu'il faut compter avec leurs liens économiques et commerciaux avec les communautés pauvres pour avoir un impact en matière de réduction de la pauvreté.

En général, le ciblage géographique commence au niveau macro avant d'être complété par des mécanismes de ciblage plus spécifiques au niveau local. Les critères de sélection géographique devront être objectifs pour éviter l'arbitraire ou les partialités politiques dans le processus de prise de décision (voir Encadré 16).

#### **Encadré 16: Exemples de ciblage géographique**

- Une stratégie objective fondée sur des critères clairs pour le classement des districts, sous-districts et communautés en termes de pauvreté relative.
- Une description à grands traits des zones (jusqu'au niveau du district) sur la base des données provenant de diverses sources, comme les évaluations nationales de pauvreté, les données relatives à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ainsi que les ensembles de données ayant une portée nationale des agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (cartographie de vulnérabilité notamment).
- Identification détaillée au sein d'une localité sur la base des critères de pauvreté élaborés avec les parties prenantes locales.

### *Mesures d'auto-ciblage*

L'auto-ciblage se produit lorsque sont fournis des biens et services qui répondent aux priorités, aux avoirs, aux capacités et aux stratégies de moyens d'existence de groupes cibles identifiés, mais qui intéressent moins ceux qui sont mieux lotis (voir Encadré 17). Il donne de meilleurs résultats lorsque les activités de développement ont été conçues en collaboration avec les pauvres eux-mêmes et portent sur leurs

besoins, les contraintes et les risques liées à leurs moyens d'existence et lorsque les pauvres considèrent ces activités pertinentes et abordables.

### Encadré 17: Exemples d'auto-ciblage

- Sélectionner les cultures et le bétail adaptés aux femmes, aux jeunes, aux pauvres et aux personnes vivant avec le VIH/SIDA, en tenant compte de leur potentiel au regard de la sécurité alimentaire, des ventes locales, du petit volume, du faible recours aux intrants, du faible niveau de risque, de la proximité du domicile et des opportunités de transformation locale et de valorisation.
- Sélectionner des entreprises non agricoles intéressant les femmes, les jeunes, les pauvres et les personnes vivant avec le VIH/SIDA, caractérisées par un faible investissement en capital, un rendement rapide et un faible risque.
- Sélectionner des technologies adaptées aux contraintes de travail des femmes et pouvant être utilisées par les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec le VIH/SIDA (par ex., l'irrigation goutte-à-goutte, les petits moulins à moteur).
- Introduire le microcrédit pour les petites entreprises qui se lancent, sans exiger de garanties.
- Promouvoir les approches de groupe qui présentent généralement moins d'intérêt pour les ménages plus aisés.
- Plafonner l'assistance sous forme de subventions mises à la disposition de groupes ou d'individus.
- Établir un taux de rémunération modeste pour les programmes de travail (par ex. pour la construction de routes communautaires); paiement des salaires en espèces ou sous forme de vivres contre travail au taux courant du marché ou à un niveau un peu inférieur, pour n'intéresser que les groupes les plus pauvres, les femmes et les ménages dirigés par des femmes.
- Introduire des bons contre travail échangeables avec des intrants intéressant les femmes, les jeunes, etc. tels que outils améliorés, semences améliorées, engrais et petit bétail.
- Faire de l'entraide au travail une condition d'accès à certains types de soutien au projet; cela touche les ménages plus pauvres dans des contextes où les classes supérieures considèrent le travail manuel comme socialement dégradant.
- Soutenir les classes d'alphabétisation fonctionnelle qui intéressent les analphabètes mais pas les autres; ces classes pouvant servir de point d'entrée pour le ciblage d'autres types d'assistance.

Le ciblage inversé, qui provoque des erreurs d'inclusion, fait référence à la tendance de certains types d'aides destinées aux pauvres à attirer les non-pauvres. Cette déformation, constatée dans de nombreux cas concernant notamment les subventions aux intrants (en particulier pour les engrais) et aux équipements (par ex. les tracteurs et les motoculteurs) doit pouvoir être suivie au moyen du système de suivi et d'évaluation du projet. Les études sociales et sur les moyens d'existence au stade de la conception du projet peuvent aider à identifier les types d'activités permettant d'éviter cet écueil.

Des erreurs de ce genre se produisent lorsqu'on suppose que certaines activités, comme par exemple le jardinage familial ou le petit élevage de volailles ou de chèvres, favorisent automatiquement l'auto-ciblage en faveur des femmes du fait qu'il s'agit d'activités typiquement féminines. Or, l'expérience montre que ce n'est pas le cas et que tout dépend du contexte et du type d'assistance. Les hommes par exemple peuvent s'emparer d'une activité devenue, grâce à la mécanisation, moins pénible, socialement moins dégradante et plus profitable. Ou encore, ils peuvent s'engager dans une entreprise une fois qu'elle devient commerciale, en particulier dans les aspects liés à la commercialisation.

### Ciblage direct

Le ciblage direct consiste à établir des critères d'éligibilité pour différents types d'activités et d'interventions visant des groupes spécifiques de la communauté (voir Encadré 18). Un ensemble de mesures graduées retenant certains critères d'éligibilité adapte les activités du projet au contexte et aux conditions spécifiques des différentes catégories de pauvres (par ex. les plus vulnérables, les pauvres et moins pauvres) afin de leur offrir davantage de possibilités de participation.

#### Encadré 18: Exemples de ciblage direct

- Utiliser les quotas pour s'assurer que les femmes et les jeunes sont représentés dans les groupes de producteurs, les entreprises, les associations commerciales, etc.
- Utiliser les quotas pour s'assurer que les femmes et les jeunes sont représentés dans la direction des groupes de producteurs, les entreprises, les associations commerciales, etc.
- Fixer des cibles quantitatives pour la participation aux activités du projet.
- S'assurer que les critères d'éligibilité sont adaptés à la dotation en ressources du groupe cible.
- Réserver des fonds pour les groupes vulnérables.
- Introduire la formation technique en ciblant spécifiquement les femmes et les jeunes.
- Sélectionner des femmes pour démontrer leurs capacités en leur faisant diriger des démonstrations et des discussions, en leur confiant des présentations et en les faisant participer aux foires de technologies agricoles.
- Récompenser les qualités d'entrepreneur, en particulier en offrant des prix aux femmes exploitantes agricoles.
- Offrir des subventions à la formation en faveur du personnel de vulgarisation féminin.
- Promouvoir les visites des femmes et des jeunes, et des programmes d'échange de participation à des foires et expositions commerciales.
- Donner aux femmes et aux jeunes des coupons d'accès aux services de développement d'entreprise.
- Prévoir des mesures de protection sociale, comme des transferts monétaires ou sous forme d'aliments, conditionnels ou non conditionnels, les mécanismes de fourniture de l'aide d'urgence ou des mécanismes de transmission des animaux.
- Sélectionner des enfants orphelins vulnérables pour participer aux écoles pratiques d'agriculture pour les jeunes et aux écoles de terrain.

Toutefois, l'évolution en faveur des projets induits par la demande qui reposent sur l'auto-sélection volontaire des participants, restreint la portée du ciblage direct. L'unité de gestion du projet et les partenaires de la mise en œuvre ne sont plus en mesure de sélectionner les bénéficiaires de façon proactive parmi les femmes ou les plus pauvres. Quoiqu'il en soit, le ciblage direct reste applicable lorsque des processus participatifs basés sur la communauté permettent une identification *ex-ante*. Dans le cadre de cette approche, on peut recourir au classement par niveau de richesse basé sur la communauté et à des critères démographiques ou à d'autres formes de critères d'éligibilité prédéterminée ou déterminée au niveau local, ciblant par exemple les ménages prenant soin d'orphelins, les ménages dirigés par un enfant ou les ménages comptant des membres vivant avec le VIH/SIDA. Une sensibilisation au niveau communautaire est indispensable pour s'assurer que les visiteurs de village ciblent les pauvres (au lieu de chercher à étendre la liste de leurs redevables en soutenant des amis, des parents et des clients) et pour éviter tout conflit, toute stigmatisation ou exclusion sociale pouvant dériver d'un ciblage direct.

### Mesures d'autonomisation

Les mesures d'autonomisation font référence aux moyens de renforcer les capacités et la confiance en eux de ceux qui n'ont guère le pouvoir et les possibilités de se faire entendre. Elles permettent aux pauvres

et aux autres groupes vulnérables de faire connaître leurs besoins, de participer à la planification et à la prise de décision, et d'exercer une influence sur les programmes et politiques. Elles favorisent une plus grande équité et permettent au moins aux groupes cibles d'avoir les mêmes chances d'accès aux activités du projet. Elles servent également à restreindre les occasions pour l'élite d'exercer le contrôle sur les ressources du projet.

Un éventail différent de mesures habilitantes est présenté à l'Encadré 19 à des fins d'illustration. Il est toutefois admis que les projets d'investissements agricoles ayant des objectifs axés sur la production ne peuvent pas inclure tous les types d'activités ayant un objectif social.

### Encadré 19: Exemples de mesures d'autonomisation

#### **Au niveau du ménage**

- Promouvoir la planification au niveau du ménage rural en matière d'utilisation des ressources, de stratégies liées aux moyens d'existence et de partage des avantages.
- Réduire la charge de travail des femmes grâce aux technologies réduisant le travail (par ex. pour la collecte de l'eau et du bois à brûler et pour le désherbage), à l'amélioration de l'infrastructure, au partage de la charge de travail et aux services de garderie sur le lieu du travail.
- Rédiger des testaments et prévoir les modalités de succession entre les membres du ménage.
- Encourager le transfert des compétences entre membres du ménage.

#### **Au niveau de la communauté**

- Sensibiliser la communauté à la problématique de genre.
- Mobiliser les femmes et les jeunes pour les faire participer aux activités de projet.
- Mettre en route une planification dirigée par la communauté (à savoir, identifier les critères d'éligibilité, les cibles, les activités).
- Renforcer la consultation communautaire en matière d'investissements publics dans les infrastructures rurales, la recherche agricole, les services de vulgarisation et autres services.
- Identifier et promouvoir les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec le VIH/SIDA à titre de modèles de rôle.
- Former et renforcer des groupes d'entraides, de producteurs, des associations et des réseaux parmi les femmes et les jeunes.
- Renforcer les organisations rurales.
- Fournir une formation en matière d'aptitudes à diriger pour les femmes et jeunes petits exploitants.
- Organiser des causeries communautaires sur le thème des normes culturelles et comportements susceptibles d'inhiber les réactions en vue d'une lutte efficace contre le VIH/SIDA.
- Collaborer avec les femmes dirigeantes et novatrices au sein des communautés.
- Offrir une participation aux bénéficiaires d'une compagnie (par ex. pour les sous-traitants dans le développement de la chaîne de valeur).

### **Prestation de services**

- Faire circuler les informations publiques sur le projet pour s'assurer que les activités et services sont mis à la disposition de tous et renforcer la transparence.
- Formuler une stratégie de communication au niveau du projet.
- Aborder les questions concernant le genre, les jeunes et le ciblage à l'occasion d'ateliers de lancement et de réunions visant à sensibiliser la communauté.
- Développer les écoles pratiques d'agriculture pour les petits producteurs, les femmes et les jeunes.
- Intégrer la sensibilisation au genre dans tous les programmes de vulgarisation agricole et de formation des cultivateurs, de développement des compétences de fabrication de matériel.
- Offrir aux adultes des cours d'alphabétisation fonctionnelle et de calcul (y compris des cours mobiles pour les bergers).
- Donner une formation aux petits exploitants, aux femmes et aux jeunes en matière de gestion de base, de comptabilité, de négociations, de gestion financière, de planification et d'épargne.
- Prévoir un perfectionnement des compétences pour les employés du secteur agricole.
- Offrir une formation professionnelle pour les jeunes sans emploi dans les zones rurales, au moyen d'aides à la création d'entreprise.
- Valoriser le travail des femmes (moyennant le développement de la chaîne de valeur).

### **Mesures de procédure**

Les mesures de procédure établissent la transparence dans les critères de sélection et les procédures administratives. Elles servent également à repérer et supprimer les obstacles éventuels (par ex. insuffisance des aptitudes en matière d'alphabétisme et de calcul, contributions financières ou exigences légales) qui pourraient involontairement entraver l'accès des femmes et des hommes pauvres et autres groupes marginalisés aux services et aux ressources du projet (voir Encadré 20).

#### **Encadré 20: Exemples de mesures de procédure**

- Réduire le coût d'enregistrement d'un groupe générateur de revenus en qualité de coopérative ou d'ONG.
- Supprimer l'exigence d'enregistrement légal pour qu'une organisation communautaire puisse être éligible.
- Éviter à la communauté des frais élevés pour accéder à des subventions de contrepartie, ou accepter des contributions en nature.
- Simplifier et rationaliser les procédures de demandes et de tenue des registres.
- Traduire les formulaires de demande et les documents de projets dans la langue locale.
- Offrir une assistance technique gratuite aux groupes pour remplir les formulaires de demande et pour préparer les propositions et devis au niveau du sous-projet.
- Supprimer les exigences qui entravent l'accès au microcrédit, concernant par exemple les titres de propriété foncière ou l'obligation pour la femme d'avoir son mari comme cosignataire ou un homme adulte comme garant.
- Faire en sorte que les exigences en matière de contribution des bénéficiaires (par ex. prestations de travail ou apport monétaire) soient réalistes, afin d'éviter d'exclure par inadvertance des catégories de personnes pauvres en ressources.
- Communiquer à la communauté les critères de participation au projet.
- Fournir des services de garderie pour faciliter la participation des femmes (par ex. dans les projets de travaux publics).

### Mesures habilitantes

Ces mesures font référence aux investissements visant à créer et à maintenir un environnement politique et institutionnel favorable au développement axé sur les pauvres, à la participation communautaire, à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des groupes vulnérables. Les politiques et institutions peuvent être favorables ou défavorables à la réduction de la pauvreté rurale et, en dépit des bonnes intentions, les projets mis en œuvre dans un environnement défavorable vont généralement à l'échec.

Pour que les projets de développement rural réussissent à toucher les pauvres et assurer leur participation, il faut non seulement choisir les points d'entrée appropriés, mais aussi des partenaires de mise en œuvre sachant trouver les mesures qui conviennent en réponse aux besoins prioritaires. Les institutions et les organisations locales peuvent avoir besoin d'un renforcement des capacités, d'un soutien et d'un renforcement institutionnel pour pouvoir mettre en place des bonnes pratiques sur le plan de la gouvernance et de la gestion organisationnelle. Un effort de sensibilisation devra être fait pour s'assurer que les organismes locaux de mise en œuvre et les planificateurs du projet sont sur la même longueur d'onde quant à la conception du projet et qu'elles ne feront pas involontairement l'impasse sur les pauvres. De même, toutes les parties prenantes doivent avoir une vision commune du projet, de ses approches en faveur des pauvres et de ses objectifs en faveur de l'égalité des sexes, et s'engager dans ce sens. On trouvera des exemples de mesures habilitantes à l'Encadré 21.

#### Encadré 21: Exemples de mesures habilitantes

##### **Renforcement des politiques**

- Dialoguer avec le gouvernement et les donateurs pour infléchir leur attitude et leur politique au regard des investissements en faveur des petits producteurs, des jeunes et des femmes.
- Préconiser les approches en faveur des pauvres, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des jeunes et le commerce équitable.
- Promouvoir la législation foncière.
- Promouvoir la législation en faveur de l'emploi équitable.
- Mener des études politiques sur les aspects sociaux des moyens d'existence ruraux.
- Soutenir les autorités au niveau national pour favoriser une évolution positive du contexte de vulnérabilité en réduisant le risque d'être exposé aux chocs ou en améliorant la préparation pour y faire face.

##### **Prestation de services**

- Veiller à ce que le programme de recherche aborde les questions importantes pour les petits producteurs, les femmes et les jeunes.
- Recourir aux voies de communication qu'utilisent les petits producteurs et les femmes pour les messages de vulgarisation, les informations relatives aux marchés, etc.
- Veiller à ce que la communication, le matériel de vulgarisation et le matériel didactique tiennent compte de la problématique de genre (au niveau de la langue, du niveau d'éducation, des sujets).
- Encourager l'épargne des ménages, l'épargne renouvelable, les groupes de crédit et les comptes bancaires pour les petits exploitants, les femmes et les jeunes.
- Promouvoir les services d'assurance pour les petits exploitants.
- Veiller à ce que la formation dispensée intègre la dimension de genre (par ex. en choisissant un lieu, une date et une durée appropriés; en formant des couples plutôt qu'un seul des conjoints; en s'assurant que les compétences des participants en matière de langue et d'éducation soient prises en compte; et en fournissant des services de garderie).



### **Renforcement des capacités**

- Sensibiliser et former le personnel du gouvernement (au niveau national, du district et du terrain), le département du développement agricole et communautaire, les prestataires de services, les institutions de microfinancement, l'unité de gestion du projet et les partenaires de mise en œuvre dans le domaine du développement en faveur des pauvres et de l'autonomisation des femmes et des hommes (en tenant compte de l'engagement du projet en faveur du ciblage et de l'intégration de la problématique de genre); moyens de renforcer la participation aux débats des femmes et des exploitants pauvres; les modalités de prise en compte des différences en matière de moyens d'existence, de besoins et priorités des différentes catégories de membres de la communauté.
- Organiser des visites de sensibilisation des décideurs sur les sites de projets.
- Mener des activités de sensibilisation à la problématique de genre et en faveur des pauvres auprès des opérateurs de la chaîne de valeur et dans les entreprises agroalimentaires.
- Participer aux réseaux internes au pays, à la formation de partenariats et d'alliances et au débat public.
- Amener les dirigeants à tous les niveaux, y compris au niveau de la haute direction, les partenaires, les dirigeants locaux (dans les domaines de la politique, de la société civile, de la religion) et les membres de la communauté et des ménages à prendre des engagements.
- Former le personnel lié au projet et les principaux partenaires de mise en œuvre aux procédures participatives de planification et de suivi-évaluation.
- Sensibiliser le personnel du gouvernement et les autorités locales à la différence entre un système de prestation de services obéissant aux directives venues d'en haut et un système où ils doivent répondre aux besoins exprimés par des exploitants et des communautés considérés comme des clients (et pas nécessairement satisfaire les desiderata des clients les plus riches et les plus influents), s'assurer que cette différence est bien comprise et renforcer leurs capacités.
- Incorporer la problématique de genre et de l'aide en faveur des pauvres dans un programme de formation agricole et d'autres activités de formation visant le personnel de vulgarisation et renforcer leur capacité d'intégrer ces thématiques dans leurs activités.
- Encourager le personnel de vulgarisation féminin à participer à la formation et aux visites sur le terrain, à la fois pour renforcer leur capacité et pour encourager les cultivateurs femmes à participer.
- Établir un fonds de formation pour recruter des femmes professionnelles.

### **Conception institutionnelle**

- Promouvoir le recours aux processus participatifs (processus participatif d'évaluation des besoins, planification des actions communautaires et processus participatifs de mise en œuvre, notamment).
- Renforcer l'interface entre les organisations communautaires, la collectivité locale et les prestataires de services.
- Accorder un soin particulier à la conception institutionnelle pour la gestion communautaire des ressources naturelles, la gestion des bassins versants, l'irrigation à petite échelle, la gestion des parcours, le développement induit par la communauté et les activités de groupe génératrices de revenus.

## **Intégration de la dimension de genre**

### **But**

L'objectif général de l'intégration de la problématique de genre et de donner aux femmes et aux hommes les mêmes opportunités de mise en œuvre de leurs propres stratégies liées aux moyens d'existence en leur donnant un accès égal aux ressources et à leur maîtrise, aux avantages et à la prise de décision, à tous les stades du processus de développement.

### Processus

La problématique de genre est entièrement intégrée à l'analyse des moyens d'existence et, le cas échéant, dans les approches de ciblage. Cette section met en lumière les opportunités de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les principaux domaines où les inégalités entre les sexes sont le plus prononcé (voir Encadré 22). Les questions relatives à l'intégration de la problématique de genre doivent également être prises en considération dans les approches participatives en matière de conception, dans le processus d'opérationnalisation des éléments sociaux de la conception, et dans le système de suivi-évaluation. On trouvera, résumée sous forme de matrice, les informations concernant la stratégie de ciblage au Tableau 1C de l'Annexe 1.

#### Encadré 22: Exemples d'intégration de la dimension de genre

##### **Renforcer l'accès des femmes aux avoirs et aux avantages et leur maîtrise en la matière**

- Faciliter l'accès des femmes aux conseils de vulgarisation, au crédit, aux assurances et aux intrants – en particulier pour les cultures et l'élevage, activités qui sont généralement du ressort des femmes – et prendre des mesures pour s'assurer qu'elles conservent la maîtrise des avantages durant le processus de commercialisation.
- Soutenir la participation des femmes dans la création d'entreprises qui ne relèvent pas de leur domaine d'activité traditionnel, y compris pour des activités non agricoles génératrices de revenus.
- Cibler les femmes et les ménages dirigés par des femmes pour promouvoir leur participation au développement, au transfert et à l'adoption de technologies.
- Sélectionner des femmes pour animer des démonstrations à la ferme et des journées sur le terrain.
- Promouvoir la planification au niveau du ménage pour encourager une utilisation équitable du revenu du ménage dans l'intérêt de tous ses membres au moyen d'activités de sensibilisation et de communication sur les changements de comportements, au niveau du ménage de la communauté.
- Créer des groupes féminins d'entraide pour l'épargne et le crédit.
- Sensibiliser les femmes et les hommes aux droits de propriété et de succession, concernant la terre.

##### **Améliorer l'accès des femmes aux compétences et au savoir**

- Adopter des approches de formation différentes pour accroître la participation des femmes (favoriser par exemple la formation en couple; offrir une formation séparée pour les femmes; recourir davantage à du personnel féminin de vulgarisation et de formation; sélectionner les matériaux, la langue et les médias appropriés; et s'assurer que le moment et le lieu choisis conviennent aux femmes).
- Développer les compétences des femmes dans des domaines qui ne sont pas traditionnellement les leurs.
- Encourager la participation des femmes à l'occasion des visites de contact.
- Faire en sorte que les réseaux traditionnels de transfert de connaissances soient également ouverts aux femmes.
- Soutenir les classes d'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes adultes.
- Développer les compétences des femmes en matière de gestion et d'épargne des ressources monétaires.
- Développer les compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat.
- Créer des groupes féminins d'entraide pour le partage des connaissances.
- Promouvoir les groupes féminins d'entraide pour la transformation, de commercialisation et de partage des informations sur le marché, pour tirer parti des économies d'échelle et renforcer le pouvoir de négociation commerciale.
- Sensibiliser la communauté aux questions juridiques (politiques et réglementations) et aux droits des femmes et des hommes.
- Renforcer les connaissances juridiques élémentaires des femmes.

**Renforcer le rôle des femmes dans la prise de décision**

- Travailler avec les associations et les coopératives de producteurs pour renforcer la participation des femmes en qualité de membres et de dirigeantes.
- Offrir aux femmes une formation en matière de formation de groupes, d'aptitude à diriger, de renforcement de la confiance et de négociation.
- Concevoir des stratégies visant à donner aux femmes plus de connaissances et d'informations pour leur permettre de prendre des décisions informées, par le biais notamment de réseaux d'information communautaires.
- Sensibiliser la communauté à la problématique de genre moyennant des séances de formation visant à bien faire comprendre l'importance d'associer les femmes aux opportunités de développement rural.
- Établir des objectifs précis concernant la proportion des femmes siégeant dans les organes de prise de décision pertinents.

**Améliorer le bien-être et alléger les charges de travail**

- Identifier et promouvoir les technologies économisant le travail pour les activités exécutées par les femmes concernant les denrées commercialisables, ainsi que pour les autres tâches ménagères (approvisionnement en eau et en combustible, transformation des aliments).
- Promouvoir les compétences et l'accès aux services pour améliorer le bien-être des femmes et des autres membres de la famille (formation à la nutrition, soins de santé maternels, services de santé).
- Développer les compétences pratiques dans les communautés rurales.
- Associer les femmes aux démonstrations et applications en matière de technologie afin de comprendre et d'évaluer l'impact de la technologie sur leur charge de travail.
- Faire évoluer les mentalités dans les communautés rurales pour favoriser une distribution plus équitable des charges de travail entre les femmes et les hommes.
- Pour promouvoir de nouvelles entreprises, prendre en compte:
  - les exigences en main-d'œuvre d'un système agricole d'ensemble, plutôt que d'entreprises individuelles;
  - répartition du travail entre les différents membres du ménage et implications pour les périodes de pointe;
  - disponibilité de main-d'œuvre additionnelle et capacité des ménages d'engager des travailleurs supplémentaire en période de pointe;
  - autres moyens de partager ou de distribuer le travail de manière équitable.

## Évaluation participative des besoins et planification communautaire des activités

**But**

Cette section traite de la conception et de la mise en œuvre des processus participatifs d'évaluation des besoins et de planification systématiquement déployés par le projet pour déterminer les activités induites par la demande servant de base à son financement.

Au stade de la conception, les planificateurs du projet doivent situer le processus de planification au niveau du projet dans le contexte du système de planification et de budget existant aux différents niveaux de l'administration publique décentralisée. Dans nombre de pays, la planification du développement est décentralisée et les responsabilités en matière de mise en œuvre et de suivi des activités se situent au niveau local. S'il existe déjà un processus de planification au niveau communautaire qui se greffe

sur le plan de développement au niveau du district, les planificateurs devront se demander comment l'évaluation des besoins basés sur la communauté réalisée sous les auspices du projet pourra s'insérer dans le processus existant et le compléter. S'il n'y en a pas, il faut concevoir des systèmes acceptables au niveau local de planification participative de la base au sommet, ce qui suppose la consultation et la participation active des principales parties prenantes. Les planificateurs doivent prendre en compte le rôle des conseillers municipaux élus, du personnel de terrain des organismes de district et les structures communautaires (tant formelles qu'informelles).

Pour ce qui est de l'établissement du devis et de l'échéancier du projet, l'équipe chargée de la conception doit estimer le nombre de communautés que le projet peut couvrir chaque année et déterminer soit les modalités de formation des communautés pour pouvoir entreprendre le processus participatif d'évaluation des besoins et de planification, soit la façon dont le projet va se greffer sur les processus en cours.

### Processus

Les processus participatifs relatifs à l'évaluation des besoins et à la planification des actions communautaires se présentent comme des mécanismes de facilitation du système général de décentralisation du pays. Un projet offre l'occasion de renforcer les capacités locales – en renforçant l'autonomisation et l'appropriation au niveau local, et la prise en charge de responsabilité pour le développement rural communautaire – tout en améliorant les moyens d'existence et les systèmes de production agricole.

Parmi les outils servant à une évaluation participative des besoins figurent les entretiens avec des informateurs clés, la cartographie participative des ressources, le classement par niveau de richesse, les chronologies et les tendances, le classement par paires, l'analyse de genre, les diagrammes de Venn et les réunions en groupe de réflexion. Dans l'idéal, il faudrait convoquer des groupes de réflexion distincts pour les dirigeants communautaire, les femmes et les hommes et si possible pour les jeunes et autres minorités.

Les approches pour la planification communautaire des activités incluent l'identification des problèmes, l'identification de leurs causes et des solutions envisageables, leur hiérarchisation par ordre de priorité et la préparation de plans d'action communautaire simples.

*On trouvera plus de détails concernant les méthodes de collecte des données, les outils participatifs et les listes récapitulatives dans le Guide de terrain.*

Pour faciliter le processus au niveau de la communauté, on a le choix entre deux grandes options: (a) mettre sur pied une équipe interdisciplinaire de facilitation au niveau du sous-district ou (b) confier la facilitation à des prestataires de services locaux sous contrat (des ONG par exemple ou des consultants). On préfère généralement créer des équipes interdisciplinaires permanentes de facilitation au niveau du sous-district parce que cela officialise la décentralisation au sein du système public de planification et contribue à renforcer les capacités et compétences des ressources humaines des autorités locales, du personnel gouvernemental et des membres de la communauté. Avantage supplémentaire, le projet évite du même coup le processus complexe des appels d'offres pour la sélection des ONG. Le principal inconvénient est que ce processus peut exiger une formation en cascade des formateurs à différents niveaux administratifs: il faut créer une équipe nationale de formation qui formera les équipes régionales de formation, qui formeront à leur tour les équipes de district lesquelles formeront les équipes de facilitation au niveau du sous-district.

On combine fréquemment les deux approches en passant un contrat avec une ONG pour la formation et le suivi des équipes de facilitation au niveau du sous-district. Cela offre l'avantage de pouvoir améliorer la qualité en recrutant les services d'une ONG expérimentée, tout en institutionnalisant les processus annuels de planification des actions communautaires qui serviront de base aux plans de développement au niveau du district, aux plans de travail et aux budgets annuels.

La problématique de genre sera dûment prise en compte dans les approches participatives de planification afin que les priorités des femmes et des hommes soient correctement reflétées dans les processus de planification du développement et les plans d'action communautaires définitifs (voir Encadré 23).

### Encadré 23: Éléments à prendre en considération pour la planification communautaire dans une perspective de genre

- Dans quelle mesure les plans d'action et les options d'activités de projet tiennent-ils compte des priorités spécifiques des femmes et de leurs priorités concernant les biens publics et collectifs?
- Dans quelle mesure et selon quelles modalités les femmes sont-elles consultées concernant leurs besoins et priorités, séparément des hommes?
- Les priorités au niveau communautaire sont-elles établies en réunion publique en présence des femmes et des hommes? Si oui, en quoi consistent les interventions des femmes?
- Dans quelle mesure les femmes sont-elles susceptibles de prendre la parole dans une réunion publique pour exprimer un point de vue différent de celui des dirigeants et des aînés masculins?
- Quels sont les points et les activités que les femmes voudraient voir inscrire au programme du projet?
- En quoi consiste le processus de prise de décision et quel poids ont les femmes dans la décision finale?

Au stade de la conception du processus de planification participative de niveau communautaire, il est essentiel de déterminer la taille appropriée de la communauté pour les différents types d'activités. Aux fins d'évaluation et de planification participatives des besoins, une communauté devrait comprendre entre 50 et 150 ménages – au-delà, l'exercice de la démocratie directe dans une réunion de village devient impossible. Souvent, plusieurs tours de consolidation sont nécessaires lorsque les plans communautaires sont consolidés à un niveau supérieur.

Une évaluation participative des besoins et la préparation d'un plan coûtent plus ou moins cher en fonction de la durée et de la complexité de la séquence de participations et des outils utilisés. Pour produire un plan d'action communautaire, il faut compter au moins une demi-journée par communauté simplement pour établir le classement des problèmes liés aux moyens d'existence au niveau de la communauté et des priorités d'intervention. Si l'évaluation des besoins comporte également des entretiens avec des informateurs clés, des réunions en groupe de réflexion et des outils participatifs, il faudra compter une journée entière pour chaque communauté. Il faudra compter au moins une demi-journée supplémentaire si l'on prévoit d'incorporer des modules traitant de la problématique de genre. Dans le cas d'entretiens auprès de ménages sélectionnés non-pauvres, pauvres et très pauvres, une journée supplémentaire devra être prévue.

#### *Processus de consolidation du plan d'action communautaire et de l'approbation du sous-projet*

L'étape suivante consiste à définir les modalités selon lesquelles les priorités communautaires – reprises dans le plan d'action communautaire – se traduiront en une série de sous-projets communautaires financés par le projet. Le plus souvent, ce sont les mécanismes nationaux existants qui en décident. Principales questions de conception: à quel niveau les plans d'action communautaires individuels sont-ils consolidés? Peut-on se contenter de passer directement de ce plan au plan de travail et au budget annuels au niveau du district? Est-il préférable de le consolider dans un plan de sous-district, puis de consolider les plans de sous-district dans des plans de développement de district à moyen terme, et ensuite d'en tirer un plan de travail et un budget annuels au niveau du district?

L'expérience semble indiquer qu'un plan d'action intermédiaire au niveau du sous-district n'est pas nécessaire et qu'il a tendance à accorder une importance excessive à la rédaction de plans plutôt qu'à la mise en œuvre de sous-projets. Les projets doivent impérativement être menés dans le cadre des systèmes

de planification existants du pays et non pas parallèlement à ces derniers. Si au cours des discussions avec le gouvernement, apparaissent des possibilités d'amélioration et d'innovation dans les processus de planification de l'action au niveau communautaire et national, les projets fournissent un point d'entrée idéal pour mettre à l'essai de nouvelles mesures.

Pour faire en sorte que les avantages du projet puissent être reproduits et ne disparaissent pas avec lui, il faut assurer la pérennité au niveau local d'une capacité de planification du développement basée sur la communauté à caractère participatif et une capacité de mise en œuvre des activités et de maintien de leurs avantages au niveau du district et de la communauté.

## Mesures opérationnelles

### *But*

Les mesures opérationnelles attribuent la responsabilité de la mise en œuvre des aspects sociaux de la conception du projet au personnel de gestion du projet, aux organisations partenaires et à la communauté (voir Encadré 24). On trouvera davantage de détails sur l'intégration des perspectives sociales et de genre dans le système de suivi et d'évaluation à la section 6.

### Encadré 24: Exemples de mesures opérationnelles de mise en œuvre des aspects sociaux de la conception du projet

#### ***Personnel de l'unité de gestion du projet***

- Le personnel affecté au projet doit répondre aux exigences en matière de compétences, de composition (y compris le personnel de terrain féminin) et de compétences sexospécifiques au niveau du siège et du projet.
- Préciser les responsabilités en matière de ciblage de la pauvreté et de genre dans le mandat du personnel supérieur de l'unité de gestion du projet, la responsabilité générale incombant au coordonnateur du projet.
- Nommer un spécialiste des questions de genre et/ou des points de contact chargés de ces questions.
- Les ateliers de présentation, la rémunération, les possibilités de formation/promotion doivent refléter l'engagement pris en faveur de l'autonomisation de genre et de la lutte contre la pauvreté rurale.
- Former le personnel à l'intégration de la problématique de genre.
- Charger le responsable du suivi-évaluation de suivre les performances en matière de ciblage et les bénéficiaires.

#### ***Suivi-évaluation au niveau du projet***

- Assurer la prise en compte des questions relatives au genre et à la jeunesse à tous les stades du dispositif de suivi-évaluation.
- Concevoir des indicateurs en matière de genre et en suivre l'évolution et générer un cadre logique.
- Intégrer les considérations de genre et de pauvreté à la collecte de données, à l'enquête de départ, à l'évaluation d'impact et à l'examen à mi-parcours.
- Inclure les femmes dans les évaluations rurales participatives et les équipes de travail sur le terrain.
- Veiller à ce que les aspects relatifs au genre et à la pauvreté soient intégrés dans les principaux rapports et, le cas échéant, fassent l'objet de rapports distincts.

**Procédures internes de l'unité de gestion des programmes**

- Intégrer les considérations relatives au genre, à la jeunesse et au VIH/SIDA dans le manuel de mise en œuvre du projet.
- Formuler une politique et une stratégie de genre au niveau du projet.
- Intégrer le genre dans les processus de planification du travail annuel et de budget.
- Expliquer les engagements pris concernant la lutte contre la pauvreté, le genre, les jeunes et le VIH/SIDA dans le contexte du développement rural et de la conception des projets à l'occasion des ateliers de lancement et en discuter.
- Réaliser un audit interne des stratégies de ciblage et de genre.
- Analyser la prestation des services (entreprises, technologies, formation, crédit) au regard du genre, de la pauvreté, des jeunes, des personnes vivant avec le VIH/SIDA, et (sur la base des conclusions de l'analyse) voir quels sont les obstacles potentiels à la participation (par ex. choix inappropriés du moment et du lieu, obligation de payer des droits ou de fournir une prestation de travail ou une garantie).
- Mettre en place des mécanismes de plaintes et de réclamation pour promouvoir l'équité, la externes a' l'unité.

**Procédures externes de l'unité de gestion du projet**

- Établir des réseaux avec les organisations œuvrant en faveur des pauvres, de l'équité entre les sexes, des jeunes et des personnes vivant avec le VIH/SIDA.
- Participer au dialogue sur les politiques concernant les inégalités entre les sexes, promouvoir l'adoption d'une législation visant à réduire les disparités entre les sexes dans le secteur rural et soutenir les mécanismes de discrimination positive.

**Partenaires de mise en œuvre et prestataires de services**

- Les partenaires et prestataires de services seront les partisans d'un développement en faveur des pauvres, de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes.
- Ils auront acquis une expérience en matière de ciblage social communautaire et de méthodes participatives.
- Ils seront encouragés à recruter des travailleurs de terrain femmes afin d'accroître l'appropriation du projet sur le terrain.
- Travailler avec les femmes et les spécialistes des sujets abordés.
- Élaborer une stratégie de communication conjointe pour le ciblage en matière de genre et de pauvreté.
- Entreprendre des missions de supervision conjointe (unité de gestion du projet, partenaires, prestataires de services, autres agences du gouvernement et des donateurs).

**Communauté**

- Promouvoir la participation de la communauté dans l'évaluation des besoins et la planification des activités.
- Promouvoir la participation de la communauté dans la définition des critères d'éligibilité pour la participation aux activités du projet.
- Procéder à l'identification au moyen des indicateurs communautaires d'autonomisation des femmes et des hommes.





## 5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le groupe cible, la stratégie de ciblage et les activités basées sur l'analyse sociale doivent être bien intégrés à la conception générale du projet et au cadre logique, au plan de travail et au budget, au dispositif de suivi-évaluation et au manuel de mise en œuvre du projet.

Les principaux résultats concrets de l'analyse sociale réalisée durant la phase de conception consistent en:

- un rapport écrit;
- un texte pour le document principal de conception; et
- contribution à la rédaction du manuel de mise en œuvre du projet.

Chacun d'eux est examiné ci-dessous.

### Rapport écrit

Le rapport écrit peut prendre différentes formes. Lorsque l'analyse sociale est réalisée de manière indépendante de la mission de préparation du projet, elle prévoit habituellement la rédaction d'un rapport d'analyse sociale s'accompagnant d'un résumé.

Lorsqu'elle s'intègre dans la préparation du projet, elle donne lieu généralement à la rédaction d'un document de travail technique ou une annexe au rapport de préparation du projet. Le spécialiste en sciences sociales fournit également au chef de mission des contributions écrites pour la rédaction de l'aide-mémoire de la mission et des chapitres du document de conception qui traitent des questions de pauvreté et de genre, des groupes cibles, des mesures de ciblage, des processus participatifs et des activités de conception qui reposent sur l'analyse sociale.

#### Contenu

Le rapport d'analyse sociale:

- décrit les conditions sociales au niveau national et dans la zone du projet;
- identifie les parties prenantes du projet et détermine quels seront les gagnants et les perdants en conséquence des interventions proposées;
- détermine si les politiques de protection sociale de l'organisme sont ou non déclenchées;
- conçoit un plan d'atténuation approprié pour le cas où les politiques de protection sociale seraient déclenchées, conformément aux lignes directrices de l'organisme;
- définit les groupes cibles;
- conçoit un ensemble approprié de mesures de ciblage et d'intégration de la problématique de genre pour s'assurer que l'essentiel des ressources atteint bien les bénéficiaires visés; et
- trace les grandes lignes des mécanismes de mise en œuvre.

L'Encadré 25 présente un canevas type d'un document de travail d'analyse sociale, avec une estimation du nombre de pages pour chaque section.

**Encadré 25: Exemple de plan de document de travail: pauvreté, genre et ciblage****I. Développement humain et pauvreté (1-3 pages)**

- A. Population
- B. Développement humain
- C. Pauvreté
- D. Réponses politiques

**II. Genre et jeunes (1-3 pages)**

- A. Statut des femmes
- B. Défis
- C. Réponses politiques et institutionnelles
- D. Jeunes

**III. Moyens d'existence ruraux (5-8 pages)**

- A. Dimensions de la pauvreté rurale (lien avec l'annexe 1)
- B. Couches socioéconomiques et types de ménages: différences dans leur dotation en avoirs; systèmes, stratégies et résultats des moyens d'existence; perceptions des opportunités, défis et priorités et leurs implications pour le projet (lien avec l'Annexe 2)
- C. Contexte de vulnérabilité: chocs, effets des chocs, mécanismes d'adaptation des différentes catégories de personnes
- D. Caractéristiques de la petite exploitation agricole, y compris les schémas d'accès à la terre et aux actifs de production agricole et de contrôle en la matière (lien avec l'annexe 3)
- E. Analyse de genre de la petite exploitation agricole et des moyens d'existence ruraux
- F. Épidémie de VIH/SIDA en milieu rural (le cas échéant)
- G. Institutions et gouvernance au niveau communautaire

**IV. Analyse socioéconomique du projet (5-8 pages)**

(par ex. irrigation à petite échelle/développement de la chaîne de valeur)

- A. Contexte
- B. Analyse socioéconomique des composantes du projet ou du programme (lien avec l'Annexe 4)
- C. Réactions des petits exploitants à ce jour
- D. Besoins prioritaires des groupes de petits exploitants
- E. Parties prenantes (lien avec l'Annexe 5)

**V. Ciblage et intégration de la problématique de genre (3-5 pages)**

- A. Groupes cibles
- B. Ciblage géographique
- C. Mécanismes de ciblage (lien avec l'Annexe 6)
- D. Activité d'intégration du genre (lien avec l'annexe 7)
- E. Partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie

## VI. Opérationnalisation des mécanismes de ciblage et d'intégration du genre (3-5 pages)

- A. Description des sous-éléments (y compris les coûts et la détermination des phases)
- B. Responsabilités pour la mise en œuvre
- C. Indicateurs de suivi-évaluation et processus participatif
- D. Innovation, apprentissage et retour d'informations alimentant la conception

### Annexes

- 1: Classement par paires au niveau du village
- 2: Matrice de moyens d'existence des petits exploitants classés par niveau de richesse
- 3: Défis confrontant les groupes de petits exploitants et réponses potentielles
- 4: Matrice élaborée dans la perspective du bénéficiaire
- 5: Matrice des parties prenantes
- 6: Matrice de ciblage
- 7: Matrice d'intégration du genre

### Présentation

La présentation du rapport peut s'enrichir des outils suivants, lorsque cela est jugé approprié.

- Études de cas reflétant les réalités des moyens d'existence ruraux d'un point de vue individuel: il importe de saisir les moyens d'existence d'un échantillon de ménages (classés par exemple par niveau de richesse, en fonction du sexe du chef de ménage ou du rôle dans la chaîne de valeur). Les récits sont plus percutants quand ils sont écrits à la première personne avec les mots du narrateur original. Afin de ne pas perturber l'agencement du texte principal, le mieux est de faire figurer ces études de cas dans des annexes.
- Encadrés servant à illustrer ou mettre en lumière les points abordés dans le corps du texte: ils renvoient à des expériences spécifiques trop détaillées pour apparaître dans le texte principal.
- Tableaux servant à résumer les données principales: ils comprennent des données comme les séries chronologiques sur la pauvreté ou des données par district; la division du travail pour des activités spécifiques entre femmes, hommes et autres; l'analyse des composantes du projet dans la perspective du bénéficiaire.
- Diagrammes pour présenter l'information de manière visuelle: ils peuvent comporter des calendriers des activités liées aux moyens d'existence ou des cultures saisonnières; des données comparatives, comme le pentagone des avoirs liés aux moyens d'existence ventilées selon le niveau de richesse ou le sexe du chef de ménage; des informations sur les différents rapports par exemple sur les flux de ressources entre les ménages appartenant à des groupes de niveaux de richesse différents.
- Matrices de synthèse visant à faciliter l'accès aux données: elles couvrent l'analyse de la pauvreté rurale, les questions touchant le secteur rural et agricole et les mesures à prendre; l'analyse des points forts et des faiblesses institutionnelles, des opportunités et des menaces; l'identification des groupes cibles, les causes de la pauvreté, les mécanismes d'adaptation, les besoins prioritaires et les réponses envisageables; les caractéristiques des moyens d'existence des ménages ruraux selon le niveau de richesse; et les stratégies de ciblage et d'intégration du genre. Ces matrices sont généralement présentées sous forme d'annexes.

### Tableau des coûts

Les implications de chaque activité en matière de coûts doivent être dégagées dès l'étape de la conception du projet.

- Comment les activités seront-elles organisées (qui et combien seront les participants)?
- Qui mettra en œuvre les activités?
- Quelles seront les ressources nécessaires (en matière de biens et services par exemple)?
- Quels seront les coûts unitaires, le nombre d'unités, la séquence des activités et les coûts sur le nombre d'années de la période de mise en œuvre?

## Texte pour le document de conception principal

Lorsqu'un spécialiste en sciences sociales rédige un document de travail ou une annexe pour le rapport principal de projet, il faut absolument en reprendre la substance dans le rapport principal. De la sorte, on pourra s'assurer que les principaux éléments de l'analyse sociale et de la conception seront reflétés dans la documentation principale du projet et que la conception d'ensemble sera compatible avec la stratégie de ciblage. Parce qu'il n'est pas rare que les décideurs et les responsables des examens focalisent leur attention sur le rapport principal et les contributions de l'analyse sociale et du ciblage en matière de conception risquent ainsi d'être ignorées si elles ne sont présentées que dans un document de travail ou une annexe.

### Contributions pour le rapport principal

Le texte du rapport principal doit comporter:

- un paragraphe sur les aspects principaux des moyens d'existence ruraux et de la pauvreté, mentionnant les réponses politiques et institutionnelles;
- un paragraphe sur les aspects principaux des questions concernant le genre et leurs implications pour les moyens d'existence ruraux, mentionnant les réponses politiques et institutionnelles;
- un paragraphe sur les aspects principaux des autres questions liées à la diversité sociale (jeunes ou groupes marginalisés), mentionnant les réponses politiques et institutionnelles;
- un paragraphe sur l'épidémie de VIH/SIDA, si cela est pertinent dans le contexte du pays, mentionnant les réponses politiques et institutionnelles;
- une description des caractéristiques des groupes cibles et de leurs besoins prioritaires (1/2 -1 page, suivant le nombre des groupes);
- un aperçu des principales mesures de ciblage et d'intégration du genre (1/2 -1 page);
- la conception des composantes sur la base des conclusions de l'analyse sociale (1-2 pages); et
- les responsabilités en matière de mise en œuvre (1/2 page).

Certains organismes d'aide au développement, comme le Fonds international de développement agricole (FIDA), incluent automatiquement des matrices résumant les questions touchant la pauvreté rurale, les groupes cibles, les institutions, le potentiel de partenariats/initiatives complémentaires avec les donateurs dans le cadre de la documentation principale du projet. Quel que soit l'organisme, les trois matrices ci-après constituent un complément utile au rapport principal (voir exemples donnés à l'Annexe 1).

- Matrice dans la perspective du bénéficiaire (Tableau 1A): analyse de la conception du projet du point de vue du bénéficiaire et identification des réponses apportées pour renforcer l'attrait et l'impact du projet;
- Matrice de la stratégie de ciblage (Tableau 1B): principales informations concernant la stratégie de ciblage, illustrant les principaux mécanismes: ciblage géographique, auto-ciblage et ciblage direct, mesures d'autonomisation, mesures de procédure et mesures d'habilitation;

- Matrice d'intégration de la problématique de genre (Tableau 1 C): principales informations concernant la stratégie d'intégration de genre illustrant les activités menées dans les domaines où les inégalités entre les sexes sont les plus frappantes, dans les limites du projet, à savoir notamment, la charge de travail, l'accès aux avoirs et aux avantages et sur leur maîtrise, des compétences et savoirs, les rôles au niveau de la prise de décision et le bien-être. On peut également insérer ces informations dans la matrice de stratégie de ciblage.

## Contribution au manuel de mise en œuvre du projet

Les procédures énoncées dans le manuel doivent s'inscrire dans la logique des procédures et de la stratégie de ciblage retenue. La conception du manuel est souvent confiée à des consultants extérieurs qui peuvent se contenter de répéter ce qui est dit dans le rapport d'évaluation, sans donner de détails sur les procédures et les concepts opérationnels comme planification de la base au sommet, etc.

Le spécialiste en sciences sociales peut aider l'unité de gestion du projet à concevoir ou affiner la stratégie de ciblage du manuel et les opérations et à orienter les activités initiales de mises en œuvre. Comme cela a été mentionné plus haut, il est plus facile d'opérationnaliser la stratégie de ciblage lorsqu'elle est reliée, chaque fois que cela est possible, aux principales composantes du projet, plutôt que lorsqu'elle est conçue comme une succession d'activités autonomes.

Le spécialiste en sciences sociales peut également apporter une contribution dans d'autres domaines de la conception, en particulier dans les processus participatifs de planification, le renforcement des capacités, le renforcement des organisations communautaires, les composantes sociales et les stratégies de protection sociale. Le manuel de mise en œuvre du projet est particulièrement utile lorsqu'il s'agit de lancer, et plus tard d'institutionnaliser, un processus de développement impulsé par la communauté de la base au sommet et il offre un fondement solide pour la formation du personnel décentralisé à la mise en œuvre des procédures.



## 6. SUIVI DES ASPECTS SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT

Au stade de la conception et de la mise en œuvre, le spécialiste en sciences sociales est fréquemment sollicité et il lui est demandé de fournir des avis et de collaborer avec l'expert du suivi-évaluation afin d'assurer le suivi des aspects sociaux du développement. Il convient également de saisir ces aspects sociaux au stade de l'appréciation de l'impact et de l'évaluation du projet. Ces trois éléments du suivi-évaluation sont examinés ci-après.

### Facteurs sociaux pris en compte dans les activités de suivi et de contrôle

#### *But*

L'une des principales tâches des activités de suivi des résultats, des produits et des premiers impacts d'un projet consiste à vérifier l'efficacité du ciblage. Il est nécessaire à cette fin de fournir régulièrement des analyses et des informations à la direction sur les catégories de personnes (par ex. hommes/femmes, pauvres/ non-pauvres, jeunes/vieux, majorité/minorité ethnique) qu'un projet donné permet de toucher et avec quels résultats. Les rapports de suivi-évaluation doivent couvrir ces facteurs qui constituent un élément fondamental de la performance du projet.

#### *Processus*

Au stade de la conception du projet, le spécialiste en sciences sociales s'assure que le dispositif de suivi interne du projet dispose des moyens pour suivre les bénéficiaires, les indicateurs sociaux et en matière de genre et pour assurer un suivi-évaluation participatif.

Au stade de la mise en œuvre, il peut aider l'agent du projet chargé du suivi-évaluation à intégrer les considérations relatives à la pauvreté et au genre dans l'enquête de base et l'examen à mi-parcours, à opérationnaliser les approches participatives de suivi-évaluation et à améliorer la ventilation par sexe des données existantes et leur interprétation.

#### *Suivi des bénéficiaires*

Le suivi des bénéficiaires doit être pleinement intégré au système de gestion des informations du projet. Il doit être d'un emploi facile pour que la direction puisse s'en servir régulièrement. En plus de produire des données quantitatives sur le nombre de bénéficiaires (par ex. femmes/hommes), le système doit également produire des données qualitatives sur l'appréciation et l'utilisation ou non des résultats du projet concernant différentes catégories de participants et non participants au projet.

#### *Suivi participatif*

Un suivi participatif souple et itératif permet de confirmer la qualité des interventions du projet et de savoir dans quelle mesure il touche effectivement les groupes cibles. Il peut servir à identifier des erreurs d'inclusion ou d'exclusion. Les approches participatives y compris les discussions en groupe de réflexion ont pour effet de renforcer et promouvoir le développement en faveur des pauvres en donnant aux participants la possibilité de s'engager et de devenir plus autonomes dans l'évaluation des progrès, l'établissement des priorités et le pilotage du projet au profit des bénéficiaires souhaités. Les indicateurs de processus permettent de suivre leur évolution dans le temps.

### *Participation et apprentissage des parties prenantes*

Il convient d'inclure toutes les catégories de parties prenantes dans le système de suivi-évaluation – en particulier celles que l'on a tendance à marginaliser et qui restent en dehors des activités du projet – et de prendre note de leurs points de vue et recommandations dans la planification et la mise en œuvre du suivi-évaluation, car cela a pour effet de renforcer le processus et de le rendre plus équitable. Cette approche permet également d'améliorer considérablement l'efficacité du projet et sa capacité de réaction, que les parties prenantes se sentent plus responsables et qu'elles s'approprient davantage les résultats du projet et à long terme, et d'améliorer la durabilité des interventions. Tous les acteurs et partenaires peuvent se prévaloir des possibilités de partager les informations et leurs expériences et tirer profit des avantages de la mise en commun des connaissances et de l'apprentissage collectif.

### *Intégration de la dimension de genre*

Les systèmes d'information doivent être conçus de manière à détecter et à évaluer systématiquement l'impact du projet et ses effets positifs, au niveau quantitatif ou qualitatif, sur les moyens d'existence des femmes et des ménages dirigés par des femmes. On y parvient :

- en s'assurant que les femmes (et les membres des groupes vulnérables) participent sur un pied d'égalité avec les hommes aux activités de suivi, qu'elles développent leur capacité à prendre part au processus d'apprentissage collectif pour examiner les progrès accomplis, qu'elles débattent des résultats et de l'impact et qu'elles recommandent d'adapter la mise en œuvre du projet, selon leurs besoins;
- en recueillant des données de suivi quantitatives et qualitatives, ventilées par sexe, chaque fois que possible, au niveau de l'activité, du processus, du produit, du résultat et de l'impact;
- en identifiant les indicateurs de performance et d'impact ventilés par sexe pour suivre les changements en matière d'égalité entre les sexes pendant la durée du projet et en les intégrant au cadre logique du projet ou au cadre de résultats;
- en ne se contentant pas de simplement présenter les données ventilées par sexe, mais en approfondissant l'analyse pour chercher à expliquer les raisons de la participation plus élevée d'un sexe par rapport à l'autre (voir Encadré 26);
- en identifiant les questions spécifiques permettant aux de mettre en lumière les implications des activités du projet et leurs effets;
- en présentant des rapports sur les activités de vulgarisation touchant l'égalité entre les sexes (et notamment des rapports de suivi régulier);
- en préparant des études de cas sur le genre et en assurant la diffusion des récits de succès obtenus en la matière; et
- en intégrant la problématique de genre dans l'enquête de base et dans l'examen à mi-parcours.



## Encadré 26: Distinction entre les données ventilées par sexe et par genre

	Femmes	Hommes	Interprétation	Opportunités
Données ventilées par sexe	25 femmes en formation	40 hommes en formation	Davantage d'hommes que de femmes ont participé à la formation sur l'agriculture commerciale	Faire un effort particulier pour encourager une participation plus importante des femmes
Données relatives au genre	Sur 25 femmes, 80 pour cent dirigent leur propre ménage	Tous les hommes vivent en situation maritale	Les femmes mariées ont eu plus de difficultés à participer à la formation que leur mari ou que les femmes qui dirigent leur propre ménage. Cela à cause de leurs tâches ménagères, de la perception que la formation à l'entrepreneuriat intéresse d'abord les hommes (c'est le point de vue tant des hommes que des femmes dans les ménages dirigés par un homme) et d'une répugnance à payer des frais d'inscription pour les épouses	Réduire les frais d'inscription pour permettre la participation des épouses
	la participation des femmes augmente quand la formation a lieu l'après-midi	La participation des hommes est restée constante	Les femmes s'occupent des tâches ménagères le matin (soins des enfants et préparation des repas); les hommes disposent de leur temps sans contrainte	Fournir des services de cantine et de garderies. Choisir des horaires de formation compatibles avec les horaires de travail des femmes.
Données relatives au genre	Sur 25 femmes, 5 seulement (20%) savent lire et écrire	Tous les participants savent lire et écrire	Le faible taux d'alphabétisation parmi les femmes de la communauté entrave la participation des analphabètes	Dispenser des cours d'alphabétisation aux femmes.
	Sur 25 femmes, 20 pour cent occupent des postes de dirigeant dans la communauté	Sur 40 hommes, 75 pour cent occupent des postes de dirigeant dans la communauté	Du fait que les dirigeants sont des hommes, les préoccupations des femmes relatives au choix du moment et du lieu n'ont guère été prises en considération	Accroître la représentation des femmes aux postes de direction dans les organes de prise de décision

### *Suivi de l'efficacité du ciblage au sein des projets impulsés par la demande*

Les projets induits par la demande ne sélectionnent pas directement les bénéficiaires. Lorsque les groupes communautaires entreprennent la planification participative et présentent le premier ensemble de propositions, il faut examiner quelles catégories d'agriculteurs se présentent avec quel type de propositions, quels sont ceux qui bénéficient des avantages du projet grâce à l'auto-ciblage ou par d'autres moyens et quels sont ceux qui ne réagissent pas du tout. On trouvera ci-dessous une liste des questions importantes qui se posent au stade de la mise en œuvre.

#### *Exemples de questions pour évaluer l'efficacité du ciblage*

- Dans quelle mesure les demandes soumises au projet offrent-elles un tableau réaliste de la demande des cultivateurs?
- L'information a-t-elle été diffusée au bon moment et de manière appropriée pour assurer la participation la plus large?
- Les « outsiders », comme le personnel des organismes d'exécution ou les autorités locales imposent-ils leurs propres priorités aux agriculteurs?
- Les demandes des groupes d'agriculteurs portent-elles sur des éléments qui sont pertinents pour les cultivateurs pauvres ou qui plairont davantage au cultivateur moyen ou essentiellement aux cultivateurs les mieux dotés en ressources?

Si les activités intéressant les cultivateurs pauvres ne sont pas prises en compte de manière satisfaisante ou si les cultivateurs pauvres ne tirent pas d'avantage du projet comme il l'a été envisagé, il peut être nécessaire de revoir l'approche du ciblage, les critères d'éligibilité, les procédures de planification et d'établissement des priorités pour les plans de développement communautaire afin de donner plus de poids aux activités ciblant les pauvres et pouvant leur être profitables.

Un ciblage efficace n'est pas le résultat d'une action ponctuelle, mais exige une vérification, un suivi, une évaluation et des ajustements constants. Il importe également de mettre en place des mécanismes de présentation des griefs et des réclamations afin de permettre une plus grande précision, d'éviter des erreurs et de promouvoir la transparence et l'équité. Une participation communautaire systématique et inclusive à tous les stades renforcera le sens des responsabilités et permettra de réduire au minimum les cas de détournement des bénéfices du projet.

## **Évaluation de l'impact social**

### *But et calendrier*

Les évaluations d'impact social servent à passer en revue les résultats du projet et son impact en termes d'inclusion sociale, d'autonomisation et de résilience. Elles constituent une étape fondamentale sur la voie d'un développement équitable et durable (voir Figure 1 dans Le Guide du gestionnaire). On procède à ces évaluations lors de l'examen à mi-parcours et à la fin du projet. On peut aussi en faire régulièrement au cours de la mise en œuvre du projet afin de repérer les impacts négatifs et les risques potentiels au plus tôt, de les gérer de manière plus efficace et d'adapter la conception du projet pour en améliorer les résultats et impacts.

### *Processus*

Le point de départ d'une évaluation d'impact social est le cadre logique du projet ou le cadre de résultats. Il convient d'axer l'évaluation de l'impact sur les objectifs visés plutôt que d'essayer de suivre les changements intervenus dans tous les paramètres de bien-être social possibles et imaginables. S'il vaut la peine d'évaluer de manière sélective des effets négatifs et positifs non voulus en plus de ceux qui étaient recherchés, il n'est pas possible de couvrir tous les types de changements liés aux moyens d'existence en dehors d'une référence précise à la stratégie du projet.

Dans la mesure du possible, les méthodologies d'évaluation de l'impact social doivent reposer sur des processus participatifs favorisant l'inclusion et la consultation. Cela peut prendre la forme de réunions participatives, d'entretiens avec des informateurs clés, de discussions en groupe de réflexion, d'études de cas et de techniques d'apprentissage en groupe. Les approches à caractère consultatif promeuvent la transparence et encouragent chez les bénéficiaires un sentiment d'appropriation du projet, d'engagement et de responsabilité. Une évaluation à laquelle participent toutes les parties prenantes livre davantage d'enseignements et permet de dégager de nouvelles opportunités, en particulier pour les plus pauvres. Il est également possible de compléter les méthodes d'évaluation qualitatives par des enquêtes à caractère quantitatif.

Au nombre des ressources secondaires de données utiles pour les évaluations d'impact social figurent les enquêtes de base, les évaluations des bénéficiaires, les rapports réguliers de suivi et l'examen à mi-parcours.

### *Exemples de questions pour l'évaluation d'impact social*

#### **Document de conception du projet**

- Quelle est la chaîne de causalité qui devait mener des interventions spécifiques du projet – comme l'adoption de nouvelles technologies ou l'amélioration des systèmes de gestion – à des améliorations en matière de bien-être?
- Quelles étaient les hypothèses des planificateurs du projet concernant les causes et effets intermédiaires – par ex. l'impact d'une amélioration de la productivité par hectare et les effets correspondants des gains de productivité sur les prix et des revenus?
- Quelles hypothèses semblent avoir été confirmées et lesquelles semblent douteuses?

#### **Parties prenantes bénéficiaires**

- Quels sont les changements intervenus dans la dotation en avoirs des bénéficiaires au cours de la période du projet (par ex. superficies cultivées, pratiques agricoles, utilisation d'intrants, production totale et productivité à l'hectare, consommation domestique et ventes, prix perçus et revenus nets, amélioration des compétences, extension des réseaux sociaux, capacités humaines)?
- En quoi ces changements ont-ils affecté leurs moyens d'existence?
- Dans quelle mesure peut-on attribuer ces changements au projet plutôt qu'à des facteurs extérieurs?

#### **Non-adoption ou effet négatif des mesures préconisées**

- Quelles sont les raisons de la non-adoption ou des effets négatifs des mesures préconisées?

#### **Cadre des moyens d'existence durables**

- Quel est l'impact de l'intervention sur la dotation en avoirs des différentes catégories de ménages (concernant en particulier les bénéficiaires visés et ceux qui n'étaient pas visés et qui ont pu être affectés involontairement)?
- En quoi l'intervention a-t-elle affecté le contexte de vulnérabilité et la capacité des femmes et des hommes de différentes catégories de ménages à résister aux chocs et à s'en remettre?
- Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle porté sur les aspects négatifs de l'environnement politique et institutionnel?
- En quoi l'intervention a-t-elle affecté les stratégies liées aux moyens d'existence?
- Quel effet a-t-elle eu sur les résultats liés au moyen d'existence (par ex. sur la capacité d'atténuer, de gérer et de surmonter les risques) de différentes catégories de personnes?

(suite)

**Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes**

- Dans quelle mesure les femmes ont-elles pu participer aux activités et aux services du projet sur un pied d'égalité avec les hommes?
- Dans quelle mesure les femmes sont-elles devenues plus autonomes sur le plan économique grâce au projet?
- Ont-elles constaté une amélioration de leur autonomie grâce au projet, concernant par exemple leur participation aux groupes d'agriculteurs ou leur représentation au sein de la collectivité locale?
- En quoi le projet a-t-il permis une amélioration du bien-être des femmes?

**Facteurs sociaux utiles à l'évaluation****But et calendrier**

Les évaluations réalisées à la fin du projet se concentrent en général sur un ensemble standard de paramètres d'orientation. L'un des rôles du spécialiste en sciences sociales consiste à examiner le rapport entre les questions sociales et celles liées aux moyens d'existence et les paramètres suivants:

- *pertinence* de ce que le projet a offert;
- *efficacité* en termes techniques, financiers et économiques;
- *efficience* en termes de temps et d'argent;
- *impact* des interventions de développement, positif ou négatif, direct ou indirect, voulu ou non;
- *durabilité* des avantages au-delà de l'achèvement du projet;
- *réplicabilité* et perspective de généralisation de l'activité; et
- *insertion* de l'intervention aux initiatives en cours et prévues des gouvernements et des donateurs.

**Exemples de questions relatives aux facteurs sociaux utiles à l'évaluation****Pertinence**

- Quels éléments financés par le programme ou le projet ont été les plus pertinents et pour quelle catégorie de producteurs?
- Dans quelle mesure la stratégie de projet et l'éventail des activités cadraient-ils avec les stratégies liées aux moyens d'existence du groupe cible?
- Quelles catégories de producteurs ont estimé que les résultats du projet correspondaient bien à leurs besoins? Pourquoi?
- Quelles catégories de producteurs ont déclaré que le projet ne correspondait pas à leurs besoins?

**Efficacité**

- Dans quelle mesure les stratégies de production et les innovations techniques promues par le projet ont-elles été efficaces pour différentes catégories de producteurs et pourquoi?
- Quelles innovations techniques ont été plus efficaces pour les producteurs aux niveaux socioéconomiques supérieurs que pour ceux situés au bas de l'échelle?
- Certaines des innovations techniques adoptées ont-elles été jugées inefficaces faute d'avoir permis une amélioration du revenu des cultivateurs en raison d'une mauvaise prise en compte du contexte de vulnérabilité?

**Efficiace**

- Dans quelle mesure la prestation de services aux différentes parties de la zone du projet et aux femmes par opposition aux hommes a-t-elle été efficace du point de vue du coût? Par exemple, s'il en coûtait plus de fournir des microcrédits aux clientes femmes dans les zones rurales, le coût supplémentaire a-t-il été compensé par un meilleur taux de remboursement?
- Le fait de s'assurer que le projet prévoyait des processus visant à assurer la participation et l'engagement des parties prenantes, une transparence réelle et la fluidité de la communication a-t-il eu une incidence sur le coût?

**Impact**

- Quel impact le projet a-t-il eu sur les moyens d'existence ruraux des pauvres femmes et hommes? Sur les actifs liés aux moyens d'existence? Sur le renforcement de leur résilience et la réduction de leur vulnérabilité?
- Quel impact le projet a-t-il eu sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, sur la production agricole et sur la gestion des ressources naturelles?

**Durabilité**

- Pour quelles catégories de participants au projet les bénéficiaires ont-ils une chance d'être durables? Pourquoi?
- Dans quelle mesure la durabilité des avantages a-t-elle été améliorée au moyen d'un renforcement des capacités, par exemple la formation de groupes d'usagers à l'utilisation de mécanismes financés par le projet, et d'efforts visant à faciliter l'autonomisation et l'appropriation au niveau local de l'aide fournie par le projet?

**Répliquabilité**

- Dans quelle mesure les interventions du projet, comme les innovations techniques pilotées et le renforcement institutionnel, se prêtent-elles à une application à plus grande échelle dans la zone du projet?
- Quelles sont les chances que les ménages les plus pauvres adoptent les mêmes stratégies que les premiers à avoir opté pour les nouvelles technologies?
- Quels obstacles (par ex. manque d'argent, carences institutionnelles, coût de transaction, risque) empêchent les femmes et les hommes pauvres de leur emboîter le pas ?
- Quels investissements complémentaires en matière de réorganisation des institutions, de renforcement des capacités, de financement rural et de réduction des risques seraient nécessaires pour permettre aux petits exploitants moyens de les imiter?
- Quels investissements supplémentaires seraient nécessaires pour permettre aux exploitants les plus pauvres d'en faire autant?

**Insertion**

- Comment le projet s'insère-t-il dans la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement et les initiatives complémentaires des autres partenaires en développement concernant la décentralisation, les approches induites par la communauté, la sécurité alimentaire des ménages, l'égalité entre les sexes et les mesures de protection sociale communautaire?



## ANNEXE 1: EXEMPLES DE MATRICES DE SYNTHÈSE

Tableau 1A: Analyse des composantes d'un projet d'irrigation à petite échelle ventilées par bénéficiaire et par question d'équité, Malawi

Sous-composantes du projet	Principaux bénéficiaires et natures des avantages	Contributions et responsabilités des exploitants	Question d'équité	Réponse du projet
Rénovation et développement de petites installations d'irrigation et de petits réservoirs de stockage	<p><b>Bénéficiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paysans disposant de terres et de moyens d'irrigation</li> </ul> <p><b>Nature des avantages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolongation de la saison des cultures</li> <li>• Diversifier les cultures</li> <li>• Améliorer les pratiques agronomiques d'irrigation</li> <li>• Former des associations d'utilisateurs de l'eau</li> <li>• Renforcer les compétences en matière de gestion de l'eau et d'entretien des avoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir de la main- d'œuvre pour des travaux de construction ou de remise en état et des intrants non monétaires (15 pour cent de la valeur du coût des travaux)</li> <li>• Former une association d'utilisateurs de l'eau</li> <li>• Payer des frais d'utilisation</li> <li>• Participer aux travaux d'entretien</li> <li>• Assumer la responsabilité de la gestion du mécanisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement différencié entre les ménages et entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la distribution des parcelles (par ex. la zone, l'emplacement de la parcelle, approvisionnement en eau garanti, nombre de parcelles par ménage et héritage)</li> <li>• Redistribution de la parcelle si le ménage n'est pas en mesure de cultiver pendant une saison</li> <li>• Impossibilité pour les ménages comptant peu de membres valides de participer aux travaux d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la transparence dans l'administration des parcelles, introduire des procédures de réclamation</li> <li>• Prévoir une compensation lorsqu'un ménage n'est pas en mesure de cultiver une parcelle pour une saison</li> <li>• Identifier des solutions de rechange pour les ménages comptant trop peu de membres pour contribuer aux travaux de construction et de remise en état</li> </ul>
Collecte de l'eau et conservation des bassins versants	<p><b>Bénéficiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitants pauvres n'ayant que des terres sèches dans des bassins versants autour d'installations d'irrigation</li> </ul> <p><b>Nature des avantages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions pour des sites de démonstration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler en groupe d'au moins cinq ménages</li> <li>• Construire des structures de collecte et de conservation de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité dominée par les bénéficiaires de l'irrigation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les exploitants de terres sèches doivent former leurs propres associations</li> </ul>

(suite)

Tableau 1A (suite)

Sous-composantes du projet	Principaux bénéficiaires et natures des avantages	Contributions et responsabilités des exploitants	Question d'équité	Réponse du projet
Subventions aux organisations d'agriculteurs pour la mise en valeur des avoirs, les services de vulgarisation et de commercialisation	<p><b>Bénéficiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de cultivateurs (jusqu'à 15 membres) créant des actifs de production ou améliorant les connaissances/compétences moyennant un soutien en matière de vulgarisation, de formation et de commercialisation</li> </ul> <p><b>Nature des avantages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions de 3 000 USD maximum par groupe</li> <li>• Demande conjointe émanant de groupes d'organisation d'exploitants pour recevoir des subventions de 15 000 USD maximum (avec un maximum de 30 grandes subventions au total)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution minimum de 10 pour cent de la valeur des actifs</li> <li>• Financement intégral de la vulgarisation, la formation et le renforcement des capacités au moyen d'une subvention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds dominé par les bénéficiaires du mécanisme d'irrigation</li> <li>• Les cultivateurs pauvres et les femmes ont moins de moyens de participer aux groupes et d'élaborer des propositions viables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire des quotas et graduer le montant des subventions</li> <li>• Organiser la formation par groupe et par compétence commerciale pour permettre aux groupes d'exploitants faibles et à ceux qui n'ont pas encore rejoint un groupe de bénéficier des subventions</li> </ul>
Éléments entrant dans les actifs	<p><b>Bénéficiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes travaillant sur des projets d'infrastructures communautaires (par ex. remise en état des routes)</li> </ul> <p><b>Nature des avantages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recevoir des bons d'intrants d'une valeur d'environ 20 USD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler environ 20 jours sur des projets d'infrastructures communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclusion des ménages souffrant d'un manque aigu de main-d'œuvre</li> <li>• Exclusion de ceux qui ne peuvent pas travailler pour des avantages à jouissance différée</li> <li>• Ménages pour lesquels les actifs manquent de pertinence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des alternatives pour les ménages pauvres ayant un petit nombre de membres pour contribuer aux travaux de construction et de remise en état</li> </ul>



Tableau 1B: Matrice de stratégie de ciblage pour un programme de soutien aux services agricoles, Botswana

Mesures	Activités ventilées par composantes de programme
<b>Ciblage géographique:</b> focalisé sur les zones pauvres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des critères de sélection pour l'emplacement des Centres de services agricoles (CSA), outre le potentiel de production agricole (par ex. bassin des petits exploitants dans un rayon de 50 km, infrastructure et services disponibles – routes, électricité, eau, intérêt pour les opérateurs du secteur privé, emplacement intéressant pour la communauté des exploitants).</li> </ul>
<b>Mesures habitantes:</b> créer et maintenir un environnement politique et institutionnel propice à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes	<p><b>Production agricole durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recruter davantage de femmes au sein des services de vulgarisation pour faciliter le contact avec les cultivatrices.</li> </ul> <p><b>Environnement pour la petite exploitation agricole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer un cadre de politique agricole en matière de genre au Ministère de l'agriculture.</li> <li>Passer en revue le régime foncier pour améliorer l'accès des femmes et des jeunes à la terre.</li> <li>Passer en revue les services financiers pour identifier et résoudre les problèmes d'accès des femmes et des jeunes, concernant notamment le crédit saisonnier.</li> <li>Sensibiliser la direction et le personnel du Ministère de l'agriculture aux questions concernant la parité hommes-femmes et les jeunes et renforcer leur capacité.</li> <li>Établir des points de contact au Ministère de l'agriculture pour les questions de genre.</li> <li>Promouvoir un changement de comportement et de communication parmi le personnel du ministère concernant le VIH/SIDA.</li> <li>Préparer des plans en matière de genre et de VIH/SIDA pour l'agriculture dans chaque district.</li> </ul>
<b>Mesures d'autonomisation:</b> pour donner aux groupes cibles des chances au moins égales d'accéder aux activités du projet	<p><b>Production agricole durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Introduire des récompenses pour la meilleure performance annuelle au niveau du district pour les femmes et les jeunes dans le sous-secteur de la petite exploitation d'agriculture pluviale.</li> </ul> <p><b>Prestation de services aux exploitants agricoles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les questions concernant le genre et le VIH/SIDA dans les cours de formation et perfectionnement du personnel de la vulgarisation.</li> <li>S'assurer que le matériel de communication, de vulgarisation et le matériel pédagogique intègrent la problématique de genre (au niveau de la langue, du niveau d'alphabétisation et de la thématique).</li> <li>S'assurer que les méthodologies en matière de vulgarisation prennent en compte la dimension de genre et promeuvent l'inclusion (choix du lieu, du moment, du langage, notamment).</li> <li>Renforcer les compétences des exploitants en matière d'agriculture commerciale et entrepreneuriat – tenue des registres, planification et épargne.</li> <li>Dispenser une formation en planification des ménages, autonomisation en fonction du sexe, planification de la succession et gestion financière, et promouvoir les classes d'alphabétisation pour adultes.</li> <li>Promouvoir les liens entre les centres de services agricoles et les autres sources de soutien aux activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes.</li> <li>Utiliser les centres comme base pour organiser des discussions communautaires visant à promouvoir la communication sur le changement de comportement à l'égard du VIH/SIDA et mettre en place des écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes, les orphelins et les autres enfants vulnérables.</li> <li>Dispenser une formation en matière d'aptitudes à diriger, en particulier pour les hommes venant de ménages pauvres, les femmes et les jeunes.</li> <li>Appuyer la formation et le renforcement du groupe, en particulier des associations et des réseaux de femmes et de jeunes.</li> <li>Encourager la participation communautaire (avec représentation des femmes et des jeunes) sur les sites des centres de services agricoles et de prestation des services.</li> </ul>

(suite)

Tableau 1B (suite)

Mesures	Activités ventilées par composantes de programme
<p><b>Ciblage direct:</b> lorsque les services ou les ressources doivent être acheminés vers des ménages ou des individus précis</p>	<p><b>Production agricole durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des quotas pour les femmes et les jeunes pour qu'ils puissent prendre part aux attributions de terres irrigables.</li> <li>Créer des jardins pour améliorer la nutrition des personnes vivant avec le VIH/SIDA.</li> </ul> <p><b>Prestations de services aux exploitants agricoles.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en état les terres non allouées pour que les jeunes puissent les prendre à bail en groupe.</li> <li>Établir des quotas assurant la participation des femmes et des jeunes aux réunions communautaires de sensibilisation, à la formation, aux visites d'étude sur les terres irriguées et pluviales.</li> <li>Établir des quotas assurant la participation des hommes aux discussions communautaires et pour accroître leur participation aux soins dispensés à la maison aux personnes vivant avec le VIH/SIDA.</li> <li>Établir des quotas assurant la participation des femmes et des jeunes aux comités d'administration des centres de services agricoles, des groupes et associations de cultivateurs, et aux organisations agricoles de niveau supérieur.</li> </ul> <p><b>Environnement propice à la petite exploitation agricole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les critères d'accès au crédit soutenu par le programme pour favoriser la participation des femmes et des jeunes.</li> <li>Remanier les projets de financement au profit des femmes – seuils inférieurs, montants plus faibles, accès plus facile.</li> <li>Consolider les fonds pour les jeunes en matière de développement agricole et de l'entreprise.</li> <li>Évaluer l'utilisation des bons d'intrants ou des cartes intelligentes pour soutenir le développement du secteur privé.</li> </ul>
<p><b>Mesures d'auto ciblage:</b> s'assurer que les biens et services répondent aux besoins prioritaires, aux dotations en ressources et aux stratégies liées aux moyens d'existence des groupes cibles</p>	<p><b>Production agricole durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le soutien du programme aux animaux de trait et tracteurs.</li> <li>Soutenir les technologies de l'agriculture de conservation susceptibles d'être adoptées par les femmes, les jeunes et les ménages pauvres.</li> <li>Recourir aux programmes de travaux basés sur l'emploi de main-d'œuvre pour améliorer les routes d'accès aux champs.</li> </ul>
<p><b>Mesures de procédure:</b> établir la transparence et lever les obstacles liés aux procédures administratives</p>	<p><b>Environnement propice à la petite exploitation agricole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Simplifier et rationaliser les procédures de demande et de tenue des registres.</li> <li>Traduire les formulaires de demande et les documents de projet dans la langue locale.</li> <li>Communiquer à la communauté les critères de participation au projet.</li> </ul>
<p><b>Mesures opérationnelles:</b> attribuer la responsabilité de la mise en œuvre des aspects sociaux de la conception du projet</p>	<p><b>Gestion du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les considérations relatives au genre, aux jeunes et au VIH/SIDA dans le manuel de mise en œuvre du programme.</li> <li>Veiller à ce que les responsabilités pour les questions relatives au genre, aux jeunes et au ciblage de la pauvreté soient précisées dans le mandat du personnel du projet.</li> <li>Aborder les questions relatives au genre, aux jeunes et au ciblage à l'occasion des ateliers de lancement et des réunions communautaires de sensibilisation.</li> <li>S'assurer que les partenaires de mise en œuvre, y compris les prestataires de services privés, ont fait la preuve de leur engagement et de leurs compétences en ce qui concerne le développement en faveur des pauvres, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.</li> </ul>
<p><b>Suivi de la performance du ciblage:</b> suivre les produits, les résultats et les premiers impacts en rapport avec les groupes cibles</p>	<p><b>Environnement propice à la petite exploitation agricole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les indicateurs relatifs au genre et aux jeunes et les incorporer au cadre logique.</li> <li>Veiller à la prise en compte des dimensions de genre et liées aux jeunes dans l'enquête de base, les évaluations d'impact et l'examen à mi-parcours.</li> <li>Recueillir des données ventilées par sexe et âge (femmes, hommes, jeunes), mener des analyses de genre et faire un rapport des conclusions.</li> </ul>

Tableau 1C: Matrice d'intégration du genre au développement de la chaîne de valeur des oléagineuses, Ouganda

Activité	Questions relatives au genre et à la pauvreté	Réponses possibles du projet
Accès aux semences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souvent, les femmes ne participent pas directement à l'achat de semences pour les cultures commerciales.</li> <li>• Quand le ménage n'a pas beaucoup d'argent, les hommes peuvent acheter de préférence des semences pour des cultures qu'ils contrôlent mieux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le rôle des femmes dans la prise de décision au niveau du ménage et leur connaissance des cultures commerciales.</li> <li>• Promouvoir les regroupements d'agriculteurs pour la sécurité alimentaire en faveur des ménages pauvres.</li> </ul>
Production et récoltes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes et hommes sont désavantagés lorsque la charge de travail augmente en raison de l'évolution de la chaîne de valeur sans augmentation correspondante de l'accès aux avantages.</li> <li>• Le passage à la production de cultures commerciales a pour effet d'obliger les femmes à rechercher d'autres moyens de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels du ménage, ou d'obliger les hommes à acheter davantage de nourriture.</li> <li>• Observer la répartition du travail entre les sexes traditionnelle impose un rythme lent à certaines activités (par ex. lorsque les femmes et les enfants moissonnent les récoltes) et réduit la productivité générale.</li> <li>• La productivité du ménage est entravée par les tâches générant des charges de travail importantes.</li> <li>• Les hommes ayant accès à davantage de ressources peuvent cultiver sur une plus grande échelle que les femmes; les femmes sont désavantagées en général parce qu'elles ont un accès limité aux ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la planification au niveau du ménage pour mobiliser les ressources et partager les avantages.</li> <li>• Encourager les ménages à travailler de façon unitaire et à dépasser la répartition du travail entre les sexes.</li> <li>• Développer les compétences des femmes et des hommes dans des domaines qui ne sont pas traditionnellement considérés comme les leurs.</li> <li>• Cibler les femmes et les ménages dirigés par des femmes pour promouvoir leur participation dans le développement, le transfert et l'adoption de technologies.</li> <li>• Identifier et promouvoir les technologies qui réduisent la charge de travail.</li> <li>• Faire évoluer les mentalités dans les communautés rurales en faveur d'une distribution plus équitable des charges de travail entre les femmes et les hommes.</li> <li>• Encourager le transfert de compétences entre membres du ménage.</li> <li>• Renforcer l'accès des femmes aux ressources productives (par ex. au moyen de titres fonciers ou d'un accès au microfinancement).</li> <li>• Renforcer les compétences juridiques élémentaires des femmes.</li> <li>• Encourager les femmes à se regrouper pour se lancer dans des cultures commerciales.</li> </ul>
Services de vulgarisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes participent comme membres des regroupements d'agriculteurs.</li> <li>• Les hommes occupent fréquemment des postes de direction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispenser une formation en matière d'aptitudes à diriger pour les femmes et les hommes.</li> <li>• Sélectionner des femmes pour animer des démonstrations à la ferme et des journées sur le terrain.</li> <li>• Encourager la participation des femmes aux visites de présentation.</li> <li>• Fournir des services techniques aux groupes d'agriculteurs.</li> </ul>

(suite)

Tableau 1C (suite)

Activité	Questions relatives au genre et à la pauvreté	Réponses possibles du projet
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cultivatrices sont plus actives dans le transport sur la tête de petits volumes jusqu'au marché local.</li> <li>• La vente en gros est dominée par les hommes, même si les cultures étaient considérées auparavant comme du domaine des femmes.</li> <li>• Les hommes transportent de plus gros volumes vers des lieux plus éloignés en utilisant divers moyens de transport.</li> <li>• Les femmes ont un accès plus limité à l'information sur les marchés, moins d'expérience et de compétences en matière de négociation, et moins d'expérience dans la gestion de l'argent.</li> <li>• De nombreux exploitants n'ont pas d'expérience des affaires ni de compétences pour gérer une exploitation agricole commerciale produisant pour le marché.</li> <li>• Les gros acheteurs et les meuniers peuvent profiter dans les négociations de la faiblesse de nombreux petits producteurs mal informés.</li> <li>• Risque accru d'infection par le VIH dans la communauté agricole et parmi les intermédiaires de marché du fait de l'accroissement de la mobilité et des revenus en espèces liés au développement de la chaîne de valeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les compétences des femmes en matière de gestion et d'épargne.</li> <li>• Renforcer les compétences des femmes en matière de commerce, d'entrepreneuriat et de négociation.</li> <li>• Promouvoir les groupes d'entraide de femmes pour la transformation, la commercialisation, le transport et le partage d'informations sur le marché.</li> <li>• Concevoir des stratégies pour donner aux femmes davantage de connaissances et d'informations pour leur permettre de prendre des décisions informées (par le biais de réseaux d'informations communautaires, par exemple).</li> <li>• Recourir aux quotas pour s'assurer que les exploitantes agricoles sont représentées lors des ateliers de parties prenantes sur le développement de la chaîne de valeur.</li> <li>• Renforcer les compétences des membres de la communauté concernant le VIH/SIDA.</li> <li>• Encourager le dépistage et les services de conseil sur le VIH pour tous les acteurs de la chaîne de valeur.</li> <li>• Expliquer les risques d'infection par le VIH liés au développement de la chaîne de valeur et en discuter dans des ateliers avec les parties prenantes.</li> </ul>
Intermédiaires commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petits négociants et agents à la commission indépendants – dont beaucoup sont des femmes – évincés du marché du fait de la rationalisation de la chaîne de valeur.</li> <li>• Les petits négociants disposent d'un capital limité pour acheter les produits et pour rivaliser avec les gros négociants et les meuniers, y compris ceux de pays voisins.</li> <li>• Les meuniers renforcent les liens entre eux et les exploitants au moyen de contrats, recourent davantage à des agents pour leurs achats et rechignent à acheter de petites quantités directement au producteur individuel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les compétences des femmes en matière de commerce, d'entrepreneuriat et de négociation.</li> <li>• Promouvoir les groupes d'entraide de femmes pour la transformation, la commercialisation, le transport et le partage d'information sur le marché.</li> <li>• Créer des récompenses pour les femmes en matière d'entrepreneuriat.</li> <li>• Introduire des microcrédits pour les petites entreprises sans exiger de garantie.</li> <li>• Fournir des opportunités de développer des moyens d'existence alternatifs.</li> <li>• Recourir aux quotas pour s'assurer que les exploitantes agricoles sont représentées lors des ateliers de parties prenantes sur le développement de la chaîne de valeur.</li> </ul>

(suite)

Tableau 1C (suite)

Activité	Questions relatives au genre et à la pauvreté	Réponses possibles du projet
Transformation et valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les petits transformateurs, meuniers et autres entreprises ajoutant de la valeur – dont beaucoup sont des femmes – évincés du marché du fait de la rationalisation de la chaîne de valeur et du renforcement de la réglementation de la transformation (du fait par exemple de l'application de normes de meunerie).</li> <li>• Certaines caractéristiques de variétés améliorées (par ex. la dureté de l'enveloppe des graines du tournesol hybride) les rendent impropres à une transformation locale.</li> <li>• Perte de possibilités de diversifier les entreprises agricoles (élevage de la volaille par exemple) parce que les sous-produits des oléagineuses ne sont plus disponibles au niveau communautaire.</li> <li>• Manque d'expérience commerciale concernant les activités de transformation et adjonction de valeur considérées comme des entreprises commerciales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les normes de sécurité alimentaire et d'hygiène sont raisonnables.</li> <li>• Être attentif aux implications de l'introduction de nouvelles variétés à toutes les étapes de la chaîne de valeur.</li> <li>• Renforcer les compétences des femmes en matière de commerce, d'entrepreneuriat et de négociation.</li> <li>• Promouvoir les groupes d'entraide de femmes pour la transformation et le partage d'informations sur le marché.</li> <li>• Créer des récompenses pour les femmes en matière d'entrepreneuriat.</li> <li>• Introduire des microcrédits pour les petites entreprises sans exiger de garantie.</li> <li>• Fournir des opportunités de développer des moyens d'existence alternatifs.</li> <li>• Recourir aux quotas pour s'assurer que les femmes et les petits transformateurs sont représentés lors des ateliers de parties prenantes sur le développement de la chaîne de valeur.</li> </ul>
Vente au détail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petits négociants et détaillants – dont beaucoup sont des femmes – évincés par l'imposition de normes de qualité sur le marché des oléagineuses (par ex. l'imposition de mesures de sécurité alimentaire interdisant l'utilisation de bouteilles recyclées pour la vente d'huile de cuisine).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recourir aux quotas pour s'assurer que les femmes et les détaillants sont représentés lors des ateliers de parties prenantes sur le développement de la chaîne de valeur.</li> <li>• Dispenser une formation commerciale aux groupes de détaillants.</li> </ul>

Les trois guides montrent comment appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils poursuivent deux grands objectifs:

- Sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'intégrer l'analyse sociale au travail ordinaire de la mission;
- Doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail de terrain et la conception d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projets et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides;
- l'emploi de l'analyse sociale dans les trois perspectives intéressantes respectivement:
  - les organismes internationaux;
  - les approches de développement;
  - le cycle du programme;
- les aspects relatifs à la gestion – tels que le recrutement, les rôles et responsabilités – de la réalisation d'une étude d'analyse sociale.

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durables permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique de genre dans le contexte de l'agriculture et du développement rural;
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale;
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet;
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse; et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement.

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liée au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions;
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages; et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale.

I2816F/1/12.14

# ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL

## GUIDE DE TERRAIN



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

Photographie en page de couverture:  
©FAO/Giulio Napolitano



**ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL**

**GUIDE DE TERRAIN**



**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	7
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	8
<b>1.</b> INTRODUCTION.....	9
Applications pour les investissements dans l’agriculture et le développement rural .....	9
Comment utiliser ces guides .....	10
<b>2.</b> INTÉGRER L’ANALYSE SOCIALE AU TRAVAIL DE MISSION.....	11
Structure de la mission.....	11
Méthodologie de l’analyse sociale.....	12
Conseils pratiques pour l’analyse sociale de terrain .....	13
Les sources de données et les méthodes de travail de terrain.....	16
<b>3.</b> COLLECTE DES INFORMATIONS AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL .....	17
Les sources de données secondaires.....	17
But et calendrier des réunions .....	18
Les personnes à rencontrer .....	18
Liste récapitulative au niveau national et régional.....	19
<b>4.</b> COLLECTE DES INFORMATIONS AU NIVEAU DU DISTRICT .....	21
But et calendrier des réunions .....	21
Les personnes à rencontrer .....	22
Liste récapitulative au niveau du district .....	23
<b>5.</b> COLLECTE DES INFORMATIONS AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ .....	25
Objectif .....	25
Qu’est-ce qu’une communauté? .....	25
Les personnes à rencontrer .....	26
Listes récapitulatives au niveau communautaire.....	28
<b>6.</b> COLLECTE DES INFORMATIONS LORS DES DISCUSSIONS EN GROUPES DE RÉFLEXION .....	33
Objectif .....	33
Les personnes à rencontrer .....	33
Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes.....	34
Liste récapitulative relative à la jeunesse.....	37

<b>7.</b>	<b>COLLECTE DES INFORMATIONS AU MOYEN D'ENTRETIENS INDIVIDUELS AUPRÈS DES MÉNAGES</b> .....	39
	Objectif .....	39
	Les personnes à rencontrer .....	39
	Liste récapitulative pour les entretiens individuels auprès des ménages .....	40
<b>8.</b>	<b>OUTILS DE TERRAIN</b> .....	43
	Outil de terrain 1: Chronologie des événements .....	45
	Outil de terrain 2: Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence .....	47
	Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse .....	49
	Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence .....	52
	Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes .....	56
	Outil de terrain 6: Analyse des parties prenantes .....	60
	Outil de terrain 7: Analyse des problèmes .....	64
	Outil de terrain 8: Classement par paires .....	66
	Outil de terrain 9: Calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes .....	68
	Outil de terrain 10: Schéma des activités quotidiennes .....	71
	Outil de terrain 11: Accès aux ressources et contrôle exercé .....	73
	Outil de terrain 12: Sources et emploi des revenus monétaires .....	76
	Outil de terrain 13: Matrice du processus de prise de décision .....	78

ANNEXE 1 : RESSOURCES .....	81
ANNEXE 2 : EXAMEN DES OUTILS PARTICIPATIFS .....	83

#### LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Profil type d'une mission .....	11
Encadré 2: Droits des participants et des ménages interviewés .....	15
Encadré 3: Conseils pour l'utilisation des listes récapitulatives .....	17
Encadré 4: Définition de « communauté » .....	25
Encadré 5: Exemples de critères de sélection des participants aux réunions de communauté, Malawi .....	27
Encadré 6: Conseils sur la façon de mener les réunions .....	27
Encadré 7: Exemples de groupes de réflexion .....	33
Encadré 8: Avantages des entretiens auprès des ménages .....	39
Encadré 9: Exemple d'échantillon de ménages .....	40
Encadré 10: Conseils pour la sélection des ménages à inviter aux entretiens individuels .....	40
Encadré 11: Outils de terrain les plus utiles .....	45
Encadré 12: Conseils sur l'utilisation des outils participatifs .....	45
Encadré 13: Exemple de parties prenantes dans un bassin d'immersion du bétail .....	61

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux outils de terrain pour l'analyse sociale en fonction du but .....	43
Tableau 2: Exemples de chronologie des événements concernant le district de Metuge, province de Cabo Delgado, Mozambique.....	46
Tableau 3: Exemple de classement selon la richesse, Kweneng North District, Botswana .....	50
Tableau 4: Exemple de matrice des moyens d'existence pour l'analyse des systèmes agricoles et de l'énergie utilisée, Nigéria.....	53
Tableau 5: Exemple de profils de l'organisation et des groupes, province méridionale, Zambie....	58
Tableau 6: Exemple de matrice des parties prenantes, bassin d'immersion du bétail.....	63
Tableau 7: Exemple de matrice de problème de la province méridionale de Zambie .....	66
Tableau 8: Exemple de classement par paires complété .....	67
Tableau 9: Exemple de calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes; province méridionale de Zambie.....	70
Tableau 10: Exemple des activités journalières durant la saison des pluies, Zambie du Sud.....	72
Tableau 11: Résumé de l'emploi du temps durant la saison des pluies .....	73
Tableau 12: Exemple d'accès aux moyens d'existence et de contrôle sur les actifs liés aux moyens d'existence, province méridionale de Zambie .....	75
Tableau 13: Exemple des sources de revenus, province méridionale de Zambie .....	77
Tableau 14: Exemple des postes de dépense, province méridionale de Zambie.....	78
Tableau 15: Exemple de matrice de prise de décision.....	79

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Diagramme de diagnostic rapide en cours de mission .....	14
Figure 2: Exemple de carte des ressources, communauté de pêcheurs, Lac Victoria, Ouganda ....	48
Figure 3: Exemple de diagramme de Venn, bassin d'immersion du bétail.....	62
Figure 4: Exemple d'arbre à problèmes.....	65
Figure 5: Exemple de flux des ressources et avantages dans une communauté de pêcheurs, lac Victoria, Ouganda.....	76



## REMERCIEMENTS

Les trois guides de la série **Analyse sociale pour les projets d'investissement agricole et rural** ont bénéficié de la participation de nombreux collaborateurs au sein et en dehors de la Division du Centre d'investissement de la FAO (TCI). L'initiative a été menée, pilotée et coordonnée par Mme Ida Christensen (sociologue rurale TCI) qui, avec Mme Pamela Pozarny (sociologue rurale TCI), a révisé les versions successives et fourni nombre de données techniques. L'auteur principal, Mme Clare Bishop-Sambrook (économiste agricole/spécialiste en matière de genre et de ciblage) a mis au point la version définitive des trois guides sur la base des ébauches préparées par Mme Alice Carloni (ancienne sociologue rurale principale TCI).

Nombreux sont les membres du personnel TCI qui ont apporté leur contribution aux divers stades de leur préparation, de l'identification des besoins à la mise en page définitive. Les premières ébauches ont bénéficié des commentaires constructifs des collègues du TCI: M. David Colbert (fonctionnaire principal, environnement), Mme Ilona de Borhegyi (chargée de l'information sur les investissements), M. Random Dubois (fonctionnaire principal, environnement), M. Guy Evers, (Directeur adjoint), M. Deep Ford (économiste principal), M. Claudio Gregorio (chef, service Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe, Asie centrale et Asie du Sud), M. Jim Hancock (chargé de la gestion des ressources naturelles), M. Selim Mohor (ancien chef, service Amérique latine et Caraïbes), M. Thomas Muenzel (économiste principal), et M. Frits Ohler (fonctionnaire agricole principal). On doit en outre au regretté M. Estanislao Gacitúa-Marió, spécialiste en développement social en chef, équipe chargée des politiques et de l'analyse sociale à la Banque mondiale, et à M. Sonomi Tanaka, spécialiste en développement social en chef au Département du développement durable de la BASD, de nous avoir communiqué les points de vue précieux de deux des plus proches partenaires de la FAO, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BASD).

La dernière mouture a été confiée à une équipe interdisciplinaire et interrégionale du TCI qui a veillé à en améliorer la qualité sur le plan technique, composée de: Mme Astrid Agostini (économiste), M. Yoshiko Ishihara (sociologue rural), Mme Alberta Mascaretti (chef du service Afrique), M. Hermann Pfeiffer (fonctionnaire agricole principal) et M. Garry Smith (conseiller principal). Leurs contributions ont été particulièrement utiles. Enfin, la Direction de la Division du Centre d'investissement a généreusement fourni le soutien financier et institutionnel indispensable à la préparation de ces guides.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FRELIMO	Frente de Libertação de Moçambique
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RENAMO	Resistência Nacional Moçambicana
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise



# 1. INTRODUCTION

Les organismes internationaux de financement et les gouvernements emprunteurs se sont engagés, dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à promouvoir des investissements en matière de nutrition, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté spécifiquement axés sur les catégories les plus pauvres de la population. La plupart ont également pris des engagements en matière d'objectifs de développement social concernant en particulier le développement équitable, l'égalité entre les sexes, la protection sociale et la paix.

Étant donné que la grande majorité des populations pauvres vivent et travaillent dans des zones rurales, les investissements dans l'agriculture et le développement agricole peuvent apporter une contribution significative à la réalisation de ces objectifs. Toutefois, contrairement à l'idée généralement admise selon laquelle tout investissement visant à promouvoir la croissance du secteur agricole a nécessairement pour effet de réduire la pauvreté, l'expérience montre que des investissements non ciblés visant à accroître la production agricole ne contribuent guère à améliorer la situation des pauvres.

L'analyse sociale est un outil qui permet de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des réformes institutionnelles et des projets et programmes d'investissement spécifiquement axés sur les pauvres. Elle permet une meilleure compréhension des complexités de la diversité sociale, des sexes, des spécificités et des différentes dimensions de la pauvreté (faibles revenus, manque d'actifs, vulnérabilité, exclusion, impuissance, impossibilité de faire entendre sa voix et incapacité de résister aux chocs, notamment). La perspective de l'analyse sociale permet au responsable de la planification et au praticien de placer le facteur humain – parties prenantes, groupes cibles, bénéficiaires visés ou autres personnes affectées – au centre même des interventions de développement.

## Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural

Bien qu'il existe de nombreux manuels et guides de l'utilisateur en matière d'analyse sociale, rares sont ceux qui traitent de son application pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural. Pour combler cette lacune, la Division du Centre d'investissement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré trois guides complémentaires dans le cadre d'une série intitulée « L'analyse sociale pour les projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural ». Le Centre d'investissement reconnaît que le travail de conception, de supervision, de soutien et d'évaluation inhérent aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural sera plus pertinent, efficace et durable s'il repose sur une bonne compréhension des priorités de développement des personnes, de leur moyens d'existence et de leur environnement socioéconomique.

Les trois guides fournissent des instructions sur la façon d'appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils préconisent notamment que:

- Les investissements dans l'agriculture soient d'emblée conçus dans une perspective proactive qui mette les individus au centre de la réflexion et se soucie de leur inclusion sociale, dès les premières étapes de la programmation et du cycle du projet;
- L'analyse sociale renforce la capacité des investissements dans l'agriculture de réduire la pauvreté rurale et de promouvoir l'inclusion sociale, une plus grande équité entre les sexes et un développement durable;
- Une approche interdisciplinaire holistique de l'analyse sociale s'impose pour une bonne prise en compte des rapports entre les questions sociales et les aspects techniques, institutionnels et économiques de la conception du projet et pour veiller à ce que les objectifs d'ensemble du programme incorporent les aspects pertinents de l'environnement socioéconomique et culturel;

- L'analyse sociale présente un intérêt général, elle doit s'appliquer à toutes les activités de programme et ne pas rester le sujet de préoccupation des seuls spécialistes en sciences sociales;
- Les experts en sciences sociales répercutent les priorités des bénéficiaires visés et des autres parties prenantes dans les négociations avec les gouvernements et les donateurs concernant les investissements dans l'agriculture;
- Le processus de l'analyse sociale contribue à renforcer l'appropriation par la communauté locale des programmes d'investissement et la compréhension mutuelle entre les organismes de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés tout en renforçant la capacité de mise en œuvre des acteurs au niveau local; et
- L'analyse sociale puisse s'appliquer à tous les stades du cycle des projets de programmation et à tous les types d'investissement dans l'agriculture.

## Comment utiliser ces guides

Ces guides poursuivent deux grands objectifs:

- sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'incorporer l'analyse sociale dans le travail ordinaire de la mission; et
- doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail sur le terrain et l'élaboration d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projet et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides (section 2);
- l'emploi de l'analyse sociale dans trois perspectives intéressant respectivement:
  - les organismes internationaux (section 3);
  - les approches du développement (section 4); et
  - le cycle du programme (section 5);
- les aspects de la conduite de l'analyse sociale concernant le gestionnaire -tels que le recrutement, les rôles et responsabilités (section 6).

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durable permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique homme-femme dans le contexte de l'agriculture et du développement rural (section 2);
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale (section 3);
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet (section 4);
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse (section 5); et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement (section 6).

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liés au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions (section 2);
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages (sections 3 à 7); et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale (section 8).

## 2. INTÉGRER L'ANALYSE SOCIALE AU TRAVAIL DE MISSION

Cette section explique comment les données relatives à l'analyse sociale peuvent être collectées et analysées dans le contexte d'une mission de gestion des ressources agricoles et naturelles. L'approche se veut pragmatique et suppose que le processus d'analyse du contexte socioéconomique des moyens de subsistance ruraux s'adapte aux contraintes en matière de calendrier et de ressources d'une mission type.

### Structure de la mission

Mener une analyse sociale dans le cadre d'une mission donnée n'a pas grand-chose à voir avec la réalisation d'une étude de diagnostic indépendante exhaustive qui mobiliserait normalement une équipe de trois à six spécialistes en sciences sociales travaillant deux à trois semaines sur le terrain avant de passer à l'étape de l'analyse et de l'interprétation des données puis à l'élaboration des recommandations.

Une bonne partie du travail de conception, de suivi et d'évaluation de projet, réalisé pour le compte des organismes internationaux, se fait dans le cadre de courtes visites (missions) dans les pays en voie de développement. Les missions relatives à la conception des projets durent d'ordinaire environ trois semaines (Encadré 1). Les missions de suivi et d'évaluation sont généralement plus courtes et durent à peu près deux semaines en moyenne.

#### Encadré 1: Profil type d'une mission

- Préparation avant la mission (durée variable en fonction des délais d'exécution et de la familiarité avec le pays)
- Rencontres initiales avec le gouvernement et les donateurs internationaux dans la capitale (2-5 jours)
- Déplacement sur les lieux du projet et rencontre avec les principaux responsables (1-2 jours)
- Visites sur le terrain avec les partenaires de mise en œuvre du projet (7-10 jours)
- Réunion informelle de synthèse dans la zone du projet avec les responsables (2 heures)
- Retour dans la capitale du pays (variable 1/2 journée - 2 jours)
- Rencontres supplémentaires dans la capitale du pays afin de trouver un accord sur les recommandations de la mission
- Rédaction d'un aide-mémoire (1-2 jours)
- Réunion(s) de synthèse avec les principaux responsables du gouvernement, les parties prenantes et les donateurs (2 heures)
- Mise au point du rapport au siège de l'organisme ou de retour à sa base (la durée varie en fonction de la complexité de la mission et des recommandations)

Vu le peu de temps disponible, vaut-il la peine de tenter d'établir un diagnostic rapide des conditions socioéconomiques et des moyens d'existence dans le contexte des missions relatives à la conception, au soutien, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets? La réponse est « oui », car même un diagnostic rapide peut faire toute la différence dans le succès d'un projet de développement en renforçant ses chances de contribuer à la réduction de la pauvreté.

D'ordinaire, l'analyse sociale est menée par une personne qui passe cinq à dix jours sur le terrain, avec d'autres membres de la mission qui se consacrent chacun à leurs propres tâches. Le spécialiste en sciences sociales peut promouvoir la collaboration interdisciplinaire au sein de l'équipe et favoriser ainsi l'adoption d'une approche holistique de la mission. Cette approche garantit que les aspects sociaux liés à la conception du projet sont réalistes et concordent avec les objectifs généraux du programme, et que les aspects relatifs à l'environnement socioéconomique et culturel sont dûment pris en compte par les autres membres de la mission dans leurs travaux. La réalisation d'une mission peut présenter aussi une bonne occasion de renforcer les capacités en donnant lieu à la désignation d'un homologue national appelé à travailler en tandem avec un consultant international.

## Méthodologie de l'analyse sociale

L'approche proposée se fonde sur ce qui se fait déjà dans la plupart des missions. Elle comporte les éléments et les étapes suivants (illustrés à la Figure 1):

- **Examen des données secondaires** avant la mission (2-3 jours, au poste base)
  - Examiner la documentation nationale et régionales dans les domaines thématiques concernant la réduction de la pauvreté, les stratégies agricoles, les moyens d'existence et les institutions en milieu rural, la parité hommes-femmes, la jeunesse et le VIH/SIDA;
  - Examiner la documentation relative au projet (par exemple la note de synthèse du projet et les documents émanant des donateurs privés ainsi que des stratégies au niveau national et régional).
- **Rencontre initiale** avec les parties prenantes (2-4 heures, sur les lieux du projet ou dans la capitale du pays)
  - Présentation des membres de la mission aux parties prenantes et vice-versa;
  - Discussion sur le mandat de la mission;
  - Séance de réflexion sur les principales tâches de la mission;
  - Identification des systèmes d'agriculture et de subsistance;
  - Entente sur les régions et les activités spécifiques que la mission doit couvrir, en choisissant au moins un site par zone agro-écologique (la couverture géographique d'ensemble du projet a généralement été déterminée avant l'arrivée de la mission).
- **Entretiens avec les principaux responsables** au niveau du pays, de la région, du district et sous-district (1/2 journée pour chaque district)
  - Rencontre avec les représentants des administrations publiques concernées et les représentants de l'unité de mise en œuvre du projet (le cas échéant);
  - Rencontre avec les représentants élus des collectivités locales;
  - Rencontre avec les représentants des organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de la société civile et du secteur privé.
- **Travail de terrain** au niveau communautaire (5-10 jours selon le temps disponible, la diversité des activités couvertes par le projet, la taille de l'équipe, etc.)
  - Choix des villages représentatifs des diverses zones macroéconomiques, groupes ethniques et systèmes de production ou de moyens de subsistance (3 -7 villages, selon le temps disponible pour le travail de terrain);
  - Conduite des enquêtes au niveau communautaire, des réunions de groupe et des entretiens auprès des ménages (1 journée à peu près pour 1-2 villages);
  - Compte rendu des membres de l'équipe après le travail de terrain et début de l'analyse en continu des données qualitatives.
- **Résumé des conclusions et esquisse des recommandations** (2 jours)
  - Analyse des données selon une perspective sociale;

- Analyse des interventions proposées dans le cadre du projet selon une perspective socioéconomique (analyse transversale);
- Présentation des conclusions principales et discussion avec les membres de la mission;
- Contribution à la conception des activités en fonction de l'analyse sociale, y compris celles relatives à l'identification du groupe cible, à la stratégie de ciblage et à l'intégration de la problématique de genre;
- Préparer les grandes lignes du document de travail;
- Saisie des informations dans l'aide-mémoire.
- Réunion de synthèse (2-4 heures)
  - Communication des conclusions et discussion sur les implications avec les parties prenantes au niveau du pays.
- Elaboration du rapport définitif (5-10 jours)
  - Élaboration d'un document de travail exhaustif, comportant des devis si nécessaire;
  - Rédaction des éléments destinés au rapport principal;
  - Saisie des données dans les matrices de résumé et le cadre logique;
  - Saisie de l'information dans le manuel de mise en œuvre du projet.

## Conseils pratiques pour l'analyse sociale de terrain

Cette section vise à fournir des conseils pratiques pour faciliter le travail de terrain et renforcer l'efficacité et la validité du processus.

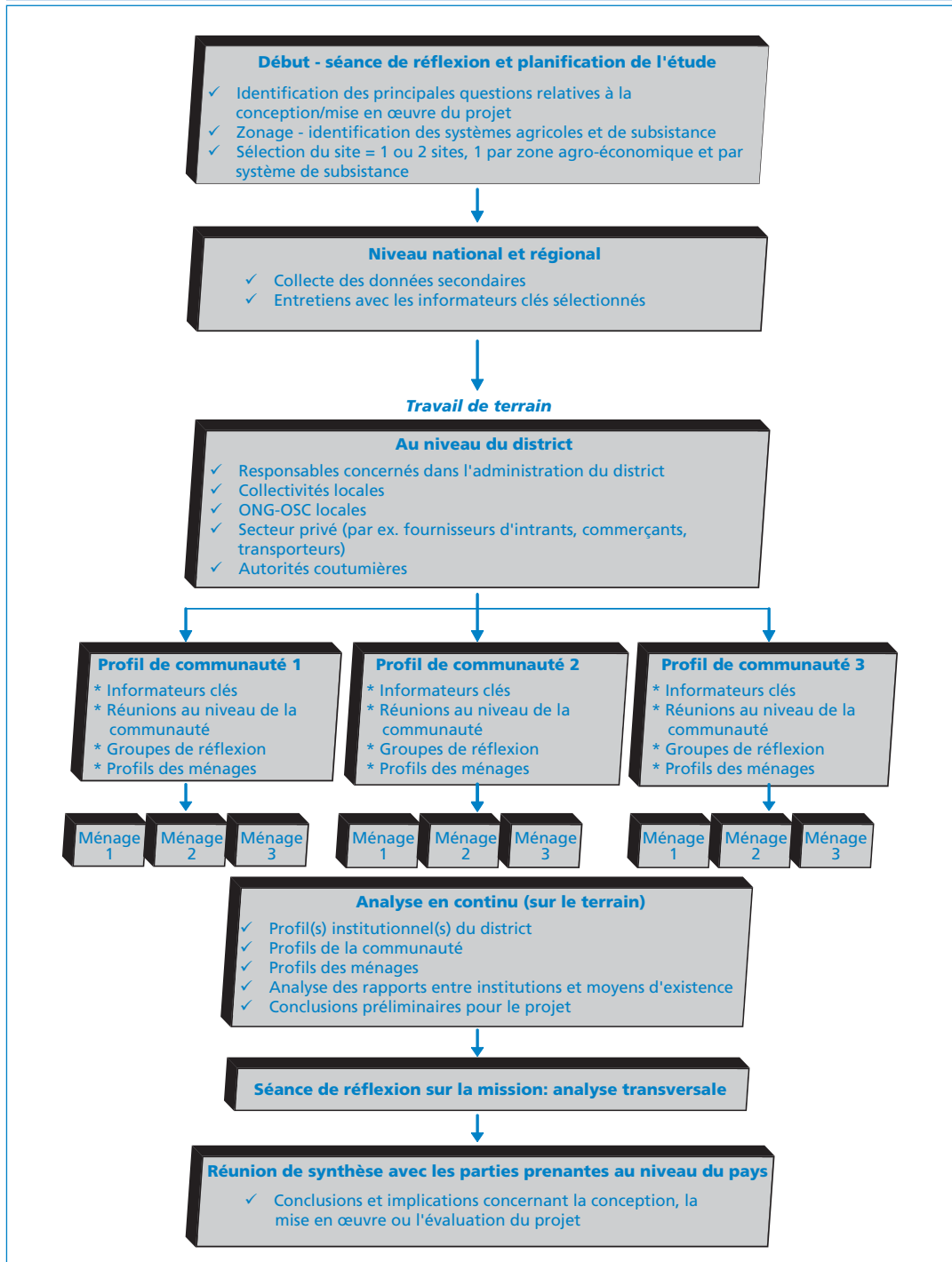
### *Promouvoir une approche holistique du travail de terrain de la mission*

- Collaborer étroitement avec les autres membres de l'équipe de manière interdisciplinaire et renforcer le travail d'équipe intersectoriel;
- Organiser des séances de réflexion régulières pendant le travail de terrain pour partager les résultats et renforcer la compréhension mutuelle;
- Renforcer la capacité de se faire entendre et le pouvoir des bénéficiaires visés et des autres personnes concernées dans le cadre des négociations avec le gouvernement et les donateurs sur les investissements agricoles et le développement rural.

### *Saisir les expériences de subsistance de ceux qui son souvent négligés*

- Rencontrer séparément les femmes, les hommes et les jeunes pour recueillir le plus grands nombre de points de vue et d'opinions différents possibles;
- Veiller à ce que toutes les personnes présentes aient la possibilité de participer à des discussions structurées pour que les plus réservés puissent apporter leur contribution et pour éviter qu'une minorité ne monopolise le débat;
- Prendre note de tous les points de vue, sans se limiter à ceux ayant une plus grande facilité d'expression;
- Veiller à ce que les ménages individuels interviewés reflètent la diversité de la communauté sans céder à la facilité qui consiste à visiter uniquement les ménages bien connus des dirigeants de village ou du personnel de vulgarisation. Procéder de manière aléatoire à des visites auprès de personnes vivant dans des logements plus modestes ou disposant de peu d'avoirs;
- Inclure au moins une ou deux femmes dans l'équipe de travail de terrain, si possible, provenant par exemple des services de vulgarisation ou de développement communautaire, afin que les membre féminins de la communauté se sentent plus à l'aise et puissent s'exprimer plus librement.

Figure 1: Diagramme de diagnostic rapide en cours de mission



### *Prendre en compte la diversité des modes de subsistance et des communautés rurales*

- Comprendre l'hétérogénéité des communautés et des modes d'existence ruraux;
- Recueillir des données auprès de différentes communautés au sein du même système 'agricole pour distinguer les conclusions à caractère général des conclusions spécifiques à un lieu donné;
- Garder l'esprit ouvert. En présence de conclusions divergentes sur le même sujet, il convient d'approfondir les recherches pour valider les conclusions plutôt que de simplement écarter les informations contradictoires.

### *Faire en sorte que la collecte de l'information soit intéressante, pertinente et soit participative*

- Faire en sorte que les conversations soient vivantes et intéressantes pour les participants, même lorsqu'il n'est pas possible de mettre en place un processus pleinement participatif;
- Écouter, observer, sonder et apprendre, plutôt que de monopoliser la conversation;
- Mener le travail de terrain de manière participative, poser des questions ouvertes en cas de besoin et consigner soigneusement les réponses;
- Éviter les questions suggestives (celles qui suggèrent une certaine réponse), les questions qui impliquent une réponse par oui ou par non et les questions répétitives;
- Éviter que les discussions ne s'éparpillent et ne pas se laisser distraire par des personnes poursuivant d'autres objectifs;
- Chercher à élargir le champ des réponses en posant des questions similaires à des répondants différents de même niveau;
- Chercher à approfondir le champ des réponses en posant des questions plus spécifiques à mesure que l'enquête se rapproche des communautés rurales, des ménages et des individus;
- Poser des questions sur les sujets que les personnes interrogées sont censées connaître;
- Manifester intérêt et respect (voir Encadré 2) et faire preuve de tact lorsque le répondant est mal à l'aise. Savoir interpréter la gestuelle peut être utile;
- Trouver les moyens de mettre les participants à l'aise et de les intéresser;
- Utiliser des méthodes visuelles de consignation des données, comme dessiner des cartes ou remplir des matrices, afin d'accroître la participation de la communauté, son intérêt et son désir de s'approprier le projet;
- Fixer une durée raisonnable pour les entretiens et donner aux répondants l'occasion de poser des questions.

#### **Encadré 2: Droits des participants et des ménages interviewés**

N'importe quel interviewé a le droit:

- de ne pas se voir poser de questions personnelles concernant quelqu'un qui ne serait pas un très proche parent;
- de ne pas subir un comportement grossier, autoritaire, menaçant ou paternaliste de la part de l'enquêteur;
- de ne pas voir sa courtoisie, sa tolérance et sa patience mises à l'épreuve par des questions excessives et des visites trop fréquentes; et
- au respect de son intimité, y compris de ne pas divulguer ses informations personnelles.

### *Renforcer la validité des données par la triangulation*

- Accroître la fiabilité des données qualitatives en posant des questions similaires à des sources différentes, au sein de la communauté et à des informateurs clés au dehors de la communauté;
- Utiliser une multiplicité d'approches, de méthodes et d'outils pour examiner et analyser les informations provenant de nombreuses sources différentes (procédé connu sous le nom de triangulation);
- Faire des recoupements et valider les informations rassemblées pendant le travail de terrain en combinant les types et nombres de répondants avec différentes méthodes de collecte des informations. Ceci renforce leur fiabilité ainsi que la compréhension la plus exhaustive possible des besoins et des priorités spécifiques et communs des ménages et des communautés, ce qui favorise une meilleure adaptation des projets.

### *Saisir l'occasion de recueillir des informations où que vous soyez*

- Aller à la rencontre des gens partout et à n'importe quel moment; la collecte de données peut aussi se faire de façon informelle;
- Réaliser des entretiens individuels au domicile des gens pour voir le type de logement et d'avoir des ménages associés avec un groupe défini en termes de niveau de richesse et de moyens d'existence. Cela permet de mieux comprendre ce que veut dire être riche, moyennement aisé ou pauvre;
- Interviewer les gens un peu partout, sur les marchés, dans les moulins à grain, aux points d'eau, etc. partout où il existe un rapport avec la thématique du projet. Les entretiens aléatoires peuvent être replacés dans le contexte au moyen des informations relatives au classement par niveau de richesse.

### *Observer et expérimenter les modes de subsistance ruraux*

- Aller à la plage à l'heure où les bateaux rentrent de la pêche nocturne;
- Se rendre dans les champs quand les agriculteurs labourent avec leurs animaux de trait ou à la houe;
- Accompagner les personnes se rendant dans la forêt pour récolter le miel sauvage.

### *Continuer à apprendre et à intégrer les nouvelles connaissances*

- Aborder la compréhension des modes d'existence des ruraux comme un processus évolutif;
- Comprendre que la collecte des informations ne prend pas fin avec la mission: la mission n'a pas besoin de tout connaître sur la communauté dans laquelle elle travaille. De même, une fois le profil de la communauté « complété », il ne faut pas croire qu'il n'y a plus rien à apprendre sur la communauté dans son ensemble.

## **Les sources de données et les méthodes de travail de terrain**

Ce guide se focalise sur les principales sources de données et méthodes de travail de terrain pour l'analyse sociale, en partant du diagramme de collecte des données présenté à la Figure 1. Les sections 3 à 7 portent sur les personnes à rencontrer aux différents niveaux –national, régional, du district et communautaire – et proposent des listes récapitulatives des sujets à aborder. Les outils de terrain participatifs sélectionnés sont présentés à la section 8. L'annexe 1 fournit une liste des liens renvoyant à la documentation sur les méthodologies participatives et les outils de terrain disponibles auprès de FAO et d'autres sources.

*On trouvera un exposé plus détaillé sur la façon de mener l'analyse sociale, de concevoir des contributions sur la base de l'analyse sociale et de structurer le tout dans le Guide du praticien.*



## 3. COLLECTE DES INFORMATIONS AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

Cette section recense les sources utiles de données secondaires, identifie les personnes à rencontrer au niveau national et régional et propose une liste récapitulative des sujets à aborder (voir Encadré 3).

### Encadré 3: Conseils pour l'utilisation des listes récapitulatives

Il est important de garder à l'esprit que les listes de questions présentées à chaque étape de l'enquête ne sont pas exhaustives. Il convient de:

- choisir des sujets pertinents pour la personne ou les personnes interviewées;
- adapter les questions au contexte local pour qu'elles soient pertinentes; et
- se focaliser sur les sujets qui reflètent les intérêts et les priorités de l'organisation qui entreprend l'étude.

### Les sources de données secondaires

Les données secondaires peuvent provenir des réunions avec les informateurs clés à l'échelon national et régional, de même que de recherches sur l'internet. Les documents pertinents (la liste n'est pas exhaustive) sont notamment:

#### **Documents nationaux**

La vision 2020

Le plan national de développement

L'examen des dépenses publiques

Le document de stratégie de réduction de la pauvreté

Le rapport annuel de suivi de la pauvreté

Les données nationales du bureau central de la statistique

Le rapport annuel sur les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La politique nationale relative à la parité hommes-femmes

La politique nationale de la jeunesse

La politique nationale sur le VIH/SIDA

Examen du secteur agricole

Les rapports du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

Programme national d'investissement agricole

Stratégie de développement rural

Stratégie agricole/cadre politique relatif à la parité hommes-femmes

Stratégie agricole pour la jeunesse

Stratégie agricole relative au VIH/SIDA

#### **Documentation des organismes multilatéraux et bilatéraux**

Les données tirées du rapport annuel du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le développement humain

Les données tirées du rapport annuel du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)

Les rapports du fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Les rapports de pays du PNUD

Les rapports de pays d'ONUSIDA

Le cadre de pays de du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)

Le rapport d'évaluation de pays de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Les stratégies nationales des organismes donateurs

## But et calendrier des réunions

Les entretiens avec les informateurs clés au niveau national et régional sont particulièrement utiles en début de mission afin de :

- dégager les grandes lignes du projet proposé et discuter de sa pertinence au niveau national et régional;
- identifier les systèmes agricoles et de subsistance et les zones agro-écologiques;
- discuter des principaux aspects de la pauvreté, des moyens d'existence ruraux, des questions d'équité entre les sexes, des défis auxquels fait face la jeunesse rurale et de la situation de l'épidémie de VIH/SIDA;
- enquêter pour mieux comprendre la nature des réponses apportées sur les plans politique et institutionnel; et
- recenser la documentation pertinente, telle que politiques, enquêtes, documents de travail et rapports annuels.

En fin de mission, après le travail de terrain, des réunions du même genre peuvent servir à :

- valider et préciser les résultats du travail de terrain; et
- recueillir des commentaires sur la façon de concevoir les activités.

Pendant ces entretiens, il convient de veiller à :

- identifier les participants qui sont bien informés sur les questions sociales et en mesure de fournir des conseils sur la conception et la mise en œuvre du projet pour les inviter à la réunion finale de synthèse; et
- identifier les partenaires potentiels pouvant contribuer à la mise en œuvre du projet.

## Les personnes à rencontrer

Secteur	Organismes à visiter	Personnes/services à rencontrer
Organismes gouvernementaux et nationaux	Ministère de l'agriculture et du développement rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes de référence pour les questions concernant la parité, la jeunesse ou le VIH/SIDA au sein du ministère/département</li> <li>• Chef du département de sociologie rurale</li> <li>• Chef des services de vulgarisation</li> <li>• Membres des comités sur la parité, la jeunesse ou le VIH/SIDA</li> </ul>
	Ministère de la parité, du développement communautaire ou des affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef du département chargé de la parité</li> <li>• Chef du département jeunesse</li> <li>• Chef du développement communautaire</li> <li>• Chef du département handicap</li> </ul>
	Ministère de l'administration locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de la planification décentralisée</li> </ul>
	Conseil national sur le SIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes spécialistes de l'interface entre le VIH/SIDA, la parité, la jeunesse et les moyens d'existence ruraux</li> </ul>
	Instituts de recherche, universités et autres institutions universitaires pertinentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociologie rurale</li> <li>• Ethnologie</li> <li>• Études sur la femme et la parité hommes-femmes</li> </ul>
Organismes para-étatiques	Unité de gestion de projet (si elle a déjà été mise en place)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de l'unité de gestion de projet</li> <li>• Responsable du ciblage et de l'intégration de la parité hommes-femmes et/ou du VIH/SIDA</li> <li>• Chargé du suivi et de l'évaluation</li> </ul>

(suite)

Secteur	Organismes à visiter	Personnes/services à rencontrer
Donateurs	Organismes multilatéraux Agences de l'ONU (PNUD, FAO, ONUSIDA, UNICEF, le fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le programme alimentaire mondial (PAM)) Organismes bilatéraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes spécialistes des questions concernant le VIH/SIDA, la parité hommes-femmes, la jeunesse et les moyens d'existence ruraux</li> </ul>
Société civile	ONG, organisations et regroupements (comme les associations de producteurs, les groupes de défense des droits de la femme, les conseils de jeunes, les associations de personnes vivant avec le VIH/SIDA, les associations de personnes handicapées)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes spécialistes de la parité hommes-femmes, de jeunes, de VIH/SIDA, et de moyens d'existence ruraux</li> </ul>
Secteur privé	Prestataires de services des secteurs agricole et agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes spécialistes des moyens d'existence ruraux, notamment les projets relatifs à la chaîne de valeur</li> </ul>

## Liste récapitulative au niveau national et régional

### Contexte démographique

- Décrire la population (rurale/urbaine), les tendances démographiques (taux de croissance démographique), les modes d'établissement humain;
- Décrire la pyramide des âges - proportion de jeunes (hommes-femmes) en pourcentage de la population totale, et les implications des déséquilibres dans la distribution par sexe et âge;
- Décrire la migration – en fonction du sexe, de l'âge et du type (saisonnaire, permanente, circulaire), le rôle des jeunes dans la migration, les destinations des migrants qui quittent la région (hommes/ femmes, jeunes/vieux), et l'origine des migrants (hommes/femmes, jeunes/vieux) qui arrivent.

### Pauvreté

- Comment la pauvreté est-elle définie dans le pays?
- De quelles données dispose-t-on sur la pauvreté dans les zones urbaines/rurales, des femmes et des hommes, des ménages dirigés par des hommes et des femmes, de la jeunesse?
- Où se trouvent les régions les plus pauvres du pays: les taux de pauvreté, leur incidence, leur degré?
- Quelles sont les principales causes et caractéristiques de la pauvreté rurale? Quels sont les principaux mécanismes d'adaptation?
- Existe-t-il des différences imputables au sexe dans la pauvreté rurale: caractéristiques des femmes et des hommes pauvres, sources de vulnérabilité, mécanismes d'adaptation, capacité à se rétablir?
- Quels sont les moyens politiques et institutionnels mis en place par le gouvernement pour faire face à la pauvreté: politiques, institutions, mécanismes de soutien, filets de sécurité?

(suite)

### **Sécurité alimentaire et nutritionnelle**

- La production nationale et les importations commerciales permettent-elles à la population de disposer de denrées alimentaires appropriées en quantités suffisantes? Sont-elles disponibles tout au long de l'année? Les prix sont-ils stables tout au long de l'année?
- Les individus disposent-ils de revenus suffisants ou d'autres ressources pour acheter de la nourriture ou s'en procurer par le troc? Bénéficient-ils d'un régime alimentaire et d'un apport nutritionnel adéquats tout au long de l'année?
- Ont-ils accès à l'eau potable, à de bons services de santé et sanitaires de base leur permettant d'utiliser la nourriture convenablement? Ont-ils des connaissances de base suffisantes en matière de nutrition, de transformation et de stockage des aliments?
- En quoi l'accès à la nourriture, les dépenses alimentaires, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les stratégies d'adaptation diffèrent-elles d'un moyen d'existence et d'un groupe socioéconomique à l'autre?

### **Parité hommes-femmes**

- Quelles sont les principales problématiques en matière de parité hommes-femmes dans le pays? L'alphabétisation? Niveaux d'éducation et de connaissances pratiques? Santé (VIH/SIDA, mortalité maternelle)? Responsabilités des ménages? Soins apportés aux autres membres du ménage? Opportunités limitées dans la vie économique et politique? Bien-être général?
- Quelles sont les principales problématiques en matière de parité hommes-femmes dans le domaine de la production agricole et de l'économie rurale? Emploi? Charges de travail, accès aux ressources et avantages et contrôle exercé sur les unes et les autres? Participation à la prise de décision?
- Y a-t-il un lien entre genre et pauvreté? Si oui, lequel?
- Quelle est la proportion des ménages dirigés par une femme? Comment l'expliquer? Quelle est leur situation socioéconomique?
- En quoi les valeurs et normes culturelles influencent-elles le rôle des femmes et des hommes? Et les modes de subsistance ruraux?
- Quels sont les moyens politiques et institutionnels mis en place par le gouvernement pour faire face aux déséquilibres et disparités entre hommes et femmes? Des initiatives visant à intégrer la problématique de genre et à autonomiser les femmes ont-elles été prises?
- Comment le secteur agricole réagit-il?

### **Les jeunes**

- Quelles sont les principales problématiques relatives à la jeunesse dans le pays? Taux de scolarisation (filles/garçons) et raisons de l'abandon scolaire? Niveaux d'éducation et de connaissances pratiques? Santé (VIH/SIDA)? Opportunités limitées dans la vie économique et politique? Taux de migration rurale-urbaine parmi les jeunes? Bien-être général?
- Quelles sont les principales problématiques relatives aux jeunes dans le domaine de la production agricole et de l'économie rurale? Emploi? Accès aux ressources productives? Participation à la prise de décision? Quels sont les moyens d'existence de la jeunesse rurale?
- Y a-t-il un lien entre jeunesse et pauvreté? Si oui, lequel?
- En quoi les valeurs et normes culturelles influencent-elles le rôle des jeunes?
- Quels sont les moyens politiques et institutionnels mis en place par le gouvernement pour faire face aux problèmes spécifiques aux jeunes?
- Comment le secteur agricole réagit-il?

### **VIH/SIDA**

- Quel est la situation actuelle de l'épidémie? Taux de prévalence du VIH, chiffre annuel de nouvelles infections et de décès liés au SIDA, données et tendances pour les ruraux/urbains, les femmes/les hommes, les jeunes, les orphelins et les enfants vulnérables?
- Quelles sont les caractéristiques de l'épidémie en milieu rural: les taux de prévalence, les causes principales de l'épidémie en milieu rural et mécanismes d'adaptation?
- Quelles réponses ont apporté les politiques publiques, les institutions et les organisations de la société civile?
- Quels défis faut-il relever aujourd'hui pour faire face à l'épidémie: par exemple la stigmatisation, la discrimination, le déni, le coût des services de santé, l'accès limité aux antirétroviraux et aux services de santé?

## 4. COLLECTE DES INFORMATIONS AU NIVEAU DU DISTRICT

Cette section recense les personnes à rencontrer au niveau du district et propose une liste récapitulative des sujets à aborder.

*Voir conseils sur l'utilisation des listes récapitulatives Encadré 3, section 3.*

### But et calendrier des réunions

Cette étape de l'enquête porte principalement sur la collecte des données au niveau national et régional. Ces visites interviennent d'ordinaire au début du travail de terrain dans un district spécifique.

Les réunions de district ont pour but de:

- dégager les grandes lignes du projet proposé et de discuter de sa pertinence au niveau du district;
- rassembler des informations supplémentaires sur les systèmes agricoles locaux, les zones agro-économiques, les moyens d'existence ruraux, les institutions locales et le développement communautaire;
- approfondir la compréhension des spécificités du district et des problématiques concrètes relatives à la pauvreté, la parité hommes-femmes, la jeunesse et au VIH/SIDA;
- obtenir le soutien du district pour mener le travail de terrain et identifier le personnel approprié pour accompagner la mission sur le terrain;
- identifier les informateurs clés à inviter à la réunion de synthèse de fin de mission qui doit se tenir dans la capitale; et
- identifier les partenaires potentiels pour la mise œuvre.

Si la mission passe quelque temps dans un district, il peut être aussi utile de tenir des réunions de synthèse au niveau du district pour recueillir des commentaires provenant du terrain étudié.

## Les personnes à rencontrer

Secteur	Organismes à visiter	Personnes à rencontrer
Gouvernement	Personnel local du Ministère de l'agriculture et du développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes de référence pour les questions concernant la parité hommes-femmes, la jeunesse ou le VIH/SIDA</li> <li>Agent de vulgarisation</li> <li>Membres des comités de district sur la parité, la jeunesse ou le VIH/SIDA</li> </ul>
	Personnel local du Ministère chargé de la parité, du développement communautaire, des affaires sociales, de l'éducation ou des collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agent chargé de la parité hommes-femmes</li> <li>Agent chargé de la jeunesse</li> <li>Agent du développement communautaire</li> <li>Agent de planification</li> <li>Agent chargé des personnes handicapées</li> <li>Membres des comités de district sur la parité hommes-femmes, la jeunesse ou le VIH/SIDA</li> </ul>
	Services de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services liés au VIH/SIDA (dispensaires prodiguant des activités de conseil, de dépistage, des antirétroviraux)</li> <li>Dispensaires</li> </ul>
Représentants politiques	Collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes spécialisés dans le domaine de la parité hommes-femmes, le VIH/SIDA, les jeunes et les moyens d'existence ruraux</li> </ul>
Société civile	ONG et organisations locales pour les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, soins fournis à domicile, personnes handicapées, orphelins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisations de producteurs</li> <li>Groupes générateurs de revenus</li> <li>Groupes d'auto-assistance</li> <li>Cours d'alphabétisation pour adultes</li> </ul>
Secteur privé		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournisseurs d'intrants</li> <li>Transporteurs</li> <li>Intermédiaires sur les marchés: commerçants, grossistes</li> <li>Transformateurs</li> <li>Détaillants</li> </ul>

## Liste récapitulative au niveau du district

### **Modes de subsistance ruraux et agricoles au niveau du district**

- Quels sont les principaux systèmes agricoles et moyens d'existence dans le district: agriculture pluviale, agriculture irriguée, élevage, produits forestiers et non forestiers, activités extérieures à la ferme?
- Existe-t-il des différences dans les stratégies relatives aux moyens d'existence et leurs résultats entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes et, si oui, pourquoi ?
- Quelles sont les causes principales de la vulnérabilité des différents moyens d'existence? Impact des chocs sur les différentes catégories socioéconomiques? Quels sont les mécanismes d'adaptation habituels? Quel est leur degré d'efficacité?
- Quelles sont les tendances dans l'évolution des niveaux de vie dans les communautés rurales? Quelles sont les raisons de leur amélioration/dégradation?

### **Pauvreté**

- Comment la pauvreté est-elle définie dans le district?
- De quelles données dispose-t-on sur la pauvreté pour les zones urbaines/rurales, les femmes/les hommes, les ménages dirigés par des hommes et des femmes, la jeunesse?
- Où se trouvent les régions les plus pauvres du district? Quels sont les taux de pauvreté?
- Quelles sont les principales causes et caractéristiques de la pauvreté rurale dans le district? Quels sont les principaux mécanismes d'adaptation?
- Existe-t-il des différences imputables au sexe dans la pauvreté rurale: caractéristiques des femmes pauvres, sources de vulnérabilité, mécanismes d'adaptation, capacité à se redresser?
- Quels sont les moyens politiques et institutionnels mis en place par le district pour faire face à la pauvreté: politiques, institutions, mécanismes de soutien, filets de sécurité?

### **Sécurité alimentaire et nutritionnelle**

- La production nationale et les importations commerciales permettent-elles à la population du district de disposer de denrées alimentaires appropriées en quantités suffisantes? Sont-elles disponibles tout au long de l'année? Les prix sont-ils stables tout au long de l'année?
- Les individus ont-ils des revenus suffisants ou d'autres ressources pour acheter de la nourriture ou s'en procurer par le troc? Bénéficient-ils d'un régime alimentaire et d'un niveau nutritionnel adéquats tout au long de l'année?
- Ont-ils accès à l'eau potable, à de bons services de santé et sanitaires de base leur permettant d'utiliser la nourriture convenablement? Ont-ils des connaissances de base suffisantes en matière de nutrition, de transformation et de stockage des aliments?
- En quoi l'accès à la nourriture, les dépenses alimentaires, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les stratégies d'adaptation diffèrent-elles d'un moyen d'existence et d'un groupe socioéconomique à l'autre?

### **Parité hommes-femmes**

- Quelles sont les principales problématiques en matière de parité hommes-femmes dans le district? Niveaux d'éducation et de connaissances pratiques? Alphabétisation? Santé (VIH/SIDA, mortalité maternelle)? Responsabilités des ménages? Soins apportés aux autres membres du ménage? Opportunités limitées dans la vie économique et politique? Liberté de mouvement? Bien-être général?
- Quelles sont les principales problématiques en matière de parité hommes-femmes dans le domaine de la production agricole et de l'économie rurale dans le district? Emploi? Charges de travail, accès aux ressources et avantages et contrôle exercé sur ceux-ci? Participation à la prise de décision?
- Existe-t-il un rapport entre sexe et pauvreté? Si oui, lequel?

(suite)

- Quelle est la proportion des ménages dirigés par une femme? Comment l'expliquer? Quelle est leur situation socioéconomique?
- En quoi les valeurs et normes culturelles influencent-elles les rôles des femmes et des hommes? Et les modes de subsistance ruraux?
- Quels moyens politiques et institutionnels le gouvernement a-t-il mis en place pour faire face aux déséquilibres et disparités entre hommes et femmes? Des initiatives visant à intégrer la problématique de genre et à autonomiser les femmes ont-elles été prises? Y-a-t-il eu des réactions spécifiques du secteur agricole?

### **Les jeunes**

- Quelles sont les principales problématiques intéressant la jeunesse dans l'agriculture et l'économie rurale dans le district? Niveaux d'éducation et de connaissances pratiques? Santé (VIH/SIDA)? Opportunités limitées dans la vie économique et politique? Taux de migration rurale-urbaine parmi les jeunes? Bien-être général?
- Quels sont les principaux défis productifs des jeunes dans le district? Emploi? Accès aux ressources productives? Participation à la prise de décision? Quels sont les moyens d'existence de la jeunesse rurale?
- Existe-t-il un rapport entre jeunesse et pauvreté? Si oui, lequel?
- En quoi les valeurs et normes culturelles influencent-elles le rôle des jeunes?
- Quels sont les moyens mis en place par le district pour faire face aux défis auxquels la jeunesse doit faire face? Y-a-t-il eu des réactions spécifiques du secteur agricole?

### **VIH/SIDA**

- Quel est la situation actuelle de l'épidémie dans le district? Taux de prévalence du VIH, chiffre annuel de nouvelles infections et de décès liés au SIDA, données et tendances pour les ruraux/urbains, les femmes/les hommes, les jeunes, les orphelins et les enfants vulnérables?
- Quelles sont les caractéristiques de l'épidémie en milieu rural dans le district: causes principales de l'épidémie, impact sur les moyens d'existence et mécanismes d'adaptation?
- Quelle est la nature de la prestation de service dans le district: dispensaires offrant des activités de conseil, de dépistage, des antirétroviraux, prévention de la transmission la mère à l'enfant, soins à domicile?
- Quelle est la nature des réponses apportées par la société civile?
- Quels sont les défis à relever aujourd'hui pour combattre l'épidémie?

### **Cartographie des institutions**

- Quelles sont les principales institutions dans le district impliquées dans l'agriculture et l'économie rurale: que font-elles (dans les domaines économique, social, politique, et autres) et comment?
- Quelle est la structure de chaque institution: membres et direction? Quelles sont leurs forces et leurs faiblesses relatives? Quel soutien ont-elles reçu et de qui ?
- Quels sont les liens entre les différentes institutions: avec qui et à quelles fins?

### **Développement communautaire**

- Quelles sont les politiques et les activités mises en œuvre par les organismes en matière de développement axé sur les besoins de la communauté? Quel est leur état d'avancement ou leur potentiel en matière de mise en œuvre?
- Quelles sont les contraintes perçues entravant la possibilité d'impulser un développement de la base au sommet et de toucher les pauvres?
- Décrire les expériences acquises et points de vue sur la question de savoir qui (gouvernement, ONG, secteur privé) devrait fournir l'assistance, à qui et comment.
- Quelles sont les structures du pouvoir local et leurs implications au regard de la possibilité d'atteindre les pauvres?



# 5. COLLECTE DES INFORMATIONS AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ

Cette section précise les personnes à rencontrer au niveau de la communauté et propose une liste récapitulative des sujets à aborder. On y trouvera les renvois aux outils de terrain pertinents décrits à la section 8.

*Voir conseils sur l'utilisation des listes récapitulatives, Encadré 3, section 3.*

## Objectif

Le but de la réunion au niveau de la communauté est de permettre aux membres de la mission de:

- comprendre la dynamique des moyens d'existence ruraux et agricoles, les vulnérabilités et les facteurs saisonniers au niveau de la communauté;
- comprendre le contexte dans lequel opèrent les ménages et les institutions locales de manière à leur permettre d'identifier des liaisons;
- décider quelles stratégies concernant les moyens d'existence des ménages doivent être étudiées plus en détail;
- décider quelles institutions locales peuvent être importantes pour ces stratégies et quelles sont celles qui méritent un examen plus approfondi; et
- concevoir et mettre en œuvre des projets plus efficaces et plus durables.

## Qu'est-ce qu'une communauté?

Il est important que les missions disposent pour leur travail d'un concept pragmatique de ce qu'est une communauté rurale. Elle doit correspondre à une réalité sociale dotée d'une signification opérationnelle, qui peut être facilement identifiée dans la pratique. La définition de communauté donnée dans l'Encadré 4 comporte les éléments suivants:

- une communauté est un territoire;
- tous les habitants du territoire se connaissent ou peuvent facilement se connaître; et
- les membres de la communauté ont tous accès aux mêmes institutions locales de gouvernance publique.

### Encadré 4: Définition de « communauté »

Une « communauté » se réfère au lieu où tous les membres d'un groupe de personnes revendiquant collectivement un territoire et reconnaissant certaines formes de gouvernance collective peuvent se voir octroyer la possibilité d'influencer des décisions sur des choix publics ayant des répercussions sur leurs moyens d'existence (par ex. le lieu où la démocratie participative apparaît comme une possibilité concrète).

## Les personnes à rencontrer

Il est essentiel que les membres des missions puissent interagir directement avec diverses parties prenantes de la communauté afin que la mission prenne conscience des réalités ancrées dans la communauté et puisse les apprécier. Les missions peuvent avoir tendance à trop se fier aux avis ou priorités formulés par les informateurs clés aux divers niveaux administratifs dans la zone du projet, alors que leurs perspectives peuvent différer de celles des membres de la communauté.

<b>Groupes de parties prenantes communautaires</b>	<b>Personnes à rencontrer</b>
Personnel du gouvernement directement concerné	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel du secteur agricole</li> <li>• Personnel du développement communautaire</li> <li>• Personnel du secteur éducatif</li> <li>• Personnel du secteur santé</li> </ul>
Représentants élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président de village</li> <li>• Membres des comités (traitant par exemple de développement de village, d'agriculture, d'irrigation, des femmes, de la jeunesse, de la santé)</li> </ul>
Chefs traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leaders culturels</li> <li>• Leaders religieux</li> </ul>
Organisations communautaire: dirigeants et membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupements de producteurs</li> <li>• Dirigeants/participants aux activités génératrices de revenus</li> <li>• Groupes d'auto-assistance</li> <li>• Participants aux cours d'alphabétisation pour adultes</li> <li>• Groupes dispensant des soins à domicile</li> </ul>
Grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes</li> <li>• Les hommes</li> <li>• Les jeunes</li> <li>• Personnes vivant avec le VIH/SIDA</li> <li>• Personnes handicapées</li> <li>• Secteur privé (notamment négociants de produits agricoles, commerçants, intermédiaire, transformateurs, transporteurs, détaillants)</li> </ul>

Les réunions de communauté doivent comprendre des dirigeants communautaires et des représentants des groupes et associations principaux, et assurer une participation adéquate des femmes et des jeunes. Il peut être utile d'établir des critères visant à garantir la composition désirée (voir Encadré 5). Une réunion type peut rassembler 50 à 70 membres de la communauté, ce qui permet aux différents membres de la mission de tenir des réunions en petits groupes et de mener de front des discussions sur différents sujets. Il est aussi possible de tenir une réunion avec 20-25 participants. Une réunion de communauté ne devrait pas durer plus d'une heure et demie à deux heures.

### Encadré 5: Exemples de critères de sélection des participants aux réunions de communauté, Malawi

Caractéristiques	Pourcentage du nombre total de participants
Agriculteurs disposant de terres irriguées/humides (lorsqu'il en existe)	25 - 30
Ménages dirigés par des femmes disposant de terres irriguées/humides (lorsqu'il en existe)	5 - 10
Agriculteurs dépourvus de terres irriguées/humides	20 - 25
Ménages dirigés par des femmes dépourvus de terres irriguées/humides	10 - 15
Commerçants, marchands d'intrants et entrepreneurs de la filière agroalimentaire	10 - 15
Représentants de groupes formels et informels (comme des groupes d'agriculteurs, associations, groupes générateurs de revenus), en plus de ceux qui pourraient figurer dans la liste des groupes ci-dessus	10 - 20
Ménages vulnérables prenant soin d'orphelins, de malades chroniques ou de personnes âgées	5 - 10
Femmes, de toutes catégories	40

Du personnel du gouvernement directement concerné peut faciliter la liaison avec les dirigeants communautaires et convoquer les membres de la communauté aux réunions. Pendant les réunions communautaires, leur rôle consiste à faciliter plutôt qu'à mener les discussions. Les entretiens avec eux peuvent être tenus séparément.

Les conseils sur la façon d'organiser et de mener les réunions sont présentés à l'Encadré 6.

### Encadré 6: Conseils sur la façon de mener les réunions

#### Organisation de la réunion

- Pour garantir une participation équilibrée à une réunion, il convient de donner des instructions claires à la personne chargée d'inviter les participants (personnel du gouvernement directement concerné ou chefs communautaires) concernant:
  - le but de la réunion et son format;
  - le nombre de participants souhaité et la composition du groupe (préciser par exemple à peu près 50 participants maximum, la moitié au moins devant être des femmes, y compris des femmes appartenant à des ménages dirigés par un homme, des femmes dirigeant leur propre ménage et des jeunes femmes célibataires); et
  - la durée prévue de la réunion.
- Veiller à ce que le lieu de réunion soit accessible à tous (par ex. le lieu adapté).
- Veiller à ce que le moment choisi soit convenable et compatible avec l'emploi du temps quotidien des gens et les activités saisonnières;
- Prévoir des services d'interprétation, si nécessaire;
- Prévoir un service de garde pour les enfants.

(suite)

**Début de la réunion**

- Expliquer le but et la portée de l'enquête pour éviter de décevoir certaines attentes des membres de la communauté;
- Présenter les membres de l'équipe et leurs domaines d'intérêt;
- Inviter les participants à se présenter et à décrire les organisations dont ils sont membres ou ce qu'ils font pour gagner leur vie; ces informations seront utiles pour constituer les groupes de réflexion.

**Constitution des groupes de réflexion**

- S'il y a beaucoup de participants, le spécialiste en sciences sociales peut rencontrer un groupe de réflexion restreint (par exemple les petites exploitantes ou les jeunes) en marge de la réunion générale;
- S'il y a plus d'un spécialiste dans l'équipe, il convient que chacun travaille avec des groupes séparés pour recueillir une plus grande quantité d'informations provenant de perspectives différentes.

**Gestion du temps**

- Le nombre de sujets abordés et le choix des outils participatifs utilisés varient en fonction du temps disponible;
- Les discussions prennent beaucoup plus de temps lorsque le travail exige de recourir aux interprètes;
- La composition des participants à la réunion guidera le choix des sujets à aborder et des outils de terrain à utiliser (le cas échéant);
- Ne pas utiliser plus de deux outils participatifs avec chaque groupe (qu'il s'agisse d'une réunion communautaire ou d'un groupe de réflexion);
- Veiller à classer les informations recherchées par ordre de priorité, de manière à aborder les sujets les plus importants si le temps fait défaut;
- Si le temps est compté, omettre les réunions au niveau communautaire pour passer directement aux discussions en groupes de réflexion dans certaines communautés et procéder à l'inverse dans d'autres communautés;
- Dans tous les cas, s'efforcer de compléter les informations provenant des informateurs clés ou des discussions en groupe au moyen d'un ou deux entretiens auprès de ménages individuels.

**Avant de clore la réunion**

- Faire part des conclusions des différents groupes à la communauté et les examiner avec elle en plénière;
- Avant de terminer, rappeler quel est le but de l'étude, remercier les membres de la communauté pour leur coopération et les inviter à poser des questions;
- Passer en revue les données recueillies et demander des éclaircissements, si nécessaire;
- Identifier les participants qui seront invités aux discussions ultérieures en groupe de réflexion ou à retenir pour les entretiens individuels avec les ménages.

## Listes récapitulatives au niveau communautaire

La liste récapitulative au niveau de la communauté est subdivisée en cinq domaines thématiques: le contexte socioéconomique, le classement par niveau de richesse et l'analyse des moyens d'existence, l'analyse des parties prenantes et des institutions, les priorités, les besoins et les opportunités, et les considérations liées au projet.

Le temps peut faire défaut pour recueillir toute les informations auprès de chaque communauté visitée. Pour faire le meilleur usage du temps disponible, il faut recueillir des informations différentes auprès de communauté et groupes différents, plutôt que de reproduire le même schéma de collecte de données dans chaque endroit. Par exemple, s'intéresser au classement par niveau de richesse dans une communauté,

aux profils institutionnels dans une autre et au calendrier saisonnier dans une autre, surtout si elles sont toutes dans la même zone agro-écologique et le même système agricole.

### Liste récapitulative au niveau de la communauté 1: contexte socioéconomique

#### **Histoire de la communauté et tendances**

- Depuis combien de temps la communauté existe-t-elle et comment a-t-elle été fondée?
- À partir de quand différents groupes sociaux, économiques, ethniques et culturels se sont-ils installés dans la communauté?
- Comment la communauté a-t-elle changé avec le temps et quelles sont les raisons de ces changements?

#### **Ressources de la communauté**

- Quelles sont les principales ressources naturelles de la communauté (forêts, pâturages, masses d'eau, produits prélevés dans la nature)? Où se trouvent-elles?
- Qui les utilise et de quelle façon? Qui ne les utilise pas?
- Qui prend les décisions en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles et physiques dans la communauté et comment parvient-on à ces décisions (quels sont les centres de prise de décisions)?
- De quel accès aux ressources en eau et en terre disposent les différents groupes en fonction de leur niveau de richesse (taille habituelle des exploitations, niveau de variations, paysans sans terre)?
- Quel accès aux ressources de propriété commune ont les différents groupes selon le niveau de revenus et quel contrôle exercent-ils sur elles?
- Comment le contexte historique, politique et institutionnel influence-t-il l'accès aux avoirs?

#### **Infrastructures de la communauté**

- Quels services sont disponibles dans la communauté (transports, alimentation électrique et approvisionnement en eau, marchés, vulgarisation agricole, santé, instruction, etc.)?
- Qui a accès à ces services? Qui utilise le plus ces services et pourquoi?
- Quels sont les frais facturés aux usagers de ces services?
- Que pensent les membres de la communauté de la pertinence, la qualité et la régularité des prestations et du coût d'accès à ces services?

#### **Liens vers les outils de terrain:**

- 1: Chronologie des événements
- 2: Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence

### Liste récapitulative au niveau de la communauté 2: classement par niveau de richesse et analyse des moyens d'existence

#### **Structure de la communauté**

- Combien de personnes et de ménages vivent dans la communauté?
- Quelle est la répartition par sexe et par structure d'âge de la communauté et des ménages?
- Combien de groupes sociaux, économiques, ethniques et culturels trouve-t-on dans la communauté? Quelles sont les relations entre ces groupes? Comment ces groupes sont-ils définis?
- Où vivent ces différents groupes sociaux, économiques, ethniques et culturels?
- Quelle est l'organisation sociale et politique de la communauté (par exemple coutumes en matière de mariage, systèmes de transmission héréditaire)?

(suite)

**Possessions liées aux moyens d'existence**

- Capital humain (taille des ménages, composition, migration, instruction et savoir-faire);
- Possession de biens productifs (machinerie et entreprises agricoles notamment) par groupe de niveau de richesse
- Cheptel possédé par groupe de niveau de richesse;
- Accès aux services financiers par groupes de niveau de richesse;
- Avoirs financiers (par exemple épargne, prêts, or/bijoux, revenu, remises de fonds, assurance, espèces) par groupes de niveau de richesse;
- Participation dans le capital social (par exemple réseaux familiaux, appartenance à des organisations et influence en leur sein) par groupes de niveau de richesse.

**Stratégies relatives aux moyens d'existence**

- Quelles sont les activités mises en œuvre par les différents ménages de la communauté pour soutenir leurs moyens d'existence?
- Qui est impliqué dans ces activités relatives aux moyens d'existence (jeunes/vieux, différents groupes socioéconomiques) et combien de personnes et de ménages en sont tributaires?
- Quand ces activités ont-elles lieu (moment de la journée/mois/saison) et où?
- Comment les avoirs des différentes catégories par niveau de richesse influencent-ils les stratégies relatives aux moyens d'existence?
- Quels sont les schémas des mouvements migratoires d'entrée et de sortie? Qui sont les migrants? La communauté bénéficie-t-elle de remises de fonds?

**Résultats des stratégies relatives aux moyens d'existence**

- Dresser le tableau de la sécurité alimentaire, des avoirs personnels (par exemple maisons, véhicules, biens de consommation) et des autres résultats selon la définition donnée par la communauté (tels que amélioration de l'état de la communauté au plan de la santé et de l'éducation)
- Les conditions de vie dans la communauté s'améliorent-elles ou se dégradent-elles? Quelles catégories de ménages s'enrichissent, se maintiennent au même niveau, s'appauvrissent? Quelles sont les raisons de ces évolutions?
- Quelles sont les principales causes de pauvreté (selon les habitants)?
- Qui accroît ses avoirs matériels et qui les voit diminuer et pourquoi?
- Qui étaient les pauvres et les non-pauvres deux générations auparavant et qui seront probablement les pauvres dans deux générations? Pourquoi?
- Quels processus aboutissent à l'appauvrissement ou à l'accumulation de richesse?

**Contexte de vulnérabilité**

- Quelles sont les causes principales de la vulnérabilité?
- À quelle fréquence les chocs frappent-ils la communauté?
- Comment les populations font-elles face aux chocs? Quel est le degré d'efficacité des moyens d'adaptation?
- Y a-t-il une différence dans les modalités d'adaptation des ménages?
- Quel est l'impact de la dotation en avoirs sur la capacité des ménages de résister aux chocs ?

**Liens avec les outils de terrain:**

3: Classement par niveau de richesse

4: Matrice des moyens d'existence

### Liste récapitulative au niveau de la communauté 3: Analyse des parties prenantes et des institutions

#### **Analyse des institutions**

- Quelles organisations et associations formelles et informelles existent dans la communauté?
- Quelles sont leurs fonctions? Comment fonctionnent-elles? Quelle est leur efficacité? Quels sont leurs partenariats et leurs liaisons?
- Comment parvient-on aux décisions au sein de ces organisations, institutions et associations?
- Comment les institutions locales évoluent-elles? Observe-t-on des changements dans la structure du pouvoir, apparition de nouvelles organisations, perte d'influence des vieilles institutions ou organisations (si oui, en donner les raisons), d'autres qui restent fortes face au changement (si oui, en donner les raisons)?
- À quelles organisations, institutions et associations (sociétés, coopératives, partis politiques, etc.) les membres des ménages adhèrent-ils et quel rôle jouent-ils en leur sein?
- Quel rôle les institutions locales jouent-elles dans le savoir-faire des ménages pour résister aux chocs?
- Dans quelle mesure les différentes organisations basées sur la communauté représentent-elles les intérêts des femmes et des hommes pauvres? Quelle est leur capacité actuelle et quelles sont leurs lacunes? De quel type d'activités de renforcement des capacités et d'autonomisation ont besoin les organisations locales?
- Comment sont-elles liées aux organisations de niveau supérieur? Quels types de partenariats et de liens novateurs pourraient être créés entre les organisations communautaires et les autres partenaires (notamment organisations communautaires, ONG, secteur public)?

#### **Processus de prise de décision**

- Quelles règles, réglementations et coutumes sont en place? Sur qui ont-elles des effets et de quelle façon?
- Observe-t-on une évolution dans la façon dont les membres de la communauté prennent des décisions? Si oui, de quelle nature? Quel impact cela a-t-il sur les différents groupes au sein de la communauté?
- Quels sont les liens entre la communauté et le district en matière de prise de décision? Quels sont les intérêts en jeu? Ces liaisons sont-elles efficaces?

#### **Analyse des parties prenantes**

- Quelles sont les principales parties prenantes dans les activités de développement? Quels sont leurs intérêts? Quel degré d'influence exercent-elles?
- Quelles sont leurs réactions aux activités de projet proposées? Quel est l'enjeu pour chacune d'elles?
- Qu'ont-elles à perdre ou à gagner dans le projet et quelle est l'échelle des gains et des pertes? Quels groupes risquent d'être désavantagés?
- Préciser le degré de richesse et de pouvoir relatif des différentes catégories de personnes et leur capacité relative d'influer sur les résultats du projet;
- Qui contrôle le processus d'approbation du projet au sein du gouvernement (par ex. du parlement)?
- Quelles parties prenantes ont déjà été consultées à propos du projet? Lesquelles doivent encore l'être, quand et comment le seront-elles?
- Parmi les parties prenantes, certaines risquent-elles de pâtir du projet, en existe-t-il qui n'ont pas encore été consultées et qui n'ont pas les moyens de se faire entendre ni d'influer sur l'impact qu'aura le projet sur leurs vies et leurs moyens d'existence? Si oui, qui sont-elles et qu'est-ce qui peut être fait pour rétablir l'équilibre en leur donnant une plus grande influence sur l'évolution du projet?
- Y a-t-il des alliés potentiels parmi les autres parties prenantes plus puissantes ayant un intérêt commun avec les parties prenantes plus faibles? Est-il possible de mettre sur pied une coalition entre les deux qui donnerait plus de poids aux plus faibles?

#### **Liens vers les outils de terrain:**

- 5: Profils de l'organisation et du groupe
- 6: Analyse des parties prenantes

### Liste récapitulative au niveau de la communauté 4: Priorités, besoins et opportunités

- Quels sont les plus gros problèmes relatifs aux moyens d'existence auxquels doit faire face la communauté? Du point de vue des chefs communautaires, des hommes, des femmes, des jeunes, des pauvres, des non-pauvres (chaque catégorie prise séparément)?
- Quelles sont les meilleures perspectives en termes de moyens d'existence du point de vu des différentes catégories de personnes de la communauté?
- Quelles sont les principales priorités du point de vue des dirigeants, des hommes et des femmes, des jeunes, des pauvres et des non-pauvres (chaque catégorie prise séparément)?
- Dans quelle mesure les dirigeants et membres ordinaires sont-ils d'accord sur la liste des problèmes relatifs aux moyens d'existence et à leurs perspectives?
- Dans quelle mesure les hommes et les femmes ou les pauvres et les riches sont-ils d'accord?

#### **Liens vers les outils de terrain:**

7: Analyse des problèmes

8: Classement par paire

### Liste récapitulative au niveau de la communauté 5: Considérations relatives au projet

- Dans quelle mesure la communauté connaît-elle le projet, ce qu'il peut apporter et s'y intéresse-t-elle?
- Quel est l'impact social probable du projet (concernant par exemple les changements dans le contrôle sur les produits et le revenu agricole tiré de leur vente, la capacité des membres de la communauté de remplir leurs responsabilités à l'égard de leurs familles, l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages, sur l'accès aux ressources naturelles y compris celles liées à la chasse et la cueillette)?
- Comment les activités de projet devraient-elles être conçues pour s'ajuster aux besoins et priorités des groupes cibles visés?
- Quel est le coût de l'adoption des innovations préconisées par le projet et comment les agriculteurs payeront-ils? Les agriculteurs ont-ils besoin d'actifs spécifiques?
- A-t-on formulé des propositions ou des recommandations pour renforcer la conception du projet et les interventions?
- Comment perçoit-on l'importance, l'utilité et le coût de ce que le projet peut apporter?
- Quelles sont les raisons pour participer ou ne pas participer aux activités du projet? Observe-t-on des variations d'un groupe de la communauté à l'autre en fonction du niveau de richesse?
- Dispose-t-on d'informations sur les préférences de la communauté concernant les partenaires et les systèmes de prestation: lesquels sont jugés les plus fiables et pourquoi?

#### **Attention**

- Il faut pratiquement une heure pour mettre au point un outil participatif.
- Il n'est probablement pas possible de recueillir toutes les informations dans toutes les communautés.
- Certaines informations peuvent aussi être recueillies à l'occasion des discussions en groupe de réflexion.



## 6. COLLECTE DES INFORMATIONS LORS DES DISCUSSIONS EN GROUPES DE RÉFLEXION

Cette section précise la composition des différents groupes de réflexion et propose des récapitulatives à utiliser pour l'examen des aspects relatifs à la parité hommes-femmes et à la jeunesse en matière de moyens d'existence ruraux. On y trouvera les renvois aux outils de terrain pertinents décrits à la section 8.

*Voir conseils sur l'utilisation des listes récapitulatives, Encadré 3, section 3.  
Voir conseils sur la façon de tenir les réunions, Encadré 6, section 5.*

### Objectif

Les groupes de réflexion servent à examiner de façon approfondie des sujets spécifiques (par ex. les produits ou l'activité liés au projet) ou à mener des discussions de suivi après établissement du profil organisationnel au niveau de la communauté (voir Encadré 7). On y a recours également pour permettre aux personnes qui risquent de passer inaperçues dans de plus grandes réunions au niveau de la communauté d'exprimer leur propre point de vue, et comme moyen très utile de recueillir des données ventilées par âge et par sexe. Pendant leur déroulement, les groupes de réflexion offrent un mécanisme facilitant grandement la compréhension de la dynamique des activités – les activités en cours, leur mode de déroulement et les principaux facteurs de réussite.

#### Encadré 7: Exemples de groupes de réflexion

- Petits exploitants femmes/hommes (mariés, célibataires, jeunes);
- Membres de groupes d'irrigation;
- Membres de comités d'irrigation;
- Membres d'un mécanisme de sous-traitance;
- Intermédiaires sur les marchés, acheteurs, grossistes;
- Transformateurs, propriétaires, employés;
- Cueilleurs de produits naturels des forêts;
- Femmes/hommes vivant de la pêche;
- Femmes/hommes vivant de l'élevage;
- Membres d'une association de commercialisation axée sur la production pour l'exportation.

### Les personnes à rencontrer

La composition du groupe de réflexion dépend du sujet examiné. Un groupe de réflexion réunit de 5 à 15 participants, pouvant se composer, à titre d'exemple:

- de groupes séparés de femmes et d'hommes (voir la liste récapitulative pour les discussions en groupe de réflexion sur le contexte sexospécifique des moyens d'existence ruraux);
- de jeunes (voir la liste récapitulative pour les discussions en groupe de réflexion sur la jeunesse);
- de personnes engagées dans une activité liée à un projet (comme les petits exploitants qui cultivent une plante spécifique, les pêcheurs, les utilisateurs de la forêt);

- de membres et de dirigeants des groupes et institutions communautaires pour établir un profil détaillé de la composition d'un groupe, de sa structure dirigeante et de ses activités (voir Outil de terrain 5: profils de l'organisation et des groupes);
- de personnes vivant avec le VIH/SIDA et de celles qui dispensent des soins aux malades chroniques; et
- de personnes ordinaires et de non-dirigeants.

## Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes

*(S'entretenir séparément avec les groupes de femmes et d'hommes)*

### **Charges de travail et répartition du travail entre les sexes**

- Quelle est la division du travail entre les femmes et les hommes dans la sphère productive et reproductive/ domestique (notamment celles visées par le projet)? Observe-t-on des variations en fonction de la situation socioéconomique et du type de ménage (dirigé par un homme/une femme)?
- Comment les femmes et les hommes occupent-ils leur temps au quotidien durant la saison creuse et la haute saison, d'après les perceptions des femmes et des hommes?
- Comment les rôles masculins et féminins varient-ils en fonction de l'âge et du statut dans le ménage: différences entre les rôles des filles, des jeunes femmes, des femmes d'âge mûr et les femmes âgées et entre les garçons, les jeunes hommes, les hommes d'âge mûr et les hommes âgés?
- Quelle est la contribution des enfants (filles/garçons) aux tâches relevant de la production et la reproduction? Observe-t-on des variations en fonction de la situation socioéconomique? Quelle est la nature de leur contribution (travail non rémunéré au sein de la famille, travail rémunéré)?
- Quelle est la situation des jeunes (filles/garçons) et leur contribution aux tâches relevant de la production et la reproduction?

#### **Liens vers les outils de terrain:**

- 9: Calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes  
10: Agenda des activités quotidiennes

### **Accès et contrôle**

- Quelles sont les différences entre les femmes et les hommes concernant l'accès aux ressources productives et aux services en général, et quels sont leurs moyens de contrôle respectifs sur les actifs nécessaires à la production, sur le stockage, la transformation et la commercialisation du produit visé, du point de vue des femmes et des hommes?

#### **Liens vers les outils de terrain:**

- 11: Accès aux ressources et contrôle exercé

### **Recettes et dépenses**

- Quelles sont les responsabilités du mari par rapport à la femme dans l'approvisionnement en produits alimentaires et autres pour les membres de la famille? Qui – la femme ou le mari – est censé produire ou acheter les aliments de base? Les condiments? Les produits non alimentaires?
- Qui (la femme ou le mari) contrôle les finances du ménage? Dans quelle mesure le mari et la femme gèrent-ils leurs comptes de façon séparée? Dans quelle mesure le mari et la femme gèrent-ils les comptes en commun? Quelle part de son revenu le mari retient-il pour ses dépenses personnelles? Quelle part de son revenu la femme retient-elle pour ses dépenses personnelles?
- Quelles sont les sources principales de revenus des femmes et des hommes d'après les femmes et d'après les hommes?
- Quels sont les principaux postes de dépense des femmes et des hommes d'après les femmes et d'après les hommes?

#### **Liens vers les outils de terrain:**

- 12: Sources et emploi des revenus monétaires

**Processus de prise de décision**

- Quel est le rôle des femmes et des hommes dans la prise de décision dans le ménage?
- Quel est le degré d'organisation des femmes par rapport aux hommes au niveau de la communauté?
- Quel est le profil par sexe des membres des différentes organisations basées sur la communauté, y compris les organisations d'agriculteurs? Les femmes sont-elles correctement représentées? Participent-elles? Ont-elles reçu une formation pour les préparer à jouer pleinement leur rôle de membre? Influencent-elles la prise de décision et jouent-elles un rôle de dirigeant?
- Les femmes ont-elles été incluses (séparément ou avec les hommes) dans les programmes de renforcement des capacités concernant la gestion institutionnelle et la direction des opérations?
- Les femmes sont-elles représentées dans les organisations d'agriculteurs et y participent-elles? Qui sont ces femmes? Sont-elles jeunes ou vieilles, pauvres ou non? Dirigent-elles leurs propres ménages ou non? Où se réunissent-elles? À quel moment de la journée?
- Ont-elles reçu une formation les préparant à jouer un rôle de dirigeant?
- Dans quelle mesure les femmes sont-elles représentées dans les comités liés aux projets et les organes de prise de décision au niveau de la communauté?

**Liens vers les outils de terrain:**

- 13: Matrice du processus de prise de décision  
5: Profils de l'organisation et des groupes

**Savoir-faire, connaissances et informations**

- Les priorités de production et les besoins des femmes (concernant par exemple les récoltes, le bétail) sont-ils pris en compte dans la recherche agricole et les activités de transfert de technologie?
- Les services agricoles actuels sont-ils davantage axés sur les activités agricoles dominées par les hommes ou les femmes?
- Les femmes ont-elles facilement accès aux services de soutien à la vulgarisation?
- Quelle est la proportion des femmes dans les groupes de vulgarisation agricole basés dans le village (par exemple dans les écoles pratiques d'agriculture)?
- Quelle est la proportion de femmes parmi les clients qui visitent spontanément les centres de services agricoles?
- Existe-t-il un service de vulgarisation réservé aux femmes? Si oui, de quels sujets traite-t-il, quels types de femmes contacte-t-il, où et comment sont contactées les femmes et quelle est sa portée?
- Les femmes et les hommes communiquent-ils et accèdent-ils aux informations et aux réseaux de la même façon?
- Quelle est la proportion de femmes parmi les personnes qui reçoivent une formation dans les centres de formation agricole? La participation des femmes à la formation varie-t-elle en fonction du sujet? Les femmes doivent-elles passer la nuit sur place pour assister aux cours dispensés par les centres de formation? Si oui, où dorment-elles? Y a-t-il des dortoirs séparés pour les femmes et les hommes? Où les femmes laissent-elles leurs bébés pour assister aux cours de formation?

**Ménages dirigés par des femmes, veuves et veufs**

- Quel est le pourcentage de ménages dirigés par des femmes dans les différentes tranches socioéconomiques ou les groupes classés par niveau de richesse?
- Quel est le pourcentage de ménages dirigés par des femmes qui sont dirigés par des jeunes femmes n'ayant jamais été mariées, abandonnées ou divorcées?
- Quel est le pourcentage de ménages dirigés par des femmes âgées dont le mari est mort?
- Quelles sont les différences entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes au regard de l'accès aux actifs et à leur contrôle? Femmes âgées et femmes jeunes?
- Quelle est la proportion de ménages dirigés par des femmes qui aurait des difficultés à participer au projet à cause d'un manque de terre, de main-d'œuvre, de bétail, d'équipement, d'actifs financiers, de savoir-faire technique ou en raison de contraintes culturelles?

- Qui (le mari ou la femme) a le droit de dissoudre le mariage et sur quelle base? Qu'advient-il de l'accès de la femme à la terre quand le mari la répudie ou divorce? Qui (le mari ou la femme) prend en charge les enfants? Si la femme se charge des enfants, comment est-elle censée pourvoir à leurs besoins économiquement parlant? Quels sont les droits de la femme divorcée, si elle en a?
- Qu'arrive-t-il d'ordinaire à la femme dont le mari meurt? Passe-t-elle en héritage au frère du mari? Si non, qui prend en charge les enfants (la mère? les parents du mari)? Son accès à la terre et au bétail du mari en est-il affecté? Qu'advient-il de la terre et des propriétés du mari? En hérite-t-elle? Passent-elles à ses fils ou sont-elles reprises par la famille du mari? Le fait qu'elle ait des fils adultes a-t-il de l'importance? Est-elle autorisée à rester dans le village ou l'usage veut-il qu'elle retourne dans le village de ses parents? Dans les mariages polygames, qu'advient-il de la deuxième épouse et des épouses successives? En quoi cela affecte-t-il la garde des enfants? En quoi cela affecte-t-il son accès aux ressources comme sa maison, ses champs et son bétail?
- Qu'arrive-t-il d'ordinaire à l'homme dont la femme meurt? Qui s'occupe des enfants? En quoi cela affecte-t-il son accès à la terre et à ses propriétés et son contrôle sur elles?
- Est-il socialement acceptable pour une femme divorcée de se remarier? Pour une veuve de se remarier? Le remariage des veuves et veufs et des divorcés et divorcées est-il chose commune? Observe-t-on des variations en fonction de la situation socioéconomique et géographique?

#### **Priorités, besoins et opportunités**

- Quels sont les plus gros problèmes relatifs aux moyens d'existence auxquels doit faire face la communauté d'après les hommes et les femmes?
- Quelles sont les meilleures perspectives en termes de moyens d'existence d'après les hommes et les femmes?
- Quelles sont les principales priorités d'après les hommes et les femmes?

#### **Liens vers les outils de terrain:**

- 7: Analyse des problèmes
- 8: Classement par paire

#### **Considérations relatives au projet**

- Quel est l'impact social probable du projet concernant la parité hommes-femmes, par exemple les changements dans la charge de travail des hommes et des femmes, dans le contrôle sur les produits agricoles et le revenu tiré de leur vente, la capacité des hommes et des femmes de s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard de leurs familles, son impact sur la sécurité alimentaire des ménages, sur l'accès aux ressources naturelles y compris celles liées à la chasse et la cueillette?
- Le modèle en place d'allocation des ressources entre les activités de projet intéressant les femmes et les hommes reflète-t-il fidèlement la distribution des rôles selon le sexe dans les systèmes de subsistance des petits producteurs?
- Comment les activités de projet devraient-elles aborder les contraintes spécifiques aux femmes et à la jeunesse dans les systèmes de subsistance ruraux?
- Dans quelle mesure les femmes et les jeunes sont-ils représentés dans les organes de prise de décision liés aux projets?
- Comment assurer que les femmes puissent tirer profit des activités économiques du projet sur un pied d'égalité avec les hommes? Comment promouvoir un degré suffisant de participation des femmes? Ces questions peuvent se référer à des changements dans le contexte politique et institutionnel de l'agriculture et pas seulement dans la prestation des services agricoles.
- Quel est le coût de l'adoption des innovations préconisées par le projet et comment les agriculteurs payeront-ils? Les agriculteurs ont-ils besoin d'actifs spécifiques? Si les agriculteurs sont amenés recourir au crédit, quelle est la proportion des femmes parmi ceux qui recourent au microcrédit?
- Si le projet s'occupe de la commercialisation agricole, quelle est la proportion des femmes parmi les vendeurs dans les divers marchés? Les femmes qui vendent sur les marchés sont-elles des producteurs directs locaux ou des grossistes?

- Dans quelle mesure les services de vulgarisation agricole risquent-ils d'ignorer les femmes et les pauvres si le projet ne prévoit pas de mesures spécifiques pour promouvoir leur inclusion?
- Parmi les parties prenantes du projet, quelle organisation pourrait se faire le champion du renforcement du rôle des femmes exploitantes dans l'établissement des priorités du secteur agricole?
- Dans quelle mesure les femmes connaissent-elles le projet et ce qu'il peut apporter et s'y intéressent-elles?
- Ont-elles formulé des propositions ou des recommandations pour renforcer la conception du projet et les interventions?
- Comment les femmes perçoivent-elles l'importance, l'utilité et le coût de ce que le projet peut apporter?
- Quelles raisons ont les femmes de participer ou pas?
- Disposent-elles d'informations sur les partenaires et les systèmes de prestation préférés: lesquels jugent-elles les plus fiables et pourquoi?

## Liste récapitulative relative à la jeunesse

(Complémentaire de celle relative à la parité hommes-femmes)

### **Rôle des jeunes dans les systèmes de subsistance**

- Comment les rôles masculins et féminins varient-ils (notamment pour ce qui est des activités visées par le projet) en fonction de l'âge et du statut dans le ménage: différences entre les rôles des filles, des jeunes femmes, des femmes d'âge mûr et des femmes âgées et entre les garçons, les jeunes hommes, les hommes d'âge mûr et les hommes âgés?
- Quels types d'avoirs possèdent d'ordinaire les jeunes hommes et jeunes femmes en leur nom propre? (Par exemple, les garçons ou les filles reçoivent-ils en cadeau une vache, une chèvre ou des poules en leur nom propre? Les filles reçoivent-elles en cadeau des bijoux?) Dans quelle mesure les jeunes hommes et femmes dans les ménages pauvres et non pauvres possèdent-ils des vélos, des motos ou autres véhicules, des radios ou des téléphones portables qui leur appartiennent en propre?
- Quel accès aux ressources ont les femmes et les hommes, âgés et jeunes, et quel contrôle exercent-ils sur elles, d'après les jeunes et d'après les aînés?
- Quelles sont les relations entre les belles-filles et les belles-mères en ce qui concerne l'accès aux produits et aux équipements domestiques et le contrôle exercé sur eux (par exemple la belle-fille a-t-elle d'ordinaire le droit d'écouter la radio sur le poste familial sans l'autorisation de sa belle-mère)?
- Quels sont les rôles des fils et des filles en tant que pourvoyeurs de revenus et de denrées alimentaires et autres pour le ménage? Quelles sont les différences entre les ménages pauvres et non pauvres? Dans quelle mesure les fils et les filles mettent-ils leurs revenus en commun avec ceux de leurs parents? Quelle part de leur revenu les jeunes hommes ou les jeunes femmes retiennent-ils d'ordinaire pour leurs dépenses personnelles?
- Quelles sont les sources principales de revenus des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les différents types de ménage et selon la saison?
- Quels sont les articles le plus couramment achetés par les jeunes femmes et les jeunes hommes dans les différents types de ménage et selon la saison?
- À quel âge les jeunes hommes commencent-ils à cultiver pour leur propre compte (au lieu de travailler sur l'exploitation de leurs parents)? Cela arrive-t-il d'ordinaire avant le mariage? Sitôt après le mariage? Ou d'ordinaire à la mort du père? Quelle est l'incidence du statut socioéconomique sur l'âge auquel l'homme s'émancipe de ses parents?

(suite)

- Quelles sont les aspirations en termes de moyens d'existence des jeunes hommes (par rapport aux hommes mûrs) et des jeunes femmes (par rapport aux femmes mûres)? Quelle est la proportion de jeunes hommes qui aspirent à gagner leur vie en travaillant dans l'agriculture (proviennent-ils de ménages plus riches ou plus pauvres)? Quelle est la proportion de jeunes hommes qui aspirent à gagner leur vie en travaillant dans l'agriculture « moderne » (plutôt que l'agriculture de subsistance)? En établissant leur propre entreprise rurale non agricole? En migrant vers la ville ou à l'étranger? Quelle est la proportion de jeunes femmes qui aspirent à gagner leur vie en travaillant dans l'agriculture?
- Quels sont les principaux problèmes de la communauté d'après les jeunes femmes et les jeunes hommes?
- Quelles sont les principales priorités de développement de la communauté d'après les jeunes femmes et les jeunes hommes?
- Quel est le rôle des jeunes femmes et les jeunes hommes dans la prise de décision au sein du ménage et de la communauté? Dans quelle mesure les jeunes femmes et les jeunes hommes sont-ils représentés dans les comités liés aux projets et les organes de prise de décision au niveau de la communauté?
- Quel est le niveau de conscience des femmes et des hommes des différents groupes d'âge à l'égard de la problématique du VIH/SIDA?

### ***Succession et transfert de propriété***

- Quelles sont les règles régissant la transmission héréditaire de la terre et de la propriété à la mort du chef de ménage? Quelle part revient d'ordinaire au fils aîné? Aux autres fils? Aux filles?
- Les filles peuvent-elles hériter de la terre en leur nom propre? Si oui, de quels types de terre? De la terre laissée par qui (les parents du père ou de la mère)?
- À quel âge les hommes héritent-ils d'ordinaire de la terre?
- Les parents répartissent-ils d'ordinaire la propriété entre les héritiers de leur vivant (par exemple, quand ils sont trop vieux pour continuer à cultiver eux-mêmes)?
- Qui (le fils ou la fille aînée ou le cadet, la cadette) prend d'ordinaire soin des parents quand ils sont trop vieux pour être autonomes? À la mort d'un des parents, le survivant est-il d'ordinaire accueilli sous le toit de l'un des fils ou filles? Ou est-ce l'un des fils ou filles s'installe chez ses parents et reprend l'exploitation familiale?

### ***Ménages dirigés par un jeune***

- Quel est le pourcentage de ménages dirigés par un jeune dans les différentes couches socioéconomiques ou les groupes classés par niveau de richesse?
- Quel est le pourcentage de ménages dirigés par une femme dont la femme chef de famille n'a jamais été mariée, abandonnée ou divorcée?
- Si le mari meurt et que la femme a un fils adulte, qui devient le chef de ménage – le fils ou la mère?
- Quelle est la proportion de ménages dirigés par un jeune qui peut rencontrer des difficultés à participer au projet à cause d'un manque de terre, de main-d'œuvre, de bétail, d'équipement, d'actifs financiers, de savoir-faire technique ou en raison de contraintes culturelles?

# 7. COLLECTE DES INFORMATIONS AU MOYEN D'ENTRETIENS INDIVIDUELS AUPRÈS DES MÉNAGES

Cette section décrit la façon de mener les entretiens avec les ménages.

## Objectif

Les entretiens individuels auprès des ménages enrichissent l'étude sociale sur des moyens d'existence de diverses manières (voir Encadré 8) et doivent être considérés comme un élément essentiel du travail de terrain.

### Encadré 8: Avantages des entretiens auprès des ménages

- Les entretiens permettent de mieux comprendre les liens entre les avoirs, les stratégies et les résultats relatifs aux moyens d'existence.
- Les récits du vécu des personnes permettent de comprendre pourquoi les gens tombent dans la pauvreté et comment ils en sortent ainsi que la façon dont les chocs influencent le processus.
- Les entretiens auprès de ménages sélectionnés des différentes couches de la société (supérieures, moyennes et inférieures) et de catégories spécifiques de ménages permettent d'effectuer des recoupements et de valider les informations fournies par les chefs et autres informateurs clés.
- Elles nous permettent d'apprendre comment les politiques et les institutions ont une influence sur les avoirs des ménages non pauvres, intermédiaires et pauvres.
- Elles permettent aux membres de la mission d'interagir avec des catégories de ménages qui ne participent pas aux réunions communautaires et des groupes de réflexion. Par exemple, les hommes et les femmes dans les ménages les plus pauvres sont parmi les plus difficiles à contacter par le biais de réunions communautaires et de groupes de réflexion parce qu'ils manquent de trop de ressources pour participer (trop occupés à travailler pour se procurer de quoi manger) qu'ils s'auto-excluent et qu'ils n'osent pas parler en public.
- Les entretiens au domicile des ménages permettent aux membres de la mission d'observer les conditions de vie, les animaux domestiques, le logement, les champs et les réseaux sociaux. Ils permettent ainsi souvent de faire des découvertes inattendues.

## Les personnes à rencontrer

Il faut recourir au classement communautaire par niveau de richesse (Outil de terrain 3) pour sélectionner des ménages dans chacune des catégories dans une communauté donnée. Selon la durée de la visite dans une communauté donnée, il sera possible de visiter entre six et dix ménages. Avant de sélectionner les ménages, il faut préciser la composition désirée de l'échantillon pour que les catégories particulières, comme les ménages dirigés par une femme ou un jeune ou les ménages affectés par le VIH/SIDA, soient adéquatement représentés.

L'Encadré 9 fait apparaître une tendance à mener davantage d'entretiens auprès des ménages dirigés par des femmes et des ménages pauvres, et moins auprès de ménages dirigés par des hommes et de ménages non pauvres. Les entretiens individuels durent généralement entre 30 et 45 minutes.

**Encadré 9: Exemple d'échantillon de ménages**

Niveau de richesse des ménages	Ménages dirigés par des femmes	Ménages dirigés par des hommes	Total
Riche	1	1	2
Moyen	1	1	2
Pauvre	2	1	3
Très pauvre	2	1	3
Total	6	4	10

On trouvera les conseils pour la sélection des ménages à inviter aux entretiens individuels à l'Encadré 10

**Encadré 10: Conseils pour la sélection des ménages à inviter aux entretiens individuels**

- Choisir des ménages appartenant à des groupes de richesse différents sur la base du classement communautaire par niveau de richesse ou des profils de pauvreté établis dans le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.
- Choisir des ménages actifs dans une entreprise donnée ou ayant adopté une technologie. Inclure aussi d'autres ménages.
- Veiller à ce que les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables soient représentés parmi les interviewés.
- Veiller à ce que les épouses puissent exprimer leurs opinions pendant les entretiens avec les hommes chefs de ménage.
- Veiller à ce que le moment de l'entretien soit bien choisi pour les personnes interrogées.

## Liste récapitulative pour les entretiens individuels auprès des ménages

**Composition des ménages et base de ressources**

- Décrire chaque membre du ménage (y compris les membres itinérants), réparti par sexe, âge, religion, groupe ethnique, conditions de santé (invalidités, etc.), soins fournis aux personnes à charge, taux de dépendance, statut résidentiel, rôles dans les différentes activités relatives aux moyens d'existence.

**Capital humain**

- Quel est le niveau d'éducation des membres des ménages résidents et non résidents?
- Quels sont les connaissances, les capacités, le savoir-faire et l'expérience des membres du ménage?

**Capital naturel**

- Quelles ressources en terre, eau, bétail, plantes ou ressources de la forêt les membres des ménages utilisent-ils à l'intérieur et à l'extérieur du village? À quoi servent-elles?
- Décrire l'exploitation: taille normale de la ferme, culture irriguée, pluviale; surface cultivée par type de culture, denrées destinées à la consommation propre/la vente.
- Décrire le cheptel: taille habituelle du troupeau selon l'espèce, denrées destinées à la consommation propre/la vente.
- Quelles sont les conditions d'accès et d'échange (propriété, location, arrangements de partage, accès gratuit, passage, crédit-bail, lait en échange de pâturages)?



**Capital physique**

- Quels outils et équipements les membres des ménages utilisent-ils pour les différentes activités liées aux moyens d'existence?
- Quels sont les conditions d'accès en la matière (par exemple droit de propriété, location, accord de partage)?
- Comment et par qui sont-ils maintenus?
- À quelles infrastructures les ménages ont-ils accès et lesquelles peuvent-ils utiliser (transport, facilités de commercialisation, services de santé, approvisionnement en eau, installations d'irrigation)? À quelles infrastructures n'ont-ils pas accès et pourquoi?
- Quelles sont les conditions d'accès aux différents types d'infrastructures et le type d'entretien (moyennant paiement, en libre accès, individuel ou « en commun », etc.)?
- À quels services les membres des ménages ont-ils accès (vulgarisation/information)?

**Capital financier**

- Quelles autres sources de financement sont disponibles et quelle est leur importance? (crédit bancaire, bailleurs de fonds)?
- Qui a accès au crédit? Quelles sont les garanties demandées? Autres conditions à respecter?

**Capital social**

- Quels liens le ménage a-t-il avec d'autres ménages ou individus au sein de la communauté (relations familiales, groupe social, appartenance à des organisations sociales, économiques et religieuses, contacts politiques, parrainage)?
- À quelles organisations, institutions et associations (sociétés, coopératives, partis politiques, etc.) les membres des ménages participent-ils et quel rôle jouent-ils en leur sein?
- Quels postes de direction les membres des ménages occupent-ils? Comment ont-ils été choisis?
- Dans quels cas les réseaux sociaux prennent-ils de l'importance et comment (assistance mutuelle, mise en commun du travail)?
- Quelles lois, règlements et réglementations ont un impact sur le ménage?
- Quelles organisations sont les plus importantes pour le ménage et quels bénéfices leur apportent-elles? Stratégies relatives aux moyens d'existence;

**Stratégies relatives aux moyens d'existence**

- Quelles sont les principales activités en termes de moyens d'existence pour la femme et l'homme au sein du ménage?
- Quel est le rôle de l'activité visée dans le système de subsistance? Quelle contribution apporte-t-elle en termes de moyens de subsistance et de revenu monétaire, et quelles sont les variations saisonnières?

**Résultats des stratégies relatives aux moyens d'existence**

- Quel est le niveau général de richesse, de sécurité alimentaire et de bien-être? De quels indicateurs le ménage se sert-il pour décrire les résultats?
- Quel est l'apport des différentes activités en termes de sécurité alimentaire et de revenu financier?
- Quels revenus le ménage tire-t-il des différentes sources (ventes "du bétail et des récoltes, transformation, activités 'externes à l'exploitation, affaires, produits de la forêt, pêche, remise de fonds, cadeaux) (estimation en pourcentage du revenu total)?
- Les conditions de vie du ménage s'améliorent-elles ou se dégradent-elles? Quelles sont les raisons de cette évolution?

(suite)

**Contexte de vulnérabilité**

- Quels sont les modèles saisonniers des différentes activités dans lesquelles les membres du ménage sont engagés?
- Quels modèles saisonniers trouve-t-on dans l'approvisionnement alimentaire, les revenus, les dépenses, le logement, etc.?
- Quelles sont les crises auxquelles les ménages ont fait face par le passé (problèmes de santé, désastres naturels, mauvaises récoltes, troubles civils, problèmes légaux, endettement)?
- Quels effets ont-elles eu sur les systèmes de subsistance, les avoirs et le bien-être? Quelles stratégies d'adaptation les ménages ont-ils mis en place?
- Quels changements à plus long terme se sont produits dans l'environnement naturel, économique et social du ménage et comment a-t-il fait face à ces changements?
- À quelles stratégies recourt le ménage pour réduire le risque (par exemple diversification des moyens d'existence)?

**Priorités, besoins et opportunités**

- Quels sont, en termes de moyens d'existence, les principaux problèmes, opportunités et priorités selon les hommes et les femmes du ménage?

**Retours d'information sur le projet**

- Dans quelle mesure le ménage connaît-il le projet et ce qu'il peut apporter et s'y intéresse-t-il?
- A-t-on formulé des propositions ou des recommandations pour renforcer la conception du projet et les interventions?
- Comment perçoit-on l'importance, l'utilité et le coût de ce que le projet peut apporter?
- Quelles raisons justifient de participer ou non?
- Dispose-t-on d'informations sur les préférences concernant les partenaires et les systèmes de prestation: lesquels sont jugés les plus fiables et pourquoi?

**Liens vers les outils de terrain:**

4: Matrice des moyens d'existence

## 8. OUTILS DE TERRAIN

Depuis que l'on a commencé à recourir aux méthodes participatives dans les années 1980, le nombre d'outils de terrain mis au point n'a cessé d'augmenter (voir Annexe 2). Toutefois, compte tenu des contraintes de temps pesant sur une mission, il n'est d'ordinaire possible d'en utiliser qu'un petit nombre – les plus pertinents sont présentés au Tableau 1. À partir de cette liste, il convient de choisir ceux qui s'adaptent le mieux au contexte général et à la nature du programme de gestion des ressources agricoles et naturelles.

Tableau 1: Principaux outils de terrain pour l'analyse sociale en fonction du but

Thème	Outils de terrain	Niveau communautaire	Groupes de réflexion	Ménages individuels
Contexte communautaire général	1 Chronologie des événements	Principaux succès et échecs au cours des 15 dernières années	Réflexion thématique sur les données historiques	-
	2 Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence	Carte des ressources locales	Programmes thématiques	-
	3 Classement par niveau de richesse	Principaux groupes socioéconomiques dans la communauté et leurs caractéristiques au regard des moyens d'existence	-	Suite au classement selon la richesse, rendre visite à des ménages représentant différents groupes de richesses et types de ménages (par exemple ceux dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes)
	4 Matrice des moyens d'existence	Collecter des informations pour l'analyse des moyens d'existence	Collecter des informations pour l'analyse des moyens d'existence	Discussion approfondie sur les moyens d'existence au niveau du ménage
	5 Profils de l'organisation et du groupe (emploi facultatif du diagramme de Venn)	Caractéristiques des organisations et des groupes actifs au sein de la communauté	Enquête approfondie de suivi auprès de membres de groupes spécifiques	-
Planification communautaire	6 Analyse des parties prenantes (avec diagramme de Venn et matrice)	Identifier les principales parties prenantes, internes et externes et leur intérêt ou l'enjeu pour eux de chaque activité	-	-
	7 Analyse des problèmes (avec représentation facultative de l'arbre à problèmes) <i>Lien: Classement par paire</i>	Principaux points forts de la communauté et problèmes auxquels elle fait face, causes et effets	Différence dans la façon d'aborder les problèmes entre les femmes et les hommes, la jeunesse et les personnes âgées, etc.	Cet outil peut aussi être utilisé au niveau du ménage

(suite)

Tableau 1 (suite)

Thème	Outils de terrain	Niveau communautaire	Groupes de réflexion	Ménages individuels
Planification communautaire	8 Classement par paire	Liste motivée des problèmes prioritaires (suivi de l'analyse de problème) (peut aussi servir à examiner les priorités entre d'autres variables)	Différences entre les femmes et les hommes dans le classement des problèmes (ou préférences entre d'autres variables)	Cet outil peut aussi être utilisé au niveau du ménage
Analyse des sexes	9 Calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes. <i>Lien: Schéma des activités quotidiennes</i>	Variations saisonnières qui affectent la vie quotidienne tout au long de l'année	Discussion thématique sur la charge de travail et la façon dont les femmes et les hommes occupent leur temps	Cet outil peut aussi être utilisé au niveau du ménage
	10 Schéma des activités quotidiennes	-	Différences dans les activités quotidiennes des femmes et des hommes durant la morte saison et la haute saison (en complément du calendrier saisonnier)	Cet outil peut aussi être utilisé au niveau du ménage
	11 Accès aux ressources et contrôle exercé (avec emploi facultatif du diagramme de flux des ressources et avantages)	-	Différences entre les femmes et les hommes quant à l'accès aux ressources et au contrôle exercé	Cet outil peut aussi être utilisé au niveau du ménage
	12 Sources et emploi des revenus monétaires	-	Différences dans les principales sources et emplois des revenus monétaires entre les femmes et les hommes	Cet outil peut aussi être utilisé au niveau du ménage
	13 Matrice de prise de décision	-	Différences entre les femmes et les hommes quant à leur participation à la prise de décision	Cet outil peut aussi être utilisé au niveau du ménage

Alors que certains des outils sont utilisés au niveau de la communauté, d'autres conviennent mieux à l'emploi dans des groupes plus réduits, notamment lorsqu'on examine les données au regard de la distribution par sexe ou d'une thématique spécifique. S'il n'est pas possible d'utiliser un outil avec un groupe (par exemple, faute de temps pour pouvoir mener une discussion en groupe de réflexion), l'outil de terrain peut servir de liste récapitulative et les informations peuvent être recueillies grâce aux entretiens individuels auprès des ménages. On trouvera une liste des outils les plus utiles à l'Encadré 11.

### Encadré 11: Outils de terrain les plus utiles

Quand le temps est compté, les outils suivant sont généralement les plus utiles:

Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse

Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence

Outil de terrain 6: Analyse des parties prenantes

Outil de terrain 7: Analyse des problèmes

Outil de terrain 9: Calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes

Outil de terrain 11: Accès aux ressources et contrôle exercé

Outil de terrain 13: Matrice du processus de prise de décision

On trouvera dans cette section des instructions détaillées sur la façon d'utiliser chacun de ces outils et des exemples des informations qu'ils permettent d'obtenir. L'Encadré 12 fournit quelques conseils pratiques sur l'utilisation des outils participatifs. L'Annexe 1 fournit une liste des liens renvoyant à la documentation sur les méthodologies participatives et les outils de terrain disponibles auprès de la FAO et d'autres sources.

### Encadré 12: Conseils sur l'utilisation des outils participatifs

- Il faut entre 30 et 60 minutes pour réaliser l'ensemble des opérations liées à un outil participatif.
- Les membres de la communauté sachant lire et écrire peuvent participer à la saisie des informations sur les chevalets de présentation.
- Veiller à ce que le point de vue de chacun soit pris en compte – pas juste celui de la personne ou des personnes qui préparent de fait les informations.
- Veiller à ne pas s'égarer durant le déroulement des activités liées aux outils participatifs et à terminer les activités dans le temps imparti.
- Rechercher l'équilibre dans les arbitrages entre informations recueillies, temps imparti, appropriation, participation et intérêt.

## Outil de terrain 1: Chronologie des événements

### *Objectif*

Aborder la question des principaux succès et échecs, sur le plan tant économique que social, qu'a connu la communauté au cours des 10-15 dernières années, en référence à l'axe du projet, s'ils sont pertinents (concernant par exemple des produits spécifiques – les terres arables, les produits arboricoles, le bétail, l'irrigation, les pêcheries, l'exploitation des forêts).

### *Source d'informations*

Réunions au niveau communautaire avec les informateurs clés, notamment les dirigeants communautaires et religieux et les représentants des organisations locales. Assurer une représentation équilibrée entre femmes, hommes et jeunes.

## Comment préparer la chronologie des événements

### Étape 1: Contexte

1. Demander au groupe de préciser les changements intervenus au sein de la communauté au cours des 10-15 dernières années, notamment en ce qui concerne les ressources disponibles, le régime foncier, les pratiques liées aux récoltes, l'élevage du bétail, le changement environnemental, les changements administratifs, la mobilité et les migrations.

### Étape 2: Discussion

1. Questions clés:

- En quoi et pourquoi la situation s'est-elle améliorée?
- La vie est-elle devenue plus difficile à certains égards et, si oui, pourquoi?
- Le rôle des femmes et des hommes a-t-il évolué avec le temps?
- La charge de travail des femmes et des hommes a-t-elle évolué avec le temps?

2. Noter quand ces changements se sont produits, identifier leurs causes et leurs effets sur la répartition des rôles entre les sexes, la pauvreté et les moyens d'existence de la communauté.

Visualisation: Tracer une colonne au milieu d'une feuille de papier du chevalet de présentation. Noter les événements positifs du côté gauche, les événements négatifs du côté droit, et la date approximative de chacun dans la colonne centrale. Voir les exemples présentés au Tableau 2

Tableau 2: Exemples de chronologie des événements concernant le district de Metuge, province de Cabo Delgado, Mozambique

Événements positifs	Date	Événements négatifs
<b>Période coloniale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maïs, riz, haricots, sorgho et légumes étaient cultivés essentiellement par les femmes à cause du manque de main-d'œuvre masculine. Les femmes contrôlaient tous les aspects de la production de denrées alimentaires et de leur consommation.</li> </ul>	Des années 1940 à 1975	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les hommes n'avaient pas le temps de produire leur propre nourriture parce qu'ils étaient forcés de travailler sur les propriétés coloniales.</li> <li>• Les hommes étaient forcés de travailler pour des bas salaires pour les propriétaires fonciers afin de gagner assez d'argent pour payer les impôts.</li> </ul>
<b>Guerre d'indépendance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aboutit à l'indépendance à l'égard du Portugal.</li> </ul>	1964 à 1975	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La guerre a perturbé l'agriculture et les échanges commerciaux.</li> <li>• Les infrastructures ont été détruites.</li> <li>• Pertes en vies humaines.</li> </ul>
<b>Indépendance (période du «Frente de Libertação de Moçambique» (FRELIMO))</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agriculteurs ont été libérés du travail forcé.</li> <li>• Les hommes ont pu consacrer leur temps aux cultures vivrières.</li> <li>• Les agriculteurs pouvaient garder pour eux toute leur récolte.</li> <li>• Les agriculteurs vendaient aux magasins d'État (lojas) ou troquaient leurs denrées contre des biens.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement n'accordait qu'une faible priorité au secteur de la petite exploitation familiale; la dépense publique destinée au secteur était limitée (Ministère de l'agriculture faible).</li> <li>• Les moyens de production (outils à main) manquaient.</li> <li>• Les prix payés aux agriculteurs étaient bas.</li> </ul>

<p><b>Guerre civile (FRELIMO contre la «Resistência Nacional Moçambicana» (RENAMO))</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout allait mal.</li> </ul>	1978 à 1992	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les infrastructures ont été détruites (les ponts, les routes, les écoles, les cliniques).</li> <li>• Les propriétés ont subi le pillage, la destruction.</li> <li>• L'agriculture et le commerce ont été désorganisés.</li> <li>• Les agriculteurs avaient peur de défricher de nouvelles terres parce que les rebelles de la RENAMO pouvaient se cacher dans la forêt.</li> </ul>
<p><b>Paix/libéralisation économique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les routes, les écoles et les hôpitaux ont été reconstruits.</li> <li>• L'économie s'est développée.</li> <li>• Les biens de consommation étaient à faciles à obtenir (mais très chers).</li> </ul>	1992 à 2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de magasins d'État.</li> <li>• Manque d'acheteurs pour les produits de la ferme.</li> <li>• Manque de moyens de production (tracteurs, houes, débroussailleuses).</li> <li>• Absence de marché.</li> <li>• Aucun transport en commun (indispensables pour les produits portés sur la tête).</li> <li>• Niveau élevé des prix du transport et des intrants agricoles.</li> <li>• Le prix des produits agricoles ne suit pas la hausse des coûts des biens de consommation.</li> <li>• Manque de matériel de pêche (filets, hameçons, lignes).</li> <li>• Manque de décortiqueuses pour le riz.</li> </ul>

## Outil de terrain 2: Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence

### Objectif

Préparer une carte des ressources locales de façon participative montrant: les principaux types de terres, les activités liées aux moyens d'existence pour chaque type de terre et les infrastructures physiques (routes, transports publics, zones irriguées, points d'eau, écoles, postes de santé, marché le plus proche, électricité, banque, vulgarisation agricole, etc.). L'élaboration de la carte est un bon outil pour démarrer parce que c'est un exercice facile qui lance le dialogue entre les membres de la communauté et ceux de la mission.

### Source d'informations

Les réunions au niveau communautaire avec les informateurs clés, notamment les dirigeants communautaires et religieux et les représentants des organisations locales. Assurer une représentation équilibrée entre femmes, hommes et jeunes.

### Comment préparer une carte des ressources

#### Étape 1: Dessiner une carte des ressources et infrastructures locales

1. Trouver un grand espace ouvert avec un parterre dégagé.
2. Pour commencer, placer une pierre ou une feuille pour représenter un point de référence central et important.
3. Demander aux participants de dessiner sur la carte ce qu'il y a d'important dans le village, comme l'infrastructure, les maisons, les terres arables, les terres irriguées, les pâturages, les sources d'eau, le bois de chauffe, les moulins, etc. Utiliser des matériaux locaux (bâtons, cailloux, feuilles, sciure, farine, par exemple), papier pour les chevalets de présentation et marqueurs. Voir Figure 2.
4. Les participants ne devraient pas être interrompus à moins qu'ils n'arrêtent de dessiner, auquel cas il est possible de poser des questions et de demander par exemple s'il y a rien d'autre d'important à ajouter.

(suite)

**Étape 2: Interpréter la carte**

1. Quand la carte est terminée, les facilitateurs doivent demander aux participants de la décrire et d'expliquer les éléments représentés.
2. Poser des questions sur tout ce qui n'est pas clair.
3. Demander aux participants d'indiquer ce qu'ils souhaiteraient avoir dans leur village qui ne figure pas sur la carte – en d'autres termes, dessiner une image de l'avenir qu'ils souhaitent. Cela permet d'énoncer quelques idées préliminaires de planification et encourage les gens à faire part de leurs idées dès la première étape du processus participatif.

**Étape 3: Autres utilisations possibles**

1. Les cartes peuvent aussi servir à représenter les différences entre les personnes en matière de mobilité et d'utilisation des ressources au sein de la communauté. Elles peuvent enregistrer les déplacements en fonction du sexe et de l'âge du voyageur, du mode de déplacement, de la fréquence des déplacements et de leur durée, de leur but, de la distance parcourue et de la destination.
2. De même, les cartes peuvent servir à montrer les canaux de commercialisation et les différents acteurs le long de la chaîne de valeur.
3. Elles peuvent servir aussi à identifier les points chauds concernant le VIH dans les communautés locales et les groupes de populations relais qui relie les communautés à taux de prévalence élevé et faible de VIH.

Figure 2: Exemple de carte des ressources, communauté de pêcheurs, Lac Victoria, Ouganda





## Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse

### Objectif

Identifier les principaux groupes socioéconomiques de la communauté et leurs caractéristiques, examiner la distribution des ménages parmi les groupes, identifier les facteurs associés avec les mouvements entre les groupes et discuter des causes et des effets de la pauvreté.

### Source d'informations

Les réunions au niveau communautaire avec les informateurs clés, notamment les dirigeants communautaires et religieux et les représentants des organisations locales. Assurer une représentation équilibrée entre femmes, hommes et jeunes.

### Comment faire un classement par niveau de richesse

#### **Étape 1: Identification des groupes socioéconomiques de la communauté et de leurs caractéristiques**

1. Quels termes les membres de communauté utilisent-ils pour décrire les différents groupes socioéconomiques? Visualisation: Noter chaque terme en haut d'une colonne d'un tableau dans la langue locale (avec les termes utilisés pour décrire les « riches » dans la colonne de gauche, et ceux désignant les très pauvres dans la colonne de droite).
2. Demander une description de chaque groupe socioéconomique. Au moyen du cadre des avoirs liés aux moyens d'existence (c.-à-d. humains, naturels, physiques, financiers et sociaux), préciser les critères qu'ils utilisent pour distinguer les différents groupes (par exemple, la terre, le bétail, la main-d'œuvre, la composition du ménage, la capacité d'envoyer les enfants à l'école ou d'acheter des médicaments)? À quels groupes et organisations les membres femmes et hommes du ménage appartiennent-ils et lesquels dirigent-ils? Enregistrer leurs descriptions dans la colonne appropriée; essayer d'éviter d'être trop quantitatif et enregistrer les aspects qualitatifs de leur description des ménages. Visualisation: Commencer à enregistrer les informations aux extrémités pour les « riches » et très pauvres, puis compléter les colonnes du milieu. Voir Tableau 3.
3. Quelles sont les stratégies liées aux moyens d'existence (en termes d'équilibre entre le travail à la ferme et en dehors, les mécanismes d'adaptation, les autres sources de soutien comme les remises de fonds) et les résultats obtenus (par exemple sécurité alimentaire, niveau du logement, épargne)? Estimer la contribution, en pourcentage, des activités à la ferme et en dehors au revenu financier du ménage; noter la contribution des différentes activités agricoles séparément;
4. Comment les décisions sont-elles prises concernant le mélange d'activités, les stratégies de moyens d'existence et l'utilisation du revenu pour les hommes, les femmes, les autres personnes et les décisions communes?
5. À quels défis fait face chaque groupe, le cas échéant, dans le développement de leurs moyens d'existence?
6. Existe-t-il des relations spéciales entre les différents groupes? Que font les pauvres pour les moins pauvres? Que fait le moins pauvre pour le pauvre et le très pauvre?

#### **Étape 2: Distribution des ménages**

1. Noter le nombre total de ménages dans la communauté. Définir un ménage comme l'unité au sein de laquelle les personnes mangent ensemble le soir.
2. Utiliser les piles proportionnelles pour déterminer la répartition des ménages dans les différentes catégories socioéconomiques. Prendre de nombreuses semences ou pierres (une centaine) et expliquer qu'elles représentent le nombre total de ménages dans la communauté. Demander à un volontaire de distribuer les semences parmi les différents groupes socioéconomiques. Permettre aux autres membres du groupe de modifier la distribution jusqu'à ce que tous soient satisfaits du résultat. Additionner le nombre de semences de chaque groupe et diviser par le nombre total de semences pour calculer la répartition en pourcentage.

(suite)

3. Noter le nombre approximatif de ménages dirigés par des femmes dans la communauté. Utiliser les piles proportionnelles pour déterminer la distribution des ménages dirigés par des femmes dans les différentes catégories socioéconomiques.
4. Noter le nombre approximatif de ménages dirigés par des hommes dans la communauté. Utiliser les piles proportionnelles pour déterminer la distribution de ménages dirigés par des hommes dans les différentes catégories socioéconomiques.
5. Noter le nombre approximatif de jeunes hommes et de jeunes femmes ayant abandonné l'école dans la communauté.

### Étape 3: Mouvement entre les groupes

1. Observe-t-on des mouvements entre les différents groupes socioéconomiques?
2. Noter tous les facteurs associés aux ménages dont la position s'améliore, se dégrade ou reste stable.

### Étape 4: Identification des ménages individuels

1. Une fois achevée la collecte de données au niveau de la communauté, demander à un ou deux dirigeants de village de choisir deux ou trois ménages dans chacun des groupes socioéconomiques afin de préparer les entretiens individuels avec les ménages. Veiller à ce que les ménages dirigés par des femmes, les ménages dirigés par des hommes et les ménages dont la position s'améliore ou se dégrade soient inclus dans l'échantillon.

Tableau 3: Exemple de classement selon la richesse, Kweneng North District, Botswana

Caractéristiques	Riches (1-2% du total des ménages)	Moyennement riches (émérgent) (35% du total des ménages)	Pauvres (50% du total des ménages)	Très pauvres (10-20% du total des ménages)
Terres arables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cultivent 150-250 ha (achètent la terre, louent la terre, indemnisent ceux qui apportent des améliorations)</li> <li>• Utilisent leurs propres tracteurs et outillage (1 tracteur par ménage riche)</li> <li>• Utilisent des semences hybrides et de l'engrais</li> <li>• Rendement en maïs de 500 kg/ha ou plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cultivent 15-21 ha</li> <li>• Certains prennent des terres en location</li> <li>• Utilisent leurs propres vieux tracteurs ou prennent des tracteurs en location y compris auprès des plus riches</li> <li>• La plupart utilisent l'âne et le tracteur (par ex. les ânes pour 3 ha, les tracteurs pour 3 ha)</li> <li>• Certains plantent en ligne avec les tracteurs, d'autres avec les ânes</li> <li>• Plantent des variétés à pollinisation libre de semences certifiées par l'État</li> <li>• Certains utilisent des engrais</li> <li>• Rendement en maïs avec utilisation d'engrais 200 kg/ha ; sans engrais 100 kg/ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possèdent 10-15 ha</li> <li>• Cultivent 5-7 ha</li> <li>• Utilisent leurs propres ânes et charrues</li> <li>• Louent parfois des tracteurs</li> <li>• Sèment à la volée des variétés à pollinisation libre de semences certifiées par l'État</li> <li>• N'utilisent pas d'engrais</li> <li>• Rendement en maïs 50 kg/ha</li> <li>• Maïs et sorgho destinés au ménage</li> <li>• Vendent parfois des pastèques, sweetreet (cultures commerciales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité est dépourvue de terre</li> <li>• Empruntent 2-3 ha pour les cultiver</li> <li>• Travaillent avec d'autres afin de mettre en commun les ânes pour le labour</li> <li>• Sèment à la volée des semences recyclées</li> <li>• N'utilisent pas d'engrais</li> </ul>
Bétail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bétail: seulement un ménage riche a du bétail (des centaines dans une autre localité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bovins: 20 (gardés dans un poste voisin de garde du bétail)</li> <li>• Ânes: 6 à 10</li> <li>• Caprins: 30 à 50</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bovins: 6 à 10 (gardés dans un poste voisin de garde du bétail)</li> <li>• Ânes: 6 à 8</li> <li>• Caprins: 10</li> <li>• Poules</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ânes: quelques-uns</li> <li>• Caprins: 5 à 6</li> <li>• Poules</li> </ul>

Main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2/3 travailleurs permanents</li> <li>• Engagent 10-15 ouvriers occasionnels pour désherber, épouvanter les oiseaux, moissonner (principalement les femmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en groupe pour le désherbage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail familial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail familial</li> </ul>
Activités extérieures à la ferme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités commerciales</li> <li>• Louent des logements pour l'hébergement</li> <li>• Possèdent des stations essence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains ont des activités - commerce, petites boutiques/ kiosques (vente de crédits d'appel, friandises, etc.)</li> <li>• Reçoivent des remises de fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité travaille pour le programme de lutte contre les effets de la sécheresse (temporaire), travail rémunéré</li> <li>• Cultivent leur propre lopin de terre</li> <li>• Travaillent comme ouvriers salariés</li> <li>• Peuvent aussi recevoir le panier alimentaire de l'État</li> <li>• Reçoivent des remises de fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaillent pour le programme de lutte contre les effets de la sécheresse (temporaire), travail rémunéré</li> <li>• Travaillent comme ouvriers occasionnels</li> <li>• Reçoivent le panier alimentaire de l'État</li> </ul>
Services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recourent au crédit auprès des banques et organismes pour acheter des intrants agricoles</li> <li>• Services de vulgarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très peu recourent au crédit</li> <li>• Contactent les services de vulgarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ont peu de contacts avec les services de vulgarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'ont recours à aucun service</li> </ul>
Groupes et comités locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas impliqués en tant que membres</li> <li>• Certains impliqués en tant que dirigeants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliqués en tant que membres et dirigeants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliqués en tant que membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas impliqués</li> </ul>

(suite)

Tableau 3 (suite)

Caractéristiques	Riches (1-2% du total des ménages)	Moyennement riches (émergent) (35% du total des ménages)	Pauvres (50% du total des ménages)	Très pauvres (10-20% du total des ménages)
Résidence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Habitent une ville voisine (Molepolole)</li> <li>Hébergement sur place pour le gérant de l'exploitation, les ouvriers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La plupart habitent à Molepolole</li> <li>Aucune maison dans le village</li> <li>Structure de logement sur le lopin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La majorité habite au village</li> <li>Structure simple de logement aux champs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La plupart habitent au village</li> <li>Peuvent avoir un logement simple aux champs</li> </ul>
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne sont pas traditionnellement originaires de la zone</li> <li>Investissent les revenus tirés des activités extérieures à la ferme dans l'agriculture</li> <li>Richesse acquise par la génération actuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne sont pas traditionnellement originaires de la zone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autochtones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autochtones</li> </ul>

## Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence

### Objectif

Collecter toute les informations nécessaires à l'analyse des moyens d'existence.

### Sources d'informations

Les réunions communautaires et discussions en groupe de réflexion, complétées par des discussions approfondies avec les ménages individuellement.

### Comment compléter une matrice des moyens d'existence

#### Étape 1: Examiner les informations recueillies au moyen des autres outils de terrain

- Compléter les différentes parties de la matrice (voir Tableau 4) en utilisant les données sur les moyens d'existence recueillies pendant les réunions de communauté et les discussions en groupe de réflexion au moyen des divers outils de terrain.
- Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse: information sur la dotation en avoirs, stratégies relatives aux moyens d'existence et résultats des différents groupes socioéconomiques; facteurs causant les mouvements entre les groupes.
- Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes: informations relatives à la composition (membres-dirigeants) des groupes par groupe socioéconomique.
- Outil de terrain 9: Calendrier saisonnier et division du travail en fonction du sexe; informations sur les stratégies relatives aux moyens d'existence.
- Outil de terrain 11: Accès aux ressources et contrôle exercé: information sur la dotation en actifs du ménage.
- Outil de terrain 12: Sources et emploi des revenus monétaires: information sur les stratégies relatives aux moyens d'existence et leurs résultats.

**Étape 2: Mener les entretiens auprès des ménages**

1. Choisir des ménages représentatifs des différents groupes socioéconomiques et types de ménage (par exemple ménages dirigés par un homme, une femme, un jeune). Cela intervient d'ordinaire après le classement selon la richesse.
2. Mener les entretiens auprès des ménages en se servant de la liste récapitulative individuelle et compléter la matrice.

**Tableau 4: Exemple de matrice des moyens d'existence pour l'analyse des systèmes agricoles et de l'énergie utilisée, Nigéria**

Caractéristiques	Ménages utilisant l'énergie manuelle (58% des ménages)	Ménages louant de la main-d'œuvre/ des tracteurs (30% des ménages)	Ménages propriétaires de leur tracteur (12% des ménages)
<b>Dotation en actifs liés aux moyens d'existence</b>			
<b>Actifs humains</b> Chef de ménage: âge/sexe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne âgée de plus de 60 ans</li> <li>• Proportionnellement plus de ménages dirigés par des femmes (veuves)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 - 60 ans</li> <li>• Proportionnellement plus de ménages dirigés par des femmes (veuves)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne d'âge moyen (40 à 50 ans)</li> <li>• Pas de ménages dirigés par des femmes</li> </ul>
Taille moyenne des ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vit avec la famille élargie (&gt; 40 membres)</li> <li>• 1 à 2 femmes dans les ménages dirigés par des hommes</li> <li>• Les ménages dirigés par des femmes ont de plus petites familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vit avec la famille élargie (&gt; 40 membres)</li> <li>• 2 à 4 femmes dans les ménages dirigés par des hommes</li> <li>• Les ménages dirigés par des femmes ont de plus petites familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vit avec la famille nucléaire (15 à 20 membres)</li> <li>• Au moins 4 femmes plus beaucoup de concubines</li> </ul>
Savoir-faire et connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bas niveau, principalement illettrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bas niveau, certains ont reçu une éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau élevé, niveau d'éducation supérieur à celui des autres groupes</li> </ul>
Risques pour la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paludisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paludisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paludisme</li> </ul>
Recours à la main-d'œuvre extérieure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recourt à la seule main-d'œuvre familiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recourt à la main-d'œuvre extérieure et familiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recourt essentiellement à la main-d'œuvre extérieure</li> </ul>

(suite)

Tableau 4 (suite)

Caractéristiques	Ménages utilisant l'énergie manuelle (58% des ménages)	Ménages louant de la main-d'œuvre/ des tracteurs (30% des ménages)	Ménages propriétaires de leur tracteur (12% des ménages)
<b>Actifs naturels</b> Zone d'agriculture pluviale	• 1-3 ha; ne cultivent pas toujours la totalité	• 20-40 ha y compris les terres louées	• 80-100 ha y compris les terres louées
Superficie irriguée	• Petite superficie sur <i>bas-fond</i>	• Superficie moyenne sur <i>bas-fond</i>	• Grande superficie sur <i>bas-fond</i>
Jachère	• 2-3 ans	• 5 ans	• 5-6 ans
Arbres	• Possession communale	• Possession communale	• Possession communale
Bétail	• Beaucoup de volailles, de caprins et ovins	• Nombre moyen de volailles, caprins et ovins	• Peu de volailles, caprins et ovins • Possèdent aussi des bovins
<b>Actifs physiques</b> Graines et engrais	• Fumier animal • Semences achetées à crédit à des agriculteurs plus riches	• Engrais chimiques • Semences améliorées • Quelques herbicides	• Engrais chimiques • Semences améliorées • Quelques herbicides
Outils agricoles	• Nombre moyen d'outils à main	• Plus grand nombre d'outils à main	• Plus petit nombre d'outils à main • Tracteur et machinerie
Équipement post-récolte	• À fonctionnement manuel	• À fonctionnement manuel amélioré	• Cueilleur-égrenneur d'arachide à fonctionnement manuel amélioré ou motorisé + égraineuse de maïs, moulin à céréales
Autres avoirs des ménages	• Ustensiles de cuisine, nattes de couchage • Maisons en pisé, toits de chaume	• Ustensiles de cuisine embellis, lits • Maisons en pisé/brique, toits en tôle de fer • Vélos ou motocyclettes	• Radio, meubles, articles électriques • Maisons en brique, toits en tôle de fer • Véhicules utilitaires, motocyclettes • Espace commercial à louer
<b>Actifs financiers</b> Accès au crédit	• Les ménages dirigés par des femmes n'ont pas accès au crédit • Certains ménages dirigés par des hommes y ont accès par le biais de sociétés et des parents	• Les ménages dirigés par des femmes et les ménages dirigés par des hommes ont accès au crédit par le biais des associations de crédit et des petits bailleurs de fonds	• Accès au crédit par le biais des associations de crédit et des petits bailleurs de fonds
Remises de fonds	• Certains	• Des membres de la famille qui travaillent dans les villes	• Des membres de la famille qui travaillent dans les villes
Épargne	• Néant	• Économies monétaires auprès de diverses associations	• Économies sous forme d'investissements (produits agricoles)

<b>Actifs sociaux</b> Qualité de membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ménages dirigés par des femmes non membres</li> <li>• Certains ménages dirigés par des hommes sont membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sont membres d'associations multiples et de l'école pratique d'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sont membres d'associations multiples et de l'école pratique d'agriculture</li> </ul>
Rôle dirigeant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun rôle dirigeant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle dirigeant limité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dirigent les associations</li> </ul>
Groupes d'entraide au travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les hommes en font partie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuls quelques-uns en font partie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non</li> </ul>
<b>Stratégies liées aux moyens d'existence et résultats</b>			
<b>Agriculture</b> Cultures vivrières pluviales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Millet, maïs, ignames, maïs de Guinée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maïs, maïs de Guinée, ignames, patates douces, manioc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maïs, maïs de Guinée, haricots, ignames, patates douces, manioc</li> </ul>
Cultures pluviales commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Melon, arachides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Melon, arachides, ignames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Melon, arachides, haricots, ignames</li> </ul>
Cultures irriguées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Riz, légumes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Riz, légumes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maïs, igname</li> </ul>
Bétail destiné au ménage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volailles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volailles, ovins et caprins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volailles, ovins et caprins</li> </ul>
Bétail à vendre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caprins, ovins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caprins, ovins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bovins</li> </ul>
<b>Activités extérieures à la ferme</b>	<p>Femmes: fabrication du savon, de préparations d'herboristerie, de vêtements</p> <p>Hommes: forgerons, tailleurs, charpentiers, médecins traditionnels, enseignement coranique</p> <p>Tous: travail hors de la famille</p>	<p>Femmes: embellissement des ustensiles de ménage, herboristerie, fabrication de vêtements</p> <p>Hommes: sculpture, fabrication de vêtements, charpenterie, médecins traditionnels, enseignement coranique, commerce</p>	<p>Femmes: transformation, commercialisation des produits de la ferme</p> <p>Hommes: services de transport, conduite de tracteur, mécanique, fourniture de pièces pour les vélos/ motocyclottes, pêche, chasse, travail dans la forêt</p>
<b>Stratégies liées aux moyens d'existence</b> Par ordre décroissant d'importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ménages dirigés par des femmes: élevage, cultures, activités extérieures à la ferme, remises de fonds</li> <li>• Ménages dirigés par des hommes: cultures, activités extérieures à la ferme, élevage, remises de fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ménages dirigés par des femmes et ménages dirigés par des hommes: remises de fonds, élevage, activités extérieures à la ferme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cultures, activités extérieures à la ferme, remises de fonds, élevage</li> </ul>

(suite)

Tableau 4 (suite)

Caractéristiques	Ménages utilisant l'énergie manuelle (58% des ménages)	Ménages louant de la main-d'œuvre/ des tracteurs (30% des ménages)	Ménages propriétaires de leur tracteur (12% des ménages)
<b>Chocs/ changements et stratégies d'adaptation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mort d'un membre du ménage (en particulier dans le cas des ménages dirigés par des femmes)</li> <li>Incendie à la ferme, épidémies touchant le bétail, nuisibles</li> <li>Faire face aux carences énergétiques: allonger la durée du travail</li> <li>Autres stratégies d'adaptation: louer/acheter des articles au moyen du crédit informel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mort d'un membre du ménage (en particulier dans le cas des ménages dirigés par des femmes)</li> <li>Incendie à la ferme, épidémies touchant le bétail, nuisibles</li> <li>Faire face aux carences énergétiques, recourir aux groupes d'entraide au travail, considérer le travail comme équivalent du prix de la mariée</li> <li>Autres stratégies d'adaptation: recours au crédit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Migration des enfants pour étudier</li> <li>Suppression des subventions sur les tracteurs et intrants agricoles</li> <li>Plus difficile de contacter le service de vulgarisation</li> <li>Faire face aux manques de moyens de traction: puiser dans les économies pour engager de la main-d'œuvre, acheter des tracteurs</li> </ul>
<b>Résultats des stratégies liées aux moyens d'existence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Souffre d'insécurité alimentaire pendant les mois où sévit la faim</li> <li>Faibles revenus</li> <li>Lourdes charges de travail</li> <li>Recourir à l'herboristerie locale pour les soins de santé</li> <li>Impossibilité pour les enfants d'avoir accès à l'enseignement supérieur</li> <li>Quelques enfants issus de ménages dirigés par des hommes reçoivent une formation professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Auto-suffisants sur le plan alimentaire toute l'année</li> <li>Fréquentent des établissements médicaux modernes</li> <li>Les enfants ont accès à l'enseignement supérieur</li> <li>Les enfants reçoivent une formation professionnelle</li> <li>Beaucoup ont fait un pèlerinage religieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Auto-suffisants sur le plan alimentaire</li> <li>Fréquentent des établissements médicaux modernes</li> <li>Les enfants ont accès à l'enseignement supérieur</li> <li>Les enfants reçoivent une formation professionnelle</li> <li>Ont beaucoup de femmes (signe de richesse)</li> <li>S'habillent bien, mangent bien</li> <li>Utilisent des produits de qualité</li> <li>Influents, estimés et statut social élevé</li> </ul>
<b>Perspectives relatives aux moyens d'existence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques ménages stables, la majorité des ménages voient leur situation s'améliorer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques ménages stables, la majorité des ménages voient leur situation s'améliorer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration</li> </ul>

## Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes

### Objectif

Identifier les différents organisations et groupes actifs dans la communauté, leurs origines et leur situation actuelle, la répartition socioéconomique et par sexe des membres et dirigeants et établir leur rôle potentiel comme point d'entrée pour les activités du projet.

### Sources d'informations

Ces informations peuvent être recueillies auprès de deux sources: (i) dans le cadre d'une réunion de communauté avec les informateurs principaux tels que les dirigeants communautaires, dirigeants religieux et représentants d'organisations locales, assurant une représentation équilibrée entre femmes, hommes et jeunes; ou (ii) en groupe de réflexion pour les discussions de suivi avec les membres et les dirigeants de groupe choisis.



## Comment préparer un profil des organisations et des groupes

### Étape 1: Profils des organisations

1. Identifier tous les groupes formels et informels actifs dans la communauté. Peuvent figurer parmi eux:
  - les groupes d'entraide au travail
  - les groupes d'agriculteurs
  - les associations de crédit et d'épargne
  - les groupes d'intérêt
  - les groupes générateurs de revenus
  - les classes d'alphabétisation pour adultes
  - les écoles pratiques d'agriculture
  - les associations d'utilisateurs d'eau
  - les comités de gestion des plages
  - les groupes de bien-être/ accompagnement du deuil
  - les comités de gestion des forêts
  - les comités chargés de l'eau et de l'assainissement
  - les groupes informels d'entraide
  - les clubs ou associations de femmes
  - les groupes de jeunes
  - les organisations communautaires
  - les organisations professionnelles
  - les groupes d'entraide et de personnes vivant avec le VIH/SIDA
  - les groupes de prestations de soins à domicile
2. Pour chaque groupe, recueillir les informations suivantes: date de formation, origines, but de formation, enregistrement officiel (s'il y a lieu), aide externe reçue, activités, statut opérationnel et, le cas échéant, motifs de l'arrêt récent de fonctionnement. Voir l'exemple donné au Tableau 5.
3. Pour chaque groupe, déterminer les critères d'adhésion, la répartition actuelle des membres et dirigeants par sexe (hommes/femmes) et par groupe socioéconomique. Noter si des membres appartiennent aussi à d'autres organisations.
4. Pour les groupes informels, dégager leur mode de fonctionnement (concernant par exemple la mise en commun du travail, le partage de l'outillage et des animaux de trait, l'épargne collective).

### Étape 2: Importance des groupes

1. Quelles parties de la communauté bénéficient de l'activité de ces groupes?
2. Des membres de la communauté sont-ils ignorés? Pourquoi?
3. Certains de ces groupes fournissent-ils un point d'entrée pour aborder les questions de développement social, comme la parité hommes-femmes ou le VIH/SIDA (par exemple en fournissant des occasions de mener des activités d'information, d'éducation et de communication, ou un accès au crédit ou aux compétences en matière de développement)?

### Étape 3: Suivi

1. Organiser les discussions de suivi avec les membres et les dirigeants de groupe choisis.
2. Il peut être utile d'interviewer des organisations externes (comme les ONG) ayant soutenu l'un des groupes si elles semblent constituer un point d'entrée convenable pour les activités du projet.

#### Outil de terrain de suivi:

13: Matrice du processus de prise de décision

Tableau 5: Exemple de profils de l'organisation et des groupes, province méridionale, Zambie

Type de groupe et date de formation	Statut et activités	Membres			Dirigeants			Point d'entrée potentiel concernant, par exemple, le VIH/SIDA
		Femmes	Hommes	Composition socioéconomique	Femmes	Hommes	Composition socioéconomique	
Comité du village, 2000	Opérationnel; administration de village	2	8	Ménages plus riches	2	8	Ménages plus riches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonne l'administration de village</li> <li>• Fournit un forum pour se et discuter du VIH/SIDA</li> <li>• Connaît les ménages vulnérables</li> </ul>
Groupe de femmes sur l'irrigation 2004	Encouragé par l'agent de la vulgarisation agricole; opérationnel et très actif; les membres jugent très pertinent ce groupe qui permet aux femmes de se lancer dans des cultures commerciales et offre une base pour le développement des compétences dans l'agriculture irriguée et les nouvelles technologies	25	3	Principalement ménages de niveau moyen de richesse	6	2	Ménages de niveau moyen de richesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet aux femmes de gagner un revenu et leur donne quelque indépendance</li> <li>• Occasion d'inclure la composante nutrition/potager familial</li> <li>• Constitue une base pour des actions d'information, d'éducation et de communication concernant le VIH/SIDA</li> </ul>
Groupe de jeunes: l'apiculture, 2003	Opérationnel; membres actifs; riches à barres supérieures mobiles, et formation	5	20	Ménages de niveau moyen de richesse	1	4	Ménages de niveau moyen de richesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit d'autres sources d'emploi</li> <li>• Permet aux jeunes de conserver un emploi rémunéré dans le village</li> <li>• Constitue une base pour des actions d'information, d'éducation et de communication concernant le VIH/SIDA</li> </ul>

Club des moins de 5 ans, 1995	Opérationnel; formé par le responsable de l'économie familiale. Axé sur la nutrition et les soins donnés à domicile pour les moins de 5 ans	50	-	Ménages de niveau moyen de richesse et ménages pauvres	8	-	Ménages de niveau moyen de richesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitue une base pour des actions d'information, d'éducation et de communication concernant le VIH/SIDA</li> <li>• Éducation en matière de nutrition</li> <li>• Mesures préventives relatives à la transmission mère-enfant</li> </ul>
Groupes d'entraide au travail, 1980	Fonctionne de manière informelle entre groupes mixtes de femmes et d'hommes; le dirigeant est la personne qui possède la terre sur laquelle le groupe travaille; s'entraider aux saisons de forte activité	15	15	Ménages pauvres et veuves	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de structure officielle pouvant rendre difficile la mobilisation</li> <li>• Limitation découlant du fait que la plupart des ménages vulnérables sont incapables de participer quand la charge de travail est trop importante</li> </ul>
Groupes d'accompagnement du deuil, 1985	Les ménages s'offrent un soutien mutuel en temps de crise concernant notamment la nourriture, les revenus monétaires et le travail	40	20	Ménages de niveau moyen de richesse et ménages pauvres	5	5	Ménages de niveau moyen de richesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voie à suivre pour atteindre les ménages vulnérables</li> <li>• Le groupe est dépassé en temps de crise</li> <li>• Constitue une base pour des actions d'information, d'éducation et de communication concernant le VIH/SIDA</li> <li>• Constitue une base pour des actions en matière de formation et d'aide pour les soins à domicile</li> </ul>
Groupe d'épargne et de crédit, 2000	Groupe soutenu par une institution de micro-financement; les membre font des économies mensuelles et ont accès au crédit à court et moyen terme par le biais du groupe	15	45	Ménages de niveau moyen de richesse	2	6	Ménages de niveau moyen de richesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Source de crédit pour la diversification des moyens d'existence</li> </ul>

Voir exemple de diagramme de Venn dans l'analyse des parties prenantes (Outil de terrain 6).

## Outil de terrain 6: Analyse des parties prenantes

### Objectif

Identifier les principales parties prenantes (institutions, organismes et individus) concernant une activité, un projet ou un programme donné, déterminer leur intérêt dans le programme et montrer leurs relations et leur importance relative quant à la possibilité d'influencer le résultat. Ces informations servent à identifier les actions visant à réduire les risques et les défis et à promouvoir les opportunités de mise en œuvre d'une activité.

Figurent parmi les parties prenantes des bénéficiaire directs et des communautés ainsi que des personnes et institutions extérieures aux communautés aux niveaux méso et macro (par exemple les fonctionnaires des administrations au niveau régional et national, les responsables politiques, les acteurs du secteur privé et de la société civile). Les autres personnes et institutions affectées mais pas directement impliquées dans l'intervention font aussi partie des parties prenantes.

### Sources d'informations

Les réunions de communauté ou les discussions de groupe réunissant différents groupes de la communauté, comme les femmes et les hommes appartenant à des groupes socioéconomiques différents.

### Comment mener une analyse des parties prenantes

#### Étape 1: Identification des parties prenantes

1. Énumérer toutes les personnes, groupes, organisations et organismes ayant un intérêt dans l'activité et/ou qui seront positivement ou négativement affectés, directement ou indirectement par celle-ci (voir Encadré 13).
2. Inclure des parties prenantes externes à la communauté, comme l'administration régionale ou nationale, les décideurs, le secteur privé et la société civile.

#### Étape 2: Créer un diagramme de Venn

1. Avant la réunion, découper des cercles de papier de tailles et couleurs différentes.
2. Demander aux participants d'indiquer si chaque partie prenante devrait avoir un cercle petit, moyen ou grand (pour représenter l'enjeu relatif pour chacune d'elles ou la mesure dans laquelle ladite partie prenante sera affectée par la décision) et noter son nom sur le cercle. Utiliser une couleur différente pour les individus ou les groupes les plus susceptibles d'être négativement affectés.
3. Dessiner un grand cercle par terre ou sur le chevalet de présentation et expliquer qu'il représente la communauté.
4. Demander aux participants de placer leurs cercles représentant les parties prenantes dans les limites de la communauté (voir la Figure 3) selon leurs rapports mutuels, la nature de leur relation et le degré de contact par rapport à l'activité proposée:
  - cercles séparés = aucun contact
  - cercles en contact = échange d'informations entre les institutions
  - petit recouvrement = un certain degré de soutien et de partenariat, quelques intérêts partagés
  - grand recouvrement = beaucoup de synergie et de collaboration, ainsi que d'intérêts partagés
5. Discuter et repositionner les cercles jusqu'à ce qu'un consensus soit atteint.
6. Dessiner des lignes brisées pour mettre en évidence les conflits, la concurrence et les désaccords parmi les parties prenantes.
7. Répéter le procédé avec les parties prenantes externes, en plaçant leurs cercles en dehors des limites de la communauté.

**Étape 3: Élaborer une matrice**

1. Préparer une matrice sur un chevalet de présentation (voir Tableau 6) pour mieux faire comprendre qui sont les divers acteurs et leurs positions.
2. Énumérer les principales parties prenantes (personnes et institutions) en notant leur potentiel au regard de l'intervention de développement dans la colonne de gauche, énumérer toutes celles qui sont importantes.
3. Prendre le temps pour discuter des diverses rubriques thématiques de la matrice et remplir les cases des rubriques des cinq premières colonnes successivement pour chaque partie prenante:
  - services et aide fournis
  - intérêts dans les activités
  - influence potentielle dans les activités
  - rapports avec d'autres parties prenantes
  - risques potentiels

**Étape 4: Mener l'analyse**

1. Identifier les divergences et conflits potentiels entre les parties prenantes.
2. Identifier les résistances potentielles aux interventions proposées et les risques pouvant se présenter.
3. Identifier les partenariats et les opportunités éventuels en matière de collaboration entre les parties prenantes.
4. Identifier les actions proposées à intégrer dans un plan d'action et noter les informations dans la colonne finale de la matrice des parties prenantes.

**Encadré 13: Exemple de parties prenantes dans un bassin d'immersion du bétail**

Les parties intéressées peuvent inclure:

- les propriétaires riches possédant plus de 200 têtes de bétail
- les hommes pauvres possédant chacun de 5 à 15 têtes de bétail
- les femmes chefs de ménage possédant de 1 à 3 têtes de bétail
- le propriétaire de la terre où le bassin d'immersion sera aménagé

Parmi les parties prenantes externes figurent:

- le service vétérinaire du service de vulgarisation
- le bureau de commercialisation de la viande
- les villageois voisins qui pourraient pâtir d'une augmentation du cheptel en fonction des zones communes de pacage

Figure 3: Exemple de diagramme de Venn, bassin d'immersion du bétail

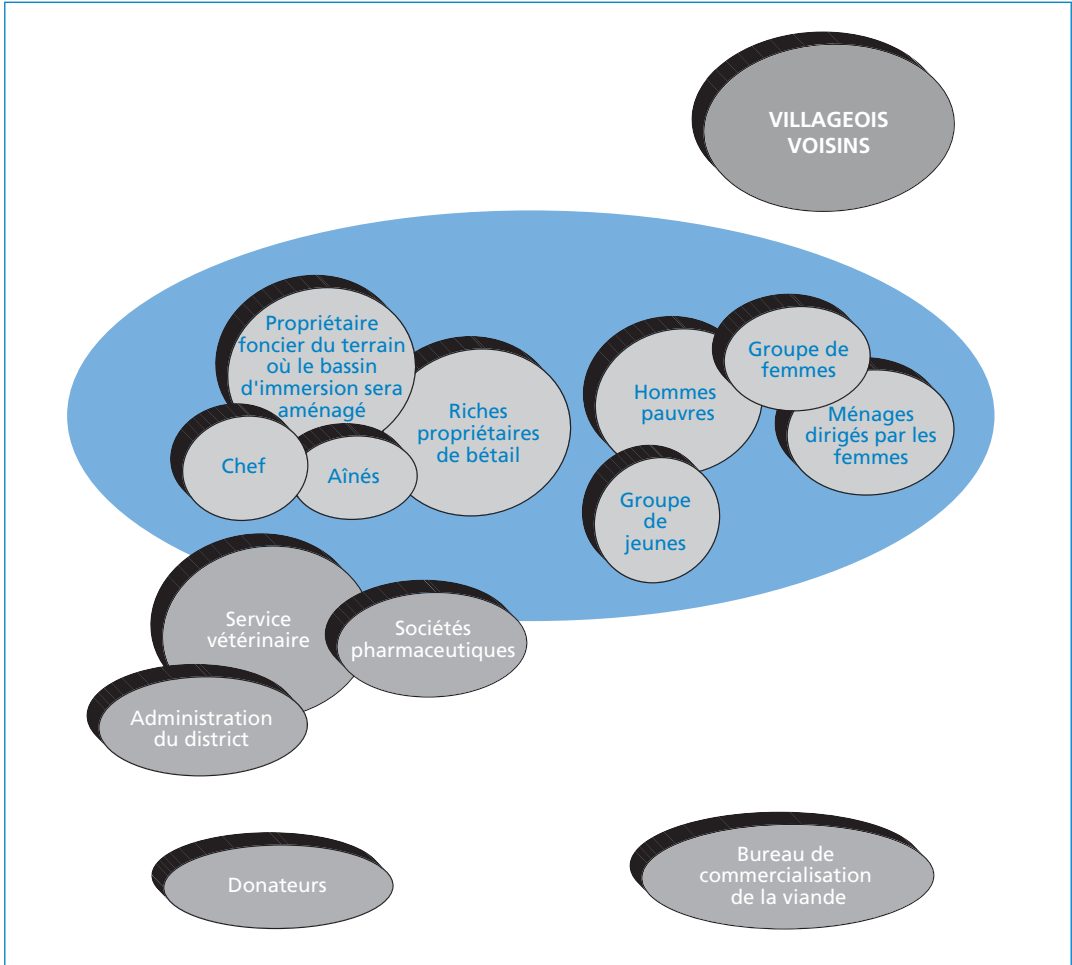


Tableau 6: Exemple de matrice des parties prenantes, bassin d'immersion du bétail

Partie prenante	Type de participation/ intérêt (rôles/ responsabilités)	Niveau d'intérêt (note 1-3)*	Degré d'influence (note 1-3)*	Rapports	Risques potentiels	Action proposée pour atténuer le risque
Propriétaire foncier	Fournisseur de terrains	3	3	Étroits	Rétention de terres	Former un comité de bassin d'immersion
Chef	Décideur	2	3	Proches	Change l'emplacement	
Aînés	Décideurs	2	3	Proches	Changent l'emplacement	
Riches propriétaires de bétail	Propriétaires de bétail	3	3	Proches	Font un usage abusif du pouvoir pour influencer l'emplacement et l'accès au bassin d'immersion	Établir des statuts
Hommes pauvres	Propriétaires de bétail	3	1	Normaux	Incapables d'accéder au bassin	Former un groupe d'utilisateurs du bassin d'immersion
Groupe de jeunes	Bergers	2	1	Normaux	Incapables d'accéder au bassin	
Ménages dirigés par une femme	Certains possèdent du bétail	2	1	Lointains	Incapables d'accéder au bassin	
Groupe de femmes	Certains possèdent du bétail	1	1	Normaux	Incapables d'accéder au bassin	
Villageois voisins	Utilisateurs de pâturages communs	3	1	Très lointains	Surpâturage sur les terres communes	Former un comité des pâturages Autoriser l'accès au bassin d'immersion
Services vétérinaires de vulgarisation	Prestataire de services	3	3	Normaux	Pas conscients des services exigés	Rejoindre le comité du bassin d'immersion
Sociétés pharmaceutiques	Fournisseur de médicaments	2	2	Distants	Rétention des médicaments	
Administration du district	Rôle de supervision	1	2	Distants	Réaffectation des fonds	
Donateurs	Sources de financement	2	2	Distants	Rétention des fonds	Fournir des rapports sur les travaux du comité
Bureau de commercialisation de la viande	Qualité de la viande	2	1	Très distants	Les détaillants achètent de la viande auprès de sources moins chères	Entreprendre une campagne publicitaire pour promouvoir la viande locale

\*Note: 1 = faible, 3 = élevé

## Outil de terrain 7: Analyse des problèmes

### Objectif

Examiner les principaux points forts de la communauté et les problèmes auxquels elle fait face (d'après les différents groupes), leurs causes, leurs effets et la façon de les résoudre.

### Sources d'informations

Les réunions communautaires et discussions de groupe (avec les femmes, les hommes et les jeunes séparément) afin de comprendre leurs différents points de vue.

### Comment mener une analyse de problème

#### Étape 1: Identification des points forts

1. Demander aux dirigeants de village et informateurs clés/membres des groupes de décrire les atouts de leur communauté.

#### Étape 2: Identification des problèmes

1. Demander aux membres du groupe de noter individuellement, sur des feuilles de papier séparées, deux ou trois problèmes auxquels ils font face en ce moment.
2. Faire une liste de tous les problèmes notés et compter le nombre de fois où chaque problème a été cité. Utiliser cette liste pour classer les problèmes auxquels fait face la communauté/le groupe de réflexion par ordre d'importance.

#### Étape 3: Élaborer un arbre à problèmes (facultatif)

1. Préparer un arbre à problèmes pour examiner les rapports entre les problèmes. Il existe souvent des liens entre les problèmes, par exemple, une personne signale la faiblesse des rendements comme problème, alors qu'une autre note le manque d'engrais ou la faible fertilité du sol.
2. Élaborer un arbre à problèmes autour d'un problème fondamental, ses causes principales, les facteurs qui engendrent ces causes, et finalement les causes premières. Examiner jusqu'à cinq niveaux de causes.
3. Noter aussi bien les effets immédiats du problème fondamental que leurs liens avec les effets subséquents.
4. Utiliser l'arbre à problèmes pour identifier les causes initiales principales des problèmes auxquels fait face la communauté/groupe de réflexion et les classer par ordre d'importance. Visualisation: Dessiner le tronc d'un arbre avec les racines et les branches, coller les morceaux de papier sur lesquels sont notés les problèmes sur les racines et préciser les rapports entre les différents problèmes et leur ordre d'importance. Répéter le procédé pour les solutions. Voir Figure 4.

#### Étape 4: Analyse des problèmes

1. Choisir quatre ou cinq problèmes auquel le projet proposé pourrait répondre et pour chacun identifier:
  - ses causes;
  - ses effets;
  - les mécanismes d'adaptation (comment les gens ont-ils réagi jusqu'à présent); et
  - les autres solutions possibles au niveau de la communauté pouvant nécessiter ou non une aide extérieure. Le cas échéant, tirer parti des atouts identifiés à l'étape 1.

*Visualisation:* Préparer la matrice schéma (voir Tableau 7) et noter les informations dans les cases appropriées.



**Étape 5: Consolidation**

1. Comment les classements diffèrent-ils entre les différents groupes de la communauté?
2. Comment les points de vue des ménages les plus pauvres, des femmes et des jeunes peuvent-ils être pris en compte dans les priorités?
3. Veiller à ce que les résultats puissent servir de base à la planification de l'action communautaire.
4. Dans le village, les dirigeants de village devraient revenir au classement par ordre de priorité des problèmes. Quels problèmes affectent le plus de gens? Quels sont les plus urgents? Quels problèmes sont les plus faciles à résoudre pour les villageois avec leurs propres ressources et quels sont les plus difficiles?

**Outil de terrain de suivi:**

8: Classement par paires

Figure 4: Exemple d'arbre à problèmes

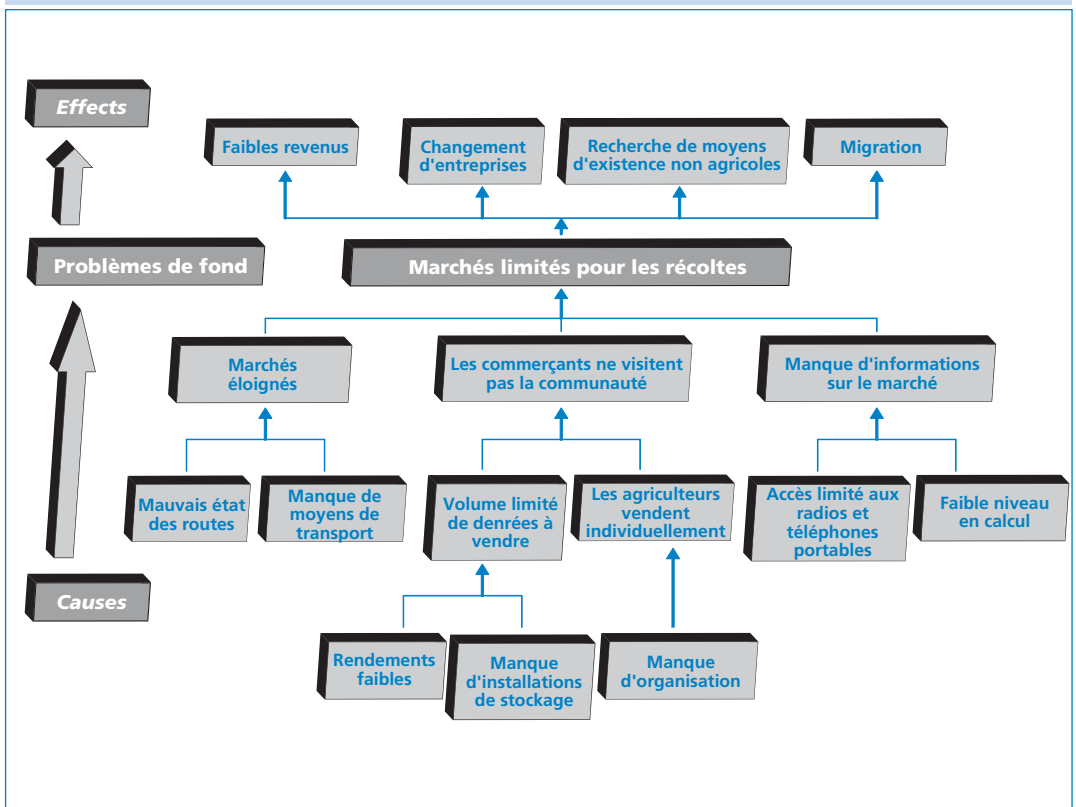


Tableau 7: Exemple de matrice de problème de la province méridionale de Zambie

Problème	Cause du problème	Mécanisme de survie	Solutions pour le village?
1. Pas de véritable marché organisé pour les récoltes [13 votes]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les marchés sont éloignés</li> <li>• Les commerçants ne peuvent pas venir, mauvais état des routes</li> <li>• Les populations locales n'ont pas d'argent pour acheter les denrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente conjointe des récoltes (coopérative de commercialisation du maïs)</li> <li>• Planter des espèces pour lesquelles il existe une forte demande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terminer le hangar de stockage des produits construit par la coopérative de commercialisation du maïs</li> <li>• Améliorer les connaissances, apprendre à cultiver les espèces pour lesquelles il existe une forte demande; perfectionner les compétences en matière de commercialisation</li> </ul>
2. Manque de liquidités/ manque d'argent pour l'achat d'intrants agricoles [9 votes]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paresse</li> <li>• Manque de capital de démarrage pour les affaires</li> <li>• Manque de connaissances sur la gestion d'une exploitation commerciale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail à la tâche sur d'autres exploitations agricoles</li> <li>• Vente de bois de chauffe</li> <li>• Vente de volailles ou de chèvres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élever des chèvres et des poules destinées à la vente</li> <li>• Améliorer l'organisation coopérative</li> </ul>
3. Moyens de transport coûteux et insuffisants [2 votes]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de transporteurs</li> <li>• Coût élevé des transports</li> <li>• Mauvais état des routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bicyclettes, location de char à bœufs</li> <li>• Cultiver des denrées destinées à la vente à l'hôpital voisin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérer avec les personnes qui possèdent une charrette à traction animale</li> </ul>
4. Dettes [1 vote]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gestion de l'argent ; absence de budget</li> <li>• N'a pas remboursé l'emprunt pour les engrais</li> <li>• A détourné le crédit vers un emploi ayant produit peu de revenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rembourser petit à petit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à gérer l'argent</li> <li>• Apprendre à gérer le crédit</li> </ul>

## Outil de terrain 8: Classement par paires

### Objectif

Permettre à un groupe ou une communauté de classer les problèmes par ordre de priorité, et de comprendre les raisons justifiant le classement. La même technique peut servir à examiner n'importe quel type de choix (concernant par exemple telle ou telle culture ou type de bétail, les variétés d'une espèce cultivée, les modes de transport rural).

### Sources d'informations

Les réunions communautaires et discussions de groupe (avec les femmes, les hommes et les jeunes séparément) afin de comprendre leurs différents points de vue.

## Comment procéder au classement par paires

### Étape 1: classement des problèmes

1. Demander au groupe d'identifier de quatre à six problèmes auxquels ils font face. Si ceci est une activité de suivi liée à l'analyse de problème (Outil de terrain 7), utiliser la liste des problèmes déjà identifiés.
2. Écrire les problèmes le long des axes vertical et horizontal d'une matrice de classement par paires (voir Tableau 8).
3. Noter également chacun des problèmes sur une carte séparée.
4. Présenter une paire de cartes (montrant deux problèmes différents) au groupe et leur demander de choisir le plus important.
5. Noter leur choix sur la matrice préparée.
6. Leur demander aussi d'expliquer les raisons de leur de choix et noter cette information.
7. Répéter le procédé jusqu'à ce que toutes les combinaisons de problèmes aient été présentées et fait l'objet d'une décision.

### Étape 2: Analyse

1. Une fois la matrice complétée, compter le nombre de fois où chaque problème a été choisi et les classer dans l'ordre.
2. Les trois problèmes choisis le plus souvent sont les problèmes prioritaires du groupe.

### Étape 3: Comparer différentes perspectives

1. Organiser une réunion de suivi, par exemple en fonction du groupe socioéconomique ou de la tranche d'âge. Veiller à ce que les femmes et les hommes soient représentés dans tous les groupes.
2. Répéter l'exercice.
3. Comparer les conclusions des différents groupes de réflexion avec les résultats du groupe communautaire.

Tableau 8: Exemple de classement par paires complété

Problème	Mauvaise infrastructure de marché	Accès limité aux semences améliorées et aux engrais	Capacité limitée de l'exploitation	Classement
Mauvaise infrastructure de marché		Marché: nécessité du marché pour stimuler la production	Capacité de l'exploitation: la mauvaise santé des adultes et des enfants à l'école débouche sur des pénuries de main-d'œuvre	2
Accès limité aux semences améliorées et aux engrais	-		Capacité de l'exploitation: sans main-d'œuvre impossible de mener l'exploitation	3
Capacité limitée de l'exploitation	-	-		1

## Outil de terrain 9: Calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes

### Objectif

Examiner comment les variations saisonnières affectent le mode de vie tout au long de l'année au regard des principales activités, agricoles et non agricoles et la répartition de tâches entre les membres de la famille.

### Sources d'informations

Ces informations peuvent être recueillies auprès de deux sources: (i) dans une réunion de communauté avec les informateurs clés tels que les dirigeants communautaires, dirigeants religieux et représentants d'organisations locales, en veillant à assurer un équilibre entre femmes, hommes et jeunes; ou (ii) en groupes de réflexion pour les entreprises ou les denrées ciblées.

### Comment préparer un calendrier saisonnier

#### Étape 1: Noter le régime habituel des pluies

1. Identifier les saisons pluvieuses et le nom local pour chaque saison.
2. Noter la date appropriée de début de l'année. Il n'est pas nécessaire de commencer par le mois de janvier, si la saison des pluies commence au mois d'octobre, et la préparation de la terre avant les pluies commence au mois de septembre, énumérer les mois en commençant par le mois de septembre et finir au mois d'août.
3. Noter les mois où il pleut et le nombre de jours de pluie ou l'intensité des précipitations pour chaque mois. *Visualisation*: Enregistrer l'information sur un graphique (voit Tableau 9). Utiliser des matériels ou des symboles locaux pour représenter les différentes activités.

#### Étape 2: Décrire les activités menées dans l'exploitation

1. Noter les principales activités associées avec la denrée ou l'activité ciblée dans la colonne de gauche (par exemple l'agriculture pluviale: la préparation de la terre, la plantation, l'épandage des engrais, le désherbage). Éviter de trop amalgamer les activités: si une culture revêt une importance particulière pour le projet, énumérer les activités la concernant séparément des autres.
2. Noter le moment de chaque activité (en termes de mois) sur le calendrier.
3. Indiquer l'intensité de la charge de travail. Par exemple, si les symboles servent à représenter une activité particulière, ajouter des symboles supplémentaires pour représenter une plus grande intensité.
4. Examiner en détail les activités pertinentes au regard de l'enquête (par exemple l'agriculture irriguée, la production laitière, la pêche en eau profonde, les sous-produits forestiers) mais inclure aussi les autres activités liées aux moyens d'existence, notamment celles à caractère saisonnier (par exemple les activités extérieures à la ferme).

#### Étape 3: Décrire la division du travail entre les sexes

1. Dans la colonne de droite, noter qui exécute chacune des tâches énumérées à l'étape 2. Utiliser dix pierres pour représenter dix points, demander au groupe d'indiquer la contribution relative des femmes et des hommes à l'exécution de chaque tâche. Par exemple, dix points pour les femmes et aucun pour les hommes indique que les femmes sont entièrement responsables de l'exécution d'une tâche particulière, tandis que cinq points chacun indique que les femmes et les hommes s'en chargent à part égale.

**Étape 4: Autres activités**

1. Répéter les étapes 2 et 3 pour l'agriculture irriguée, l'élevage et les activités extérieures à la ferme (par exemple fabrication de briques, construction de maisons, confection du chaume, fabrication du charbon, vente de fruits sauvages ou fabrication de nattes).
2. Les autres informations ayant une dimension saisonnière (par exemple les pénuries de nourriture, les schémas de revenus et dépenses, les maladies ou les charges de travail) peuvent aussi être notées sur le calendrier, lorsque leur intérêt pour l'étude le justifie.
3. Questions clés
  - Y a-t-il des périodes de l'année où la main-d'œuvre féminine n'est pas entièrement utilisée?
  - Y a-t-il des périodes de l'année où la main-d'œuvre masculine n'est pas entièrement utilisée?
  - Quelle saison est la plus propice à des activités supplémentaires? Pour qui?
  - Quelles contraintes de temps existent tout au long de l'année et quelles en sont les causes?

**Outil de terrain de suivi:**

10: Schéma des activités quotidiennes

Tableau 9: Exemple de calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes; province méridionale de Zambie

Mois	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	Répartition du travail entre les sexes		
													Femmes	Hommes	
Précipitations														Femmes	Hommes
<b>Cultures non irriguées - pluviales</b>															
Labour au moyen de bœufs														2	8
Labour manuel														5	5
Plantation														10	0
Recours aux engrais														4	6
Désherbage au moyen de bœufs														2	8
Désherbage à la main														10	0
Récolte														5	5
Récolte des arachides														10	0
Transport des moissons au moyen de bœufs														2	8
Transport des moissons à la main														10	0
Stockage														10	0
Commercialisation														0	10
<b>Jardins</b> (situés le long des berges des rivières, dans des bas-fonds près de puits peu profonds)															
Préparation de la terre														5	5
Plantation														7	3
Désherbage														9	1
Arrosage														6	4
Récolte														5	5
<b>Bétail</b> (toute l'année)															
Bétail à l'herbage														1	9
Traite des vaches														4	6
Chèvres à l'herbage														2	8
Élevage de volaille														10	0
<b>Autres schémas saisonniers</b>															
Disponibilité alimentaire														-	-
Saison de pénurie alimentaire														-	-
Dépenses (festivals, frais de scolarité)														-	-
Travail occasionnel														5	5
Maladies humaines														-	-

## Outil de terrain 10: Schéma des activités quotidiennes

### Objectif

Identifier les différents types d'activités quotidiennes auxquels se livrent les femmes et les hommes. Les schémas des activités quotidiennes servent en particulier à comparer les charges de travail incombant aux différents groupes de la communauté, tels que les femmes, les hommes, les riches, les pauvres, les jeunes et les vieux. Ils peuvent cependant aussi servir à faire apparaître les variations saisonnières.

### Source d'informations

Séparer les groupes de réflexion femmes et hommes, en veillant à ce que les différents groupes socioéconomiques soient représentés.

### Comment préparer un schéma d'activités quotidiennes

#### Étape 1: Préparation de l'horloge

1. Repérer les moments de l'année où l'activité est le plus/le moins intense sur la base du calendrier saisonnier (qui coïncide d'ordinaire avec la saison pluvieuse et sèche, respectivement).
2. Sur une feuille du chevalet de présentation, préparer une feuille de présence indiquant les heures dans la colonne du milieu et prévoyant de l'espace pour noter les informations données par les femmes dans la colonne de gauche et les informations données par les hommes dans la colonne de droite. *Visualisation:* Au lieu de noter les informations sous forme de liste, on peut les noter sur un cadran d'horloge (un cercle divisé en 24 heures). Les participants peuvent faire des dessins pour représenter les différentes activités.

#### Étape 2: Noter le déroulement des activités quotidiennes

1. Demander aux femmes et aux hommes de réaliser chacun leur propre horloge, en notant ce qu'ils font un jour ordinaire de la saison où l'activité est la plus intense. Voir Tableau 10.
2. Il convient de noter toutes les activités exécutées aux différentes heures de la journée en indiquant le temps consacré à chacune.
3. Les activités qui sont menées simultanément, comme la garde d'enfants et le jardinage, peuvent être notées dans les mêmes espaces.
4. Demander au groupe de faire la même chose pour la période la plus calme de l'année.

#### Étape 3: Interpréter le schéma

1. En groupe, comparer les différences dans les charges de travail globales entre les périodes d'activité les plus et les moins intenses de l'année.
2. Relever pour chaque saison le temps consacré aux activités liées au ménage, à la production ou à la communauté. Comparaison des résultats. Voir Tableau 11.
3. Comparer les charges de travail globales et le temps consacré aux différents types d'activité par les femmes et les hommes. Qui travaille le plus longtemps, qui se concentre sur un petit nombre d'activités, qui fractionne son temps parmi une multitude d'activités et qui a le plus de temps pour les loisirs et le repos?

Tableau 10: Exemple des activités journalières durant la saison des pluies, Zambie du Sud

Femmes	Heure	Hommes
Lever	04h00	Lever
Préparation de la bière douce, des semences pour les champs	05h00	Atteler les bœufs
Travail aux champs	06h00	Travail aux champs
	07h00	
	08h00	
	09h00	
Breve pause: bière douce	10h00	Breve pause: bière douce
Travail aux champs	11h00	Travail aux champs
Préparation du déjeuner	12h00	Nourrir les bœufs Traire les vaches Réparer les charrues
Déjeuner	13h00	Déjeuner
Moudre le maïs	14h00	Retour aux champs pour herser
Retour aux champs	15h00	Épouvanter les oiseaux
Retour à la maison	16h00	Débroussailler
Tirer de l'eau Ramasser du bois à brûler Ramasser de quoi faire la « relish »	17h00	Préparer les outils pour le lendemain Repos
Prendre un bain Baigner les enfants Préparer le souper Préparer la bière douce	18h00	Repos
Souper	19h00	Souper
Coucher	20h00	Causerie
	21h00	Coucher



Tableau 11: Résumé de l'emploi du temps durant la saison des pluies

Heures consacrées au...	Femmes	Hommes
Travail productif	8.5	10.5
Tâches ménagères	4.5	0.0
Repos, vie sociale	3.0	5.5
<b>Total journalier</b>	<b>16.0</b>	<b>16.0</b>

## Outil de terrain 11: Accès aux ressources et contrôle exercé

### Objectif

Examiner les différences entre les hommes et les femmes concernant l'accès aux ressources et le contrôle exercé sur celles-ci.

### Sources d'informations

Les réunions communautaires ou en groupes de discussion, rencontres avec les femmes et les hommes séparément pour noter les différences de perceptions entre femmes et hommes en matière d'accès et de contrôle sur les ressources.

### Comment examiner les différences entre les sexes en matière d'accès et de contrôle sur les ressources

#### Étape 1: Ressources

1. Avec le groupe, dresser la liste de toutes les ressources à la disposition des personnes dans le village (par exemple les biens destinés à l'usage domestique, le travail sur l'exploitation et au-dehors). La liste ne se veut pas exhaustive, mais devrait inclure les biens importants pour le projet. Voir Tableau 12.
2. Enregistrer la liste dans la colonne de gauche de la matrice.
3. Expliquer la différence entre accès et contrôle:
  - L'accès a trait à la possibilité d'utiliser une ressource (comme une hache, ou la possibilité de travailler la terre) sans avoir l'autorité pour prendre des décisions sur son utilisation; et
  - Le contrôle a trait au pouvoir de prendre des décisions sur l'utilisation d'une ressource.

*Visualisation:* Au lieu de noter l'information au début sous forme de matrice, on peut préparer un diagramme de flux des ressources et avantages (voir Figure 5). Dessiner le ménage au centre de la feuille. Identifier les activités auxquelles se consacrent les membres du ménage. Identifier les ressources utilisées pour entreprendre ces activités et les avantages qui en découlent.

#### Étape 2: Accès aux ressources

1. En se servant de dix pierres pour représenter dix points, demander au groupe d'indiquer l'accès relatif des femmes et des hommes à une ressource. Par exemple, si dix pierres sont attribuées aux femmes et zéro aux hommes cela veut dire que les femmes ont un accès exclusif à une ressource donnée, tandis que l'attribution de cinq pierres aux femmes et cinq aux hommes indique une égalité d'accès. Si deux pierres sont attribuées aux femmes et huit aux hommes cela veut dire que les hommes ont plus d'accès à une ressource que les femmes. Dans certains cas, le contrôle échappe au ménage.

(suite)

**Étape 3: Contrôle sur les ressources**

1. Répéter l'étape 2 pour déterminer qui contrôle chaque ressource, de nouveau en attribuant dix points entre les femmes et les hommes.
2. Dans certains cas, le contrôle d'une ressource peut échapper au ménage. Par exemple, une institution peut déterminer qui reçoit un crédit ou assiste à un cours de formation. Ces situations sont regroupées sous la rubrique « divers ».

*Visualisation:* Sur le diagramme, noter qui a accès à chacune des ressources et avantages et qui les contrôle, en se servant des symboles appropriés pour désigner les femmes, les hommes, l'accès et le contrôle.

**Étape 4: Analyse**

1. Une fois établi qui a accès aux ressources et avantages et qui les contrôle pour toutes les ressources reprises sur la liste, classer les cinq ressources les plus utilisées. Noter qui a accès à ces cinq ressources et qui les contrôle et en discuter le pourquoi.
2. Demander au groupe de noter les types de ressources auxquels les femmes et les hommes ont tendance à avoir accès ou qu'ils ont tendance à contrôler, ou les deux.
3. Cela peut-il avoir des implications pour l'adoption des activités de projet proposées?

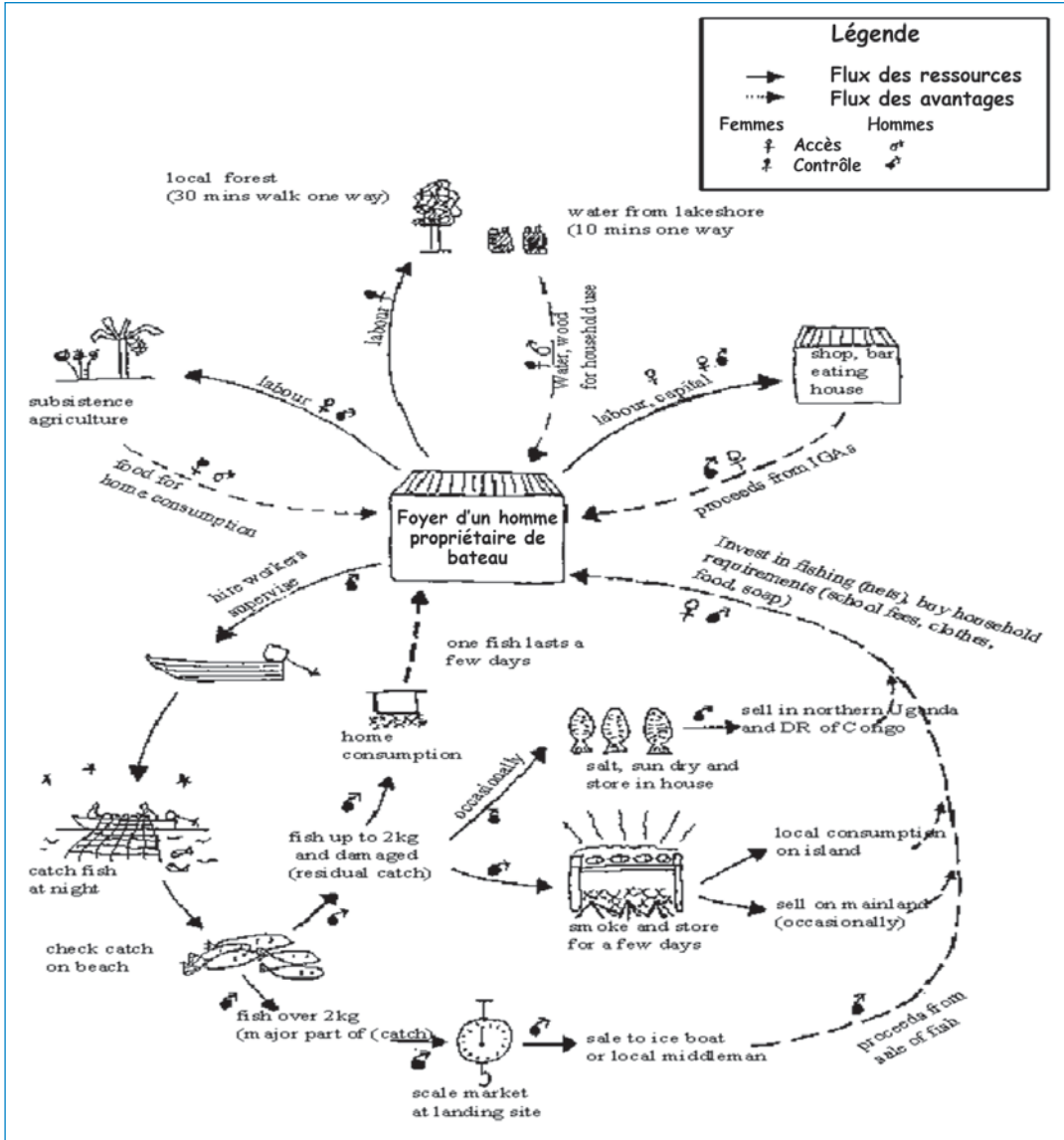
**Étape 5: Perspectives divergentes**

1. Mener l'analyse susmentionnée en groupes de femmes et d'hommes pris séparément.
2. Comparer les différentes ressources notées par les femmes et les hommes, ainsi que les différences de point de vue entre eux quant à l'accès aux ressources et au contrôle exercé sur celles-ci.

**Tableau 12: Exemple d'accès aux moyens d'existence et de contrôle sur les actifs liés aux moyens d'existence, province méridionale de Zambie**

Actifs	Accès		Contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Houes	8	2	8	2
Haches	3	7	1	9
Faucille	10	0	9	1
Bœufs	3	7	0	10
Charrues	2	8	0	10
Char à bœufs	4	6	0	10
Maïs	5	5	2	8
Arachides	10	0	9	1
Légumes	6	4	9	1
Bovins domestiques	3	7	0	10
Caprins	5	5	2	8
Poules	9	1	8	2
Porcins	6	4	3	7
Terres arides	5	5	0	10
Jardins	9	1	1	9
Maison	5	5	2	8
Moulin manuel	9	1	2	8
Greniers	9	1	3	7
Ustensiles de cuisine	8	2	9	1
Radio	4	6	0	10
Bicyclette	3	7	1	9
Main-d'œuvre employée	2	8	1	9
Enfants - filles	7	3	3	7
Enfants - garçons	4	6	2	8
Agent de vulgarisation agricole	1	9	Autre	Autre
Agent de santé communautaire	8	2	Autre	Autre
Réunions	4	6	Autre	Autre
Crédit	1	9	Autre	Autre

Figure 5: Exemple de flux des ressources et avantages dans une communauté de pêcheurs, lac Victoria, Ouganda



## Outil de terrain 12: Sources et emploi des revenus monétaires

### Objectif

Identifier les principales sources de revenus monétaires et l'usage qui en est fait, pour les femmes et les hommes et voir en quoi ils diffèrent. Le même outil peut aussi servir à examiner ces différences entre ménages riches et pauvres, ménages d'éleveurs et de cultivateurs, etc.

### Sources d'informations

Les réunions séparées de groupe avec les femmes et les hommes pour recueillir leurs différents points de vue sur les sources des revenus monétaires et l'usage qui en est fait.

### Comment examiner les différences entre les sexes au regard des sources et utilisation des revenus monétaires

#### Étape 1: Sources des revenus monétaires

1. Demander à un groupe de femmes d'identifier leurs propres sources principales de revenus monétaires et classer les cinq plus importantes par ordre d'importance (voir Tableau 13).
2. Demander au groupe d'énumérer ce qu'ils pensent être les principales sources de revenus monétaires pour les hommes et de classer les cinq premières par ordre d'importance.

#### Étape 2: Dépenses

1. Demander au groupe d'énumérer leurs postes de dépense des revenus monétaires et classer les cinq plus importants par ordre d'importance (voir Tableau 14).
2. Demander au groupe d'énumérer ce qui leur semble être les principaux articles achetés par les hommes et classer les cinq plus importants par ordre d'importance.

#### Étape 3: Analyse

1. Répéter les étapes 1 et 2 avec un groupe de femmes.
2. Regrouper les résultats et demander au groupe de réfléchir aux schémas qui peuvent se dégager de la comparaison des perceptions des femmes et des hommes.

Tableau 13: Exemple des sources de revenus, province méridionale de Zambie

Source des revenus	Selon les femmes	Selon les hommes
Pour les femmes	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poules</li> <li>2. Légumes, arachides</li> <li>3. Caprins</li> <li>4. Maïs, patates douces, cochons</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Arachides</li> <li>2. Poules, objets artisanaux (tricot, tissage)</li> <li>3. Caprins, poterie</li> </ol>
Pour les hommes	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bovins domestiques</li> <li>2. Caprins</li> <li>3. Maïs</li> <li>4. Porcins</li> <li>5. Légumes</li> <li>6. Construction fabrication de briques, travail pour autrui</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maïs</li> <li>2. Tournesol</li> <li>3. Légumes</li> <li>4. Volaille, bétail</li> </ol>

1 = tout à fait en haut; si l'on trouve plusieurs articles, c'est qu'ils ont été classés au même rang

Tableau 14: Exemple des postes de dépense, province méridionale de Zambie

Articles achetés	Selon les femmes	Selon les hommes
Par les femmes	1. Denrées alimentaires 2. Frais de scolarité 3. Vêtements 4. Frais médicaux 5. Ustensiles de cuisine, articles ménagers	1. Ustensiles de cuisine 2. Vêtements 3. Denrées alimentaires 4. Frais de scolarité, articles ménagers, petit bétail (poules, chèvres)
Par les hommes	1. Prendre une nouvelle épouse/petite amie 2. Bétail, engrais, nourriture 3. Semences, outillage de ferme 4. Frais de scolarité 5. Bière	1. Engrais 2. Vêtements, frais de scolarité 3. Outillage de ferme 4. Frais médicaux 5. Articles de ménages

1 = tout à fait en haut ; si l'on trouve plusieurs articles, c'est qu'ils ont été classés au même rang

## Outil de terrain 13: Matrice du processus de prise de décision

### Objectif

Examiner les différences entre les hommes et les femmes au regard de leur participation dans la prise de décision au niveau du ménage, du groupe et de la communauté.

### Source d'informations

Les réunions de communauté ou les discussions de groupe, rencontres avec des femmes et des hommes séparément pour recueillir les différents points de vue des femmes et des hommes sur la participation à la prise de décision.

### Comment examiner les différences entre les sexes dans la prise de décision

#### Étape 1: Identifier les décisions prises à divers niveaux

1. Demander au groupe d'identifier les différents types de décisions prises au niveau du ménage, du groupe et de la communauté.
2. Noter la liste dans la colonne de gauche de la matrice (voir Tableau 15).

#### Étape 2: Participation à la prise de décision selon le sexe

1. Utiliser dix pierres pour représenter dix points, demander au groupe d'indiquer la contribution relative à la prise de décision par les femmes et les hommes. Par exemple, dix pierres attribuées aux femmes et zéro aux hommes indiquent que les femmes exercent un contrôle total sur la prise de décision, tandis que cinq pierres aux femmes et cinq aux hommes indiquent que la prise de décision est conjointe. Deux pierres attribuées aux femmes et huit aux hommes indiquent que les hommes ont plus de poids que les femmes dans la décision.

#### Étape 3: Analyse

1. Noter qui joue le rôle dominant dans la prise de décision à la maison, dans les groupes et la communauté.
2. Le modèle de prise de décision aura-t-il des implications pour l'adoption des activités de projet proposées?

Tableau 15: Exemple de matrice de prise de décision

Types de décision	Procédure de prise de décision	
	Femmes	Hommes
<b><i>Au niveau du ménage</i></b>		
Budget quotidien	4	6
Éducation des enfants	5	5
Recours aux services de planning familial	3	7
Services de santé	4	6
Construction et entretien du logement familial	1	9
Achat d'intrants agricoles	2	8
Superficie des cultures	3	7
Vente de produits agricoles	1	9
<b><i>Au niveau du groupe</i></b>		
Membres des groupes d'exploitants agricoles	5	5
Membres des groupes de prestation de soins à domicile	8	2
Membres des groupes d'épargne et de crédit	4	6
Dirigeants des groupes d'exploitants agricoles	5	5
Dirigeants des groupes de prestation de soins à domicile	5	5
Dirigeants des groupes d'épargne et de crédit	5	5
<b><i>Au niveau communautaire</i></b>		
Participer à la discussion générale et avancer des suggestions	3	7
Élire les dirigeants	5	5
Prendre des décisions	5	5
Dirigeants communautaires	3	7
Présider les réunions communautaires	1	9





# ANNEXE 1 : RESSOURCES

## Sites internet

Bridge: Point central d'information sur les questions de parité et de développement  
<http://www.bridge.ids.ac.uk>

Eldis: Portail d'accès à l'information publiée au niveau mondial sur les questions de développement international  
[www.eldis.org](http://www.eldis.org)

Site Internet de participation de la FAO  
<http://www.fao.org/Participation/francais/default.htm>

Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA)  
<http://www.fantaproject.org/>

International Center for Research on Women  
<http://www.icrw.org/>

Notes thématiques sur la parité hommes-femmes du FIDA  
<http://www.ifad.org/rural/learningnotes/f/ksf2/1.htm>

Institut international pour l'environnement et le développement  
<http://www.iied.org/>

Sources en ligne et pages internet de ONU-Femmes  
<http://www.unwomen.org/resources/web-portals-and-online-resources/>

Women's Empowerment Mainstreaming and Networking (WEMAN) for Gender Justice in Economic Development  
[http://www.wemanglobal.org/1\\_WEMANVision.asp](http://www.wemanglobal.org/1_WEMANVision.asp)

World Bank Social Development  
<http://go.worldbank.org/8WWCZQ5Q0>

## Documents

Guides du Programme d'analyse socioéconomique et d'étude de la parité hommes-femmes (ASEG) de la FAO  
<http://www.fao.org/gender/seaga/seaga-home/fr/>

FAO (2006) Un guide rapide pour les missions. Analyse des institutions et des moyens d'existence locaux  
[http://www.fao.org/sd/dim\\_pe4/pe4\\_060401\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/dim_pe4/pe4_060401_fr.htm)

Gender action learning system (GALS)  
[http://www.wemanglobal.org/2\\_GenderActionLearning.asp](http://www.wemanglobal.org/2_GenderActionLearning.asp)

Mayoux, L. et Mackie, G. (2007) Rendre les liens plus forts: Un guide pratique pour l'analyse genre dans le développement des filières, Organisation Internationale du Travail (OIT)

Mehra, R. et Gupta, G. R. (2006) Gender Mainstreaming: Making it happen, Washington DC: International Center for Research on Women  
<http://www.icrw.org/files/publications/Gender-Mainstreaming-Making-It-Happen.pdf>

Participatory action learning system (PALS)  
[http://homepage.ntlworld.com/l.mayoux/Page3\\_Orglearning/PALS/PALSIntro.htm](http://homepage.ntlworld.com/l.mayoux/Page3_Orglearning/PALS/PALSIntro.htm)

USAID (2010) Guide to gender integration and analysis  
<http://www.usaid.gov/policy/ads/200/201sab.pdf>

World Bank, FAO et FIDA (2008) Gender in Agriculture Sourcebook

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTARD/EXTGENAGRLIVSOUBOOK/0,,conten tMD K:21348334~pagePK:64168427~piPK:64168435~theSitePK:3817359,00.html>

World Bank (2007) Tools for Institutional, Political and Social Analysis of Policy Reform: A Sourcebook for Development Practitioners

[http://www.governat.eu/files/files/pb\\_world\\_bank\\_tools\\_for\\_policy\\_analysis.pdf](http://www.governat.eu/files/files/pb_world_bank_tools_for_policy_analysis.pdf)

### Listes récapitulatives

Programmes conjoints des Nations Unies: Intégration des questions de parité hommes-femmes dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural

<http://www.fao.org/docrep/013/i1914f/i1914f00.pdf>

ADB Gender checklist agriculture

[http://www.adb.org/Documents/Manuals/Gender\\_Checklists/Agriculture/default.asp?p=genchck](http://www.adb.org/Documents/Manuals/Gender_Checklists/Agriculture/default.asp?p=genchck)

Outils et directives sur la sécurité alimentaire des ménages du FIDA

<http://www.ifad.org/hfs/tools/index.htm>

Aide-mémoire sur la sécurité alimentaire du FIDA

<http://www.ifad.org/pub/memory/f/mem.htm>

Notes thématiques sur la parité hommes-femmes et la sécurité alimentaire

<http://www.ifad.org/rural/learningnotes/f/ksf2/index.htm>

Bill & Melinda Gates Foundation gender checklist

[http://genderinnovations.stanford.edu/images/Gender\\_Checklist.pdf](http://genderinnovations.stanford.edu/images/Gender_Checklist.pdf)

### Plus de liens

*Des liens vers les ressources de l'organisme sont présentés dans le Guide du gestionnaire, Annexe 3.*

## ANNEXE 2 : EXAMEN DES OUTILS PARTICIPATIFS

Thème	Outil participatif	Utilisation actuelle	Renforcement de l'équité entre les sexes
Contexte communautaire général	Carte du domaine focal	Diriger l'orientation initiale.	-
	Promenade d'étude	Décrire les pentes, les sols, les cultures vivrières et commerciales, le bétail, les arbres, les sources d'eau, les indicateurs socioéconomiques.	-
	Chronologie des événements	Noter les événements majeurs (tels que famines, guerres, nouvelles cultures, marchés).	Inclure les changements socio économiques comme la migration de main-d'œuvre, les changements dans la composition de la communauté (ménages dirigés par des femmes, par les grands- parents, orphelins de père et de mère).
	Lignes de tendances	Noter ce qui concerne l'érosion du sol et son contrôle; les précipitations; la taille du cheptel; la disponibilité en fourrage ; la production végétale; le recours aux engrais et au fumier; l'offre et la demande de main-d'œuvre; la population; la subdivision des terres.	-
	Classement par niveau de richesse	Décrire les avoirs liés aux moyens d'existence, les stratégies et les résultats des différents groupes de la communauté selon leur niveau de richesse.	Préciser la ventilation par niveau de richesse des différents types de ménages (ménages dirigés par des hommes, des femmes, ménages monogames, polygames, dirigés par les grands-parents, par un orphelin).
	Cartographie des ménages	Faire la carte de l'emplacement des ménages dans la communauté et préciser leur richesse.	Préciser le sexe du chef de ménage.
	Discussion des sexospécificités	Décrire les tabous, les stratégies d'évitement.	Inclure les avantages/inconvénients d'être une femme ou un homme.
	Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence	Identifier les ressources naturelles et autres disponibles au sein de la communauté aux fins des moyens d'existence et de l'infrastructure.	Montrer l'accès des femmes et des hommes aux ressources et avantages principaux et le contrôle qu'exerce chacun (au moyen du système des dix points). Droits des utilisateurs.
	Cartographie de la mobilité	Identifier l'emplacement des services essentiels (concernant par exemple l'eau, la médecine traditionnelle, la santé, l'éducation, l'électricité, la main-d'œuvre, le marché, les services vétérinaires, l'administration, le bois à brûler), l'infrastructure (qualité des routes, mode de transport) et les distances parcourues.	Noter le sexe et l'âge du voyageur, le mode de voyage, la fréquence et la durée des déplacements, leur but afin de comprendre les implications en termes de charge de travail pour les femmes et les hommes et leur accès aux services.

(suite)

Thème	Outil participatif	Utilisation actuelle	Renforcement de l'équité entre les sexes
Travail	Calendrier saisonnier	Faire apparaître les activités selon le mois, les technologies utilisées pour les différentes activités, les charges de travail les plus lourdes, la disponibilité de nourriture, le travail en dehors de la ferme.	Ventiler par sexe la division du travail pour chaque activité, le recours aux outils.
Travail	Calendriers des activités quotidiennes pour les femmes et les hommes	Noter séparément les activités quotidiennes pour les femmes, les hommes et les jeunes en général (sans les différencier selon le sexe).	Préparer des graphiques séparés d'activité pour les périodes d'activité les plus intenses et les plus calmes de l'année. Noter pour les femmes et les hommes le nombre d'heures consacrées chaque jour au ménage, à la production, à la communauté et aux loisirs.
	Analyse de l'entreprise pour les entreprises individuelles	Préciser qui des hommes, des femmes, des deux à la fois ou des enfants s'acquitte des tâches principales, allant de la préparation de la terre jusqu'aux activités d'après récolte et de commercialisation.	Utiliser le système d'évaluation en dix points pour montrer la division du travail entre les sexes de façon plus détaillée.
	Division du travail entre les sexes	Indiquer les tâches principales incombant aux hommes, aux femmes, aux deux à la fois ou aux enfants dans les activités liées au ménage, à la production et à la communauté.	Utiliser le système d'évaluation en dix points pour montrer de façon plus détaillée la répartition des rôles selon le sexe.
Analyse de l'entreprise	Cultures	Les classer par ordre d'importance en fonction de différents critères.	Recueillir les informations séparément auprès des groupes de femmes et d'hommes.
	Bétail	Classer les différents types de bétail par ordre d'importance; préparer un calendrier des maladies animales.	Recueillir les informations séparément auprès des groupes de femmes et d'hommes.
	Agroforesterie	Classer les différentes essences et l'emploi qui en est fait au regard de divers critères.	Recueillir les informations séparément auprès des groupes de femmes et d'hommes.
	Cartographier la chaîne de valeur	Identifier les principaux acteurs de la chaîne de valeur et leurs points forts et leurs faiblesses relatifs.	Préciser le sexe des principaux acteurs.
Utilisation des ressources et avantages et contrôle exercé sur ceux-ci	Liste des avoirs liés aux moyens de subsistance	Établir la liste des avoirs par entreprise ou activité.	Préciser la part des femmes et des hommes dans l'accès aux principales ressources et avantages et le contrôle sur celles-ci (au moyen du système des dix points).
	Savoirs autochtones	Décrire l'utilisation des arbres et des plantes à la maison, pour les soins de santé (maladies de l'homme et du bétail).	Recueillir l'information séparément auprès des femmes et des hommes.
	Sources et emploi des revenus monétaires	Énumérer cinq sources de revenus principales et cinq articles principaux de dépense dans un ménage.	Recueillir l'information séparément auprès des femmes et des hommes.

(suite)

Thème	Outil participatif	Utilisation actuelle	Renforcement de l'équité entre les sexes
Analyse des institutions	Diagramme de Venn	Montrer l'importance relative des différentes organisations et leurs liens.	Femmes et hommes préparent les diagrammes séparément.
	Profils de l'organisation et des groupes	Décrire les activités, la composition du groupe, membres et direction, la formation, le soutien extérieur, les liens avec les autres groupes, les défis et les contraintes.	Noter la ventilation par sexe et statut socioéconomique des membres et des dirigeants.
	Analyse des parties prenantes	Identifier les principales parties prenantes au regard d'une activité donnée, d'un projet ou programme; l'enjeu pour elles; leurs relations et leur importance relative quant à la possibilité d'influer sur les résultats.	Recueillir les points de vue des parties prenantes séparément pour les femmes et les hommes.
Analyse des moyens d'existence	Matrice des moyens d'existence	Collecter l'information nécessaire pour effectuer une analyse des moyens d'existence.	S'assurer que les ménages choisis pour les entretiens soient représentatifs des types de ménage formant la communauté (en tenant compte du groupe socioéconomiques et du sexe du chef de ménage).
	Entretiens semi-structurés auprès des ménages et esquisses de la ferme	Décrire la production végétale et animale, la conservation de sol et eau, l'irrigation, la science économique de maison, la commercialisation, agroforesterie, la gestion de la ferme, les rôles selon le sexe quant au bétail, les savoirs autochtones.	S'assurer que les ménages choisis pour les entretiens sont représentatifs des types de ménage formant la communauté
	Matrice du processus de prise de décision	Montrer la participation dans la prise de décision au niveau du ménage, du groupe et de la communauté.	Montrer les différences entre les femmes et les hommes dans leur participation dans la prise de décision.
Planification communautaire	Réalisations communautaires	Discuter des principales réalisations communautaires	Recueillir l'information séparément auprès des femmes et des hommes.
	Analyse des problèmes	Identifier les principaux problèmes au sein de la communauté, analyser chacun d'eux de manière détaillée: cause, effet, stratégie d'adaptation et opportunités.	Mener l'analyse de problème séparément avec les femmes, les hommes et les jeunes. Une fois les stratégies d'adaptation et les solution identifiées, déterminer quels membres de la famille feront le travail.
	Classement par paires	Montrer le classement par paires des problèmes.	Mener l'exercice de classement séparément avec les femmes et les hommes. Noter les raisons sous-jacentes au classement.
	Plan d'action communautaire	Identifier l'action exigée, les intrants (le personnel, les matériels disponibles à l'échelon local, les intrants externes), le calendrier et les responsabilités de mise en œuvre, le suivi.	Identifier les implications des intrants relatifs au travail (pour la contribution communautaire) pour les différents membres de la communauté. Identifier les membres de la communauté qui tireront le plus d'avantages des occasions de générer des revenus.
	Suivi et évaluation participatifs	Identifier des indicateurs pour chaque activité à deux niveaux (celui de la communauté et celui de la gestion du projet).	Identifier des indicateurs en tenant compte des sexes.

Les trois guides montrent comment appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils poursuivent deux grands objectifs:

- Sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'intégrer l'analyse sociale au travail ordinaire de la mission;
- Doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail de terrain et la conception d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projets et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides;
- l'emploi de l'analyse sociale dans les trois perspectives intéressantes respectivement:
  - les organismes internationaux;
  - les approches de développement;
  - le cycle du programme;
- les aspects relatifs à la gestion – tels que le recrutement, les rôles et responsabilités – de la réalisation d'une étude d'analyse sociale.

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durables permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique de genre dans le contexte de l'agriculture et du développement rural;
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale;
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet;
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse; et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement.

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liée au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions;
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages; et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale.